

LES NOUVEAUX

CAHIERS

Prévention Santé Environnement

CORRIGÉ

CAP

Évaluations et CCF

Fiches secourisme



12

À vos vidéos !

S. Crosnier
M. Cruçon

2^e
édition


FOUCHER

LES NOUVEAUX

CAHIERS

CAP

Prévention Santé Environnement

Évaluations et CCF

Fiches secourisme



12

À vos vidéos !

S. Crosnier
M. Cruçon



2^e
édition

CORRIGÉ

CONCEPTION DE LA COUVERTURE
ET DE LA MAQUETTE

Primo & Primo

COMPOSITION
STDI

ILLUSTRATIONS
Alfonso Recio
Olivier Le Discot
Didier Crombez
Laure Scellier
Vincent Landrin

RELECTURE
Joëlle Declercq

CRÉDIT PHOTOGRAPHIQUE

Page 16 haut : © Phovoir	Page 114 : ph © Phovoir
Page 16 bas : © Phovoir	Page 119 : ph © Phovoir
Page 33 gauche : © Foucher	Page 125 : ph © Betermin/Andia.fr
Page 33 droite : © Matton	Page 132 haut gauche : © Phovoir
Page 35 : © Matton	Page 132 haut droite : ph © Robin Langlois/ CIT'images
Page 56 : © Matton	Page 132 bas gauche : © Phovoir
Page 57 : © Matton	Page 132 bas droite : ph © Delmi Alvarez/ Zuma/Rea
Page 71 : © Matton	Page 139 : ph © Phovoir
Page 73 haut gauche : © Matton	Page 173 : ph © Phovoir
Page 73 haut droite : © www.irrijardin.fr	Page 181 : ph © Phovoir
Page 73 bas gauche : © Matton	Page 185 : ph © Matton
Page 81 : ph © Phovoir	Page 197 : ph © Phovoir
Page 85 : ph © Phovoir	
Page 91 : © Matton	

Malgré nos recherches, il nous a été impossible de joindre certains auteurs ou leurs ayants-droit pour solliciter l'autorisation de reproduction. Nous prions les personnes concernées de s'adresser aux Éditions Foucher afin de nous permettre de leur régler les droits usuels.



« Le photocopillage, c'est l'usage abusif et collectif de la photocopie sans autorisation des auteurs et des éditeurs. Largement répandu dans les établissements d'enseignement, le photocopillage menace l'avenir du livre, car il met en danger son équilibre économique. Il prive les auteurs d'une juste rémunération. En dehors de l'usage privé du copiste, toute reproduction totale ou partielle de cet ouvrage est interdite. »

ISBN 978-2-216-13263-8

Toute reproduction ou représentation intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, des pages publiées dans le présent ouvrage, faite sans autorisation de l'éditeur ou du Centre français du Droit de copie (20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris), est illicite et constitue une contrefaçon. Seules sont autorisées, d'une part, les reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective, et, d'autre part, les analyses et courtes citations justifiées par le caractère scientifique ou d'information de l'œuvre dans laquelle elles sont incorporées (loi du 1^{er} juillet 1992 - art. 40 et 41 et Code pénal - art. 425).

© Foucher, une marque des Éditions Hatier – Paris 2016

Sommaire

Introduction

La Prévention Santé Environnement en CAP.....	5
---	---

1 L'individu et sa santé

MODULE

Chapitre 1 Les rythmes biologiques et le sommeil.....	7
Chapitre 2 Une alimentation adaptée à son activité... 	13
Chapitre 3 L'activité physique et ses effets sur la santé... 	19
Chapitre 4 Les conduites addictives... 	25
Chapitre 5 Les infections sexuellement transmissibles (IST)	29
Chapitre 6 La contraception... 	35
Évaluation 1	41

2 L'individu dans ses actes de consommation

MODULE

Chapitre 7 Le budget et l'épargne.....	43
Chapitre 8 Le crédit et le surendettement.....	49
Chapitre 9 Les achats... 	55
Chapitre 10 Les contrats et les assurances.....	61
Chapitre 11 L'information et la protection du consommateur... 	67
Chapitre 12 La sécurité sanitaire du consommateur	71
Évaluation 2	77

3 L'individu dans son parcours professionnel

MODULE

Chapitre 13 La formation initiale.....	79
Chapitre 14 La formation continue et la validation des acquis de l'expérience... 	85
Chapitre 15 La recherche d'emploi.....	89
Évaluation 3	95

L'individu dans son environnement professionnel

Chapitre 16	La législation du travail	97
Chapitre 17	Les contrats de travail et les rémunérations	101
Chapitre 18	Les représentants du personnel	107
Chapitre 19	Les structures de défense, de protection et de contrôle	111
Chapitre 20	La surveillance de la santé du salarié.....	117
Chapitre 21	Les risques professionnels... 	121
Chapitre 22	Les accidents du travail (AT) et les maladies professionnelles (MP)	125
Chapitre 23	Le risque lié à l'activité physique	131
Chapitre 24	Les troubles musculo-squelettiques (TMS)... 	137
Chapitre 25	Le risque lié au bruit... 	143
Chapitre 26	Le risque lié aux poussières.....	149
Chapitre 27	Le risque chimique	155
Chapitre 28	Le risque mécanique	159
Chapitre 29	Le risque électrique.....	165
Chapitre 30	Le risque lié à l'éclairage	171
Chapitre 31	Le risque incendie... 	175
Chapitre 32	Le risque lié à la charge mentale... 	181
Chapitre 33	Les déchets.....	185
Évaluation 4	191
FICHES SECOURISME	193
 CONTRÔLE EN COURS DE FORMATION		
Première situation d'évaluation	(1 ^{re} année CAP)	209
– Exemple de Contrôle en cours de formation		
Seconde situation d'évaluation	(2 ^e année CAP)	217
– Exemple de Contrôle en cours de formation		

La Prévention Santé Environnement en CAP

OBJECTIF : Identifier les caractéristiques de la Prévention Santé Environnement en classe de CAP.



Activité 1 Quelques mots clés de la PSE

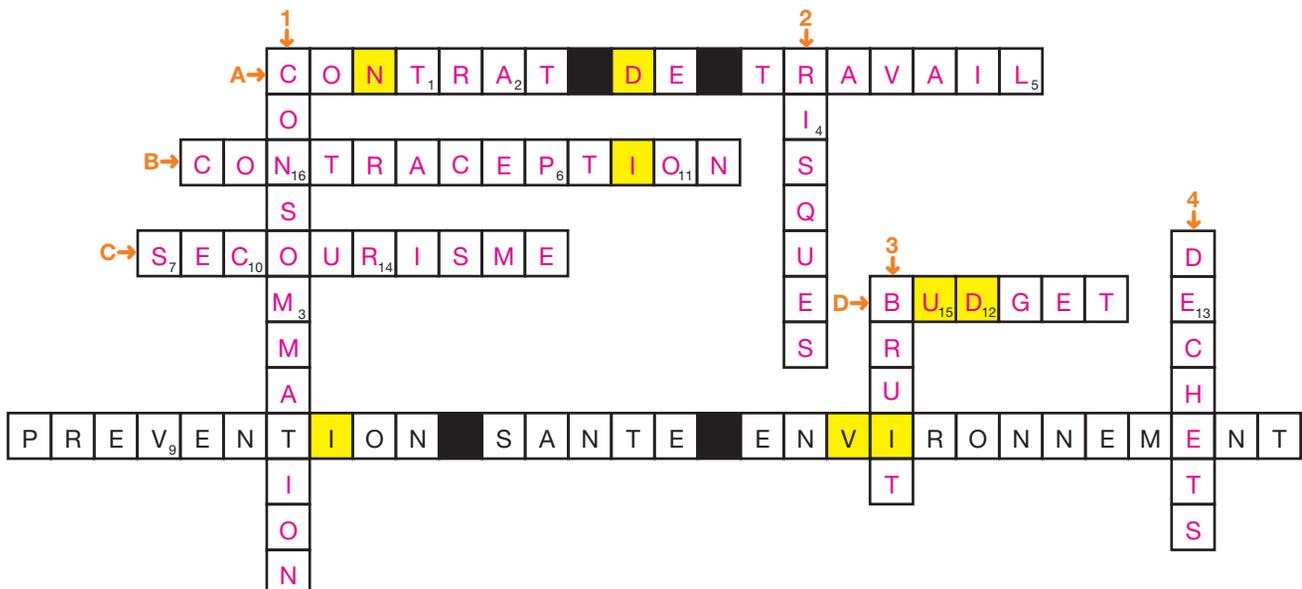
1 Complétez la grille de mots croisés à l'aide des définitions.

Horizontalement

- A** Il lie l'employeur et le salarié.
- B** C'est l'ensemble des moyens pour éviter une grossesse non désirée.
- C** C'est une formation qui permet de connaître les gestes qui sauvent.
- D** Il doit être équilibré pour éviter l'endettement.

Verticalement

- 1** C'est le nom correspondant au verbe « consommer ».
- 2** La prévention est un moyen pour les réduire.
- 3** Vos oreilles y sont très sensibles.
- 4** Chaque jour, nous en mettons un kilogramme dans nos poubelles.



2 Reportez la lettre qui correspond à chaque numéro de la grille de mots croisés.

Numéro	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16
Lettre	T	A	M	I	L	P	S	F	V	C	O	D	E	R	U	N

Activité 2 Les quatre modules du programme de la PSE

3 Retrouvez :

- à l'aide des cases de couleur **jaune** des mots croisés (page 5) le mot caché, puis **reportez**-le verticalement ;
- l'intitulé des quatre modules du programme de PSE en associant chaque chiffre à la lettre correspondante.

Module 1

E₁₃ T₁ S₇ A₂ S₇ A₂ N₁₆ T₁ E₁₃

Module 2

D₁₂ A₂ N₁₆ S₇ S₇ E₁₃ S₇ A₂ C₁₀ T₁ E₁₃ S₇ D₁₂ E₁₃ C₁₀ O₁₁ N₁₆ S₇ O₁₁ M₃ M₃ A₂ T₁ I₄ O₁₁ N₁₆

Module 3

D₁₂ A₂ N₁₆ S₇ S₇ Q₁₁ N₁₆ P₆ A₂ R₁₄ C₁₀ O₁₁ U₁₅ R₁₄ S₇ P₆ R₁₄ O₁₁ F₈ E₁₃ S₇ S₇ I₄ O₁₁ N₁₆ N₁₆ E₁₃ L₅

Module 4

D₁₂ A₂ N₁₆ S₇ S₇ O₁₁ N₁₆ E₁₃ N₁₆ V₉ I₄ R₁₄ Q₁₁ N₁₆ N₁₆ E₁₃ M₃ E₁₃ N₁₆ T₁
 P₆ R₁₄ O₁₁ F₈ E₁₃ S₇ S₇ I₄ O₁₁ N₁₆ N₁₆ E₁₃ L₅

Activité 3 L'objectif de la PSE

4 Retrouvez l'objectif de la discipline PSE en associant chaque chiffre à la lettre.

E₁₃ T₁ R₁₄ E₁₃ A₂ C₁₀ T₁ E₁₃ U₁₅ R₁₄ D₁₂ E₁₃ P₆ R₁₄ E₁₃ V₉ E₁₃ N₁₆ T₁ I₄ O₁₁ N₁₆
 I₄ N₁₆ D₁₂ I₄ V₉ I₄ D₁₂ U₁₅ E₁₃ L₅ L₅ E₁₃ E₁₃ T₁ C₁₀ O₁₁ L₅ L₅ E₁₃ C₁₀ T₁ I₄ V₉ E₁₃

Activité 4 Les modalités de l'évaluation de la PSE

5 Suite aux informations apportées par votre professeur, **cochez** la forme d'évaluation en PSE.

- Contrôle en cours de formation. Épreuve ponctuelle.

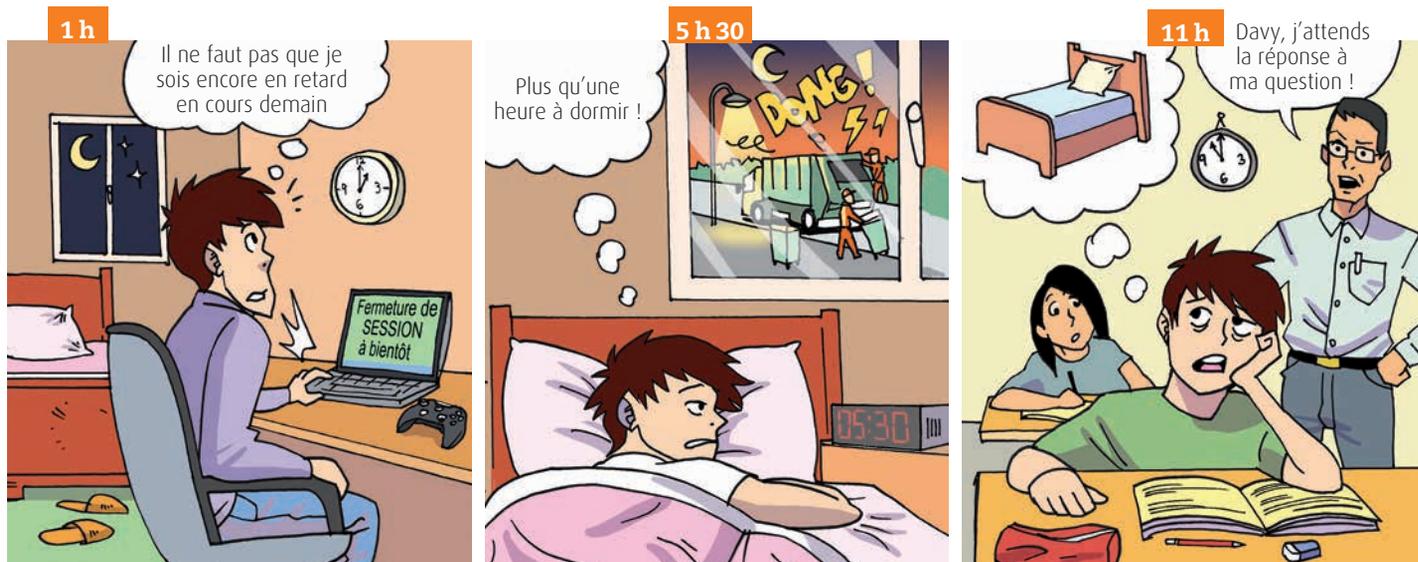
Activité 5 Des éléments du programme de la PSE

6 En vous aidant du sommaire pages 3 et 4, **cochez** le module concerné.

Éléments du programme de PSE	Module 1	Module 2	Module 3	Module 4
Le risque mécanique				X
Le crédit et le surendettement		X		
Les rythmes biologiques et le sommeil	X			
La recherche d'emploi			X	
Le risque incendie				X

Les rythmes biologiques et le sommeil

OBJECTIF : Adopter des modes de vie qui favorisent un sommeil récupérateur.

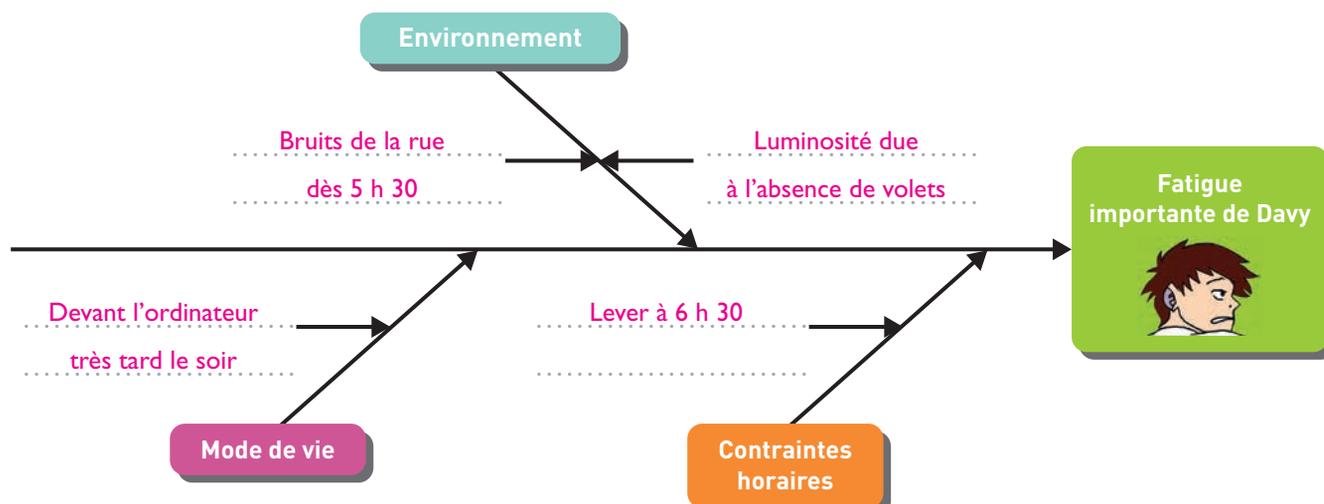


Analyser la situation

1 **Cochez le problème posé dans la situation.**

- Comment réussir à réduire le besoin de sommeil ?
- Comment retrouver un sommeil réparateur ?
- Combien de temps maximum les jeunes peuvent-ils rester devant leur ordinateur ?

2 **À partir de la situation, renseignez le diagramme d'Ishikawa.**



Mobiliser les connaissances

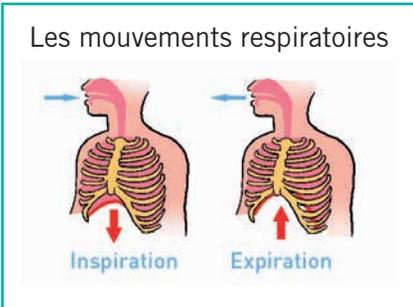
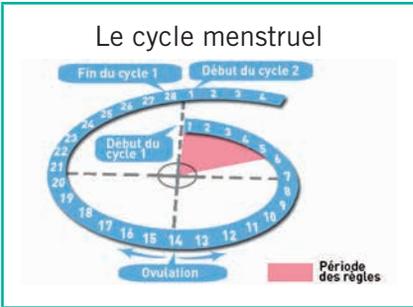
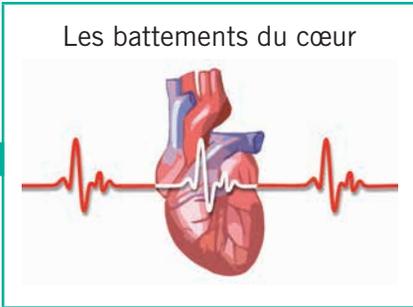
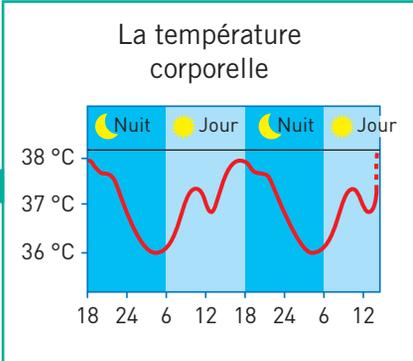
Activité 1 La notion de rythmes biologiques

3 Dans le document A, surlignez la définition des rythmes biologiques.

DOC A Les rythmes biologiques ou biorythmes

Les rythmes biologiques sont des phénomènes biologiques naturels totalement indépendants de la volonté, influencés par des facteurs extérieurs, se répétant à intervalles réguliers dans le temps, et gouvernés par une horloge biologique située dans le cerveau (hypothalamus).

4 Reliez les différents rythmes biologiques aux exemples correspondants.

Des exemples	Les rythmes biologiques et leur durée	Des exemples
<p>Les mouvements respiratoires</p> 	<p>Rythme circadien d'une durée d'environ 24 heures</p>	<p>La gestation</p> 
<p>Le cycle menstruel</p> 	<p>Rythme ultradien d'une durée de moins de 20 heures</p>	<p>Les battements du cœur</p> 
<p>L'alternance veille/sommeil</p> 	<p>Rythme infradien d'une durée de quelques jours à plusieurs mois</p>	<p>La température corporelle</p> 

5 Cochez, dans la liste suivante, les rythmes qui ne sont pas des rythmes biologiques.

- Entraînements de natation tous les mardis à 18 h.
- Variations de la tension artérielle.
- Synthèse d'hormones.
- Cycle de l'ovulation.
- Tous les matins à 8 h, début des cours au lycée.

Activité 2 Le rythme biologique et le rythme imposé par le travail

6 À partir du document B,

6.1 Indiquez les périodes les plus favorables à l'activité physique et intellectuelle.

De 7 h à 11 h et de 17 h à 19 h.

6.2 Justifiez votre réponse.

Ce sont les périodes où l'organisme humain est au maximum de son état de veille.

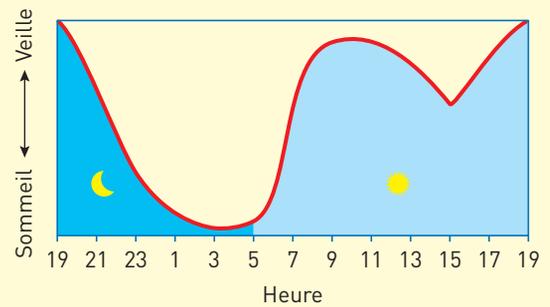
6.3 Indiquez la période la plus favorable au sommeil.

Entre 23 h et 5 h.

7 À partir du document B et des horaires de travail,

7.1 Renseignez le tableau.

DOC B Le rythme circadien de la vigilance



Exemples d'horaires de travail		Rythmes biologiques désynchronisés (rythmes décalés par rapport aux rythmes biologiques)	
		Oui	Non
<p>Travail en « semaine standard »</p> <p>Travail posté en 3 × 8 (travail en équipes successives)</p>	<p>Équipe du matin</p>		X
	<p>Équipe de l'après-midi</p>		X
	<p>Équipe de nuit</p>		X
	<p>Travail en « semaine standard »</p>		

7.2 Indiquez l'horaire de travail qui désynchronise le plus l'horloge biologique, puis justifiez votre réponse.

L'horaire de travail en équipe de nuit (21 h - 5 h) car le salarié travaille lorsque sa vigilance est au niveau le plus bas.

7.3 Indiquez le rythme biologique désynchronisé dans le cas du travail posté.

Le rythme circadien.

Activité 3 ▶ Le rôle du sommeil

8 À partir du document C, nommez le stade de sommeil pendant lequel vous :

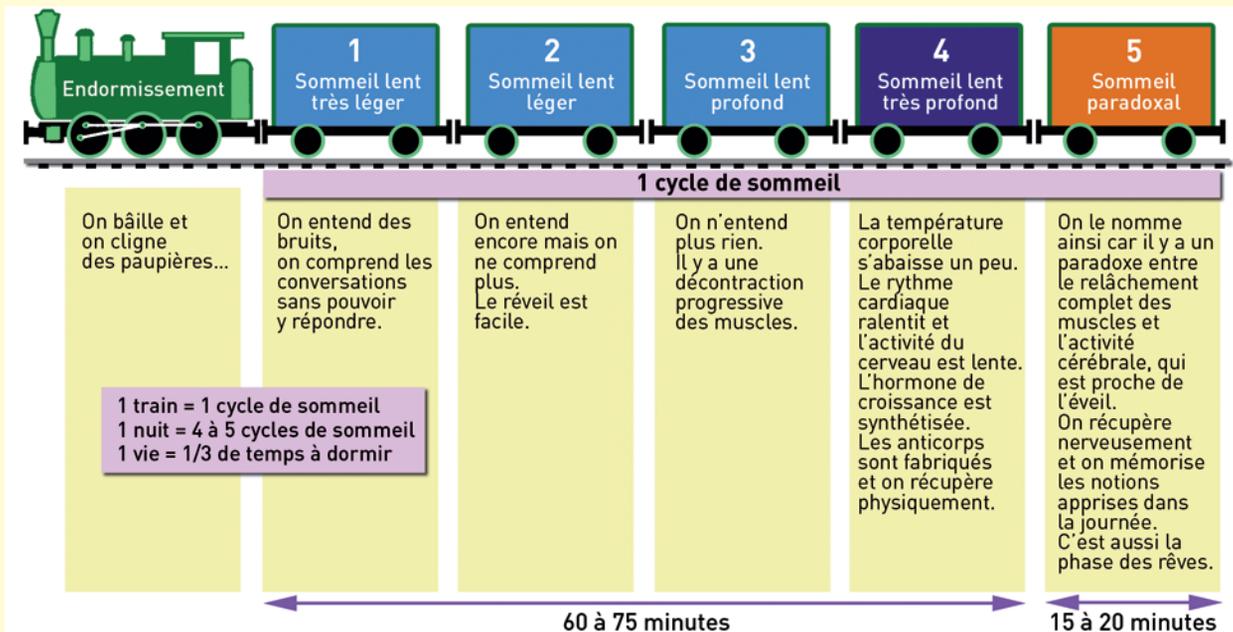
– récupérez physiquement : sommeil lent très profond ;

– récupérez nerveusement : sommeil paradoxal ;

– mémorisez : sommeil paradoxal.

DOC C Un cycle de sommeil

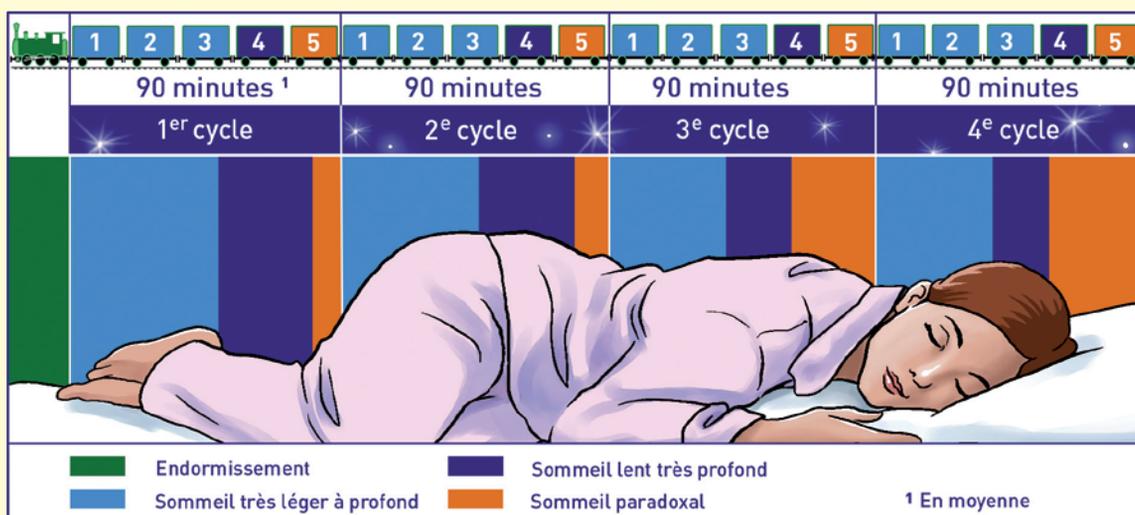
Le sommeil comporte des cycles qui se répètent plusieurs fois dans la nuit. Chaque cycle regroupe cinq stades. Le premier de ces cycles est précédé d'une période d'éveil calme, plus ou moins longue, préparant l'endormissement. Après un cycle, il y a une phase de sommeil intermédiaire, brève, avec des micro-réveils suivis d'un nouveau cycle ou d'un réveil complet.



9 À partir du document D, nommez le stade de sommeil qui augmente au cours des cycles.

Le sommeil paradoxal.

DOC D Le déroulement d'une nuit de sommeil



Activité 4 Les conséquences de la désynchronisation des rythmes biologiques

10 **Surlignez les conséquences de la désynchronisation des rythmes biologiques :**

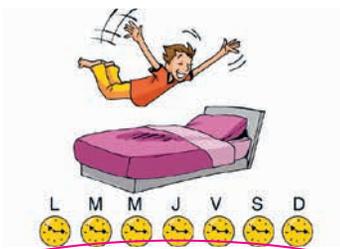
- en rouge, sur l'individu ;
- en vert, sur l'activité professionnelle.

Troubles digestifs	Baisse de la productivité au travail	Augmentation des risques cardiovasculaires	Fatigue physique et nerveuse
Troubles du sommeil	Diminution du temps de réaction	Consommation importante d'excitants (café, alcool...)	Augmentation du risque d'accident du travail
Manque de concentration	Baisse de la qualité du travail	Absentéisme au travail	État de stress

Activité 5 Les mesures de prévention

11 **Identifiez, sous chaque illustration, les attitudes qui favorisent la récupération de la fatigue physique et nerveuse.**

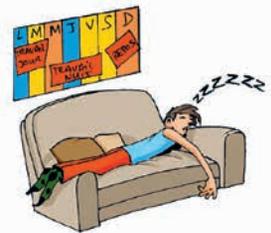
12 **Surlignez les mesures collectives mises en place pour les salariés en travail posté.**



Se coucher à des heures régulières.



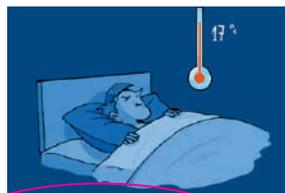
Se détendre avant de se coucher (bain, lecture...).



Ne pas travailler plus de trois nuits consécutives.



Décaler progressivement ses habitudes d'1 h pour arriver à des horaires normaux.



Dormir dans le noir, dans une chambre à 17 °C.



Éviter les repas trop copieux.



Consommer un verre de lait ou une infusion avant de se coucher.



Éviter l'activité physique avant de dormir.



Bénéficier d'une surveillance médicale tous les 6 mois.

Proposer des solutions

13 **Entourez la ou les mesures à prendre par Davy pour retrouver un sommeil réparateur.**

• La notion de rythmes biologiques

Ce sont des variations de fonctionnement de l'organisme humain qui se reproduisent à intervalles réguliers dans le temps et qui règlent notre vie. Le rythme veille/sommeil s'appelle le **rythme circadien**.

Le travail posté impose un rythme décalé par rapport au rythme biologique naturel : on parle de **désynchronisation**.

• Les conséquences de la désynchronisation des rythmes biologiques

Sur l'individu	Sur l'activité professionnelle
<ul style="list-style-type: none"> - Troubles digestifs. - Augmentation des risques cardiovasculaires. - Fatigue physique et nerveuse. - Troubles du sommeil. - Diminution du temps de réaction. - Consommation d'excitants. - Manque de concentration. 	<ul style="list-style-type: none"> - Augmentation du risque d'accident du travail. - Baisse de la productivité au travail. - Baisse de la qualité du travail. - Absentéisme au travail.

• Les mesures de prévention

Elles consistent à **retrouver son rythme biologique**. Ainsi, il est conseillé de se coucher à heures régulières — en évitant les repas trop copieux, les excitants et les activités sportives —, de dormir dans

• Le rôle du sommeil

Il se déroule en général en une succession de **quatre à cinq cycles de 1 h 15 à 1 h 35** environ chacun. En début de cycle, les quatre premiers stades correspondent à un sommeil de plus en plus profond qui permet de **recupérer physiquement**. En fin de cycle, le sommeil paradoxal permet de **recupérer nerveusement** et de mémoriser les notions apprises dans la journée.

une chambre au calme, sans lumière, modérément chauffée, et de se relaxer. Dans le cadre du travail posté, le salarié doit notamment bénéficier d'une surveillance médicale renforcée et ne pas travailler plus de trois nuits successives.

À vous de jouer !

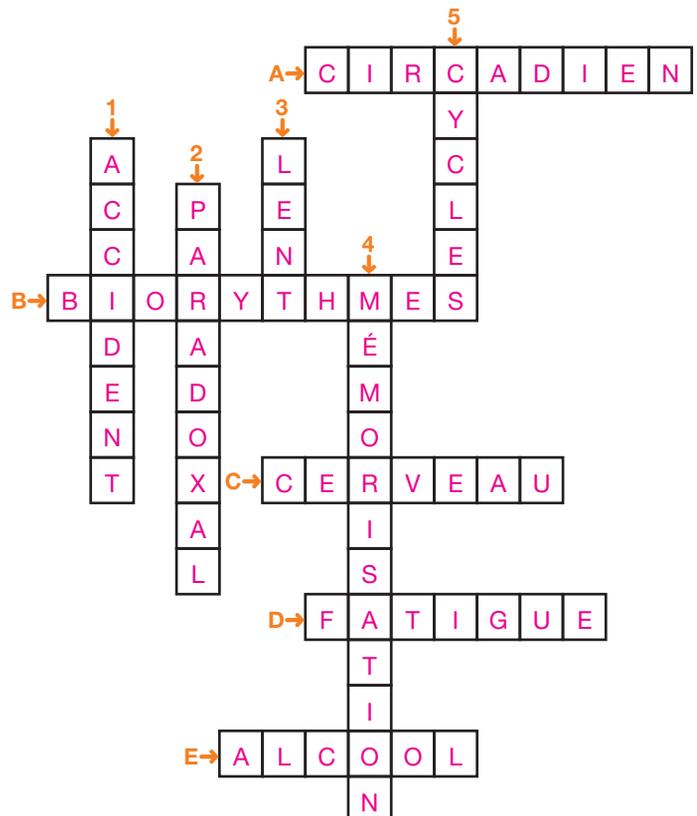
Complétez la grille de mots croisés à l'aide des définitions.

Horizontalement

- A** Rythme biologique qui correspond à l'alternance veille/sommeil.
- B** Synonyme de rythmes biologiques.
- C** Localisation de notre horloge biologique.
- D** Provoquée par le manque de sommeil.
- E** Boisson à proscrire avant de se coucher.

Verticalement

- 1** Risque augmenté au travail si le sommeil est insuffisant.
- 2** Type de sommeil qui permet la récupération nerveuse.
- 3** Nom du stade du sommeil qui permet la récupération de la fatigue physique.
- 4** Favorisé par le sommeil paradoxal.
- 5** Composent une nuit de sommeil.



Une alimentation adaptée à son activité

OBJECTIF : Adapter l'alimentation à ses besoins.



Analyser la situation

1 Cochez le problème posé dans la situation.

- Comment se faire accepter par les autres avec un problème de surpoids ?
- Comment gérer son temps libre ?
- Comment manger équilibré malgré les contraintes de travail ?

2 Renseignez le tableau à partir de la situation.

		Zoé	Alex
Lieu habituel de prise du déjeuner		Au domicile.....	Au self du lycée.....
Lieu de PFMP		Maison de la presse.....	Atelier de conditionnement à -5°C.....
Contraintes	liées au lieu de prise du déjeuner	Lieu de PFMP éloigné du domicile où elle prend habituellement ses repas.....	Temps de pause-déjeuner trop court pour pendre ses repas au self du lycée.....
	personnelles	Surpoids.....	
Mode de restauration durant la PFMP		Sandwichs.....	Plats préparés à réchauffer.....

Mobiliser les connaissances

Activité 1 Les besoins alimentaires de l'organisme

3 À l'aide du document A, renseignez le tableau.

Trois besoins de l'organisme		Énergétiques, constructeurs, fonctionnels
Trois constituants alimentaires qui apportent cette énergie		Glucides, lipides, protides
Constituants alimentaires nécessaires pour :	lutter contre le froid	Lipides
	apporter l'énergie nécessaire au travail musculaire	Glucides

DOC A Des besoins alimentaires qualitatifs et quantitatifs

• **La ration alimentaire**

C'est la quantité d'aliments que doit consommer un individu en 24 heures pour satisfaire les besoins de l'organisme.

• **Les constituants alimentaires liés aux besoins de l'organisme**

Les besoins de l'organisme	Énergétiques			Constructeurs (croissance, entretien)	Fonctionnels
	Énergie musculaire	Énergie calorifique	En cas de besoin		
Les constituants alimentaires	Glucides 17 kJ/g	Lipides 38 kJ/g	Protides 17 kJ/g	Protides calcium	Eau, vitamines, sels minéraux, fibres

4 Sous chaque groupe d'illustrations :

4.1 Indiquez le facteur qui fait varier le besoin énergétique.

4.2 Entourez les besoins énergétiques journaliers de Zoé en rouge et d'Alex en vert.

<p>Enfant (4 à 6 ans)</p> <p>7 600 kJ/j</p>	<p>Personne âgée</p> <p>8 000 kJ/j</p>	<p>Adolescente (13 à 16 ans)</p> <p>10 400 kJ/j</p>	<p>Adolescent (13 à 16 ans)</p> <p>12 100 kJ/j</p>
L'âge		Le sexe	
<p>Homme (activité moyenne)</p> <p>8 800 kJ/j</p>	<p>Homme (activité intense)</p> <p>14 600 kJ/j</p>	<p>Femme</p> <p>8 400 kJ/j</p>	<p>Femme enceinte</p> <p>9 000 kJ/j</p>
L'activité		L'état physiologique (femme enceinte)	

Activité 2 L'équilibre alimentaire

5 Dans le tableau :

5.1 Cochez le ou les groupes auxquels appartient chaque aliment du menu consommé par Zoé.

5.2 Calculez, pour chaque groupe d'aliments, le nombre de fois où le groupe est présent.

Journée alimentaire de Zoé	Petit-déjeuner	Grignotage dans la matinée	Déjeuner	Goûter	Dîner	Nombre de fois où le groupe est présent
Groupes d'aliments		1 tablette de chocolat	Sandwich (beurre saucisson), coca	2 crêpes au chocolat, soda	Pizza aux anchois, éclair au café	
Produits laitiers						0
Viande Poisson Œuf			X		X	2
Fruits Légumes						0
Céréales Féculents			X	X	X	3
Corps gras			X			1
Produits sucrés		X	X	X	X	4
Boissons			X	X		2

6 À l'aide du document B et du tableau, citez les erreurs commises par Zoé.

Absence de petit-déjeuner, de produits laitiers et de fruits et légumes, trop de féculents et de produits sucrés, grignotage entre les repas, non-respect de la répartition de la ration journalière (dîner trop calorique).

DOC B L'équilibre alimentaire

Manger, bouger c'est la santé !



Apport énergétique nécessaire pour couvrir la dépense énergétique d'une journée :

- 25 % au petit-déjeuner,
- 30 % au déjeuner,
- 15 % au goûter,
- 30 % au dîner.

Source : INPES
(www.mangerbouger.fr).

Illustrations de François Maret et Pat Mallet

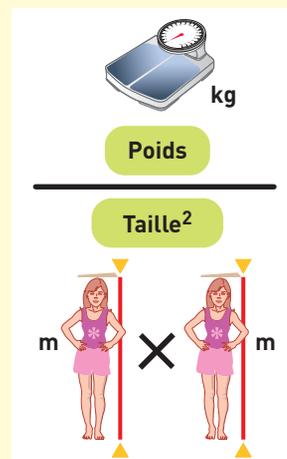
Activité 3 Les erreurs alimentaires et leurs conséquences

7 À l'aide du document C, calculez l'IMC de Zoé et reportez le résultat dans la bonne case du tableau.

	Poids  kg	Taille  m	Indice de masse corporelle			
			18	25	30	
			Mai­greur	IMC Normal	Surpoids	Obésité
Alex	69 kg	1,70 m		23,87		
Zoé	75 kg	1,68 m			26,59	

8 Surlignez, dans le document D, les conséquences des erreurs alimentaires sur la santé.

DOC C Le calcul de l'indice de masse corporelle (IMC)



DOC D Des témoignages de salariés



Depuis huit mois, je fais les 3x8. Quand je suis de l'équipe du matin (5 h-13 h), je ne prends pas de petit-déjeuner car je n'ai pas faim ; et dans la matinée je bois du café pour tenir le coup. En quittant mon travail, je déjeune rapidement à la pizzeria située face à l'entreprise, avant de faire les 40 km pour rentrer chez moi.

Quand je suis de l'équipe de l'après-midi (13 h-21 h), j'emporte un sandwich à consommer sur place pendant ma pause-déjeuner de 30 minutes ; et quand je suis de l'équipe de nuit (21 h-5 h) je prévois la veille un plat à réchauffer au micro-ondes et je complète avec des barres chocolatées si j'ai encore faim. Mais j'ai pris du poids et j'ai souvent des problèmes digestifs.

Le médecin m'a mis en garde contre les risques tels que le diabète ou l'hypertension liés à mon mode d'alimentation.



Depuis dix ans, je travaille dans le BTP où je fais la journée continue (8 h-16 h). Je prends mes repas sur place pendant la pause-déjeuner de 30 minutes. Je suis sur les chantiers, donc je mange souvent un sandwich. Je compense par un dîner plus copieux.

À la dernière visite périodique, suite à une prise de sang, le médecin du travail a constaté un taux de cholestérol élevé. Il m'a conseillé de changer mes habitudes alimentaires.

9 À partir du document D, indiquez trois contraintes liées à l'activité professionnelle qui ont une incidence sur l'alimentation.

- Les horaires du travail posté qui modifient la répartition des repas.
- Le temps de pause-déjeuner limité (30 minutes) qui oblige à manger rapidement.
- L'absence de salle de restauration sur les lieux de travail (chantier).

10 Indiquez, sous chaque illustration, la conséquence possible des erreurs alimentaires sur l'activité professionnelle.



Accident du travail.



Baisse de la productivité.



Erreur de fabrication.

Activité 4 Des mesures collectives pour favoriser une bonne hygiène alimentaire en entreprise

11 Parmi les mesures obligatoires mises en place par l'employeur si au moins 25 salariés souhaitent se restaurer, cochez celles qui favorisent une bonne hygiène alimentaire.

- Mettre à disposition des salariés un robinet d'eau potable (fraîche et chaude) pour 10 personnes.
- Limiter la durée quotidienne du travail accompli par un travailleur de nuit à moins de huit heures.
- Aménager un local de restauration avec une installation permettant de réchauffer les plats.
- Autoriser une pause d'une durée minimale de 20 minutes dès que le temps de travail quotidien atteint 6 heures.
- Mettre à disposition des salariés un moyen de conservation ou de réfrigération des aliments et des boissons.
- Mettre à disposition des salariés un local pourvu de sièges et de tables en nombre suffisant.

Proposer des solutions

12 Renseignez le tableau.

<p>Zoé</p>	<p>Trois conseils pour avoir une alimentation équilibrée sans aggraver son problème de surpoids</p>	<p>– Consommer des fruits et légumes.</p> <p>– Réduire la consommation de féculents et de produits sucrés.</p>		
	<p>Choix du pique-nique qui répond au mieux à ses besoins</p>	<p>1 Sandwich au thon : pain, salade, tomate, mayonnaise, thon</p>	<p>2 Salade niçoise : riz, thon, œufs, olives, tomates, huile, vinaigre Yaourt Compote</p>	<p>3 Salade composée : pâtes, chorizo, œufs, huile, vinaigre Camembert Éclair au chocolat</p>
<p>Alex</p>	<p>Nom des constituants alimentaires à privilégier pour lutter contre l'ambiance de travail froide</p>	<p>Les lipides</p>		

• Les besoins alimentaires de l'organisme

Ils sont triples :

- **assurer la construction** et l'**entretien** des cellules ;
- **fournir l'énergie** nécessaire aux activités de l'organisme (travail musculaire, résistance au froid...) ;
- **permettre le bon fonctionnement** des cellules.

Ils varient en fonction de l'âge, du sexe, de l'activité physique et de l'état physiologique (femme enceinte ou allaitante).

• L'équilibre alimentaire

L'équilibre alimentaire exige une **répartition de l'alimentation entre les repas de la journée**. Le petit-déjeuner doit apporter 25 % de l'apport alimentaire quotidien, le déjeuner 30 %, le goûter 15 % et le dîner 30 %. Il faut apporter au cours des trois ou quatre repas de la journée tous les constituants alimentaires contenus dans les **sept groupes d'aliments**. L'équilibre nutritionnel ne se fait pas sur un seul repas mais sur plusieurs repas, voire sur plusieurs jours et s'adapte à l'activité professionnelle.

• Les erreurs alimentaires et leurs conséquences

Les erreurs alimentaires peuvent avoir des conséquences :

- sur la santé : **surpoids, diabète, maladies cardiovasculaires** (hypertension), **troubles digestifs** ;
- sur les activités professionnelles : accidents du travail, baisse de la productivité et de la qualité du travail.

• Des solutions pour favoriser une bonne hygiène alimentaire

- Des **mesures collectives** : mettre à disposition des salariés un robinet d'eau potable (fraîche et chaude), aménager un local de restauration dans l'entreprise avec une installation permettant de réchauffer les plats et de réfrigérer des aliments...
- Des **attitudes personnelles** : consommer des fruits et légumes, réduire la consommation de féculents, de produits gras ou sucrés, éviter le grignotage entre les repas.



À vos vidéos !

Titre : Le petit-déjeuner
Lien : <http://tinyurl.com/CompoPetitDej>
Source : Harmonie mutuelle
Durée : 1 min 29



Après avoir regardé la vidéo, **répondez** aux questions.

1 Quelle est la composition du petit-déjeuner de Paul, Garance et de leur maman ?

Composition du petit-déjeuner	
Paul	Ne prend pas de petit-déjeuner.
Garance	Un bol de céréales.
Maman	Un bol de thé et du pain grillé.

2 Pourquoi le petit-déjeuner est-il primordial ?

Car c'est le premier repas de la journée et l'organisme a besoin d'énergie après une période de jeûne de plusieurs heures.

3 Quelle doit être la composition d'un petit-déjeuner ?

	Aliments	Apports alimentaires
1	Produit laitier (lait, yaourt...)	Calcium.
2	Produit céréalier (pain, biscottes...)	Glucides (énergie).
3	Boisson (thé, café...)	Eau (réhydratation).
4	Fruit ou jus de fruits.	Vitamine C.

4 Quel pourcentage de la ration alimentaire le petit-déjeuner représente-t-il ?

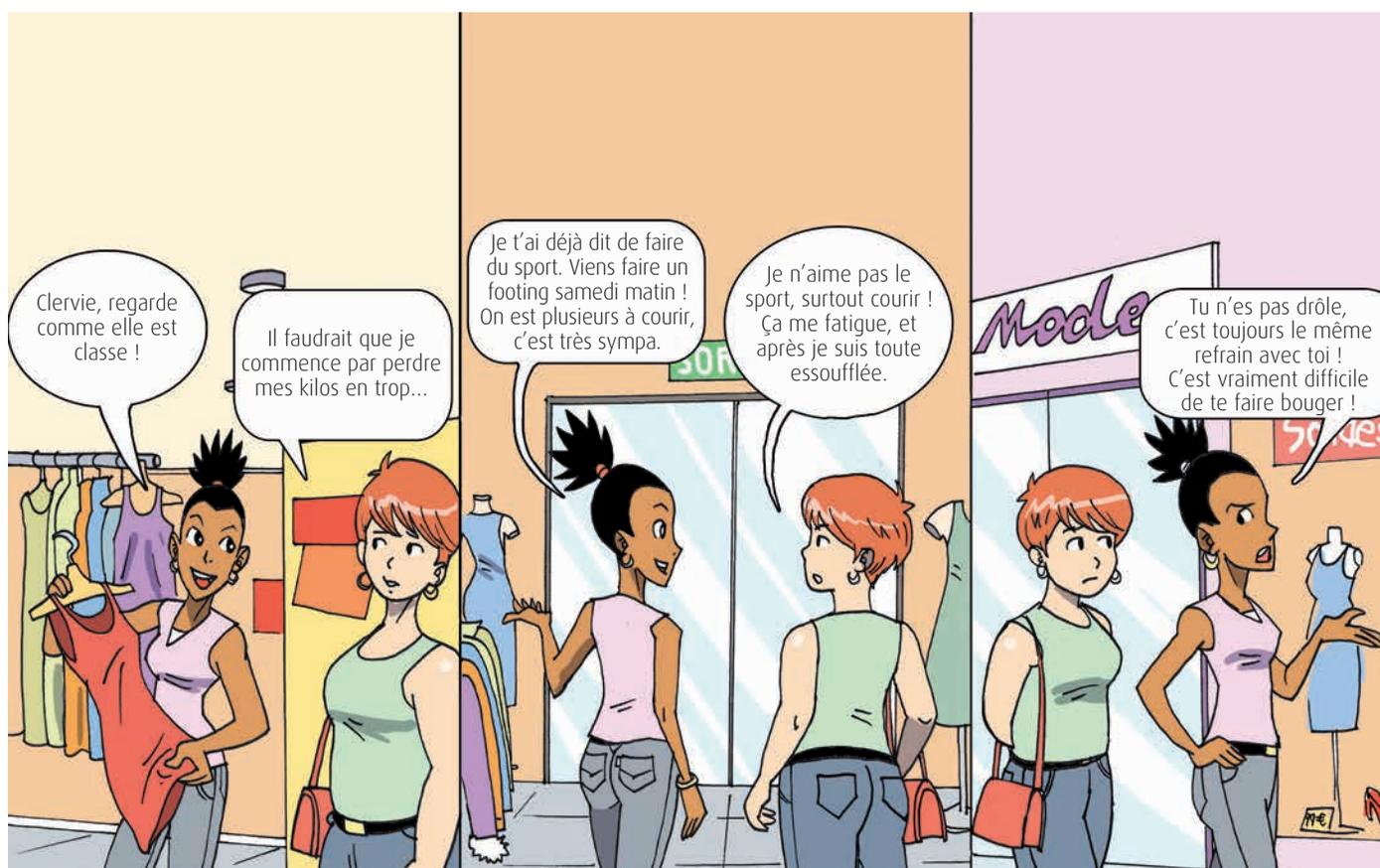
- 10 à 15 %
 15 à 20 %
 20 à 25 %

5 Quelles sont les conséquences d'une absence de petit-déjeuner ?

- Le coup de barre à 11 heures.
- Le grignotage de barres chocolatées ou viennoiseries, trop riches en matières grasses.

L'activité physique et ses effets sur la santé

OBJECTIF : Pratiquer une activité physique régulière et raisonnée pour préserver son capital santé.



Analyser la situation

1 Cochez le problème posé dans la situation.

- Comment concilier activité physique et travail scolaire ?
- Comment s'inscrire à un club de sport ?
- Comment se bouger quand on n'aime pas le sport ?

2 Indiquez les objections de Clervie à la pratique du footing.

- Elle est fatiguée.
- Elle s'essouffle au moindre effort.
- Elle n'aime pas le sport.

Mobiliser les connaissances

Activité 1 La relation entre organes et appareils lors du travail musculaire

3 À l'aide du document A,

3.1 Nommez les éléments consommés par le muscle.

Le dioxygène, le glucose.

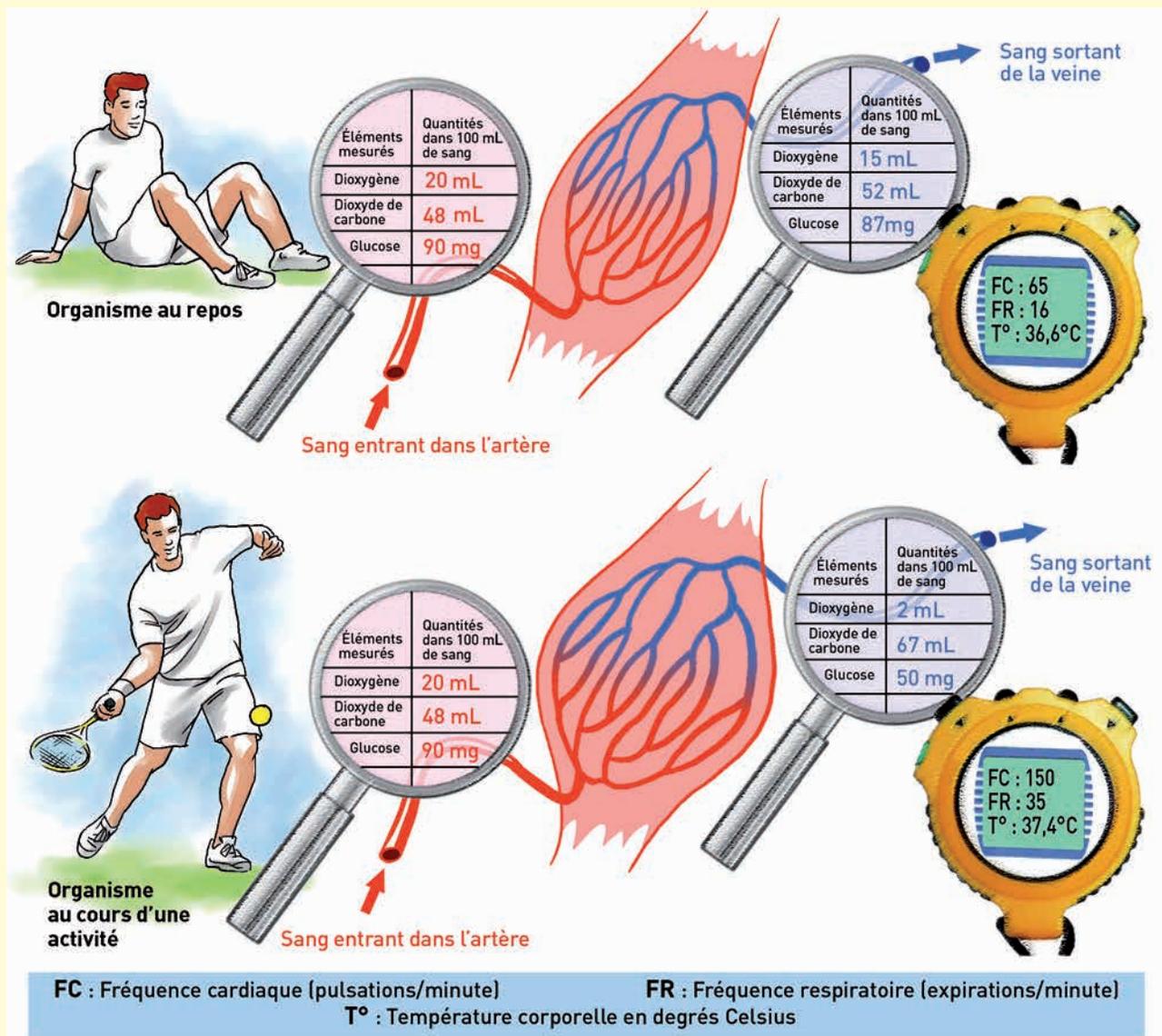
3.2 Cochez l'affirmation exacte.

- Plus l'activité physique est intense plus les besoins en glucose et en dioxygène augmentent.
- Plus l'activité physique est intense moins les besoins en glucose et en dioxygène sont importants.
- Les besoins en glucose et en dioxygène sont identiques quelle que soit l'intensité de l'activité physique.

3.3 Citez les modifications observées lors d'une activité physique qui contribuent à satisfaire les besoins accrus du muscle.

Augmentation des fréquences cardiaque et respiratoire.

DOC A Des modifications de l'organisme lors de l'activité physique



4 Reliez chaque organe intervenant lors du travail musculaire à l'organe, à l'appareil ou au système correspondant.

Principaux organes intervenant lors du travail musculaire

Organe, appareils ou système

Les **glandes sudoripares** sécrètent la sueur, ce qui permet de réguler la température du corps et d'éliminer certains déchets.

Le **cœur** bat plus vite pour accélérer la circulation du sang et ainsi mieux approvisionner les muscles en dioxygène et en glucose.

Dans les **poumons**, les échanges entre l'air et le sang s'accroissent pour apporter plus de dioxygène aux muscles et évacuer le dioxyde de carbone.

Le **cerveau** envoie un message aux muscles pour leur permettre de se contracter et de se relâcher successivement.

Les **muscles** permettent les mouvements.

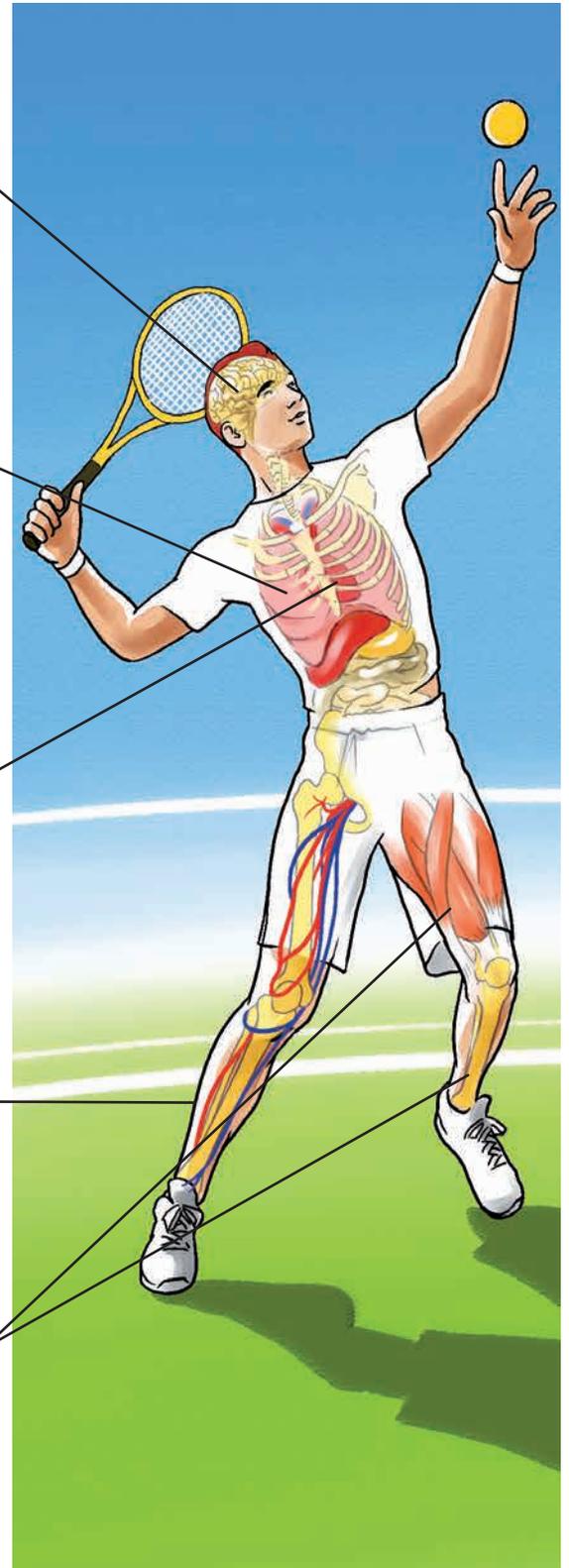
Système nerveux

Appareil respiratoire

Appareil cardio-vasculaire

Peau

Appareil locomoteur



Activité 2 Les effets de l'activité physique sur la santé

5 Indiquez, à partir de l'affiche « Bouger, c'est la santé », l'activité à réaliser tous les jours pour protéger sa santé.

Il faut pratiquer tous les jours au moins l'équivalent de 30 minutes de marche rapide.

6 À partir du guide « La santé vient en bougeant » page 9 sur le site www.inpes.sante.fr/CFESBases/catalogue/pdf/715.pdf, indiquez, pour chaque effet listé sous l'organe, le système ou l'appareil, les modifications entraînées par l'activité physique avec :



– un signe « + » lorsque l'effet augmente ;

– un signe « - » lorsque l'effet diminue.

Appareil respiratoire	
+. .	Capacité respiratoire

Appareil urinaire	
-. .	Problèmes rénaux

Appareil locomoteur	
+. .	Masse osseuse
+. .	Croissance chez l'enfant et l'adolescent
+. .	Masse musculaire
+. .	Tonus, souplesse, force musculaire

Peau	
-. .	Masse adipeuse (graisse sous la peau)
+. .	Régulation de la température

Source : INPES (www.mangerbouger.fr)
Illustrations : Pascal Moncapjuzan et Anne Joly.

Système nerveux	
+. .	Vigilance
+. .	Mémoire et concentration
-. .	Anxiété et stress
+. .	Coordination des mouvements
+. .	Sommeil

Appareil cardiovasculaire	
+. .	Résistance du cœur à l'effort
-. .	Risque de maladies cardiovasculaires
-. .	Risque d'hypertension artérielle

Appareil digestif	
-. .	Risque de cancer du gros intestin
+. .	Transit intestinal

7 Dans le document B, surlignez les limites des bienfaits de l'activité physique sur la santé.

DOC B Les bénéfices ne doivent pas faire oublier les risques

Chaque médaille a son revers, et le sport n'y échappe pas. La pratique régulière d'une activité physique augmente le risque de lésions physiques (fracture, luxation, traumatisme crânien, rupture des ligaments croisés, entorse) ou chroniques (tendinites de l'épaule pour la natation, tendinopathie du genou et de la cheville pour le vélo ou la course à pied). Il existe également un risque de surmenage des cartilages de croissance chez l'enfant. Enfin, 4 % des personnes pratiquant une activité physique de manière intense (jogging, par exemple) présenteraient un profil d'addiction à leur activité.

www.inserm.fr

Activité 3 Les effets du dopage

8 Dans le document C, surlignez pour chaque produit :

- en vert, les effets principaux du dopage ;
- en rouge, les effets secondaires (ou dangers) du dopage.

DOC C Les substances interdites dans le sport

De nombreuses catégories de substances sont interdites dans le sport en raison des effets dommageables qu'elles peuvent avoir sur la santé du sportif et sur le franc-jeu. Chaque année, l'Agence mondiale antidopage établit une nouvelle liste des substances interdites.

Les stimulants peuvent améliorer la concentration et diminuer la fatigue, mais peuvent aussi être nocifs pour le cœur.

Les stéroïdes peuvent accroître la masse musculaire et la force, mais peuvent aussi avoir des effets dommageables sur le cœur, le foie et l'appareil reproducteur et entraîner la mort subite.

Les hormones, susceptibles de toutes sortes d'applications médicales utiles, peuvent aussi être néfastes chez les jeunes dont la croissance n'est pas terminée.

Les diurétiques peuvent aider à perdre du poids mais masquent l'utilisation d'autres substances interdites et peuvent entraîner déshydratation et fatigue ;

Les narcotiques peuvent soulager la douleur mais aussi causer une blessure irréparable.

Les cannabinoïdes (ex. : haschich, marijuana) peuvent avoir un effet tranquillisant mais aussi entraîner une perte de coordination et de concentration.



D'après www.unesco.org

Proposer des solutions

9 Renseignez le tableau.

Exemples d'activités physiques qui permettront à Clervie de bouger sans pratiquer nécessairement un sport	Avantages d'une activité physique régulière et raisonnée pour Clervie
<p>Cumuler dans la journée l'équivalent de 30 minutes de marche en privilégiant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'escalier à l'ascenseur ; - la marche plutôt que le bus. 	<ul style="list-style-type: none"> - Maintien, voire perte de poids. - Meilleure résistance à la fatigue. - Meilleure capacité respiratoire, d'où une diminution des essoufflements.

- **La relation entre organes et appareils lors du travail musculaire**

Lorsque le travail musculaire augmente, le muscle prélève davantage de glucose et de dioxygène dans le sang. L'augmentation de la fréquence des battements du cœur et des mouvements respiratoires au cours d'une activité physique contribue à satisfaire les besoins accrus des muscles.

- **Les effets de l'activité physique sur la santé**

La pratique d'une activité physique régulière et raisonnée a des effets positifs sur :

- la **santé** : elle diminue les risques de maladies cardiovasculaires, de certains cancers, l'ostéoporose... ;
- la **condition physique** : elle augmente la force et le tonus, facilite la souplesse et la coordination.

Elle améliore aussi les fonctions cardiaque et respiratoire ;

- le **bien-être** : elle permet d'améliorer la qualité du sommeil et la résistance à la fatigue, elle diminue l'anxiété et aide à se relaxer.

Cependant, les bénéfices de l'activité physique ne doivent pas faire oublier les limites. En effet, le surentraînement et l'addiction au sport peuvent engendrer des blessures et amener certains sportifs à recourir au dopage.

- **Les effets du dopage**

Les produits dopants augmentent les capacités physiques et mentales ou masquent l'emploi de certaines substances. Ils sont interdits par la loi et responsables de nombreux effets secondaires.



À vos vidéos !

Titre : Ma santé - L'activité physique
Lien : <http://tinyurl.com/ActivitePhysique>
Source : Stéphane Masson 7minutes.tv
Durée : 4 min



Après avoir regardé la vidéo, **répondez** aux questions.

1 Quel pourcentage de Français ne pratiquent aucune activité physique ?

14 %

2 Quel pourcentage de Français reconnaissent avoir une activité physique hebdomadaire ?

56 %

3 Que veut dire bouger d'un point de vue sanitaire ?

Bouger signifie mettre son corps en mouvement, faire des activités physiques et sportives minimales.

4 Qu'est-ce que la sédentarité ?

C'est l'absence d'activité physique et sportive minimale.

5 Combien de personnes sont sédentaires en Europe ?

1 personne sur 2.

6 Combien de décès sont dus à la sédentarité dans le monde ?

1 décès sur 10.

7 Quels sont les bénéfices immédiats d'une activité physique ?

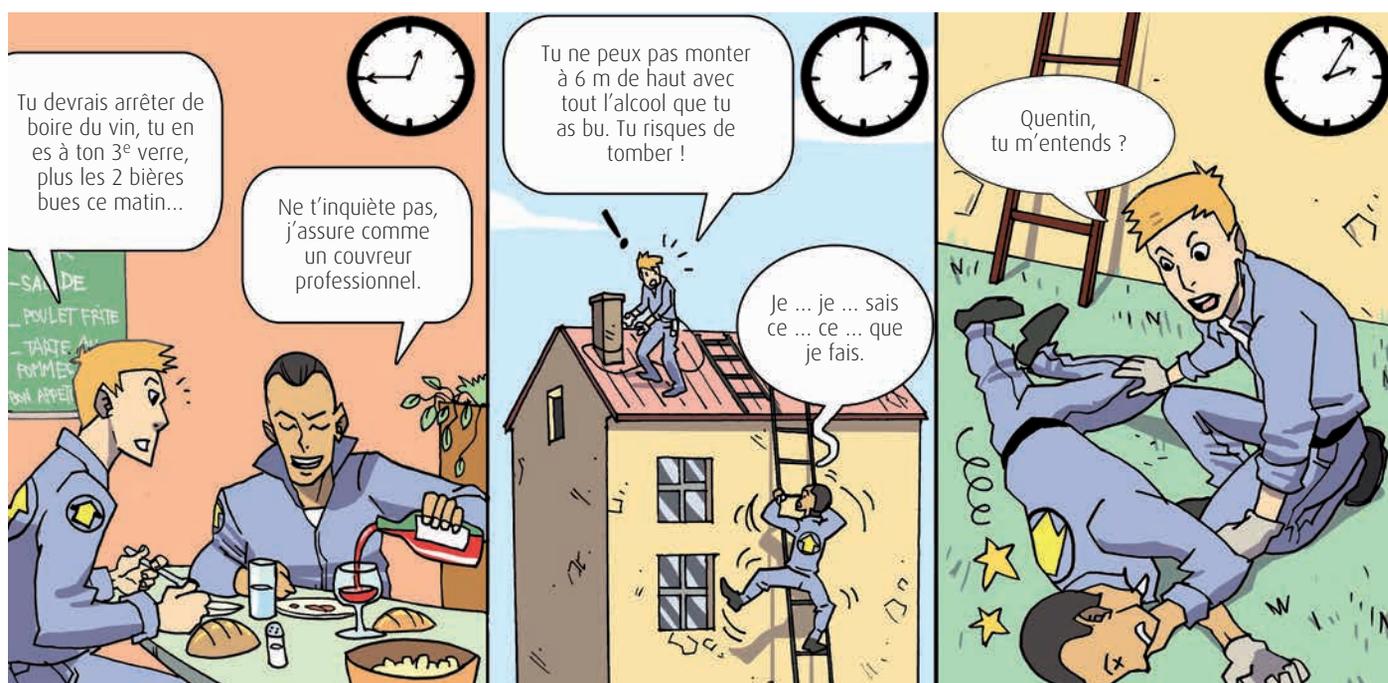
Un mieux-être physique et mental.

8 Quels exemples d'activités permettent d'avoir une activité physique minimale ?

Marcher 30 minutes, monter 8 étages ou faire 10 000 pas par jour.

Les conduites addictives

OBJECTIF : Prévenir les conduites addictives.



Analyser la situation

1 Cochez le problème posé dans la situation.

- Quelle attitude adopter face à un salarié sous l'emprise de l'alcool ?
- Pourquoi le nombre d'accidents du travail est-il en hausse ?
- Comment évaluer la résistance à l'alcool ?

2 Renseignez le tableau.

Qui est concerné ?	Quentin (ouvreur).....
Que s'est-il passé ?	Une chute de hauteur.....
Où cela s'est-il passé ?	Sur le chantier, au travail.....
Quelle peut être la cause de l'accident ?	La consommation d'alcool.....

Mobiliser les connaissances

Activité 1 Les conduites addictives

3 À partir de vos connaissances et du dictionnaire, **cochez** la définition d'une conduite addictive.

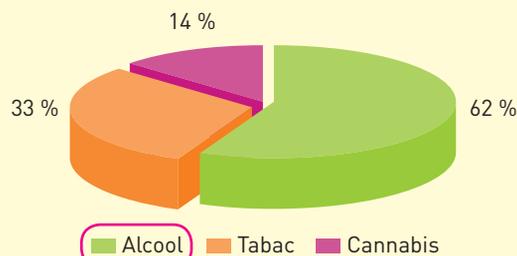
- Fait de consommer de l'alcool de façon régulière sans dépendance.
 Impossibilité de stopper un comportement en dépit de la connaissance de ses conséquences négatives.

4 Indiquez à côté de chaque illustration le type de conduite addictive représenté.

Conduites addictives liées à :	
	La prise d'un produit (alcool, tabac, cannabis, médicament...).
	Un comportement (jeux, ordinateur, travail...).

5 Dans le document A, entourez la substance la plus consommée en entreprise.

DOC A Les entreprises confrontées à certaines conduites addictives (%)



Activité 2 Les conséquences des conduites addictives

6 À partir du document B et de vos connaissances, listez les conséquences des conduites addictives.

Conséquences sur la vie professionnelle de l'individu	Conséquences sur l'entreprise
- Dégradation des relations professionnelles.	- Baisse de la productivité et de la qualité du travail.
- Prise de risque plus importante.	- Augmentation du nombre d'accidents du travail.
- Risque de sanction, de licenciement.	- Absentéisme plus important.
- Incapacité de travailler.	- Mauvaise image de l'entreprise.

DOC B La dangerosité des addictions à certains produits

	Produits	Principaux effets et risques
Produits licites (autorisés)	Alcool	- Diminution de la vigilance et des réflexes. - Perturbation de la vision, de l'estimation des distances et de la coordination des mouvements. - Ébriété, perte de contrôle avec passages à l'acte violents, accidents du travail et de la route. - Coma éthylique. - À long terme : cirrhose du foie, cancer de l'œsophage.
	Médicaments	Variable, suivant la classe médicamenteuse (sommolence, modifications du comportement, troubles de la mémoire, troubles des capacités motrices).
Produits illicites (non autorisés)	Cannabis	- Altération de la vigilance, excitation. - Modification de l'humeur. - Troubles de perception (vue, ouïe...). - Troubles psychiatriques. - Hallucinations visuelles, auditives et corporelles. - Effets cancérogènes.

Activité 3 Les mesures de prévention et de répression

7 Entourez en vert les mesures préventives et en rouge les mesures répressives.

1 Conformément au règlement intérieur de l'entreprise, l'employeur donne un avertissement à un salarié qui a consommé de l'alcool dans son entreprise.

2 L'employeur fait raccompagner le salarié ivre chez lui ou le met à l'écart dans une salle de repos.

3 L'employeur prévoit une campagne d'information et de sensibilisation, animée par le médecin du travail, sur les substances psychoactives dans l'entreprise.

4 En raison d'une présomption de consommation de drogue, l'employeur met immédiatement à l'écart de son poste de travail un salarié en attendant qu'il soit vu par le médecin du travail.

5 Conformément au règlement intérieur de l'entreprise, l'employeur licencie deux salariés qui fumaient du cannabis durant leur pause.

6 Les entreprises de transport de voyageurs équipent leurs véhicules d'éthylotests antidémarrage (EAD) (obligatoires depuis le 01/09/2015).

Activité 4 Les structures d'accueil, d'aide et de soutien

8 Renseignez le tableau.

Numéros verts et sites internet d'information sur les addictions

Tabac info service 39 89 

www.tabac-info-service.fr

Alcool info service 0 980 980 930

Drogues info service 0 800 23 13 13

Écoute cannabis 0 980 980 940

Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives (MILDECA)

www.drogues.gouv.fr 

Association nationale de prévention en alcoologie et addictologie (ANPAA)

www.anpaa.asso.fr 

Nom et adresse d'une structure d'accueil, d'aide et de soutien sur les addictions dans votre ville

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Proposer des solutions

9 Indiquez la conduite qu'Alban aurait dû tenir face à cette situation, pour éviter l'accident.

Prévenir l'employeur et faire raccompagner Quentin à son domicile.

10 Proposez à Quentin deux pistes pour trouver des informations et des conseils sur la consommation d'alcool.

– Contacter le médecin du travail.

– Appeler « Alcool info service ».

• Les conduites addictives

C'est l'impossibilité de contrôler son comportement et la poursuite de ce comportement en dépit de la connaissance des conséquences négatives.

• Les conséquences des conduites addictives

Sur la vie professionnelle de l'individu	Sur l'entreprise
<ul style="list-style-type: none"> - Dégradation des relations professionnelles. - Prise de risque plus importante. - Risque de sanction ou de licenciement. - Incapacité de travailler. 	<ul style="list-style-type: none"> - Baisse de la productivité. - Baisse de la qualité du travail. - Augmentation du nombre d'accidents du travail. - Absentéisme plus important. - Mauvaise image de l'entreprise.

• Les mesures de prévention et de répression

Mesures préventives	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation de campagnes d'information et de sensibilisation sur les substances psychoactives. - Affichage des coordonnées des structures d'accueil, d'aide et de soutien sur les addictions. - Mise en place d'éthylotests antidémarrage dans les véhicules des entreprises de transport de voyageurs. - Dépistage dans des conditions particulières précisées dans le règlement intérieur.
Mesures répressives	Sanctions disciplinaires pouvant aller jusqu'au licenciement.

• Les structures d'accueil, d'aide et de soutien

Leurs coordonnées peuvent être affichées dans l'entreprise (vestiaire, salle de pause...) :
Alcool info service, Tabac info service, Écoute cannabis, Drogues info service...



À vos vidéos !

Titre : Le cannabis au travail
Lien : <http://tinyurl.com/CannabisTravail>
Source : J.T. France 2
Durée : 4 min 06



Après avoir regardé la vidéo, **répondez** aux questions.

1 Combien de Français déclarent ne pas pouvoir commencer leur journée sans fumer du cannabis ?

500 000.

2 Quelles sont les professions les plus touchées par la consommation de cannabis ?

- Travail de nuit.
- Construction.
- Transport.

3 Quelle est l'arme des employeurs pour lutter contre la consommation de drogue ?

La prévention.

4 Par combien est multiplié le risque d'être responsable d'un accident quand on conduit sous l'effet du cannabis ?

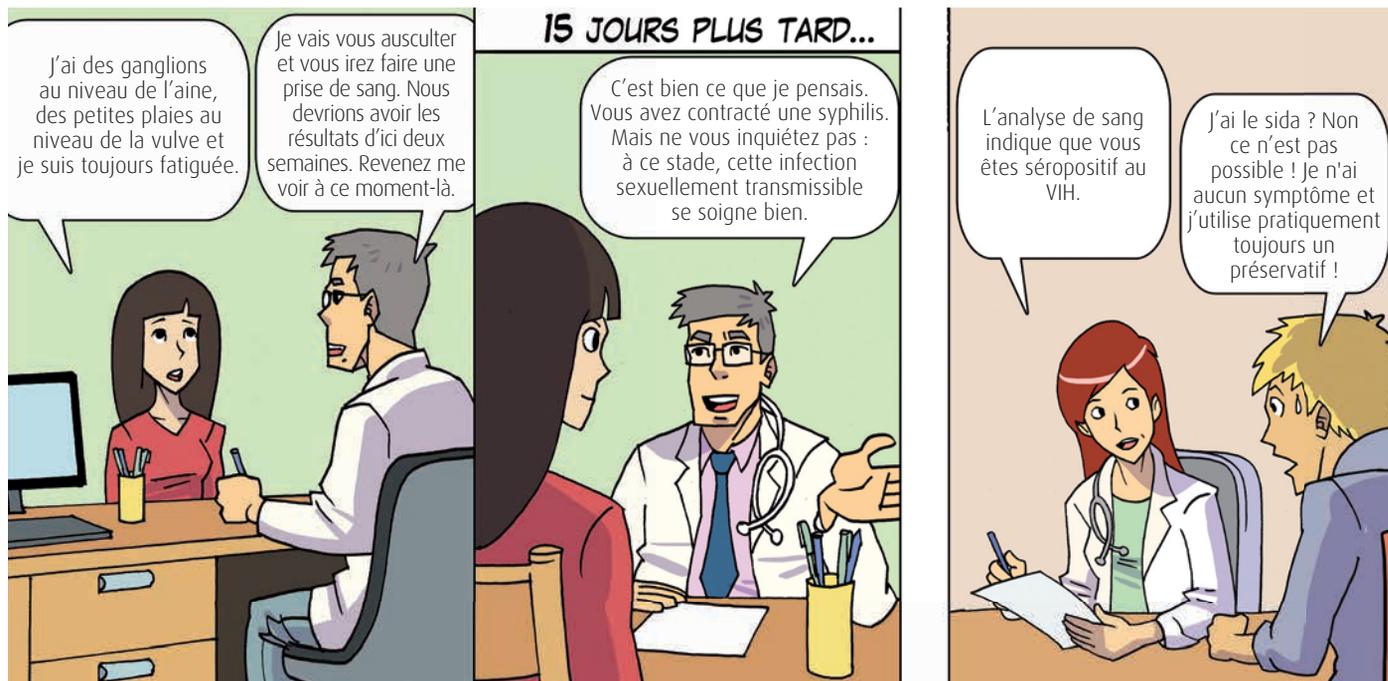
Par 2.

5 Quels postes peuvent faire l'objet d'un test de dépistage et à quelle condition ?

Les tests de dépistage sont possibles sur les postes de sécurité, uniquement si cela figure dans le règlement intérieur.

Les infections sexuellement transmissibles (IST)

OBJECTIF : Adopter un comportement responsable afin de prévenir les infections sexuellement transmissibles.



Analyser la situation

1 Cochez le problème commun à Chloé et Lubin.

- Quelle attitude doivent adopter Chloé et Lubin pour éviter de contaminer leurs partenaires ?
- Combien de personnes sont concernées par les IST ?
- Quel médecin choisir pour un problème d'IST ?

2 Renseignez le tableau à partir de la situation.

	Chloé	Lubin
De quelle IST s'agit-il ?	Syphilis.	Sida.
Comment l'IST a-t-elle été contractée ?	Rapport sexuel.	Rapport sexuel.
Quels sont les symptômes de chaque IST ?	<ul style="list-style-type: none"> - Ganglions au niveau de l'aîne. - Grande fatigue. - Petites plaies au niveau de la vulve. 	Aucun.

Mobiliser les connaissances

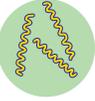
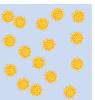
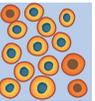
Activité 1 Les principales IST

3 À partir du document A,

3.1 Nommez le micro-organisme responsable :

- de la syphilis : une bactérie (le tréponème pâle) ; – du sida : le virus d'immuno-déficience acquise.

DOC A Les IST les plus courantes et leurs symptômes

	Nom de l'infection et du micro-organisme responsable	Symptômes		Conséquences possibles
		♀ Femme	♂ Homme	
IST d'origine bactérienne	 Blennorragie ou gonococcie le gonococque	En général, aucun symptôme.	<ul style="list-style-type: none"> – Écoulement purulent à l'extrémité de la verge. – Brûlures en urinant. – Parfois aucun symptôme. 	<ul style="list-style-type: none"> – Risque de stérilité chez l'homme et la femme. – Atteinte du nouveau-né si mère infectée.
	 Chlamydie le chlamydia	<ul style="list-style-type: none"> – Dans les trois quarts des cas, aucun symptôme. – Douleurs abdominales. – Fièvre, pertes banales. 	<ul style="list-style-type: none"> – Brûlures en urinant. 	<ul style="list-style-type: none"> – Risque de stérilité chez l'homme et la femme. – Atteinte du nouveau-né si mère infectée.
	 Syphilis le tréponème pâle	<ul style="list-style-type: none"> – Au début : chancre ou plaie indolore sur le sexe, gonflement des ganglions lymphatiques. – 2 mois plus tard : éruption de boutons sur tout le corps (roséole). 		<ul style="list-style-type: none"> – Problèmes neurologiques, cardiovasculaires... – Atteinte du nouveau-né si mère infectée.
IST d'origine virale	 Condylomes ou papillomavirus le papillomavirus	Petites verrues sur les organes génitaux, parfois invisibles à l'œil nu.		<ul style="list-style-type: none"> – Cancer du col de l'utérus. – Atteinte du nouveau-né si mère infectée.
	 Hépatite B le virus de l'hépatite B	<ul style="list-style-type: none"> – Souvent aucun symptôme. – Jaunisse. – Grande fatigue. – Fièvre. 		<ul style="list-style-type: none"> – À long terme, cirrhose (destruction des cellules du foie), cancer du foie. – Atteinte du nouveau-né si mère infectée.
	 Herpès génital le virus de l'herpès	Petits boutons douloureux en forme de bulles sur les organes génitaux.		Atteinte du nouveau-né si mère infectée.
	 Sida (syndrome d'immuno-déficience acquise) le virus d'immuno-déficience humaine (VIH)	<ul style="list-style-type: none"> – Le stade séropositif VIH : absence de signes particuliers. – Le stade sida : apparition de maladies graves suite à l'affaiblissement des défenses immunitaires car le corps ne peut plus faire face aux micro-organismes pathogènes présents dans son environnement. 		<ul style="list-style-type: none"> Atteinte du nouveau-né si mère infectée. – Infections dites « opportunistes » (bronchite, pneumonie, tuberculose...). – Cancer. – Mort. – Atteinte du nouveau-né si mère infectée.

3.2 Renseignez le tableau.

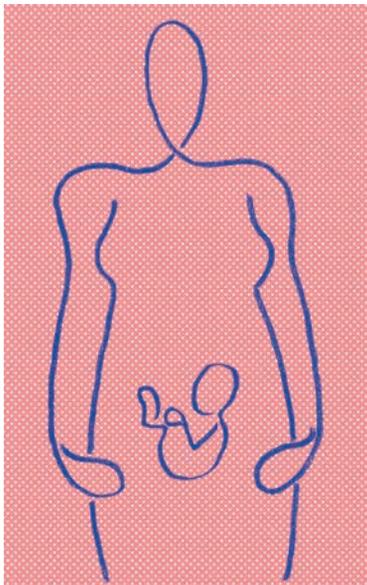
Symptômes			
d'une infection sexuellement transmissible		d'une personne séropositive au VIH	d'une personne atteinte du sida
chez l'homme	chez la femme		
– Brûlures en urinant.	– Douleurs abdominales.	– Absence de signes particuliers.	– Apparition de maladies dites « opportunistes » (ex. : bronchite, tuberculose...).
– Écoulement purulent à l'extrémité de la verge.	– Boutons sur les organes génitaux.		
– Boutons sur les organes génitaux.			

3.3 Citez la conséquence des IST commune à l'homme et à la femme.

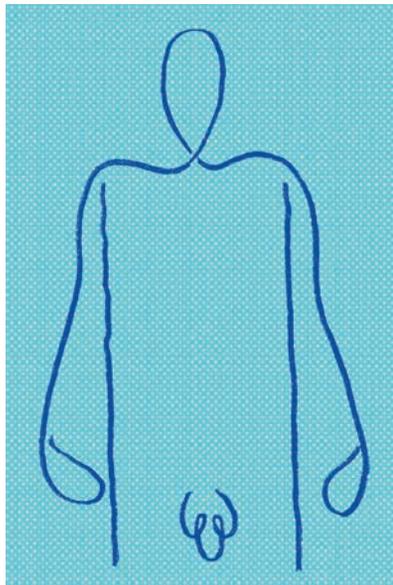
La stérilité.

Activité 2 ▶ **Les modes de contamination**

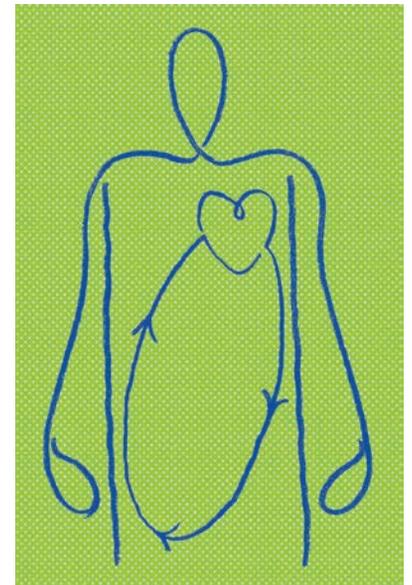
4 À partir des illustrations, citez les trois voies de transmission des IST.



Voie foeto-maternelle



Voie génitale



Remarque : mode de contamination très rare pour la syphilis

Voie sanguine

5 **Cochez, parmi les affirmations, les pratiques qui risquent de transmettre le sida.**

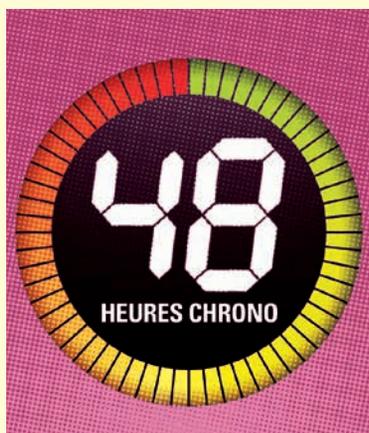
- Prêter ou échanger des vêtements.
- Avoir une relation sexuelle.
- Serrer la main d'une personne séropositive au VIH.
- Nager dans la piscine.
- S'asseoir sur une cuvette de WC.
- Se faire piquer par un moustique.
- Allaiter son bébé alors que l'on est séropositive.
- Embrasser sur la bouche.
- Partager des seringues usagées.
- Caresser un animal.
- Rendre visite à une personne malade du sida.

Activité 3 ▶ La conduite à tenir suite à une prise de risque ou à une contamination

6 À partir du document B, indiquez pour chaque situation la conduite à tenir.

<p>Situation 1</p> <p><i>J'ai des brûlures insupportables lorsque j'urine ! Ma copine dit que c'est une IST.</i></p> 		<p>Se faire dépister.</p> <p>.....</p> <p>.....</p>
		<p>Prendre les traitements prescrits par le médecin et les suivre jusqu'au bout.</p> <p>.....</p> <p>.....</p>
	<p><i>J'ai une IST ! Il serait plus prudent que tu ailles également faire un test de dépistage.</i></p> 	<p>Prévenir son ou ses partenaire(s) afin qu'il(s) ou elle(s) puisse(nt) également se faire dépister et traiter le cas échéant.</p> <p>.....</p> <p>.....</p>
		<p>Se protéger en utilisant un préservatif lors des relations sexuelles.</p> <p>.....</p> <p>.....</p>
<p>Situation 2</p> <p><i>Lors du rapport sexuel d'hier soir, le préservatif s'est déchiré. J'ai peur d'être contaminée par le VIH !</i></p> 	<p>Après cette prise de risque :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Où se rendre ? - Quel délai respecter ? 	<p>À l'hôpital le plus proche.</p> <p>48 heures maximum.</p> <p>.....</p> <p>.....</p>

DOC B ▶ Que faire en cas de prise de risque face au sida ?



LE TRAITEMENT POST-EXPOSITION

1 DÉFINIR UNE PRISE DE RISQUE :

> Rapport sexuel non protégé (ou en cas de rupture du préservatif) avec une personne de statut sérologique positif ou inconnu.

> Partage de matériel d'injection (par exemple lors de l'usage de drogues injectables) et/ou de pailles à sniff.

2 SI VOUS PENSEZ AVOIR PRIS UN RISQUE, réagissez IMMEDIATEMENT

(et jusqu'à 48 heures maximum) en vous rendant aux urgences d'un hôpital. N'hésitez pas à joindre **Sida Info Service** au 0800 840 800 (24h/24) qui vous indiquera les hôpitaux de proximité prenant en charge les situations à risque VIH. Si possible, demandez à votre (vos) partenaire(s) de vous accompagner. Afin de faciliter l'évaluation du risque, il est toujours

mieux de connaître le statut sérologique de son (ses) partenaire(s) et de pouvoir le (les) contacter au besoin.

3 UNE FOIS SUR PLACE, précisez que

vous venez pour une prise de risque VIH. Demandez à voir le médecin rapidement. Il évaluera avec vous le risque de contamination et vous prescrira si besoin un traitement d'urgence appelé **TPE** (traitement post-exposition) : pris de manière optimale, il réduit fortement le risque de transmission du VIH. Attention, ce traitement est contraignant (effets indésirables) et doit être pris tous les jours pendant un mois.



Le Kiosque
36, rue Geoffroy L'Asnier
75004 Paris
Tél. : 01 44 78 00 00
www.lekiosque.org
Avec le soutien de l'INPES.

Activité 4 Les moyens de prévention des IST



7 À partir de vos connaissances et du site <http://tinyurl.com/CalendrierVaccins>, renseignez le tableau.

	Préservatif masculin 	Préservatif féminin 	Vaccin 
IST concernées	Toutes les IST	Toutes les IST	- Hépatite B - Papillomavirus

Activité 5 Les structures d'accueil, d'aide et de soutien

8 Renseignez le tableau.

Structures les plus proches de votre lycée ou de votre lieu d'habitation	Adresses
Centre de dépistage anonyme et gratuit (CDAG)
Centre d'information, de dépistage et de diagnostic des infections sexuellement transmissibles (CIDDIST)



Proposer des solutions

9 Indiquez les mesures à prendre par Chloé et Lubin pour ne pas contaminer leurs partenaires.

- Se protéger avec un préservatif lors des rapports sexuels ou s'abstenir.
.....

- Prévenir leur(s) partenaire(s) de leur maladie.
.....

- Suivre le traitement prescrit par le médecin.
.....
.....

• Deux exemples d'IST

La **syphilis** est une IST due à une bactérie, le tréponème pâle. Le **sida**, syndrome de l'immuno-déficience acquise, est dû au virus de l'immuno-déficience humaine.

Les **symptômes** des IST sont localisés au niveau des organes génitaux :

- **chez l'homme** : démangeaisons, boutons sur le sexe, brûlures en urinant, écoulement anormal ;
- **chez la femme** : douleur lors des relations sexuelles, démangeaisons, boutons sur le sexe.

Une **personne séropositive**, porteuse du virus, ne présente **aucun signe de la maladie**, mais peut la **transmettre**. Chez la personne malade du sida, on voit apparaître des **maladies graves** suite à l'affaiblissement des défenses immunitaires.

• Les modes de contamination

Les **trois voies de transmission** des IST sont : la **voie fœto-maternelle**, la **voie génitale** et la **voie sanguine**.

• La conduite à tenir suite à une prise de risque ou à une contamination

La plupart des IST se soigne avec un **traitement précoce** et **adapté**. Une IST mal soignée peut être source de complications : stérilité, cancer du col de l'utérus. Lors d'une prise de risque liée au sida, il faut consulter un médecin au plus vite ou se rendre aux urgences dans les **48 heures** pour obtenir le traitement d'urgence.

• Les moyens de prévention

La prévention passe par l'information, l'**usage correct du préservatif**, la limitation du nombre de partenaires, la **vaccination** pour certaines IST (hépatite B et Papillomavirus).

• Les structures d'accueil, d'aide et de soutien

Il existe des **centres de dépistage** :

- le CDAG (centre de dépistage anonyme et gratuit) ;
- le CIDDIST (centre d'information, de dépistage et de diagnostic des infections sexuellement transmissibles).

À vous de jouer !

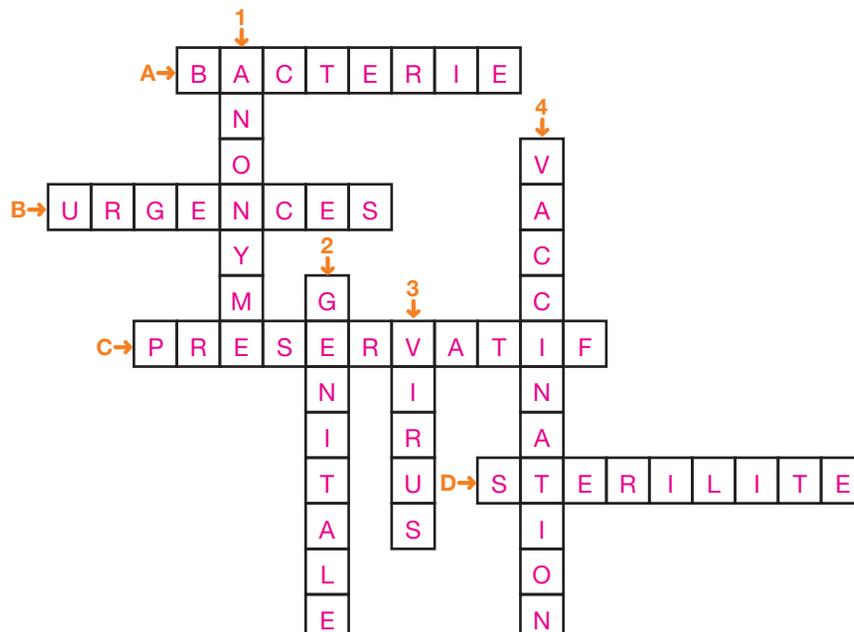
Complétez la grille de mots croisés à l'aide des définitions.

Horizontalement

- A** Famille de micro-organismes responsables de la syphilis.
- B** Lieu où il faut se rendre dans les 48 heures en cas de prise de risque.
- C** Moyen de protection contre toutes les IST.
- D** Conséquence d'une IST commune à l'homme et à la femme.

Verticalement

- 1** Signification de la lettre A dans le sigle CDAG.
- 2** Voie possible de transmission des IST.
- 3** Famille de micro-organismes responsables du sida.
- 4** Moyen de prévention pour le papillomavirus et l'hépatite B.



La contraception

OBJECTIF : Choisir un moyen de contraception adapté.

Julia et Léo, deux lycéens âgés de 18 ans, se sont rencontrés il y a quelques mois. Ils n'ont encore jamais eu de relation sexuelle et voudraient quelques conseils pour débiter leur sexualité sans risque de grossesse ni d'infection sexuellement transmissible. Ils décident alors de se rendre au centre de planification ou d'éducation familiale.



Analyser la situation

1 Formulez le problème posé dans la situation.

Quelle méthode contraceptive choisir ?

2 À partir de la situation, renseignez le tableau.

QUI ? <i>Qui sont les personnes concernées ?</i>	Julia et Léo.
OÙ ? <i>Où se rendent-elles ?</i>	Au Centre de planification ou d'éducation familiale.
QUAND ? <i>À quel moment ?</i>	Avant de débiter leur sexualité.
POURQUOI ? <i>Dans quel but ?</i>	Débiter leur sexualité sans risque de grossesse ni d'infection sexuellement transmissible.

Mobiliser les connaissances

Activité 1 Les méthodes contraceptives préventives

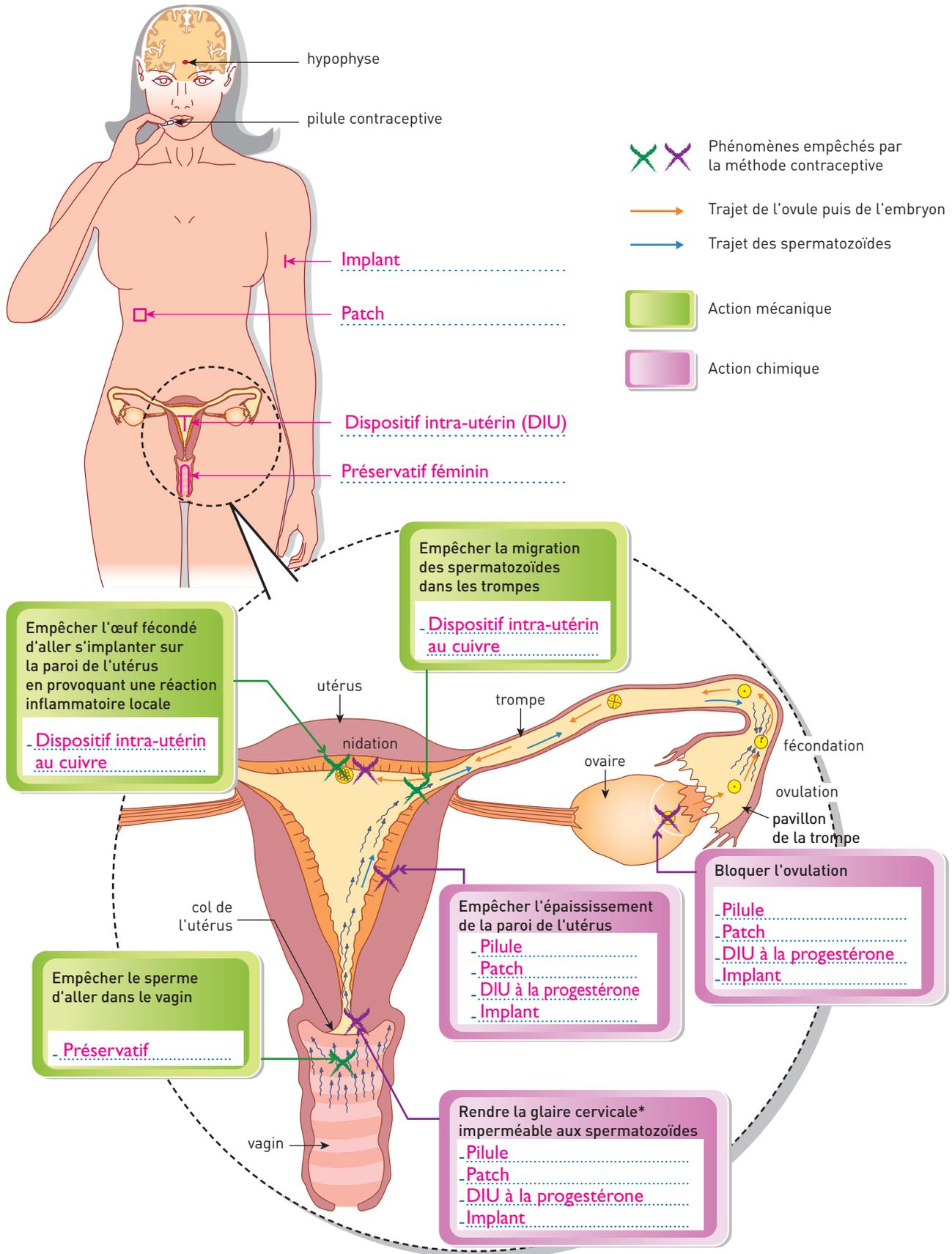
3 Définissez la contraception.

Ensemble des moyens pour provoquer une infécondité temporaire chez la femme ou chez l'homme.

4 À partir du document A,

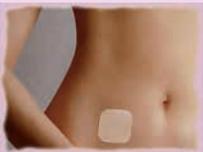
4.1 Dessinez sur le schéma de la femme, à l'endroit correspondant, chaque moyen de contraception ;

4.2 Indiquez, pour chacune des six actions, les méthodes contraceptives correspondantes.



* Glaire cervicale : sécrétion de la muqueuse du col de l'utérus facilitant la migration des spermatozoïdes vers l'utérus et les trompes.

DOC A Les moyens pour contrôler les naissances

Moyens de contraception		Descriptif	Principes contraceptifs
Chimiques	Pilule 	Elle contient des hormones agissant sur l'hypophyse qui est alors mise au repos. Les sécrétions d'hormones sexuelles vont ainsi être freinées. Pour être efficace, elle doit être prise régulièrement et à heure fixe.	<ul style="list-style-type: none"> – Bloquer l'ovulation. – Empêcher l'épaississement de la paroi de l'utérus. – Rendre la glaire cervicale imperméable aux spermatozoïdes.
	Patch 	Timbre carré qui contient des hormones semblables à celles que la femme produit. Durant trois semaines consécutives, il faut coller un patch, chaque semaine, sur la peau et à un endroit différent (bras, fesses ou ventre, jamais sur les seins). Il peut être à l'origine d'irritations locales. Il peut se décoller et perdre ainsi son efficacité.	
	Implant 	Petit bâtonnet en matière synthétique très fin contenant une hormone qui se diffuse en quantités infimes. Il est placé sous la peau, sur la face interne du bras, pour une durée de trois ans. Si un médecin vous prescrit des médicaments, il faut le prévenir de la présence de l'implant contraceptif car certains traitements peuvent diminuer son efficacité contraceptive.	
	Dispositif intra-utérin hormonal (stérilet) 	Petit dispositif en plastique souple en forme de « T » qui mesure environ trois centimètres et est entouré d'un cylindre contenant une hormone : la progestérone. Le DIU (dispositif intra-utérin) est placé dans l'utérus par un médecin.	
Mécaniques	Dispositif intra-utérin au cuivre (stérilet) 	Petit dispositif en plastique souple, en forme de « T » qui mesure 3 cm et qui est entouré d'un fil de cuivre, mis en place dans l'utérus par un médecin pour cinq ans. La prise d'anti-inflammatoire entraîne une perte de l'efficacité du DIU (dispositif intra-utérin) au cuivre.	<ul style="list-style-type: none"> – Empêcher l'œuf fécondé d'aller s'implanter sur la paroi de l'utérus en provoquant une réaction inflammatoire locale. – Empêcher la migration des spermatozoïdes dans les trompes.
	Préservatif masculin 	Étui en latex, généralement lubrifié. Les échecs sont essentiellement dus à une mauvaise utilisation pouvant entraîner sa déchirure.	
	Préservatif féminin 	Fourreau prélubrifié en matière polyuréthane, avec deux anneaux flexibles à chaque extrémité.	<ul style="list-style-type: none"> – Empêcher le sperme d'aller dans le vagin.

5 À partir du document A, précisez, pour chaque méthode contraceptive, les raisons de la limite de fiabilité qui expliqueraient le taux d'échec.

Fiabilité de la méthode	Taux d'échec (en %)	Raisons de la limite de fiabilité
<p style="text-align: center;">Excellente</p> <p style="text-align: center;">Implant</p> <p style="text-align: center;">Dispositif intra-utérin à la progestérone</p> <p style="text-align: center;">Pilule</p> <p style="text-align: center;">Patch</p> <p style="text-align: center;">Dispositif intra-utérin au cuivre</p> <p style="text-align: center;">Préservatif homme</p> <p style="text-align: center;">Préservatif femme</p> <p style="text-align: center;">Faible</p>	0,05 à 0,1	Prise de certains traitements
	0,1	Grossesse sur stérilet - expulsion du stérilet
	0,3 à 6	Prise irrégulière ou oubli
	0,3 à 8	Risque de décollement
	0,6 à 0,8	Prise d'anti-inflammatoire
	3 à 14	Déchirure
	5 à 21	Déchirure

La fiabilité d'une méthode de contraception est évaluée en fonction du taux d'échec.

Exemple : si 100 couples utilisent pendant un an des préservatifs comme méthode de contraception et qu'on observe pendant cette période la survenue de 4 grossesses, le préservatif aura un taux d'échec de 4 %. Ce chiffre englobe non seulement les échecs dus à une défaillance directe de la méthode, mais également ceux qui proviennent d'une utilisation inappropriée.

Source : <http://contraception.comprendrechoisir.com>

Activité 2 Les méthodes contraceptives d'urgence

6 À partir du document B,

6.1 Précisez les situations qui nécessitent une contraception d'urgence.

Après un rapport sexuel mal ou non protégé.

6.2 Renseignez le tableau.

	Contraception d'urgence au lévonorgestrel	Contraception d'urgence à l'ulipristal-acétate
	 	
Délai maximal d'utilisation	72 heures (3 jours).	120 heures (5 jours).
Lieux où il est possible de se procurer la contraception d'urgence	<ul style="list-style-type: none"> - Pharmacies (sans ordonnance). - Infirmerie des établissements scolaires. - Centres de planification ou d'éducation familiale (CPEF). 	Pharmacies.

DOC B La contraception d'urgence

La contraception d'urgence permet de faire face à un risque de grossesse non désirée lorsqu'on est confronté à des situations comme l'absence de méthode contraceptive, la rupture de préservatif ou l'oubli de pilule. Elle ne constitue donc pas une méthode de contraception régulière. Il s'agit au contraire d'une méthode de « rattrapage » qui, bien utilisée, est une solution efficace pour éviter un risque ponctuel de grossesse.

Elle se présente sous la forme d'un **comprimé à prendre le plus tôt possible**. Plus elle est prise rapidement, plus elle est efficace. Deux méthodes de contraception hormonale existent :



– la **contraception d'urgence au lévonorgestrel (« pilule du lendemain »)** qui doit être prise au plus tard dans les 72 heures (3 jours) après le rapport sexuel non ou mal protégé. Elle est délivrée de manière anonyme et gratuite aux mineures dans les pharmacies (avec ou sans ordonnance), les infirmeries scolaires et les centres de planification ou d'éducation familiale (CPEF) ;

– la **contraception d'urgence à l'ulipristal-acétate (« pilule du surlendemain »)** qui doit être prise au plus tard dans les 120 heures (5 jours) après le rapport sexuel non ou mal protégé. Elle est délivrée en pharmacie, hors prescription médicale et gratuitement pour les mineures.

Activité 3 Les structures d'accueil, d'aide et de soutien

- 7 À partir du site www.ivg.social-sante.gouv.fr/les-centres-de-planification, recherchez l'adresse du centre de planification ou d'éducation familiale (CPEF) le plus proche de votre domicile.



- 8 À partir du site <http://maps.google.fr/>, recherchez l'itinéraire pour vous rendre au CPEF le plus proche de votre domicile, puis imprimez-le et collez-le.



Collez ici l'itinéraire.

Proposer des solutions

- 9 Indiquez et justifiez, pour Julia et Léo, la méthode contraceptive la plus adaptée.

Le préservatif car ils veulent à la fois se protéger du risque d'IST et d'un risque de grossesse.

• Les méthodes de contraception préventives

La **contraception** est l'ensemble des moyens qui permettent d'avoir des relations sexuelles sans risque de grossesse.

Ces méthodes contraceptives agissent de différentes manières :

Action chimique	Pilule	Bloquer l'ovulation.
	Patch	Bloquer l'ovulation.
	Implant	Bloquer l'ovulation.
Action mécanique	Dispositif intra-utérin (DIU) hormonal	Empêcher l'épaississement de la muqueuse de l'utérus (endomètre).
		Rendre la glaire cervicale imperméable aux spermatozoïdes.
	Dispositif intra-utérin (DIU) au cuivre	Empêcher l'œuf fécondé de s'implanter en provoquant une réaction inflammatoire de la paroi de l'utérus.
Action mécanique	Préservatif	Empêcher la migration des spermatozoïdes dans les trompes.
		Empêcher le sperme d'aller dans le vagin.

• Les méthodes contraceptives d'urgence

La contraception d'urgence est une **méthode de « rattrapage »** qui permet de faire face à une situation à risque (rapport mal protégé ou non protégé) pour éviter une grossesse non désirée.

Elle se présente sous la forme d'un comprimé à prendre le plus tôt possible. Il existe deux types de pilule tous deux délivrés sans ordonnance : au

lévonorgestrel (prise dans un **délaï maximal de 3 jours**), et à l'**ulipristal-acétate** (prise dans un **délaï maximal de 5 jours**).

• Les structures d'accueil, d'aide et de soutien

En France, les moyens contraceptifs sont délivrés de manière libre et gratuite dans les **centres de planification ou d'éducation familiale**.



À vos vidéos !

Titre : Une consultation dans un centre de planification
Lien : <http://tinyurl.com/CentrePlanification>
Source : choirsacontraception.fr (INPES)
Durée : 1 min 35



Après avoir regardé la vidéo, **répondez** aux questions.

1 Quelles questions le médecin peut-il poser lors du premier rendez-vous médical au centre de planification ?

– Des questions sur les antécédents personnels médicaux.

– Des questions sur les antécédents familiaux médicaux.

2 L'examen gynécologique est-il obligatoire, lors du premier rendez-vous médical au centre de planification, pour avoir une prescription de contraceptif ?

Non, l'examen gynécologique peut se dérouler un ou deux ans après.

3 Une jeune fille mineure doit-elle obligatoirement avoir une autorisation parentale pour se faire prescrire un contraceptif dans un centre de planification ?

Non.

4 Quel est le coût des consultations au centre de planification ?

Les consultations sont gratuites.

Évaluation 1

Module 1

L'individu
et sa santé

Nom :

Prénom :

Date : / /

SITUATION

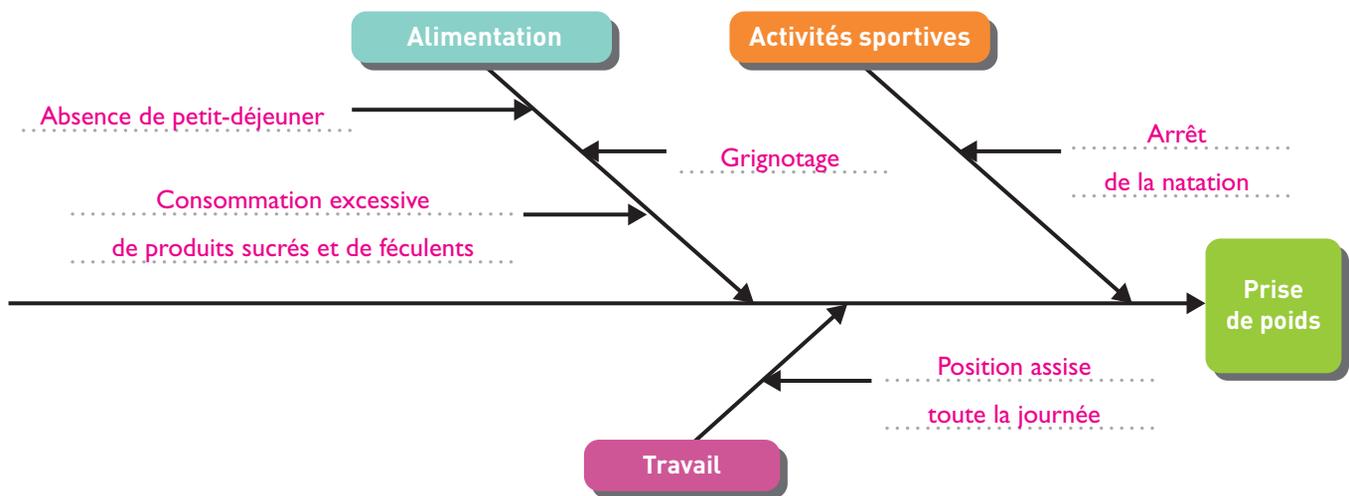
Après deux mois d'activité physique intense à la cueillette des pommes, Lucie est embauchée comme conseillère clientèle dans un centre d'appels téléphoniques. Elle passe ses journées assise à écouter les griefs de clients et à essayer malgré tout de satisfaire ces derniers. Tous les matins, elle doit se lever à 6 heures pour se rendre sur son lieu de travail situé à une heure et demie de trajet de son domicile. Elle n'a pas le temps de prendre un petit-déjeuner, mange une viennoiserie

dans la matinée et a besoin de fumer une cigarette au moment de sa pause. Un sandwich, une pâtisserie et un soda composent la plupart du temps son déjeuner. Le soir, fatiguée physiquement et nerveusement, elle ne prend pas le temps de se préparer un dîner, s'installe devant la télévision et grignote des gâteaux apéritifs, ou mange une pizza. Elle a pris du poids et n'ose plus mettre son maillot de bain. Elle a donc cessé son sport favori, la natation, de peur des moqueries de ses amies.

1 Cochez le problème posé dans la situation.

- Quel est le sport le plus adapté pour perdre du poids ?
- Comment résoudre son problème de poids ?
- Comment se convaincre de la nécessité de pratiquer une activité physique ?

2 À partir de la situation, renseignez le diagramme d'Ishikawa.



3 Numérotez, dans l'ordre, les stades d'un cycle de sommeil et entourez celui ou ceux qui favorise(nt) la récupération de la fatigue nerveuse.



3



4



1



5



2

4 Cochez les aliments nécessaires à la composition d'un petit-déjeuner équilibré.

Liste d'aliments	Justification
<input checked="" type="checkbox"/> Pain <input checked="" type="checkbox"/> Yaourt <input type="checkbox"/> Biscottes <input type="checkbox"/> Orange <input checked="" type="checkbox"/> Beurre <input type="checkbox"/> Café <input type="checkbox"/> Confiture <input type="checkbox"/> Lait <input type="checkbox"/> Céréales <input checked="" type="checkbox"/> Thé <input type="checkbox"/> Pomme <input checked="" type="checkbox"/> Jus d'orange <input type="checkbox"/> Chocolat au lait <input type="checkbox"/> Pain au chocolat	Il doit être composé : – d'un produit laitier, source de calcium et de protéines ; – d'un jus de fruit pour les fibres, vitamines et minéraux ; – de pain ou de céréales pour les sucres lents et les fibres ; – d'une boisson.

5 À partir de la situation initiale, nommez la substance psychoactive consommée par Lucie.

Le tabac.

6 À partir du document A, nommez les substances responsables des conduites addictives au travail.

– Alcool

– Drogues illicites

– Médicaments psychotropes

– Tabac

7 Surlignez, dans le document A, les conséquences sur l'entreprise.

DOC A Les conséquences des conduites addictives au travail

Aujourd'hui, 20 à 30 % des 650 000 accidents du travail recensés chaque année en France trouvent leur origine dans le fait qu'un collaborateur de l'entreprise est sous l'emprise d'une substance psychoactive : alcool, tabac, drogues illicites ou médicaments psychotropes. L'alcool est responsable à lui seul de 10 à 20 % des accidents du travail [...]. Le salarié qui prend des substances le paie cher, mais l'employeur

aussi : retards répétés, arrêts de travail en rafale, qualité des tâches et des relations de travail dégradées... [...] L'absentéisme du salarié « accro » est multiplié par deux à cinq, en fréquence comme en durée. L'entreprise enregistre aussi une hausse des incidents de production, d'où une baisse de la productivité avec désorganisation du travail, augmentation de la charge pour les autres salariés...

Étienne Gless, <http://lentreprise.lexpress.fr>, 11 mai 2012.

8 Indiquez deux bienfaits de l'activité physique.

– Augmentation de la résistance du cœur à l'effort.

– Diminution du risque de maladies cardiovasculaires.

9 Listez deux conseils pour aider Lucie à retrouver un poids idéal.

– Reprendre la natation ou une autre activité physique.

– Avoir une alimentation équilibrée.

Le budget et l'épargne

OBJECTIF : Gérer son budget et choisir une épargne.



Analyser la situation

1 Cochez le problème posé dans la situation.

- Comment obtenir un crédit ?
- Comment annuler un séjour de vacances déjà réglé ?
- Comment se constituer une réserve d'argent pour financer un séjour de vacances ?

2 À partir de la situation, renseignez le tableau.

Projet de Carla	Épargner pour financer un voyage.
Montant du projet	420 €.
Période du séjour	Du 1 ^{er} au 15 août.
Date du règlement	15 juillet.
Temps pour économiser	Cinq mois.
Montant de l'épargne mensuelle à constituer	84 €.

Mobiliser les connaissances

Activité 1 Le budget

3 À l'aide du document A, cochez la définition du budget.

- Organisation des vacances.
 Prév́ision des recettes et des dépenses pour une période donnée.
 Rémunération versée au salarié en contrepartie de son travail.

DOC A Le budget

Un budget est la prév́ision des recettes et des dépenses pour une période donnée. Pour élaborer un budget, il faut évaluer les recettes, les dépenses regroupées par poste, en vue de constituer une épargne.

Le budget mensuel de Carla						
Recettes (en €)	Dépenses mensuelles (en €)					Épargne (en €)
	Incompressibles		Compressibles			
1 275	Charges fixes		Dépenses courantes		Dépenses d'équipement et de renouvellement	
	Loyer	315,20	Alimentation	275,00	Habillement	124,00
	EDF	29,79	Loisirs	74,00	Vacances	-
	Taxe audiovisuelle	9,50	Hygiène-santé	40,00	Équipement ménager	30,50
Impôt sur le revenu	125,00	Entretien/divers	30,50	Cadeaux	18,00	
Eau	6,33	Carburant	89,00			
Téléphone	31,50					
Assurance voiture	48,00					
Taxe d'habitation	27,95					

4 À l'aide de vos connaissances, surlignez, pour chaque illustration, les différentes sources de revenus.



Monsieur Dupuis, retraité, perçoit une pension de l'État.



Madame Justy gagne régulièrement aux jeux.



Monsieur Watt touche un salaire de 1 930 €. Il a placé de l'argent sur un livret A qui lui a rapporté 150 € pour l'année.



Monsieur Zénon a hérité d'un appartement dont la location lui rapporte 550 € par mois.



Léa, étudiante, a perçu une bourse d'études de 1 930 € pour l'année scolaire.



Madame Yale perçoit 293,30 € d'allocations familiales pour ses trois enfants à charge.

5 Nommez le type de revenus perçu par Carla.

Carla perçoit un salaire.

6 À l'aide du document A, complétez le tableau.

			Montant total (en €)
Recettes (en €)			1 275
Dépenses (en €)	Charges fixes	593,27	1 274,27
	Dépenses courantes	508,50	
	Dépenses d'équipement et de renouvellement	172,50	
Épargne (en €)			0,73

7 Après observation des trois types de budget,

7.1 Entourez celui qui correspond au budget de Carla.

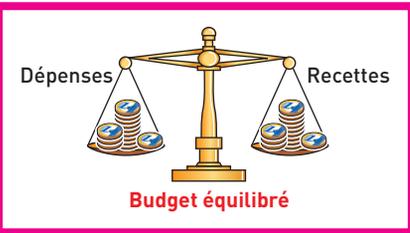
7.2 Justifiez votre réponse.

Le montant des recettes est égal au montant des dépenses (0,73 € négligeable).

7.3 Reliez chaque type de budget à sa conséquence.



Budget excédentaire



Budget équilibré



Budget déficitaire



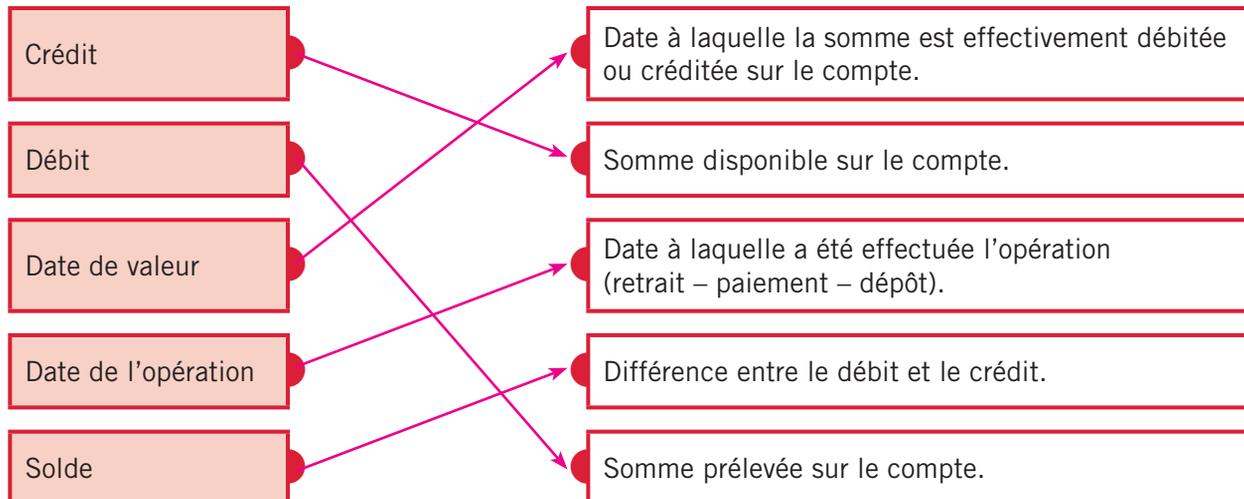




Activité 2 ▶ La tenue des comptes

8 À partir du document B,

8.1 Reliez chaque terme à la définition correspondante.



8.2 Indiquez la période à laquelle correspond cet extrait de relevé de comptes.

La période s'étend du 31 mars au 30 avril 2016.

8.3 Cochez le temps dont dispose Carla pour contester le relevé de compte si elle constate une erreur.

- 8 jours
 15 jours
 20 jours
 30 jours

8.4 Qualifiez le solde de Carla.

- Débiteur
 Créditeur

8.5 Justifiez l'intérêt de tenir ses comptes.

La tenue des comptes permet de s'assurer que les recettes sont bien supérieures aux dépenses pour avoir un budget équilibré, voire excédentaire, pour pouvoir épargner.

DOC B Le relevé de compte chèques de Carla

Agence de Coubertin
49000 Angers
TEL 0 820 36 69 69

Madame DUPUIS Carla
3, rue des Iris
49100 Angers

COMPTE N° 12012036963
Titulaire : Mme Dupuis Carla

Date	Opération	Date de valeur	Débit (en €)	Crédit (en €)
	Solde créditeur au 31/03/2016			96,73
03/04	Votre chèque 16 21186	03/04	32,75	
10/04	Virement mutuelle	10/04		19,00
12/04	Votre chèque 16 21187	12/04	47,20	
13/04	Prélèvement TIP France télécom 09001002056	13/04	29,60	
15/04	Paiement carte autoroute du Sud	15/04	8,10	
18/04	Prélèvement SFR 4942230	18/04	25,00	
19/04	Votre chèque 16 21188	19/04	53,10	
21/04	Virement direct sur le compte n° 20052 X	21/04	45,00	
27/04	Remise de chèque	27/04		540,00
Total des mouvements :			240,75	655,73
<i>Solde créditeur au 30/04/2016</i>				414,98

À défaut d'observation de votre part auprès de votre agence dans un délai de 30 jours, nous considérerons que vous avez approuvé le présent relevé.

Activité 3 L'épargne

9 À partir du document C :

9.1 Complétez le tableau à l'aide d'une croix.

	1	2	3	4	5
Placement le plus rentable			X		
Placements dont les sommes sont disponibles à tout moment	X	X		X	X
Placements auxquels peut avoir droit Carla	X		X	X	

9.2 Citez deux critères de choix d'une épargne.

– Disponibilité de l'épargne.

– Rentabilité de l'épargne.

DOC C Les différentes épargnes (au 1^{er} août 2015)

Épargne	Montant des dépôts		Taux d'intérêt	Conditions d'ouverture	Disponibilité de l'épargne
	Minimum	Maximum			
1  Livret A	10 € (1,50 € pour un livret ouvert à la Banque postale)	22 950 € hors intérêts	0,75 %	Toute personne mineure ou majeure	Argent disponible à tout moment
2  Livret Jeune	10 €	1 600 € hors intérêts	Dépend de la banque (au moins égal à 0,75 %)	Tous les jeunes de 12 à 25 ans	Argent disponible à tout moment
3  Plan épargne logement	Versement initial minimum : 225 € Versement annuel minimum : 540 €	61 200 € hors intérêts	2 % + prime d'État	Toute personne mineure ou majeure	Montant bloqué pour 4 ans
4  Livret de développement durable	15 €	12 000 € hors intérêts	0,75 %	Toute personne majeure ayant un domicile fiscal en France	Argent disponible à tout moment
5  Livret épargne populaire	30 €	7 700 € hors intérêts	1,75 %	Toute personne majeure qui ne paie pas plus de 769 € d'impôts par an	Argent disponible à tout moment

Proposer des solutions

10 Cochez le type de dépenses qui peut être supprimé momentanément par Carla pour lui permettre de réaliser des économies.

Les charges fixes. Les dépenses courantes. Les dépenses d'équipement et de renouvellement.

11 Précisez le nom de l'épargne la plus adaptée au projet de Carla et justifiez votre réponse.

Le livret A ou le livret de développement durable car l'argent est disponible à tout moment.

• Le budget

C'est la **prévision** des **recettes** et des **dépenses** pour une période donnée.

Pour gérer un budget, il faut **évaluer les recettes** (salaire, prestations familiales...) et les **dépenses regroupées par poste** (charges fixes, dépenses courantes, dépenses d'équipement et de renouvellement) de manière à les **équilibrer**.

Suivant les postes, les dépenses peuvent être obligatoires et incompressibles, obligatoires mais partiellement compressibles ou être supprimées momentanément.

Le budget peut être :

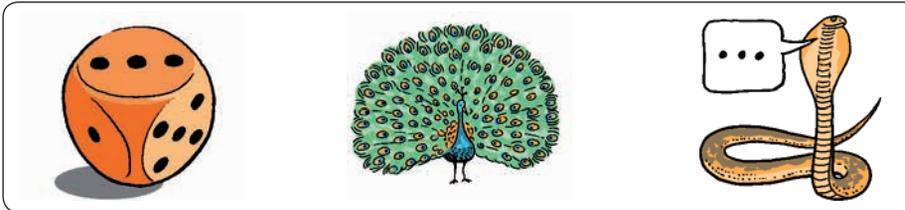
- **excédentaire** (recettes > dépenses), ce qui permet d'**épargner** ;
- **équilibré** (recettes = dépenses), ce qui ne permet pas de faire face à une dépense imprévue ;
- **déficitaire** (recettes < dépenses), ce qui entraîne un **endettement**, voire un surendettement.

• L'épargne

Elle correspond à la partie des revenus qui n'est pas dépensée. Les formules de placements sont variées, elles dépendent de l'objectif (disponibilité des sommes placées, rentabilité, sécurité de placement) du consommateur.

À vous de jouer !

Retrouvez les mots du chapitre dans les rébus.



Dépense.



Équilibré.



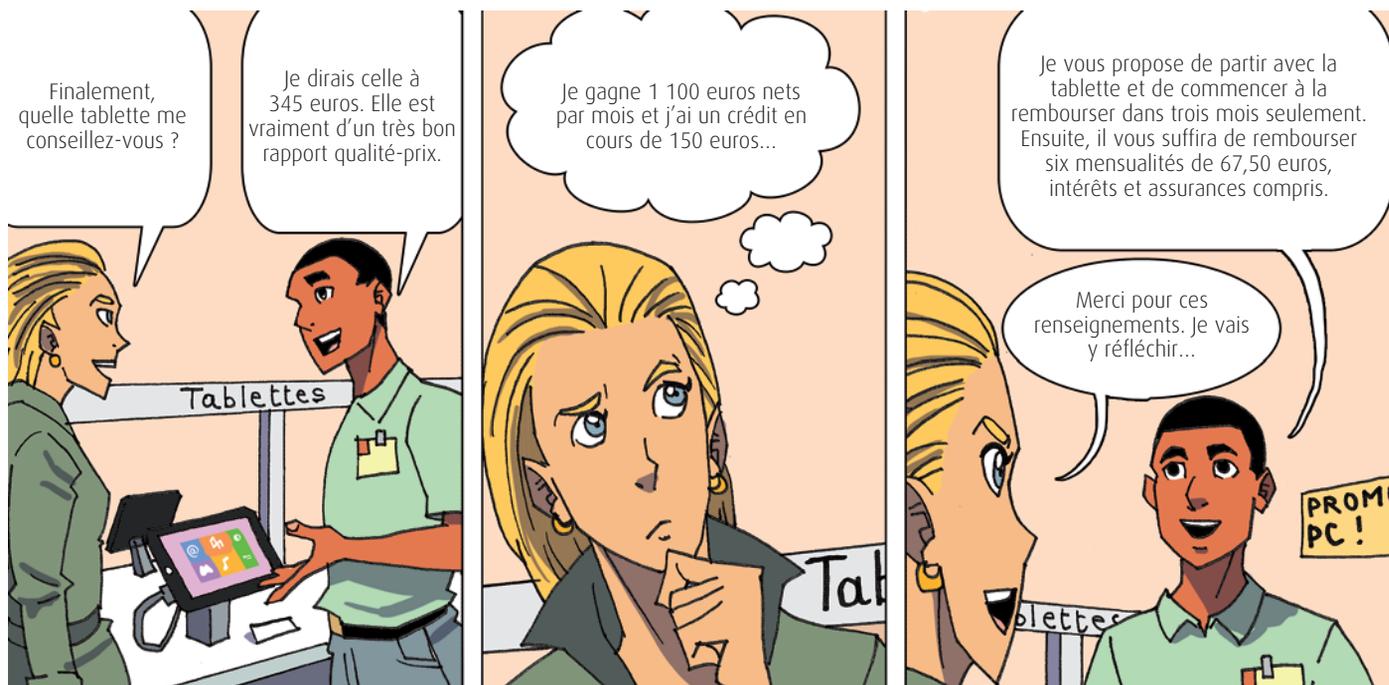
Intérêt.



Déficitaire.

Le crédit et le surendettement

OBJECTIF : Prévenir le surendettement.



Analyser la situation

1 Cochez le problème posé dans la situation.

- Quelle est la différence entre un crédit renouvelable et un crédit personnel ?
- Quel est le type de crédit le plus adapté pour acheter du matériel informatique ?
- Zoé peut-elle souscrire un crédit sans risque de surendettement ?

2 Renseignez le tableau.

Projet d'achat de Zoé	Tablette tactile.
Montant de l'achat	345 €.
Salaire mensuel de Zoé	1 100 €.
Crédit en cours	150 €.
Proposition du vendeur	Prendre un crédit et ne commencer à rembourser mensuellement que dans trois mois la somme de 67,50 € pendant six mois.

Mobiliser les connaissances

Activité 1 Le crédit

3 À partir de la situation initiale,

3.1 Indiquez le coût de la tablette si Zoé effectue son achat à crédit (écrivez le calcul).

$$67,50 \times 6 = 405 \text{ €}$$

3.2 Comparez le résultat obtenu avec le coût si la tablette est achetée au comptant. Formulez un commentaire.

$$405 - 345 = 60 \text{ €}$$

La tablette achetée à crédit est plus chère que celle achetée au comptant.

3.3 Expliquez la raison de cette différence de prix.

La différence de prix correspond aux intérêts, aux frais de dossier et à l'assurance.

4 À partir du document A,

4.1 Cochez le crédit le plus intéressant.

Crédit A Crédit B

4.2 Nommez deux des éléments qui font varier le montant total dû par l'emprunteur.

Le taux annuel effectif global (taux d'intérêt) et la durée du crédit.

5 Indiquez le principe du crédit.

C'est une opération qui permet au consommateur d'obtenir auprès d'une banque ou d'un établissement financier spécialisé le versement de sommes d'argent pour financer l'acquisition d'un bien ou d'un service. Le consommateur doit rembourser les sommes empruntées auxquelles s'ajoutent les intérêts, des frais de dossier et d'assurances.

6 À partir du document B,

6.1 Calculez le taux d'endettement actuel de Zoé.

$$\frac{150}{1100} \times 100 = 13,63 \%$$

6.2 Indiquez le pourcentage au-delà duquel il y a un risque de surendettement.

33 %.

DOC A Deux propositions de crédit à la consommation

Crédit	A	B
Montant du prêt	500 €	500 €
Montant de chaque mensualité	44,91 €	31,57 €
Durée du crédit	12 mois	18 mois
Montant total dû	538,92 €	568,26 €
Taux nominal ¹ (taux débiteur fixe)	14,06 %	16,58 %
TAEF fixe ²	15 %	17,90 %
Intérêts	38,92 €	68,26 €

1. Le taux nominal permet de calculer le montant des intérêts.
2. Le taux annuel effectif global est égal au taux nominal auquel on ajoute tous les frais de dossier et d'assurances.

DOC B Le taux d'endettement

Revenus mensuels = Salaire mensuel + Allocations familiales¹

Paiements mensuels = Prêts + Loyer

Taux d'endettement = $\frac{\text{ Paiements mensuels } }{\text{ Revenus mensuels }} \times 100$

Si taux d'endettement > à 33 %

Risque de surendettement

1. Prises en compte ou non suivant les banques.

7 À partir du **document C** et de vos connaissances,

7.1 Renseignez le tableau.

Les engagements	de l'emprunteur	Rembourser les sommes dues auxquelles s'ajoutent les intérêts, les frais de dossier et l'assurance.
	du prêteur	S'informer sur les revenus de ses clients et sur l'endettement déjà existant.

7.2 Indiquez le délai dont dispose l'emprunteur pour se rétracter après la signature du contrat de crédit.

14 jours.

7.3 Nommez le document à envoyer si le consommateur souhaite se rétracter.

Le bordereau de rétractation.

DOC C Les démarches pour obtenir un crédit à la consommation



L'organisme de prêt sollicité remet au consommateur une **fiche d'information**¹.



L'organisme de prêt évalue la solvabilité du consommateur en consultant le **FICP**².

Le prêt est accepté.
L'organisme remet au consommateur une offre de contrat de crédit, **valable 15 jours**, qui comprend aussi un bordereau de rétractation.



Le consommateur signe le contrat de crédit. Il a un **délai de 14 jours** pour se rétracter.



Le consommateur se rétracte en envoyant le **bordereau de rétractation** par lettre recommandée avec accusé de réception.
La vente est annulée.

Le consommateur ne se rétracte pas.
Le contrat de crédit devient définitif.

Le prêt est refusé.

1. Elle précise toutes les informations utiles pour comparer différentes offres de crédit.
2. Le FICP (Fichier national des incidents de remboursement des crédits aux particuliers) recense les informations sur les incidents de paiement caractérisés, liés aux découverts et aux crédits accordés à des personnes physiques, pour des besoins non professionnels, ainsi que les informations relatives aux situations de surendettement.

7.4 Après lecture du bordereau de rétractation complété par Noémie, indiquez :

- la date limite à laquelle elle doit renvoyer ce bordereau :

24/04/2016.

- le mode d'envoi du bordereau :

par lettre recommandée avec accusé de réception.

N° de dossier : FFI106040774

BORDEREAU DE RÉTRACTATION

À renvoyer au plus tard 14 jours après la date de votre signature de l'offre. Si ce délai expire un samedi, dimanche ou un jour férié chômé, il sera prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant. Le délai commence à courir à partir du jour suivant votre signature de l'offre de contrat de crédit.

Cette rétractation n'est valable que si elle est adressée, lisiblement et parfaitement remplie, avant l'expiration des délais rappelés ci-dessus, par lettre recommandée avec accusé de réception.

Je soussigné(e) **Noémie Massois** demeurant n° **4** Rue **des Acacias**

Code postal **49000** Ville **ANGERS** déclare renoncer à l'offre de prêt personnel

de (*) **1500** euros de la Banque Casse-Noisette

que j'avais signée le (*) 10/04/2016 pour l'acquisition de (*) **prêt personnel** (précisez le

bien acheté ou le service fourni) chez (*) (vendeur ou prestataire de services, nom et ville).

Le / /

Date et signature de l'emprunteur (et du coemprunteur)

(*) Mentions de la main de l'emprunteur

Massois

Activité 2 Le surendettement

8 À partir du site www.banque-france.fr/la-banque-de-france/missions/protection-du-consommateur/surendettement.html,



8.1 Définissez le surendettement.

Situation d'une personne qui a une ou plusieurs dettes non professionnelles et qui est dans l'impossibilité de la (ou les) rembourser, ses charges étant plus importantes que ses revenus.

8.2 Indiquez la caractéristique des dettes propres au surendettement.

Il s'agit de dettes non professionnelles.

8.3 Cochez la personne qui doit saisir la commission de surendettement.

- Le créancier (la personne qui a prêté de l'argent).
 Le débiteur (la personne qui a emprunté de l'argent).

8.4 Indiquez le rôle de la commission de surendettement.

Le rôle de la commission de surendettement est d'abord d'examiner le dossier déposé pour apprécier si la personne est ou non en situation de surendettement. Si oui, elle va rechercher la solution la plus adaptée, en fonction de la gravité de la situation financière.

8.5 Cochez les actions possibles de la commission de surendettement.

- Rechercher un accord amiable avec les créanciers.
 Prêter de l'argent pour racheter les crédits.
 Accorder des subventions.
 Déposer le dossier chez le juge en cas de difficultés financières importantes.

8.6 Précisez où le dossier de surendettement peut être :

– retiré : sur le site internet de la Banque de France ou auprès de toute agence de la Banque de France.

– déposé : dans l'agence de la Banque de France du département de son lieu de résidence.

8.7 Relevez les coordonnées de la Banque de France de votre département.

9 À l'aide du document D et de vos connaissances,

9.1 Cochez le type de surendettement sur lequel le consommateur peut intervenir.

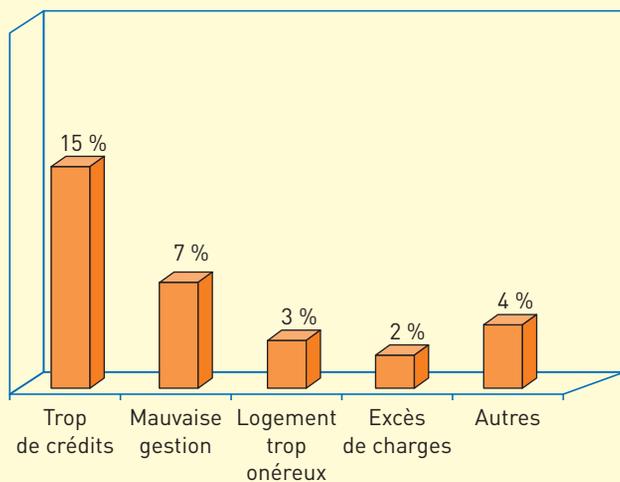
Surendettement actif. Surendettement passif.

9.2 Nommez la cause majeure du surendettement :

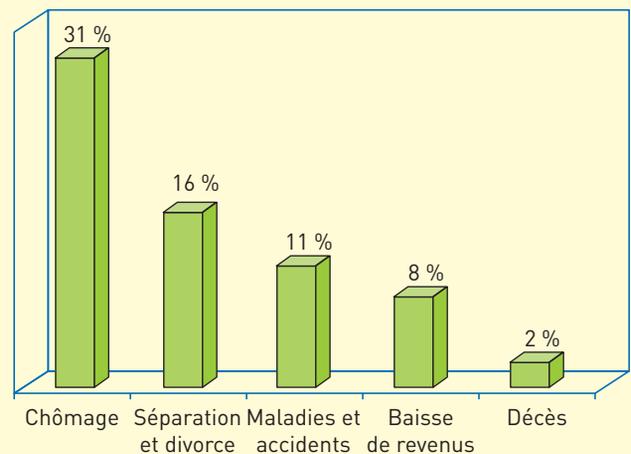
– actif : trop de crédits ;

– passif : le chômage.

DOC D L'origine des situations de surendettement



Le surendettement actif représente 31 % des dossiers



Le surendettement passif représente 68 % des dossiers

D'après www.guideducredit.com

Proposer des solutions

10 Calculez le taux d'endettement de Zoé si elle achète à crédit la tablette tactile. (Écrivez le calcul.)

$$\frac{150 + 67,50}{1100} \times 100 = 19,77\%$$

11 Indiquez si Zoé peut acheter la tablette tactile à l'aide d'un crédit et justifiez votre réponse.

Zoé peut acheter la tablette tactile car son taux d'endettement ne sera pas supérieur à 33 %.

• Le crédit

C'est l'opération permettant à un consommateur d'obtenir d'un établissement de crédit le versement d'une somme d'argent pour l'acquisition d'un bien. Au remboursement de cet argent s'ajouteront des intérêts, et souvent des frais de dossier et d'assurance.

Le crédit à la consommation est très réglementé. L'offre de contrat proposée est **valable 15 jours** et l'emprunteur dispose d'un **délai de réflexion de 14 jours** après la signature du contrat pour se rétracter.

À l'issue de ce délai, sans rétractation de sa part, le prêt est accordé et les fonds mis à disposition de l'emprunteur.

• Le surendettement

C'est l'impossibilité de rembourser des dettes non professionnelles, lorsque les charges sont plus importantes que les revenus. Le surendettement peut être dû à une mauvaise gestion du budget, des difficultés financières imprévues (chômage, maladie) ou à des crédits accumulés. Le débiteur doit alors faire appel à la **commission de surendettement** pour trouver des solutions au règlement des créances.

Pour éviter le surendettement, il faut évaluer sa capacité de remboursement, qui ne doit pas dépasser 33 % de ses revenus, et être attentif, lors d'une demande de crédit, au **taux effectif global** (TAEG) proposé.

À vous de cliquer !



Lucas est célibataire. Il veut acheter une voiture d'occasion et, pour cela, souscrire un prêt personnel d'un montant de 3 000 euros sur 48 mois.

Ses revenus mensuels s'élèvent à 1 450 euros nets. Les dépenses mensuelles à prendre en compte sont :

- loyer : 350 € ;
- prêts en cours : 90 €.

1 À partir de la situation, **calculez** le taux d'endettement actuel de Lucas (en écrivant les calculs).

$$\frac{440}{1450} \times 100 = 30,34 \%$$

Montant du crédit :	<input type="text" value="3 000"/>	€
Montant de la mensualité	<input type="text" value="73,24"/>	€
Durée du remboursement :	<input type="text" value="48"/>	mois
Taux débiteur fixe :	<input type="text" value="8,00"/>	%
TAEG fixe :	<input type="text" value="8,86"/>	%
Montant total dû : (hors assurance facultative)	<input type="text" value="3 545,48"/>	€
dont frais de dossier :	<input type="text" value="30,00"/>	€
Coût de l'assurance ADI : (facultative et non incluse dans la mensualité)	<input type="text" value="1,88"/>	€/mois

2 À partir de la situation et du site <http://tinyurl.com/SimulateurPret>,

2.1 **Sélectionnez** l'objet du prêt « Prêt Personnel Projet », **complétez** le montant souhaité et la durée du projet, puis **cliquez** sur « Simulez ».

2.2 **Renseignez** le tableau avec la proposition du simulateur.

2.3 **Indiquez** si Lucas peut accepter les conditions du prêt personnel qui lui est proposé. **Justifiez** votre réponse.

Lucas ne peut pas accepter les conditions du prêt

personnel qui lui est proposé car le taux d'endettement sera supérieur à 33 %.

$$\frac{440 + 73,24}{1450} \times 100 = 35,39 \%$$

3 **Proposez** des solutions pour que Lucas puisse acheter une voiture d'occasion.

- Trouver un crédit à un taux plus intéressant.

- Négocier avec la banque une durée de remboursement plus longue.

- Attendre d'avoir fait des économies en diminuant ses dépenses.

Les achats

OBJECTIF : Gérer ses achats.


Analyser la situation

1 Cochez le problème posé dans la situation.

- Que doivent-ils faire pour économiser avant d'acheter leur lave-linge ?
- Quel lave-linge doivent-ils acheter pour répondre à leurs besoins ?
- Qui va financer le lave-linge ?

2 À partir de la situation, renseignez le tableau.

Lieux de prospection		Grande surface. Internet. Magasin spécialisé.
Critères de choix retenus	Budget	Montant maximal de 140 € par personne (soit un total de 420 €).
	Autres	<ul style="list-style-type: none"> - Largeur maximale de 60 cm. - Ouverture sur le dessus. - Capacité de lavage d'au moins 6 kg. - Économique. - Fabrication française.

Mobiliser les connaissances

Activité 1 Les canaux de distribution

3 Surlignez, dans le document A, la définition d'un circuit de distribution.

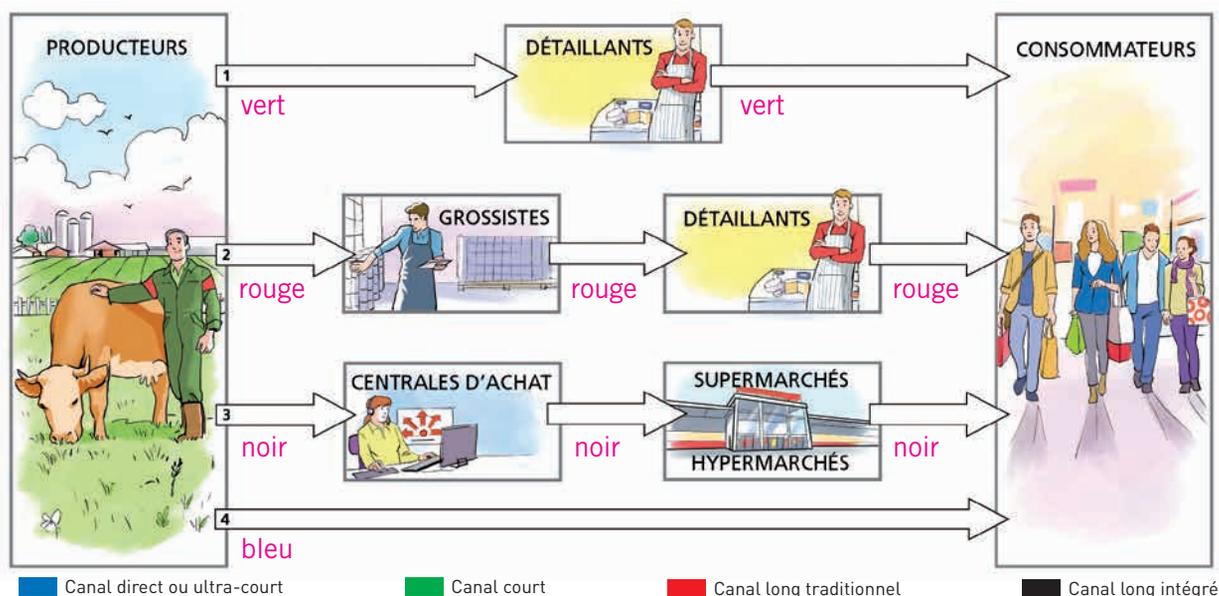
DOC A Les circuits de distribution

Un circuit de distribution est le **chemin commercial parcouru par un produit**. Il est constitué de l'enchaînement des différents canaux empruntés par les produits pour parvenir aux consommateurs.

Selon le type de marchandise et la politique du producteur, l'écoulement des produits peut emprunter un ou plusieurs canaux :

- le **canal direct** ou ultra-court : aucun intermédiaire ;
- le **canal court** : un seul intermédiaire (le détaillant) ;
- le **canal long** : * traditionnel : deux intermédiaires (le grossiste et le détaillant),
* intégré : deux intermédiaires (les centrales d'achat et les hypermarchés du groupe).

4 À partir du document A, identifiez sur le schéma les quatre canaux de distribution en coloriant les flèches selon la légende.



Activité 2 Les différents lieux d'achats

5 À partir de vos connaissances, renseignez le tableau.

Les différents lieux d'achats	Avantages	Inconvénients
Les grandes surfaces (hypermarchés, supermarchés, magasins spécialisés) 	- Choix important de produits proposé.	- Magasins situés à la périphérie des villes. - Durée de courses plus longue. - Incitation à dépenser.
Les commerces de proximité 	- Proximité. - Accueil personnalisé. - Conseil.	- Prix des produits plus élevés. - Choix moins important.

Les différents lieux d'achats	Avantages	Inconvénients
Les commerces en ligne 	<ul style="list-style-type: none"> - Commande possible 24 h/24. - Gain de temps (pas de queue aux caisses). - Livraison à domicile. 	<ul style="list-style-type: none"> - Absence de conseils d'un vendeur. - Délai de livraison parfois long. - Frais d'envoi.

Activité 3 Les caractéristiques du commerce équitable



6 Après avoir consulté le site internet www.commerceequitable.org,

6.1 Cochez la définition qui correspond au commerce équitable.

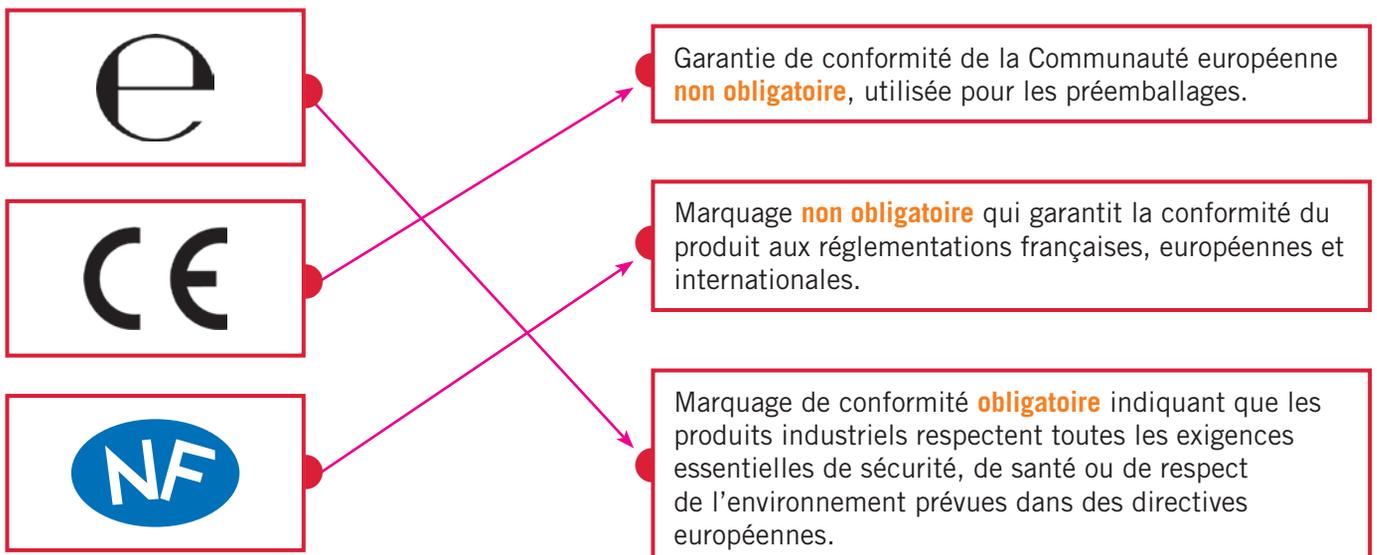
- Système permettant de suivre un produit alimentaire de son lieu de production jusqu'à son lieu de distribution.
- Forme de commerce mondial qui a pour objectif de payer un prix décent aux producteurs du Sud, de protéger les droits fondamentaux des personnes et de respecter l'environnement.

6.2 Complétez le tableau.

	Pour les consommateurs	Pour les producteurs
Avantages du commerce équitable 	<ul style="list-style-type: none"> - Une meilleure garantie de la protection de l'environnement. - Des produits de qualité. 	<ul style="list-style-type: none"> - L'assurance d'une juste rémunération du travail. - La garantie du respect des droits fondamentaux des personnes.

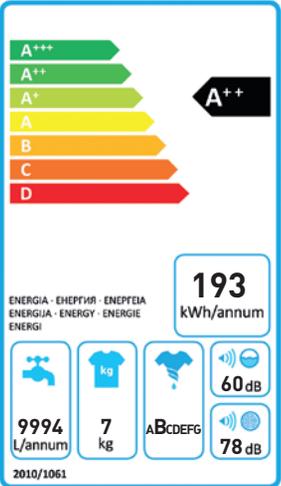
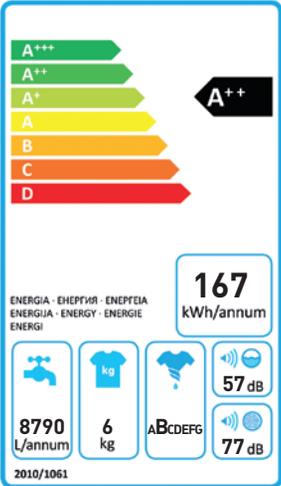
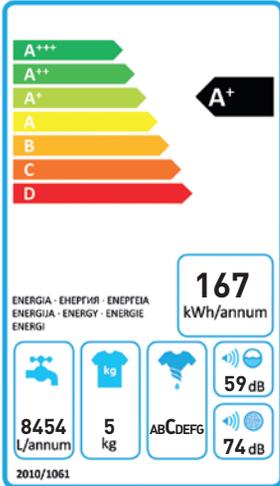
Activité 4 Les signes de conformité à la réglementation pour les produits industriels et les services

7 À partir de vos connaissances et/ou du site www.economie.gouv.fr/dgccrf/Signe-de-qualite, reliez chaque signe de conformité à la définition correspondante.



Activité 5 Les critères de choix d'un produit

DOC A Les caractéristiques des appareils retenus

1 Lave-linge ELECTROLUX	2 Lave-linge THOMSON	3 Lave-linge FAURE
 <p>FABRICATION FRANÇAISE</p> <p>GARANTIE 2 ANS</p> <p>EXTENSION GARANTIE 5 ANS</p> <p>S.A.V. CE</p>	 <p>FABRICATION FRANÇAISE</p> <p>GARANTIE 2 ANS</p> <p>EXTENSION GARANTIE 5 ANS</p> <p>S.A.V. CE</p>	 <p>FABRICATION FRANÇAISE</p> <p>GARANTIE 1 AN</p> <p>EXTENSION GARANTIE 5 ANS</p> <p>S.A.V. CE</p>
		

8 À partir du document A, renseignez le tableau.

Caractéristiques du lave-linge (220 cycles de lavages par an)		1	2	3
Montant de l'achat	Magasin spécialisé	399,50 €	429,90 €	396,00 €
	Grande surface	359,00 €	419,00 €	389,00 €
	Internet	299,79 €	338,90 €	341,56 €
Marque		ELECTROLUX	THOMSON	FAURE
Fabrication		Française	Française	Française
Dimensions en cm (L × H × P)		60 x 85 x 50	40 x 85 x 60	40 x 60 x 85
Type de chargement		Hublot	Dessus	Dessus
Capacité de chargement 		7 kg	6 kg	6 kg
Classe énergétique		A++	A++	A+

Caractéristiques du lave-linge (220 cycles de lavages par an)		1	2	3
Consommation annuelle	Énergie	193 kWh	167 kWh	167 kWh
	Eau (litres/an) 	9 994 l	8 790 l	8 454 l
Niveau sonore	Au lavage 	60 dB	57 dB	59 dB
	À l'essorage 	78 dB	77 dB	74 dB
Classe d'efficacité à l'essorage 		B	B	C

Activité 6 Les modes de paiement

- 9 **Surlignez**, dans le document B, pour les différents modes de paiement : en vert, les intérêts ; en rouge, les limites ou les inconvénients de leur utilisation.

DOC B Des modes de paiement

1 Les espèces



Pratiques pour les petits budgets et pour garder le contrôle de ses dépenses, les espèces permettent le règlement des achats d'un montant inférieur à 3 000 €.

2 Le chèque



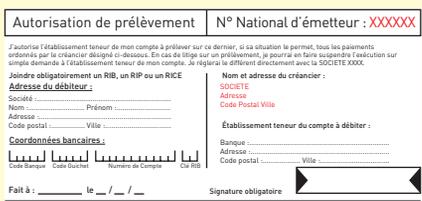
Le chèque évite d'avoir des sommes d'argent importantes sur soi. Tout compte doit être approvisionné pour émettre un chèque afin d'éviter l'interdiction bancaire.

3 La carte bancaire



Délivrée contre une cotisation annuelle, la carte bancaire s'utilise avec un code confidentiel. Elle permet à la fois de retirer de l'argent dans les distributeurs et de régler ses achats chez les commerçants.

4 Le prélèvement automatique



Il est facile à mettre en place et permet d'éviter les oublis ou les retards de paiement. En cas de désaccord sur le montant, il faut faire opposition.

5 Le titre interbancaire de paiement (TIP)



Le paiement reste à l'initiative du débiteur qui peut contrôler la somme due. Il permet de régler ses factures sans faire de chèque ; il est facile à remplir puisqu'il suffit de le dater, de le signer et de l'envoyer à l'adresse indiquée. Il n'évite pas les retards ou les oublis de paiement.

6 La carte privative



Carte payante liée à la banque du magasin qui la propose, elle permet de bénéficier d'avantages dans le magasin concerné. Elle donne la possibilité d'utiliser une réserve d'argent soumise à un taux de crédit élevé.

Proposer des solutions

- 10 Renseignez le tableau.

Lave-linge choisi			
Marque	Lave-linge THOMSON	Montant	338,90 €
Lieu d'achat	Internet	Moyen de paiement	Carte bancaire



MEMO

9

Les achats

• Les canaux de distribution

Ils permettent aux fabricants et aux producteurs de vendre leurs produits. Le circuit du producteur aux consommateurs est rarement direct. On distingue :

- le canal **direct** (aucun intermédiaire) ;
- le canal **court** (un intermédiaire) ;
- le canal **long** (deux intermédiaires).

• Les différents lieux d'achats

Les achats peuvent s'effectuer dans **différents lieux** :

- les grandes surfaces (hypermarchés, supermarchés et magasins spécialisés) ;
- les commerces de proximité ;
- les commerces en ligne.

• Les caractéristiques du commerce équitable

C'est une forme de commerce mondial qui **a pour objectif de payer un prix décent aux producteurs du Sud, de protéger les droits**

fondamentaux des personnes et de respecter l'environnement.

• Les signes de conformité à la réglementation pour les produits industriels et les services

Ils sont nombreux. Le marquage **CE** est obligatoire.

• Les critères de choix d'un produit

Ils varient d'un consommateur à l'autre selon le produit acheté : **le prix, la marque, la forme, la couleur, la garantie, le service après-vente, les performances énergétiques** (dans le cas d'appareils électroménagers), etc.

• Les modes de paiement

Différents modes de paiement sont proposés par la banque : les espèces, le chèque, la carte bancaire, le titre interbancaire de paiement (TIP), l'autorisation de prélèvement, etc.

Le consommateur fait son choix selon des critères de **sécurité** et de **commodité**.



À vos vidéos !

Titre : AMAP : association de consommateurs
Lien : <http://tinyurl.com/associationAMAP>
Source : J.T. France 3
Durée : 2 min 05



Après avoir regardé la vidéo, **répondez** aux questions.

1 Que signifie le sigle AMAP ?

Association pour le maintien d'une agriculture paysanne.

2 Quelle est la date de création des AMAP ?

2001 2006 2010

3 Quel est le principe des AMAP ?

Un maraîcher livre directement une partie de sa récolte aux consommateurs qui font partie de l'association.

Chaque famille paie par avance 40 € par mois.

4 Quel est le circuit de distribution concerné ?

Le circuit direct.

5 Quels sont les avantages pour le producteur ?

- Il est sûr de vendre une partie de sa récolte.

- Il a un revenu fixe de garantie.

- Il vend ses produits plus chers que sur le marché de Rungis.

6 Quels sont les avantages pour le consommateur ?

- Il consomme des produits de qualité.

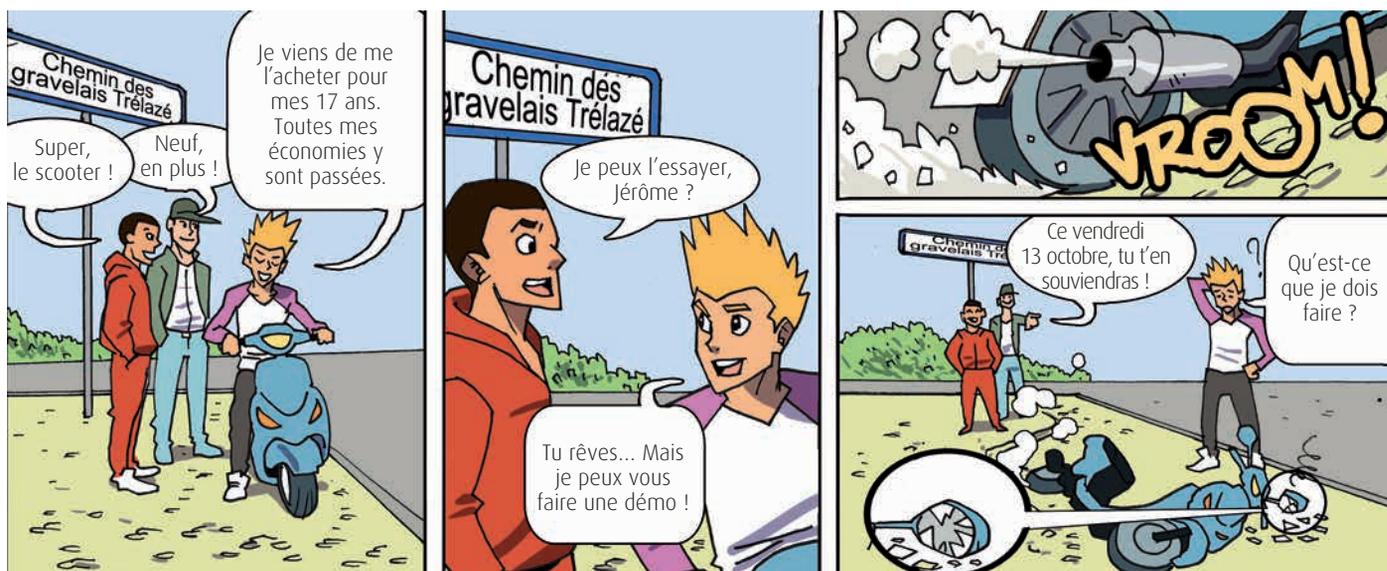
- Il consomme des produits de saison.

- Il découvre de nouveaux produits ou des produits qu'il n'a pas l'habitude de consommer.

- Il paie les produits moins chers que dans le commerce.

Les contrats et les assurances

OBJECTIF : Utiliser les systèmes de protection et de défense du consommateur.



Analyser la situation

1 Cochez le problème posé dans la situation.

- Est-il obligatoire d'assurer son véhicule ?
- Que faut-il faire pour obtenir la réparation des dégâts sur le scooter ?
- Faut-il le permis A pour conduire un scooter ?

2 À partir de la situation, renseignez le tableau.

QUOI ? <i>Que s'est-il passé ?</i>	Il a chuté avec son scooter.
QUI ? <i>De qui s'agit-il ?</i>	Jérôme.
OÙ ? <i>Où cela s'est-il passé ?</i>	Chemin des Gravelais, à Trélazé.
QUAND ? <i>Quand cela s'est-il passé ?</i>	Vendredi 13 octobre.
COMMENT ? <i>Comment cela s'est-il passé ?</i>	Il a dérapé sur le chemin gravillonné.
POURQUOI ? <i>Pourquoi cela pose-t-il problème ?</i>	Il a cassé son rétroviseur et ne sait pas qui va prendre en charge les dégâts.

Mobiliser les connaissances

Activité 1 Les contrats de consommation

3 À partir du document A, nommez les parties concernées par un contrat de consommation.

– le consommateur ;

– le professionnel.

DOC A Les contrats de consommation

Un contrat de consommation est un accord par lequel le consommateur acquiert, loue, emprunte ou se procure une marchandise ou des prestations de services auprès d'un professionnel. Ce contrat peut être oral si la valeur du bien n'excède pas 750 €.

Différents types de contrats sont proposés au consommateur :

– le **contrat de vente** qui récapitule l'accord du vendeur et de l'acheteur sur le bien, le prix et les conditions de vente et atteste la vente ;

– le **contrat de location** qui fixe les conditions de la location à respecter entre le propriétaire et le locataire ;

– le **contrat de location avec option d'achat** (LOA), également appelé location avec promesse de vente, crédit-bail ou leasing, qui permet à un consommateur de disposer d'un bien, en payant chaque mois un loyer, et, à la fin du contrat, de l'acheter à un prix déterminé ou de le restituer.

4 Indiquez, dans chaque bulle, le numéro du contrat dont il s'agit en vous aidant de la liste suivante : 1 contrat de vente, 2 contrat de location, 3 contrat de location avec option d'achat.

3



Michel vient de louer une voiture. Il a signé un contrat qui l'engage à acheter la voiture à la fin de la location.

2



Léo a loué une planche de surf pour la journée.

1



Lucas vient de souscrire un abonnement de téléphonie mobile pour 2 ans.

2



Jeanne et Paula emménagent en colocation dans un T3 ; elles ont signé un contrat de location pour 3 ans.

3



Murielle et Jacques ont acheté un camping-car. Ils vont verser un loyer mensuel durant deux ans et le solde à l'issue de cette période.

1

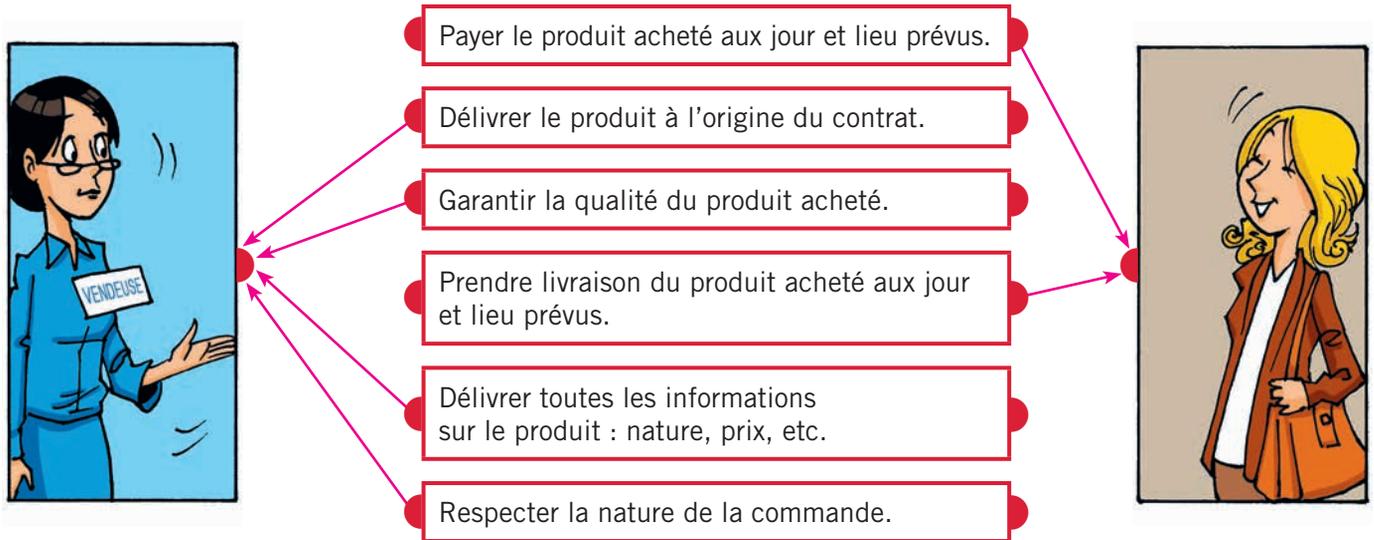


Louisa vient d'acheter un scooter.

5 Nommez les types de contrat que Jérôme a pu signer pour acquérir son scooter.

Un contrat de vente ou un contrat avec option d'achat.

6 Reliez chaque obligation du contrat de vente à la personne concernée.



Activité 2 Le règlement des litiges à l'amiable

7 À partir du **document B**,

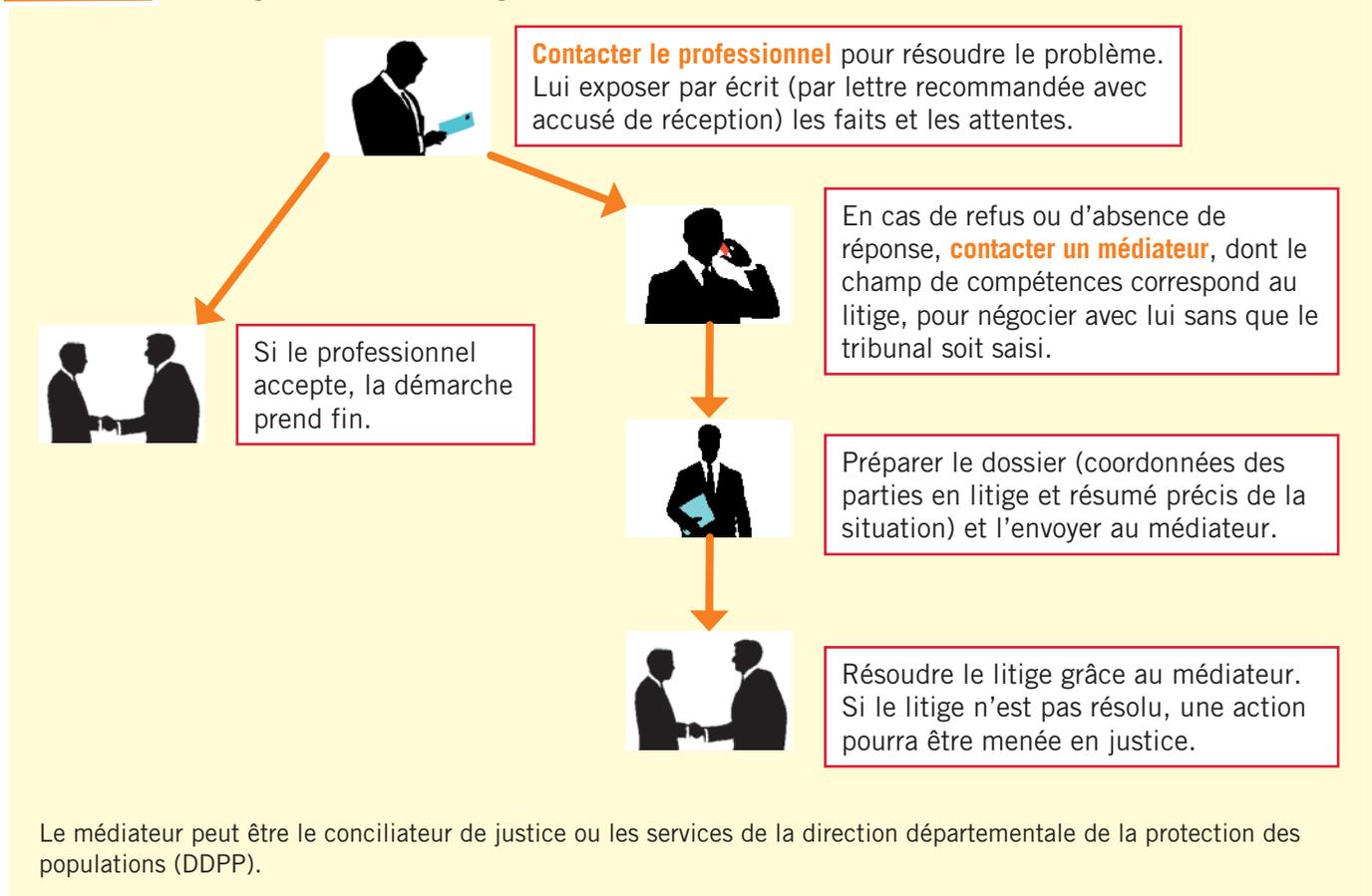
7.1 Nommez le type de règlement dont il s'agit.

7.2 Indiquez l'intérêt de ce type de règlement.

Le règlement à l'amiable.

Il évite une action en justice longue et coûteuse.

DOC B Le règlement des litiges à l'amiable



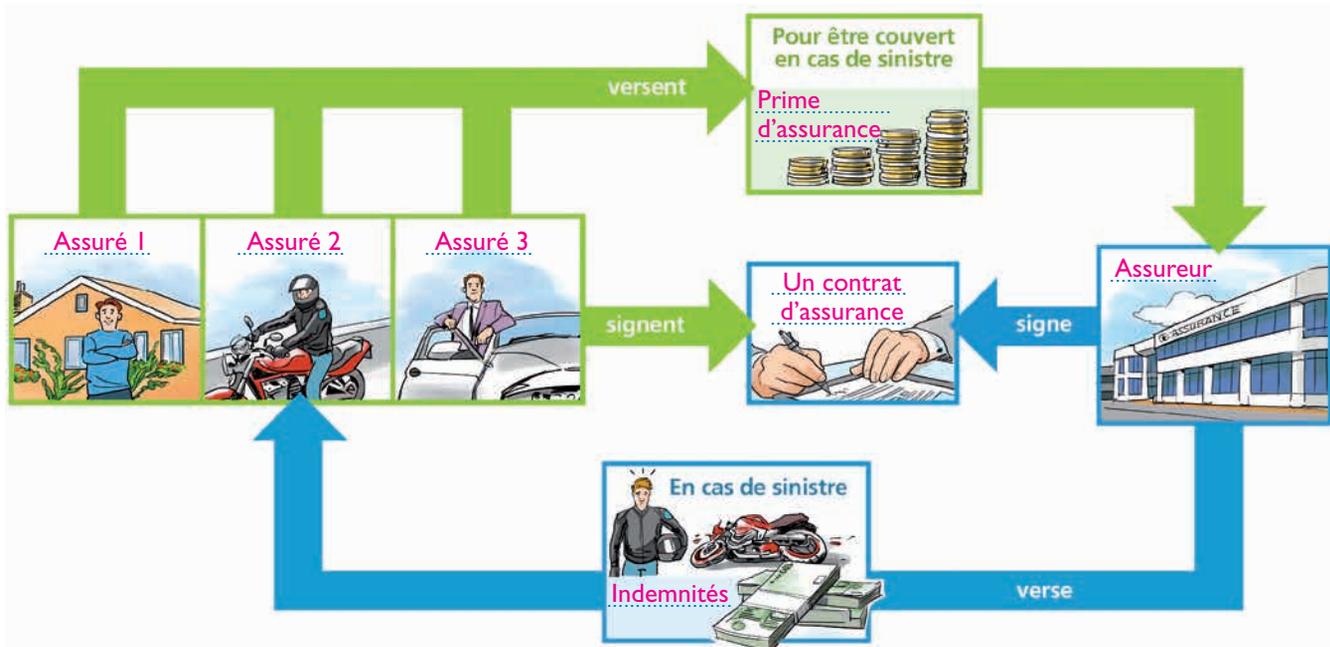
Activité 3 Le contrat d'assurance

8 À partir du document C,

8.1 Indiquez le principe sur lequel repose l'assurance.

Le principe de la solidarité.

8.2 Complétez le schéma en reportant dans chaque encadré les termes notés en gras.



DOC C Le principe de l'assurance

L'assurance est un service qui fait appel à la solidarité. Le **contrat d'assurance** est un contrat par lequel un organisme dit **assureur** s'engage envers un **assuré** à lui verser des **indemnités** en cas de sinistre. En contrepartie, l'assuré verse une somme d'argent appelée **prime d'assurance** pour garantir un certain nombre de risques déterminés dans le contrat.

Activité 4 Les assurances obligatoires et facultatives

9 À partir du document D, nommez l'assurance automobile obligatoire.

L'assurance garantie responsabilité civile.

10 Surlignez dans le document D,

- en vert, l'assurance obligatoire pour un locataire ;
- en bleu, l'assurance automobile facultative qui garantit une indemnisation quasi totale.

DOC D Les assurances obligatoires et les assurances facultatives

Certaines assurances sont **obligatoires** :

- l'**assurance responsabilité civile vie privée** : elle correspond à l'obligation de réparer le dommage corporel et/ou matériel causé à autrui ;
- l'**assurance habitation** : elle couvre tous les dommages causés par le locataire au propriétaire (incendie, dégâts des eaux). C'est la garantie risques locatifs ;
- l'**assurance automobile** (assurance au tiers encore appelée garantie responsabilité civile) : elle couvre les dommages que le véhicule assuré peut occasionner à une personne ou à ses biens. Le conducteur du véhicule et le responsable de l'accident

ne sont pas indemnisés pour les dommages qu'ils ont subis.

Des assurances **facultatives** (assurance décès...) peuvent compléter les assurances obligatoires. Par exemple, le propriétaire d'un véhicule peut souhaiter opter pour une garantie plus étendue des risques que celle proposée par l'assurance au tiers. Dans ce cas, il peut choisir « l'**assurance tous risques** ». Celle-ci prévoit le remboursement de tous les dommages subis par son véhicule, quel que soit le type de responsabilité du conducteur ou quel que soit le type d'accident.

Activité 5 Les démarches à effectuer en cas de sinistre

11 **Surlignez**, dans le **document E**, pour chaque sinistre, les délais à respecter pour transmettre la déclaration à l'assureur.

12 À partir du **document E**, indiquez où l'on peut se procurer un constat amiable « constat européen d'accident ».

Auprès de son assureur.

DOC E Les démarches à effectuer en cas de sinistre

Sinistre	Démarches
<p>Accident automobile</p> 	<ul style="list-style-type: none"> Remplir un constat amiable « constat européen d'accident » (remis par l'assureur à la signature du contrat) et lui transmettre dans les cinq jours par lettre recommandée avec accusé de réception. En cas de blessure, faire établir par l'hôpital ou le médecin un certificat médical précisant les dommages.
<p>Dégât des eaux</p> 	<ul style="list-style-type: none"> Remplir un constat amiable « dégâts des eaux » disponible auprès de l'assurance et le transmettre dans les cinq jours par lettre recommandée avec accusé de réception. Prévenir le propriétaire si vous êtes locataire.
<p>Vol</p> 	<ul style="list-style-type: none"> Déposer une plainte dans un commissariat ou une gendarmerie dans les 24 heures. Déclarer ce vol auprès de l'assureur dans les deux jours pour pouvoir être indemnisé, en lui transmettant une copie du récépissé ou du procès-verbal de plainte.

Proposer des solutions

13 **Nommez et justifiez** l'assurance que Jérôme doit avoir souscrit à l'achat de son scooter pour être indemnisé suite à son accident.

L'assurance tous risques, car cette assurance prévoit le remboursement de tous les dommages subis par le véhicule quelle que soit la responsabilité du conducteur et quel que soit le type d'accident.

14 **Indiquez** les démarches à effectuer par Jérôme après son accident pour être indemnisé.

Faire une déclaration à son assurance par lettre recommandée avec accusé de réception et lui transmettre un constat amiable « constat européen d'accident » rempli dans les cinq jours.

• Les contrats de consommation

Un contrat de consommation est un **accord** par lequel le **consommateur** acquiert, loue, emprunte ou se procure une marchandise auprès d'un **professionnel**.

Il existe différents **types de contrats** : le contrat de vente, le contrat de location, et le contrat de location avec ou sans option d'achats. Tous les contrats imposent des droits et des obligations pour les parties en présence.

• Le règlement des litiges à l'amiable

En cas de litige, le consommateur peut le régler **à l'amiable** en contactant directement le professionnel ou en faisant intervenir un **médiateur**.

• Le contrat d'assurance

Le **contrat d'assurance** est un contrat par lequel un organisme dit **assureur** s'engage envers un **assuré** à lui verser des **indemnités** en cas de sinistre.

• Les démarches à effectuer en cas de sinistre

Il faut faire une **déclaration** par l'intermédiaire du **constat amiable** pour expliquer les circonstances de l'accident. L'assureur indemniserà la ou les victimes en fonction des clauses spécifiées au contrat.

• Les assurances obligatoires et facultatives

Certaines assurances sont **obligatoires** :

- **l'assurance responsabilité civile vie privée** : elle correspond à l'obligation de réparer le dommage corporel et/ou matériel causé à autrui ;
- **l'assurance habitation** : elle couvre tous les dommages causés par le locataire (incendie, dégâts des eaux) au propriétaire ;
- **l'assurance automobile** (assurance au tiers encore appelée garantie responsabilité civile) : elle couvre les dommages que le véhicule assuré peut occasionner à une personne ou à ses biens. Le conducteur du véhicule et le responsable de l'accident ne sont pas indemnisés pour les dommages qu'ils ont subis.

D'autres assurances sont **facultatives**, comme l'assurance vie, l'assurance automobile « tous risques ».

À vous de cliquer !

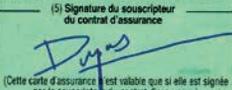
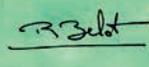


1 Procurez-vous un « constat européen d'accident » ou **téléchargez-le** à partir du site <http://tinyurl.com/ConstatAmiable>.

2 Remplissez le constat amiable à l'aide de la situation initiale et des documents 1 et 2.



DOC 1 L'attestation d'assurance du scooter

CARTE INTERNATIONALE D'ASSURANCE AUTOMOBILE INTERNATIONAL MOTOR INSURANCE CARD		1. CARTE INTERNATIONALE D'ASSURANCE AUTOMOBILE - INTERNATIONAL MOTOR INSURANCE CARD ORIGINAL																																															
(1) Dans chaque pays visité, le Bureau de ce pays assure, pour ce qui a trait à l'utilisation du véhicule (cette carte), la responsabilité qui aurait un assureur conformément aux lois de ce pays relatives à l'obligation d'assurance. (2) Le souscripteur, souscripteur du contrat d'assurance, autorisé par la présente le Bureau Central Français, ainsi que les Bureaux (du ou des pays indiqués ci-contre, auxquels le Bureau Central Français a délégué ses pouvoirs, à recevoir les notifications, à instruire et à régler, pour son compte, toute demande de dommages-entités qui soit en cause la responsabilité à l'égard des tiers, que les lois sur l'assurance obligatoire de ce pays indiqués ci-contre lui font une obligation de couvrir par une assurance et qui peut résulter de l'utilisation du véhicule dans ce pays (ou ces pays). (3) La couverture d'assurance fournie par les cartes vertes dérivées pour Chypre est limitée aux parties géographiques de Chypre qui sont sous le contrôle du gouvernement de la République de Chypre. (4) La couverture d'assurance fournie par les cartes vertes dérivées pour la Communauté Européenne de Serbie-et-Monténégro est limitée aux parties géographiques de la Communauté Européenne de Serbie-et-Monténégro qui sont sous le contrôle du Conseil des Ministres de la Communauté Européenne de Serbie-et-Monténégro. (5) Signature du souscripteur du contrat d'assurance  (Cette carte d'assurance est valable que si elle est signée par le souscripteur du contrat d'assurance) (6) Pour les personnes se rendant au Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, ainsi qu'à Chypre seulement : Signatures de toutes autres personnes qui peuvent utiliser le véhicule. DÉFINITION DU CODE CATEGORIE : A. automobile C. cartes ou tracteur E. substitution B. motocyclette D. cycle à moteur auxiliaire F. européen (reproduction interdite)		2. ÉMISE AVEC L'AUTORISATION DU BUREAU CENTRAL FRANÇAIS 3. VALABLE (les deux dates comprises) Du Jour Mois Année Jour Mois Année AU 10 10 2015 25 10 2016 4. N° de la carte et n° de la police F 246 9127990R 5. N° d'immatriculation, ou à défaut, n° du châssis ou n° du moteur F 687 L 6. Catégorie et marque du véhicule * D MBK L Cette carte n'est pas valable pour les pays dont la case a été rayée <table border="1"> <tr> <td>A</td><td>B</td><td>CY</td><td>CZ</td><td>D</td><td>DK</td><td>E</td><td>EST</td><td>F</td><td>FIN</td><td>GB</td><td>GR</td><td>H</td><td>I</td><td>IRL</td><td>IS</td><td>L</td><td>LT</td><td>LV</td><td>M</td><td>N</td><td>NL</td><td>P</td> </tr> <tr> <td>PL</td><td>S</td><td>SK</td><td>SLO</td><td>CH</td><td>AL</td><td>AND</td><td>BG</td><td>BIH</td><td>BY</td><td>HR</td><td>IL</td><td>IR</td><td>MA</td><td>MD</td><td>MK</td><td>RO</td><td>SCG</td><td>TN</td><td>TR</td><td>UA</td><td></td><td></td> </tr> </table> 7. Nom et adresse du souscripteur du contrat d'assurance (ou de l'utilisateur du véhicule) M., Mme, Mlle DUPAS PIERRE 3 RUE DES LAURIERS 49800 ANDARD 8. Cette carte a été délivrée par (nom et adresse de la société d'assurance) MAIF Délégation départementale 41 rue de la Chambre aux Deniers - BP 90344 49003 Angers cedex 01 Téléphone : 02 41 22 80 00 - Télécopie : 02 41 22 80 01 9. Signature de l'assureur 		A	B	CY	CZ	D	DK	E	EST	F	FIN	GB	GR	H	I	IRL	IS	L	LT	LV	M	N	NL	P	PL	S	SK	SLO	CH	AL	AND	BG	BIH	BY	HR	IL	IR	MA	MD	MK	RO	SCG	TN	TR	UA		
A	B	CY	CZ	D	DK	E	EST	F	FIN	GB	GR	H	I	IRL	IS	L	LT	LV	M	N	NL	P																											
PL	S	SK	SLO	CH	AL	AND	BG	BIH	BY	HR	IL	IR	MA	MD	MK	RO	SCG	TN	TR	UA																													

DOC 2 Des informations sur Jérôme

DUPAS Jérôme
Né le 12/03/1993
Titulaire du BSR

Date et heure de l'accident :
13 octobre 2016 à 16 h 30

Lieu de l'accident :
12 chemin des gravelais
49800 Trélazé

L'information et la protection du consommateur

OBJECTIF : S'informer sur les moyens de défense et de protection du consommateur.



Analyser la situation

1 Cochez le problème posé dans les deux situations.

- Comment protéger les consommateurs contre les risques liés à l'alimentation ?
- Comment protéger les consommateurs contre les risques de surendettement ?
- Comment les consommateurs peuvent-ils se défendre quand ils sont confrontés à des litiges en matière de consommation ?

2 Cochez le litige correspondant à chaque situation.

	Rayan 	Julian 
Délai de livraison non respecté	×	
Publicité mensongère		×

Mobiliser les connaissances

Activité 1 Les organismes et les associations d'information et/ou de défense des consommateurs

3 À partir du document A,

3.1 Cochez la mission à laquelle fait référence chacune des actions mentionnées.

Actions d'une DDPP	1	2	3	4
Elle fait retirer du marché un tour de lit pour enfant à la suite du décès accidentel d'un bébé de 9 mois survenu par strangulation avec les lanières d'attaches.			X	
Elle intervient auprès d'un restaurant pour effectuer des prélèvements alimentaires à la suite de la plainte d'un client.	X			
Elle réalise des prélèvements de matières premières pour l'alimentation d'animaux dans un élevage afin de détecter la présence de substances indésirables.		X		
Elle sanctionne un magasin qui vend des produits de contrefaçon.				X

3.2 Relevez les coordonnées de la DDPP du département dont vous dépendez.

DOC A Les directions départementales de la protection des populations (DDPP)

Les DDPP relèvent du Premier ministre et sont placées sous l'autorité du préfet du département. Ce sont des administrations de contrôle. Elles veillent à ce que les textes législatifs et réglementaires en matière de police économique et de protection du consommateur soient appliqués.



a pour mission d'assurer

1 La qualité et la sécurité de l'alimentation

Exemples : prévenir les risques de contamination des aliments, contrôler les entreprises de restauration.

2 La protection de la santé animale

Exemples : contrôler l'état sanitaire des animaux, les productions agricoles.

3 La sécurité des consommateurs

Exemples : assurer une information claire et loyale sur les prix des produits, éviter la mise sur le marché de produits dangereux.

4 La protection de la vie économique des entreprises

Exemple : assurer l'exercice loyal de la concurrence en luttant notamment contre les contrefaçons.

Les DDPP n'interviennent pas pour régler les litiges individuels des consommateurs mais les conseillent et les informent sur la réglementation, et relèvent les infractions qui leur sont signalées ou qu'elles sont amenées à constater lors des contrôles qu'elles opèrent.

@ Comment la contacter ?

Par internet : www.economie.gouv.fr/dgccrf/Liste-des-directions-departementales-de-la-protect



4 À partir du **document B** et de vos connaissances,

4.1 **Surlignez** les trois missions essentielles de l'INC.

4.2 **Indiquez** le nom :

- du magazine édité par l'INC : *60 millions de consommateurs* ;
- de l'émission télévisée produite par l'INC : « *Conso mag* ».

DOC B **L'Institut national de la consommation (INC)**

L'INC est un établissement public national à caractère industriel et commercial au service de tous les consommateurs et de leurs associations.

Il informe les consommateurs sur leurs droits, procède à des essais comparatifs, à des études techniques pour obtenir l'amélioration ou le retrait de certains produits estimés dangereux. Il conduit également des actions de formation auprès des associations de consommateurs. Il édite un magazine mensuel – *60 millions de consommateurs* –, et produit les émissions de télévision « *Conso mag* » ; en revanche, il n'assume pas la défense des consommateurs. Pour toute information et documentation, le consommateur peut consulter le site internet www.conso.net.



60 millions de consommateurs, n° 507, septembre 2015.

5 À partir du **document C**,

5.1 **Surlignez** les rôles des associations de consommateurs.

5.2 **Indiquez** deux moyens utilisés par l'UFC-QUE CHOISIR pour informer les consommateurs.

- Édition d'une revue mensuelle de presse.
- Consultation du site internet www.quechoisir.org.

6 À partir du site www.quechoisir.org, recherchez les coordonnées de l'association UFC-QUE CHOISIR la plus proche de chez vous.

DOC C **Les associations de consommateurs**



Les consommateurs se regroupent en associations pour représenter et défendre leurs intérêts économiques et sociaux. Il existe des associations à vocation généraliste et des associations spécialisées (ex. : défense des locataires, défense des usagers des services publics...). Parmi elles, UFC-QUE CHOISIR, dont les domaines de compétences se situent autour des thèmes de la consommation et de l'environnement. Ses objectifs sont d'informer, de défendre les consommateurs et de représenter leurs intérêts collectifs auprès des pouvoirs publics et des professionnels devant les tribunaux. Elle édite une revue mensuelle de presse et chaque consommateur peut consulter son site internet www.quechoisir.org.

Proposer des solutions

7 Renseignez le tableau en indiquant le nom des organismes qui vont conseiller et informer Rayan et Julian, et ceux qui vont les défendre suite à leur litige.

Les organismes qui conseillent et informent	Les organismes qui défendent et règlent les litiges
- La Direction départementale de la protection des populations	- Les associations de consommateurs
- L'institut national de la consommation	



MEMO

11

L'information et la protection du consommateur

• Les organismes et les associations d'information et/ou de défense de consommateur

Les consommateurs sont de plus en plus confrontés à des fraudes en matière de consommation.

Des organismes publics et des associations ont été créés pour les informer et les défendre en cas de litige.

Parmi eux :

- **la Direction départementale de la protection des populations (DDPP)**, dont la mission essentielle est de contrôler le respect des textes réglementaires qui protègent les consommateurs ;

- l'**Institut national de la consommation (INC)**, qui conseille et informe les consommateurs ;
- **les associations de consommateurs** (ex. : UFC-QUE CHOISIR), qui les représentent et défendent leurs intérêts économiques et sociaux.



À vos vidéos !

Titre : La perte de bagages dans le transport aérien
Lien : <http://tinyurl.com/PerteBagagesAvion>
Source : Conso Mag
Durée : 2 min 08



Après avoir regardé la vidéo, **répondez** aux questions.

1 Quel est le problème posé dans cette vidéo ?

Quelle démarche doit-on effectuer en cas de perte de valise pendant le voyage en avion ?

2 De combien de jours dispose-t-on pour réclamer le bagage perdu ?

21 jours.

3 À qui doit-on faire la déclaration ?

- À l'agence de voyage qui a vendu le billet d'avion.
- Au guichet de la compagnie aérienne qui va enregistrer la réclamation et faire rechercher le bagage.

4 Comment la déclaration de perte doit-elle être faite ?

- Par écrit.
- Par oral.

5 Que se passe-t-il si le bagage est considéré comme perdu définitivement ?

Le voyageur est indemnisé.

6 De quoi l'indemnisation dépend-elle ?

- Du nombre de kilomètres parcourus.
- De la provenance du vol.
- De la capacité de l'avion.

7 Quels documents sont nécessaires pour chiffrer l'indemnisation ?

Les justificatifs d'achat (factures) des vêtements ou objets contenus dans la valise.

8 Quel conseil est prodigué concernant les objets de valeur (bijoux...) que l'on veut emporter en voyage ?

Il faut les garder dans le bagage à main.

La sécurité sanitaire du consommateur

OBJECTIF : Repérer les systèmes de protection et de défense du consommateur.

Intoxications dans l'Hérault :

alerte toxique sur les moules d'Espagne

« Plusieurs cas d'intoxication alimentaire de type gastro-entérite, en lien avec la consommation de moules d'Espagne provenant de la province de Galice, ont été signalés en France », selon un communiqué commun des ministères de l'Agriculture et de la Santé. Suite à des analyses demandées par l'Institut national de veille sanitaire (InVS) et devant le nombre important des déclarations d'intoxications collectives, une alerte nationale a été lancée.

Le communiqué précise : « Des algues *Dinophysis* productrices de toxines lipophiles ont été détectées. Les intoxications alimentaires causées par les toxines lipophiles se traduisent par des troubles gastro-intestinaux (diarrhées, vomissements, douleurs abdominales), des maux de tête et de la fièvre modérée apparaissant entre 2 et 18 heures après la consommation. »



Analyser la situation

1 Cochez le problème posé dans la situation.

- Quels sont les dangers d'une consommation excessive de produits gras ?
- Comment protéger le consommateur des risques d'infection d'origine alimentaire ?
- Faut-il supprimer définitivement la consommation de moules ?

2 À partir de la situation, renseignez le tableau.

Micro-organismes responsables	Des algues productrices de toxines lipophiles.
Origine de la contamination	Des moules d'Espagne provenant de la province de Galice.
Symptômes	Diarrhées, vomissements, douleurs abdominales, maux de tête et fièvre modérée.
Ministères et organisme intervenus	– Les ministères de l'Agriculture et de la Santé. – L'Institut national de veille sanitaire (InVS).

Mobiliser les connaissances

Activité 1 Les organismes de contrôles

3 **Surlignez**, dans le **document A**, les acteurs qui interviennent dans le système d'alerte sanitaire.

DOC A Le fonctionnement du système d'alerte sanitaire en France

La **Mission des urgences sanitaires** (MUS) de la Direction générale de l'alimentation (DGAL) est chargée de coordonner la gestion des alertes, des urgences et des crises sanitaires aux niveaux national et européen.

Qu'est-ce qu'une alerte ?	Qui peut déclencher une alerte ?
Est considérée comme une alerte la détection et le signalement d'une non-conformité sur un produit alimentaire, comme la présence de bactéries pouvant être dangereuses pour la santé humaine, ou d'un foyer de maladie animale transmissible ou non à l'homme (ex. : grippe aviaire).	<ul style="list-style-type: none"> - Les services de contrôle des départements (DDPP¹ ou DDCSPP²), en collaboration avec les agences régionales de santé (ARS) quand il s'agit de cas humains. - Les administrations centrales (ministères de l'Agriculture, de l'Économie et de la Santé) après signalement par l'Institut de veille sanitaire (InVS). - Tous les professionnels de la chaîne alimentaire, dans le cadre de leurs autocontrôles (surveillance qu'ils sont tenus d'effectuer sur les produits qu'ils mettent sur le marché dans le cadre de la réglementation européenne en vigueur). - Les consommateurs, dont les plaintes peuvent également être à l'origine du déclenchement d'une alerte par les professionnels.

1. Direction départementale de la protection des populations.

2. Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations.

D'après <http://agriculture.gouv.fr>

4 À partir du **document A** et de vos connaissances,

4.1 **Nommez** l'organisme qui coordonne les alertes sanitaires en France.

La **Mission des urgences sanitaires** (MUS).

4.2 **Renseignez** le tableau.

Objectifs de l'alerte	Mesures mises en œuvre
Éviter la contamination d'autres produits	<ul style="list-style-type: none"> - Prévenir l'entreprise responsable de la fabrication des produits incriminés. - Mettre en œuvre des actions correctives ou préventives au sein des établissements concernés afin d'éviter que la contamination ne se reproduise.
Faire cesser l'exposition du produit au consommateur	<ul style="list-style-type: none"> - Retirer de la consommation des produits non conformes dans les rayons des magasins concernés.
Informers le consommateur	<ul style="list-style-type: none"> - Informer le public par voie de communiqué de presse en complément des affichettes apposées dans les magasins.

Activité 2 Le principe de précaution

5 À partir du document B,

5.1 Entourez le numéro du ou des articles qui relèvent du principe de précaution.

1

Afin de protéger la population contre les potentiels effets néfastes du BPA¹, la fabrication et la commercialisation de biberons contenant cette substance chimique est interdite en France depuis le 1^{er} janvier 2011.



1. Bisphénol A : substance chimique entrant dans la composition de certains plastiques.

2

Depuis le 1^{er} janvier 2004, une réglementation impose le nonaccès des piscines privées aux enfants de moins de cinq ans. Des dispositifs physiques et des alarmes doivent être installés selon les normes en vigueur.



3

Un amendement a été voté le 19 mars 2013 à l'Assemblée nationale. Il stipule que « la mise en place du service public du numérique éducatif prévu par le texte se fasse en favorisant les connexions filaires, c'est-à-dire Ethernet, plutôt que par Wi-Fi, pour protéger les enfants d'éventuels risques ».



Câble pour réseau ethernet

4

Avis de rappel d'un chargeur secteur USB par Boulanger le 3 octobre 2013.

Le produit pourrait présenter un défaut électrique.

Arrêt de la commercialisation du produit.

Reprise du produit en magasin.



5.2 Déduisez l'objectif du principe de précaution en cochant la réponse exacte.

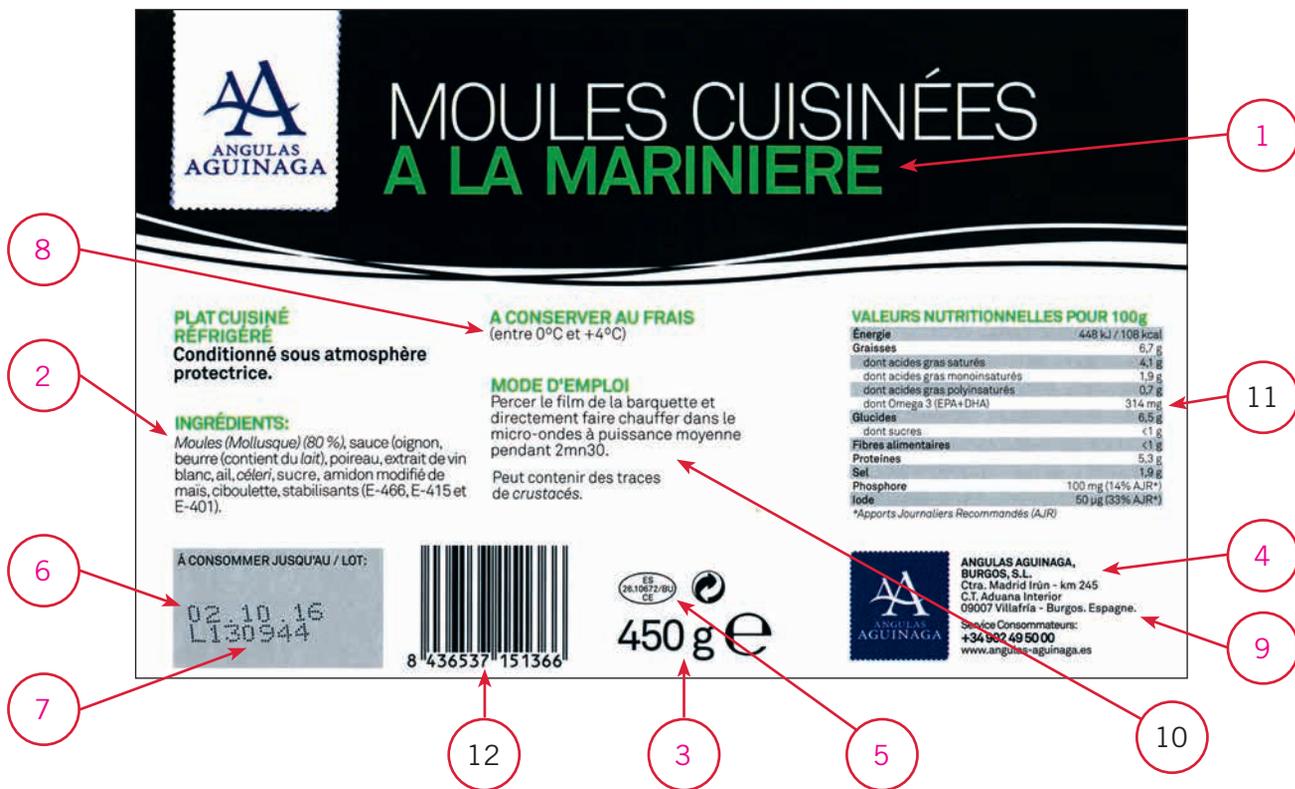
- Principe qui impose un arrêt de travail face à un danger réel et immédiat entraînant des conséquences pour la santé mentale du sujet.
- Principe qui impose de définir des mesures immédiates face à un possible danger pour la santé humaine, animale, végétale ou pour la protection de l'environnement.

DOC B Le principe de précaution

Contrairement au principe de prévention qui s'applique dans un contexte de certitude (on connaît les risques, qui sont clairement identifiés, et la seule chose qu'on ne sait pas est le moment où ils vont se produire), le principe de précaution s'applique dans un contexte d'incertitude. On a identifié des risques possibles mais il n'y a pas de preuves scientifiques suffisantes pour qu'ils soient avérés, principalement dans le domaine de l'environnement et de la santé. Cette précaution est donc prise même si la preuve formelle d'un lien de cause à effet entre cette activité ou ce produit et les conséquences redoutées n'a pu être établie.

Activité 3 L'étiquetage d'un produit alimentaire

6 À partir du document C, reportez, sur l'étiquette du produit alimentaire, les numéros des informations obligatoires.



DOC C Les informations portées sur l'étiquette d'un produit alimentaire préemballé

L'étiquetage d'un produit alimentaire est obligatoire. C'est la première source d'information du consommateur.

Suivant les produits, **certaines mentions sont obligatoires** :

- 1 La dénomination de vente : le nom du produit ;
- 2 La liste des ingrédients : ils sont énumérés par ordre décroissant de quantité avec les additifs ;
- 3 La quantité nette de produit ;
- 4 Le nom ou la raison sociale du fabricant ;
- 5 L'estampille sanitaire sur les produits d'origine animale ;
- 6 La date limite de consommation (DLC), pour les produits périssables et les semi-conserves, signalée par la mention « à consommer avant le... » ; la date de durabilité minimale (DDM) pour les produits non périssables, signalée par la mention « à consommer de préférence avant le... » ;
- 7 Le numéro du lot de fabrication ;
- 8 Les conditions particulières de stockage, d'utilisation ;
- 9 L'origine du produit.

Les autres mentions ne sont pas obligatoires : les valeurs énergétique et nutritionnelle¹, le code-barre, la marque commerciale, les conseils de préparation, etc.

1. Obligatoire à partir du 13 décembre 2016.

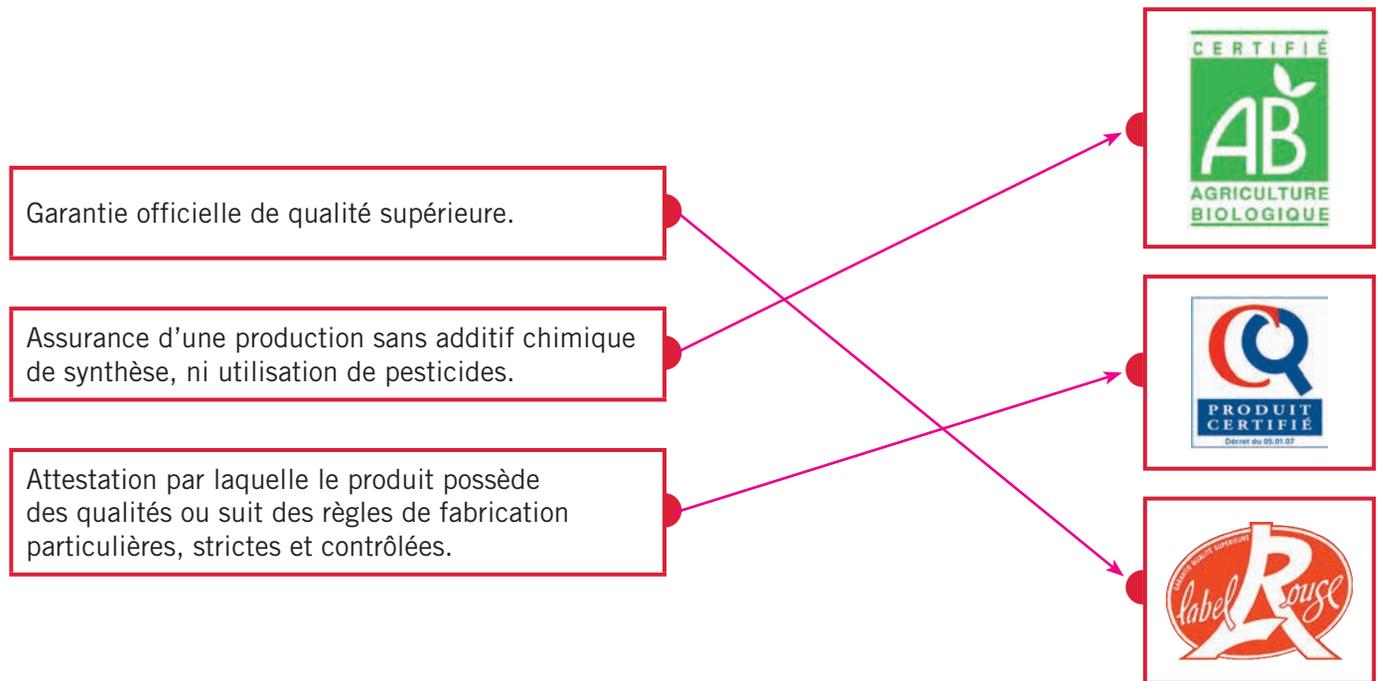
7 Reportez, dans le tableau, la nature des informations facultatives numérotées sur l'étiquette des moules cuisinées à la marinière.

Des informations facultatives	
10	Conseils de préparation.
11	Valeurs énergétique et nutritionnelle pour 100 g.
12	Code-barre.

Activité 4 Des signes officiels de qualité alimentaire



- 8 À partir du site www.economie.gouv.fr/dgccrf/Signe-de-qualite, reliez chaque définition au signe de qualité qui lui correspond.



Activité 5 La responsabilité de chacun face à la sécurité sanitaire

- 9 Pour chaque proposition, cochez celles qui sont de la responsabilité du fabricant et/ou du consommateur.

Propositions	Fabricant	Consommateur
Lire les informations figurant sur l'étiquette des produits alimentaires préemballés.		X
Mettre en place des règles strictes d'hygiène sur la chaîne de fabrication.	X	
Assurer l'autocontrôle microbiologique des produits en laboratoire.	X	
Terminer ses achats par les surgelés.		X
Se laver les mains avant de cuisiner.	X	X

Proposer des solutions

- 10 Complétez les mesures à mettre en place par la Mission des urgences sanitaires.

- Demander officiellement à l'Espagne de fournir la liste de l'ensemble des lots exportés depuis les deux rias contaminées.

- Fermer les zones de récolte dans cette région.

- Informer le public.

- 11 Indiquez les mesures à prendre par le consommateur.

- Vérifier sur l'étiquette le numéro de lot.

- Si le lot est concerné, rapporter les moules sur le lieu d'achat.

• Les organismes de contrôle

La **Mission des urgences sanitaires** (MUS) coordonne la gestion des alertes, des urgences et des crises sanitaires aux niveaux national et européen.

• L'étiquetage d'un produit alimentaire

Sur les produits alimentaires préemballés, la réglementation impose la présence d'une étiquette informant le consommateur sur la nature des produits.

Les informations obligatoires	Les informations facultatives
<ul style="list-style-type: none"> - La dénomination de vente. - La liste des ingrédients. - La quantité nette de produit. - Le nom ou la raison sociale du fabricant. - L'estampille sanitaire sur les produits d'origine animale. - La date limite de consommation (DLC) ou la date de durabilité minimale (DDM). - Le numéro du lot de fabrication. - Les conditions particulières de stockage, d'utilisation. - L'origine du produit. - Les valeurs énergétiques et nutritionnelles (à partir du 13/12/2016). 	<ul style="list-style-type: none"> - Les valeurs énergétique et nutritionnelle. - Le code-barre. - La marque commerciale. - Les conseils de préparation.

• Des signes officiels de qualité alimentaire

En matière de sécurité alimentaire, les produits qui ont des **signes officiels de qualité** font l'objet de contrôles renforcés par rapport aux produits standard.



À vous de jouer !

1 Pour décrypter la phrase mystère relative à cette étiquette de produit alimentaire, associez chaque chiffre à la lettre correspondante.

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
A	D	E	G	I	L	M	N	O	P	Q	R	S	T	U

3	6	6	3
.E	.l	.l	.e

4	1	12	1	8	14	5	14
.g	.a	.r	.a	.n	.t	.i	.t

15	8
.u	.n

10	12	9	2	15	5	14
.p	.r	.o	.d	.u	.i	.t

1	6	5	7	3	8	14	1	5	12	3
.a	.l	.i	.m	.e	.n	.t	.a	.i	.r	.e

2	3
.d	.e

11	15	1	6	5	14	3
.q	.u	.a	.l	.i	.t	.é

13	15	10	3	12	5	3	15	12	3
.s	.u	.p	.é	.r	.i	.e	.u	.r	.e

2 Entourez sur l'étiquette ce qui justifie cette phrase.



Évaluation 2

Module 2 L'individu dans ses actes de consommation

Nom :

Prénom :

Date : / /

SITUATION

Anne fait ses courses tous les jours au supermarché. Elle est particulièrement attentive aux produits qu'elle achète. D'une part, parce qu'elle est allergique aux produits alimentaires à base d'arachide, et, d'autre part, parce qu'elle craint d'avoir un budget déficitaire à la fin du mois si elle achète des produits trop chers.

1 Cochez le problème posé dans la situation.

- Où trouver des informations sur la qualité des aliments ?
- Comment choisir un produit alimentaire adapté à ses critères de choix ?
- Comment diminuer le nombre des allergies ?

2 À partir de la situation, renseignez le tableau.

Lieu d'achat	Grande surface.
Critères d'achat	<p>– Absence d'arachide dans les produits alimentaires en raison d'une allergie.</p> <p>– Prix des produits alimentaires pour ne pas avoir un budget déficitaire en fin de mois.</p>

3 À partir du document A, dans le tableau,

3.1 Nommez les informations identifiées par un numéro.

3.2 Surlignez :

- en vert, la ou les mentions obligatoires ;
- en rouge, la ou les mentions facultatives.

1	Le nom du produit
2	La quantité nette de produit
3	Le numéro de lot de fabrication
4	Le code-barre
5	La date limite de consommation
6	L'estampille sanitaire
7	La température de conservation
8	La liste des ingrédients

DOC A Un exemple d'étiquette de produit alimentaire

Rovagnati
Coppa

Sans gluten / Sans protéines de lait

Ingredients: échine de porc, sel, saccharose, dextrose, épices, arômes, conservateurs: nitrite de sodium, nitrate de potassium; antioxydants: ascorbate de sodium, acide ascorbique.

Conservé de +2°C à +4°C. - Conditionné sous atmosphère protectrice.

Glutenvrij / Vrij van melkeiwitten

Ingredienten: procureur, zout, sacharose, dextrose, specerijen, geur- en smaakstoffen, conserveringsmiddelen; natriumnitriet, kaliumnitraat; antioxydanten: natriumascorbaat, ascorbinezuur.

Bewaren bij +2°C tot +4°C. - Verpakt onder beschermende atmosfeer.

ROVAGNATI

ROVAGNATI S.p.A. - Piazza Paolo Rovagnati, 1
Biassono (MB) Italia - www.rovagnati.it

PRIX AU KG / PRIJS PER KG POIDS NET / NETTOGEWICHT MONTANT / BEDRAG
80,0g

A consumer / Om te consumeren:
29.10.16

Deur sechage / Vroeger rijping:

Lot: 22515

8 1007141 101698

4 Entourez, dans le document A, l'information qui permet de vérifier si le produit n'est pas périmé.

5 Cochez le circuit de distribution correspondant aux achats alimentaires d'Anne et justifiez votre réponse.

- Circuit direct.
- Circuit court.
- Circuit long.

C'est un circuit long car il y a plusieurs intermédiaires.

6 Citez un avantage et un inconvénient des grandes surfaces.

Avantage : choix important de produits proposés dans chaque rayon.

Inconvénient : incitation à dépenser.

10 À partir des critères de choix d'Anne, entourez l'étiquette du produit choisi et justifiez.

7 Nommez le poste du budget qui correspond aux dépenses d'alimentation.

Les dépenses courantes.

8 Citez deux autres dépenses pour ce poste.

- Loisirs.

- Hygiène-santé.

9 Définissez un budget déficitaire.

C'est un budget dont les dépenses sont supérieures aux recettes.

Boudoirs	Potage
<p>n° 1</p> <p style="text-align: right;">1,05 €</p>	<p>n° 1</p> <p style="text-align: right;">1,71 €</p>
<p>n° 2</p> <p style="text-align: right;">1,05 €</p>	<p>n° 2</p> <p style="text-align: right;">1,80 €</p>
<p>Justification :</p> <p>Les deux boîtes de boudoirs coûtent le même prix mais la boîte n° 2 ne contient pas d'arachide.</p>	<p>Justification :</p> <p>Aucune des deux briques de potage ne contient d'arachide, mais la brique n° 1 est moins chère.</p>

La formation initiale

OBJECTIF : Différencier les deux voies possibles de la formation initiale.



Analyser la situation

1 Cochez le problème posé dans la situation.

- Quelles démarches effectuer pour trouver une entreprise d'accueil pour les périodes de formation en milieu professionnel ?
- Quelles sont les orientations possibles après la classe de troisième ?
- Quels sont les avantages de la voie scolaire et de l'apprentissage pour préparer un diplôme ?

2 À partir de la situation de Cloé, renseignez le tableau.

QUOI ? <i>Quelle est la formation ?</i>	CAP.
QUI ? <i>Qui est concerné ?</i>	Cloé.
OÙ ? <i>Quel est le lieu de formation ?</i>	Lycée professionnel.
QUAND ? <i>Quelle est la durée de la formation ?</i>	2 ans.
COMMENT ? <i>Comment se déroule la formation ?</i>	Enseignement général + enseignement professionnel + 14 semaines de PFMP.
POURQUOI ? <i>Quel est le but de la formation ?</i>	Obtenir un diplôme.

Activité 3 ▶ Les caractéristiques de la voie scolaire et de l'apprentissage

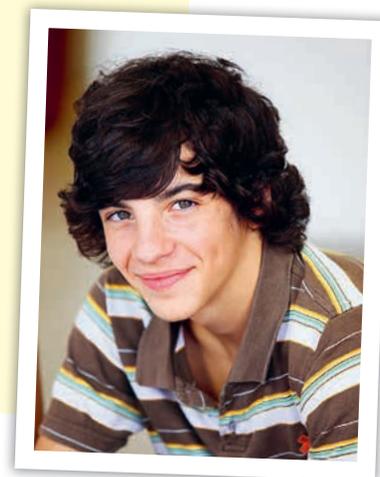
6 À partir des documents C et D et des informations données dans la situation de Cloé, renseignez le tableau.

	Voie scolaire	Apprentissage
Statut du jeune	Scolaire.	Salarié.
Lieux de la formation	Lycée professionnel + entreprise.	Centre de formation d'apprentis (CFA) + entreprise.
Rémunération	Aucune.	% du Smic en fonction de l'âge.
Durée des congés	Congés scolaires.	5 semaines.
Nombre de semaines de formation en entreprise	14.	Environ 62 (avec une alternance de 2 semaines en entreprise et 1 semaine au CFA).
Document signé avec l'entreprise	Convention de formation en entreprise.	Contrat d'apprentissage.

DOC C La formation en Centre de formation pour apprentis (CFA)

Le témoignage de Romain, 17 ans

« J'ai signé mon contrat d'apprentissage avec un restaurateur pour préparer un CAP restaurant en deux ans. Mon rythme de vie va changer puisque je vais alterner deux semaines en entreprise et une semaine au CFA. Je commence début septembre et fin septembre je vais percevoir mon premier salaire. Actuellement, je profite pleinement de mes dernières vacances scolaires car désormais j'aurai seulement 5 semaines de congés payés comme tous les salariés. »



DOC D La rémunération de l'apprenti

Ancienneté du contrat	16 - 17 ans	18 - 20 ans	21 ans et plus
1 ^{re} année	25 % du Smic	41 % du Smic	53 % du Smic
2 ^e année	37 % du Smic	49 % du Smic	61 % du Smic
3 ^e année	53 % du Smic	65 % du Smic	78 % du Smic

Smic : Salaire minimum interprofessionnel de croissance.

Activité 4 Comparaison d'une convention de formation en entreprise et d'un contrat d'apprentissage

7 À partir des documents E et F, renseignez le tableau.

		Convention de formation en entreprise	Contrat d'apprentissage
Définition		Accord écrit sur les modalités du stage entre établissement scolaire et entreprise.	Contrat de travail écrit entre un jeune de 16 à 25 ans en formation professionnelle et une entreprise.
Personnes ayant signé le document		<ul style="list-style-type: none"> – Élève (ou parent si élève mineur). – Chef d'établissement. – Chef d'entreprise d'accueil. 	<ul style="list-style-type: none"> – Apprenti (et parents si apprenti mineur). – Employeur.
Obligations (devoirs)	Entreprise d'accueil	<ul style="list-style-type: none"> – Former le stagiaire. – Ne pas exposer le stagiaire à des dangers. 	<ul style="list-style-type: none"> – Respecter les obligations du contrat, les horaires. – Verser un salaire à l'apprenti. – Lui garantir les mêmes droits qu'aux autres salariés. – Lui faire suivre la formation dispensée au CFA. – Lui assurer une formation en relation avec le diplôme préparé.
	Jeune en formation	<ul style="list-style-type: none"> – Respecter le règlement intérieur. – Respecter les horaires. – Se soumettre au secret professionnel. 	<ul style="list-style-type: none"> – Respecter les obligations du contrat de travail ainsi que les horaires prévus. – Respecter le règlement intérieur du CFA et de l'entreprise. – Travailler pour l'employeur et suivre la formation au CFA et en entreprise. – Se présenter à l'examen.
Droits	Entreprise d'accueil	Imposer le règlement intérieur de l'entreprise.	<ul style="list-style-type: none"> – Résilier le contrat pendant la période d'essai. – Imposer le règlement intérieur.
	Jeune en formation	Bénéficiaire de la législation sur les accidents du travail en cas d'accident lors de la PMFP.	Bénéficiaire de : <ul style="list-style-type: none"> – la protection sociale ; – 5 semaines de congés payés ; – 5 jours de congés spécifiques à prendre pendant le mois précédant ses examens afin de se préparer aux épreuves ; – une carte nationale d'apprenti qui lui permet de bénéficier des mêmes avantages tarifaires que les étudiants ; – un suivi par un professeur référent en CFA et un maître d'apprentissage dans l'entreprise ; – une rémunération ; – une allocation chômage et la couverture sociale en fin de contrat s'il ne trouve pas de travail.

DOC E Un extrait de la convention de formation entreprise

Entre l'entreprise BLEAS représentée par S. DUJO directeur,

Et le lycée professionnel DUNANT représenté par C. VIET chef d'établissement d'autre part,

Il a été convenu ce qui suit :

Article 4 - Statut et obligations de l'élève

L'élève demeure, durant ces périodes de formation en milieu professionnel, sous statut scolaire. Il reste sous la responsabilité du chef d'établissement scolaire. Il ne peut prétendre à aucune rémunération de l'entreprise. Toutefois, il peut lui être alloué une gratification. [...] L'élève ne doit pas être pris en compte dans le calcul de l'effectif de l'entreprise. Il ne peut participer aux éventuelles élections professionnelles. L'élève est soumis aux règles générales en vigueur dans l'entreprise, notamment en matière de sécurité, d'horaires et de discipline, sous réserve des dispositions des articles 5 et 6 de la présente convention. L'élève est soumis au secret professionnel. Il est tenu d'observer une entière discrétion sur l'ensemble des renseignements qu'il pourra recueillir à l'occasion de ses fonctions ou du fait de sa présence dans l'entreprise. En outre, l'élève s'engage à ne faire figurer dans son rapport de stage aucun renseignement confidentiel concernant l'entreprise.

Article 12 - Couverture accidents du travail

En application de l'article L. 412-8 modifié du Code de la Sécurité sociale, l'élève bénéficie de la législation sur les accidents du travail. [...]

Fait à Angers, le 15 mai 2016.

Le représentant de l'entreprise *L'élève ou son représentant légal* *Le chef d'établissement*

DOC F Les obligations et droits de l'apprenti

Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail particulier avec une durée déterminée. Il est signé par un employeur et un jeune de 16 à 25 ans (et les parents pour les mineurs). Il précise les engagements des deux parties.

Du fait de son statut de salarié, l'apprenti bénéficie des droits suivants :

- la protection sociale ;
- 5 semaines de congés payés ;
- 5 jours de congés spécifiques à prendre pendant le mois précédant ses examens afin de se préparer aux épreuves ;
- une carte nationale d'apprenti qui lui permet de bénéficier des mêmes avantages tarifaires que les étudiants ;
- le suivi par un professeur référent en CFA et un maître d'apprentissage dans l'entreprise ;
- une rémunération ;
- une allocation chômage et la couverture sociale en fin de contrat s'il ne trouve pas de travail.

En contrepartie, l'apprenti a aussi des obligations. En effet, il doit :

- respecter les obligations du contrat de travail ainsi que les horaires prévus ;
- respecter le règlement intérieur du CFA et de l'entreprise ;
- travailler pour l'employeur et suivre la formation au CFA et en entreprise ;
- se présenter à l'examen.

Proposer des solutions

8 Citez au moins deux avantages pour chaque voie de formation.

Voie scolaire



- Effectuer des PFMP dans des entreprises différentes.
- Bénéficier des vacances scolaires.

Apprentissage



- Bénéficier d'une longue expérience en entreprise.
- Percevoir un salaire.

- **La formation professionnelle initiale**

Elle s'adresse aux **jeunes de 16 à 25 ans** et peut s'effectuer sous le statut **scolaire** ou celui d'**apprenti**.

- **Les niveaux de qualification professionnelle**

À l'issue de cette formation, le jeune obtient un **diplôme** qui correspond à un **niveau de qualification professionnelle** allant de 6 (sortie après la troisième) à 1 (diplôme d'un niveau égal ou supérieur à bac + 4 ou 5) permettant d'accéder à un emploi défini.

- **La voie scolaire**

Les élèves de lycée professionnel sont sous **statut scolaire**. Les périodes de formation en milieu

professionnel (**PFMP**) qu'ils effectuent sont réglementées par un document officiel appelé **convention de formation**. Ils bénéficient des congés scolaires.

- **L'apprentissage**

L'apprentissage est une formation en alternance. Elle se déroule dans une entreprise et dans un centre de formation pour apprentis (CFA).

Les apprentis sont des **saliés** en formation, liés à une entreprise par un **contrat d'apprentissage**. Ils sont soumis aux règles de travail de l'entreprise (horaires, règlement intérieur...) et bénéficient de tous les avantages propres à l'entreprise (rémunération, congés payés, protection sociale...).

À vous de jouer !



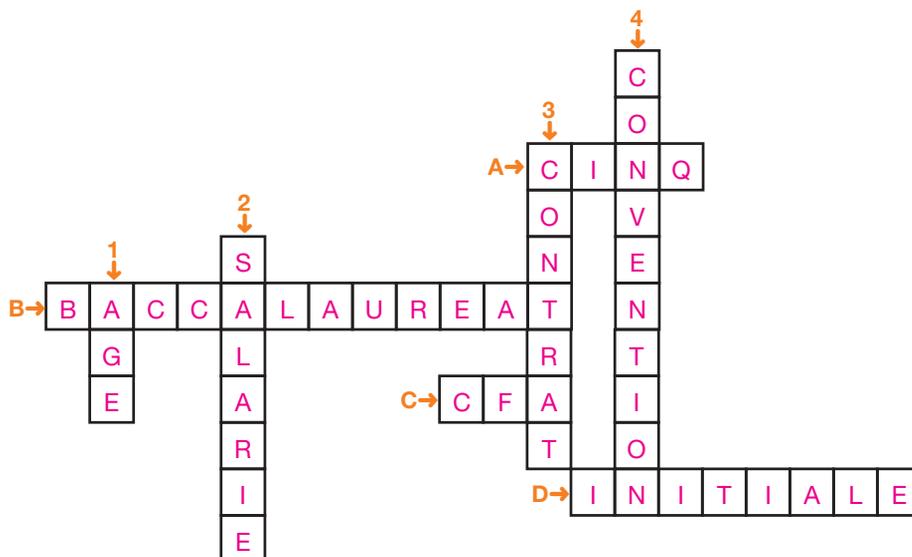
Complétez la grille de mots croisés à l'aide des définitions.

Horizontalement

- A Niveau de qualification obtenu avec un CAP.
- B Diplôme de niveau 4.
- C Lieu de formation d'un apprenti.
- D Qualification donnée à la formation professionnelle qui s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans.

Verticalement

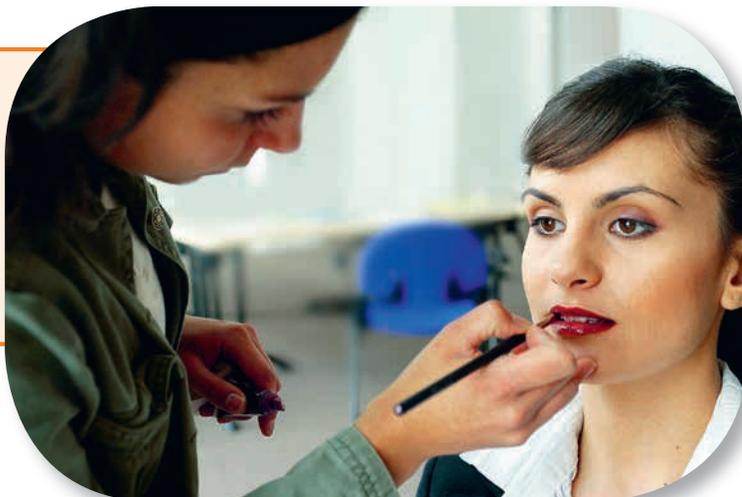
- 1 Détermine le pourcentage du Smic perçu par l'apprenti.
- 2 Statut d'un apprenti.
- 3 Document signé entre l'apprenti et l'employeur.
- 4 Document signé pour effectuer une PFMP.



La formation continue et la validation des acquis de l'expérience

OBJECTIF : Gérer sa formation professionnelle tout au long de sa vie.

Mathilde, 26 ans, est titulaire d'un CAP Esthétique-cosmétique-parfumerie. Elle a été embauchée en contrat à durée indéterminée il y a 6 ans dans un institut de beauté, en tant qu'esthéticienne. Elle souhaite obtenir un baccalauréat professionnel Esthétique-cosmétique-parfumerie en valorisant son expérience professionnelle.



Analyser la situation

1 Cochez le problème posé dans la situation.

- Quelles démarches Mathilde doit-elle effectuer pour quitter son entreprise ?
- Quelles démarches Mathilde doit-elle effectuer pour concrétiser son projet professionnel ?
- Quelles démarches Mathilde doit-elle effectuer pour obtenir une augmentation de salaire ?

2 À partir de la situation, renseignez le tableau.

	Mathilde
Âge	26 ans.
Statut	Salariée.
Diplôme obtenu	CAP Esthétique-cosmétique-parfumerie.
Expérience professionnelle	CDI depuis 6 ans en institut de beauté comme esthéticienne.
Projet	Obtenir un bac pro Esthétique-cosmétique-parfumerie.

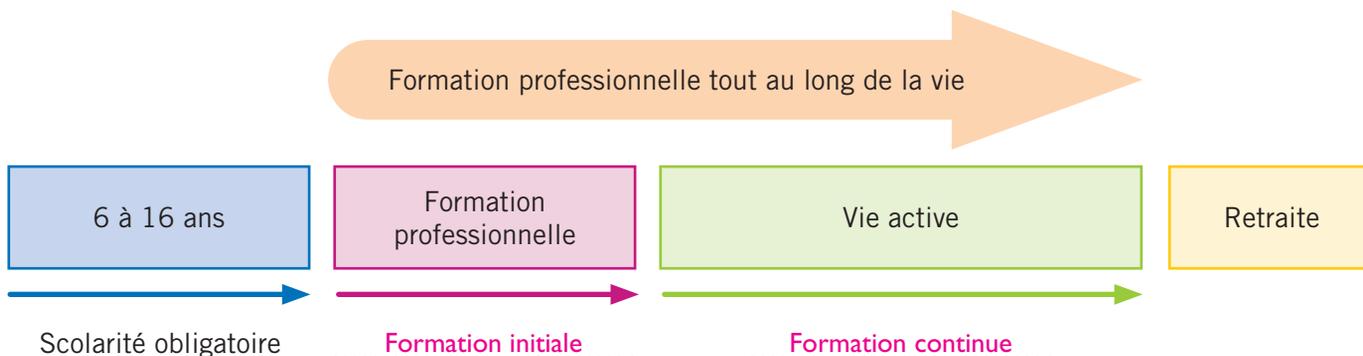
Mobiliser les connaissances

Activité 1 ▶ Les objectifs de la formation continue et les personnes concernées

3 À partir du document A,

3.1 Complétez la frise avec le vocabulaire suivant :

formation initiale – formation continue.



3.2 Renseignez le tableau.

Personnes concernées par la formation continue	– Salariés. – Employés. – Demandeurs d'emploi.
Objectifs de la formation continue	Conforter, améliorer ou acquérir des connaissances professionnelles.

DOC A La formation continue en quelques mots

La formation continue a pour but d'assurer aux salariés ou demandeurs d'emploi une formation destinée à améliorer ou acquérir des connaissances et compétences professionnelles.

Selon le Code du travail, « la formation professionnelle tout au long de la vie constitue une obligation nationale. Elle comporte une formation initiale et des formations ultérieures destinées aux adultes et aux jeunes déjà engagés dans la vie active ou qui s'y engagent. Ces formations ultérieures constituent la formation professionnelle continue ».

Activité 2 ▶ Les dispositifs de la formation continue

4 À partir du document B,

4.1 Cochez les affirmations exactes.

- Le CIF est accordé à tous les salariés quelle que soit leur ancienneté au poste de travail.
- Le bilan de compétences est à l'initiative de l'employeur.
- Le CIF ne peut avoir une durée supérieure à 1 an.
- Le CPF est à l'initiative de l'employeur.

4.2 Renseignez le tableau.

Situation	Aurélien, 22 ans, est boulanger depuis 2 ans chez Pain Doré. Il souhaite suivre un CAP pâtissier en 1 an.
Formation possible	Un CIF.
Justification	Car il est salarié en CDI justifiant d'au moins 24 mois d'ancienneté et le CIF peut avoir une durée de 1 an.

DOC B Les dispositifs de la formation continue

Dispositifs	Objectifs	Personnes concernées	Durée
Contrat de professionnalisation	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser l'insertion et la réinsertion professionnelle par l'acquisition d'une qualification. 	<ul style="list-style-type: none"> - Jeunes de moins de 26 ans. - Demandeurs d'emploi de 26 ans et plus inscrits à Pôle emploi. 	Entre 6 et 12 mois.
Bilan de compétences	<ul style="list-style-type: none"> - Faire le point sur ses aptitudes et motivations. - Définir un projet professionnel ou de formation. 	<ul style="list-style-type: none"> - Salariés en CDI justifiant d'au moins 5 ans d'activité professionnelle, dont 12 mois dans l'entreprise actuelle. - Salariés en CDD comptant 24 mois de travail, dont 4 mois au cours des 12 derniers mois, consécutifs ou non. 	24 heures.
Congé individuel de formation (CIF)	<ul style="list-style-type: none"> - Accéder à un niveau supérieur de qualification. - Se perfectionner et évoluer dans son métier. - Changer de profession ou de secteur d'activité. 	<ul style="list-style-type: none"> - Salariés en CDI justifiant d'au moins 24 mois d'ancienneté. - Salarié en CDD ou ancien titulaire d'un CDD justifiant d'une activité salariée de 24 mois durant les 5 dernières années, dont 4 mois au cours des 12 derniers mois. 	1 an maximum pour les formations à temps complet ou 1 200 heures pour les formations à temps partiel.
Compte personnel de formation (CPF)	<ul style="list-style-type: none"> - Suivre une formation qualifiante. - Acquérir de nouvelles compétences. - Être accompagné pour la VAE. 	<ul style="list-style-type: none"> - Toute personne âgée d'au moins 16 ans occupant un emploi, à la recherche d'un emploi, en projet d'orientation et d'insertion professionnelle ou accueillie dans un établissement et service d'aide par le travail, jusqu'à son départ en retraite. 	24 heures par année travaillée dans la limite de 150 heures.
Plan de formation en entreprise	<ul style="list-style-type: none"> - S'adapter au poste de travail. - Évoluer vers d'autres postes de travail. 	<ul style="list-style-type: none"> - Salariés de l'entreprise. 	1 à plusieurs jours.

À l'initiative du salarié À l'initiative de l'employeur À l'initiative du salarié ou de l'employeur

NB : Durant ces formations, les personnes ont le statut de salarié.

Activité 3 La validation des acquis de l'expérience (VAE)



5 À partir du site www.vae.gouv.fr, renseignez le tableau.

L'intérêt de la VAE	Obtenir une qualification, un diplôme par son expérience professionnelle.
Les conditions d'accès à la VAE	Avoir au moins trois ans d'expérience salariée, non salariée ou bénévole en lien avec la certification visée.
Les démarches à effectuer	<ol style="list-style-type: none"> 1. S'informer auprès d'un point relais conseil VAE pour identifier le diplôme correspondant. 2. Adresser la demande de recevabilité (livret I) au responsable de la certification qui vérifie si les critères d'accès à la certification par la VAE sont respectés. 3. Réaliser un dossier pour expliciter comment les connaissances, les compétences et les aptitudes en rapport avec la certification visée ont été acquises. <p>Possibilité de bénéficier d'un accompagnement pour constituer le dossier.</p>

Proposer des solutions

6 Indiquez et justifiez le nom du ou des dispositifs pour concrétiser le projet de Mathilde.

La VAE car Mathilde a plus de 3 ans d'expérience professionnelle en lien direct avec le diplôme qu'elle vise.



MEMO

14

La formation continue et la validation des acquis de l'expérience

• Les objectifs de la formation continue et les personnes concernées

La formation professionnelle continue est un **droit pour les salariés et demandeurs d'emploi**. Elle leur permet de **poursuivre leur formation au cours de leur vie active** pour s'adapter, progresser ou se reconvertir.

• Les dispositifs de la formation continue

Sous certaines conditions, les salariés et demandeurs d'emploi peuvent bénéficier de différents dispositifs de formation :

- le **contrat de professionnalisation** ;
- le **bilan de compétences** ;
- le **compte personnel de formation (CPF)** ;
- le **congé individuel de formation (CIF)** ;
- le **plan de formation** proposé par l'entreprise.

• La validation des acquis de l'expérience (VAE)

La VAE est un dispositif qui permet l'**obtention de tout ou partie d'une certification à partir de la reconnaissance d'une expérience professionnelle**. Quiconque (salarié, non-salarié, demandeur d'emploi) peut en bénéficier s'il justifie d'**au moins trois ans d'expérience professionnelle** en relation avec la certification visée. Cette expérience est validée par un jury.



À vos vidéos !

Titre : Conseils pratiques pour réussir sa VAE
Lien : <http://tinyurl.com/conseilVAE>
Source : laformationpro.com
Durée : 3 min 30



Après avoir regardé la vidéo, **répondez** aux questions.

1 Quels sont les diplômes accessibles en VAE ?

Les diplômes référencés dans le répertoire national des certifications professionnelles.

2 Comment déterminer le niveau de diplôme visé ?

En fonction de son niveau de formation initiale et l'expertise professionnelle acquise.

3 Quelle implication personnelle une VAE demande-t-elle ?

Du temps de travail personnel pouvant aller de 100 à 400 heures en fonction du niveau de diplôme visé.

4 Comment financer sa VAE ?

- Financement personnel.

- Financement par l'employeur dans le cadre du plan de formation de l'entreprise ou du CPF (compte personnel de formation).

- Financement Fongecif.

La recherche d'emploi

OBJECTIF : Rechercher un emploi.



Analyser la situation

1 Cochez le problème posé dans la situation.

- Quelles sont les démarches à effectuer pour trouver un premier emploi ?
- Quelles sont les démarches à effectuer pour poursuivre des études après le CAP ?
- Quelles sont les démarches à effectuer pour trouver une période de formation en milieu professionnel ?

2 À partir de votre situation, renseignez le tableau.

QUOI ? Quel est le problème ?	Recherche d'un emploi en lien avec mon CAP.
QUI ? Quelle est la personne concernée ?	Moi, élève de CAP.
OÙ ? Dans quelle région ?	Réponse personnelle. Par exemple : dans la région des Pays de la Loire.
QUAND ? À quel moment ?	Un mois avant l'obtention de mon CAP.
COMMENT ? De quelle manière ?	En consultant les offres dans les journaux, sur le site Pôle emploi.
POURQUOI ? Dans quel but ?	Trouver un emploi pour entrer dans la vie active.

Mobiliser les connaissances

Activité 1 Les structures et les outils d'aide à la recherche d'emploi

3 Dans le document A, entourez les structures qui s'adressent particulièrement aux jeunes.

DOC A Quelques structures d'aide à la recherche d'emploi



- **Au service des employeurs et des demandeurs d'emploi**, il :
 - assure l'accueil et l'inscription des demandeurs d'emploi ;
 - recueille les offres d'emploi des entreprises ;
 - met à disposition des demandeurs d'emploi plusieurs services : offres d'emploi, outils gratuits (téléphone, accès Internet...)
 - et verse les allocations des demandeurs d'emploi.
- **Au service des jeunes 16-25 ans afin de les aider à résoudre l'ensemble des problèmes que pose leur insertion sociale et professionnelle**, ils :
 - informent sur les services et mesures liés à l'emploi et sur les différents contrats ;
 - accompagnent les jeunes dans l'accès au logement, à la santé, au sport, à la culture, etc.

4 Nommez, sous chaque illustration, les outils d'aide à la recherche d'emploi.



Les réseaux sociaux
professionnels.



La presse spécialisée.



Les sites de recherche d'emploi
sur Internet.

Activité 2 Les démarches pour obtenir un emploi

5 Soulignez, dans les deux annonces :

- en rouge, les informations sur l'entreprise ;
- en vert, les informations sur le candidat ;
- en bleu, les informations sur le poste à pourvoir ;
- en noir, les démarches à effectuer pour répondre à l'annonce.

Locess Prima, Filiale de Locess, numéro 1 de la location de matériel en Europe, 350 agences et plus de 3 000 collaborateurs. Venez nous rejoindre au poste de :

Mécanicien h/f

Au sein de nos agences, vous assurez l'entretien et la réparation des machines et participez au bon fonctionnement de l'atelier. Vous pouvez également être amené à intervenir directement sur les chantiers dans le cadre d'opérations de dépannage.

Professionnel de la mécanique et rigoureux, vous avez le sens du service et aimez travailler en équipe. Une expérience du matériel BTP serait un plus.

Adressez dès maintenant votre dossier de candidature, sous la référence NA/ME/OF à Locess Prima, 10, rue du Pressoir, 49124 Saint-Barthélémy d'Anjou ou par e-mail : locess-2054@cvmail.com

LOCESS
Prima

www.locess-prima.com

FIAT



MILAN Automobile

recherche (H/F)

CARROSSIER/PEINTRE EN AUTOMOBILE

confirmé
NANTES

Envoyer C.V. à : MILAN AUTOMOBILES
Route d'Angers – 44000 NANTES

6 À partir du document B,

6.1 Justifiez l'intérêt des différentes rubriques du CV dans chaque encadré orange.

6.2 Indiquez le rôle d'un curriculum vitæ.

Un CV permet de se présenter et de mettre en valeur son parcours professionnel pour donner envie à l'employeur de vous rencontrer.

DOC B Un exemple de curriculum vitæ

Montrer à l'employeur que l'expérience professionnelle est en adéquation avec le poste visé.

Permettre à l'employeur d'identifier rapidement le poste visé.

Agent de prévention et de sécurité

EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE

2016 Agent contractuel au centre hospitalier d'Angers
– Confection et pose de panneaux de signalisation
– Vérification de la pression des poteaux d'incendie
– Accueil et prise en charge des stagiaires

2015 Agent spécialisé chez Bâtisecurit
– Remise à jour des consignes en cas d'incendie dans l'établissement

2014 Agent de surveillance à la gare Saint-Laud à Angers
– Tenue du poste de vidéosurveillance

FORMATION

2013 CAP Agent de prévention et de sécurité
2012 Attestation de compétences Prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC1)



Adeline Major

ÉTAT CIVIL

23 ans
Nationalité française

COORDONNÉES

17, rue Léon Blum
49000 Angers
02 41 06 08 06
06 26 43 56 02
amajor@mail.com

LANGUES

Anglais : bon niveau

SPORTS

Judo (ceinture noire)

INFORMATIQUE

Word Excel

AUTRE

Permis B

Permettre à l'employeur de vous contacter.

Montrer au travers d'activités extraprofessionnelles des qualités et connaissances qui apporteront une plus-value à l'employeur.

Montrer à l'employeur que la formation reçue est en adéquation avec le poste visé.

Proposer des solutions

- 10 Cherchez dans un annuaire ou sur Internet les structures d'aide à la recherche d'emploi de votre ville et renseignez le tableau.

	Adresse postale	Adresse électronique	Numéro de téléphone
Pôle emploi
Mission locale
PAIO

- 11 Recherchez une petite annonce correspondant à votre secteur professionnel et à votre niveau de qualification puis collez-la dans l'encadré. Ensuite, rédigez votre curriculum vitae et votre lettre de motivation.

Collez ici votre annonce.

- 12 Préparez les réponses aux questions types que votre interlocuteur pourra vous poser lors de l'entretien.



Parlez-moi de vous !
Pourquoi avez-vous répondu à notre petite annonce ?
Pourquoi pensez-vous convenir pour ce poste ?
Que savez-vous sur notre activité ? notre entreprise ?
Avez-vous des questions à me poser ?

• Les structures et les outils d'aide à la recherche d'emploi

Différentes structures locales peuvent accueillir et accompagner les demandeurs d'emploi :

- **Pôle emploi** qui verse des allocations sous certaines conditions ;
- les **missions locales (ML)** et les **permanences d'accueil, d'information et d'orientation (PAIO)** qui s'adressent aux jeunes entre 16 et 25 ans.

Différents outils peuvent également être utilisés dans la recherche d'un emploi : les **réseaux sociaux professionnels**, la **presse spécialisée** et les **sites de recherche d'emploi sur Internet**.

• Les démarches pour obtenir un emploi

Pour effectuer une recherche d'emploi efficace, il

faut sélectionner des offres ou réaliser des candidatures spontanées.

Pour contacter les entreprises, il faut envoyer :

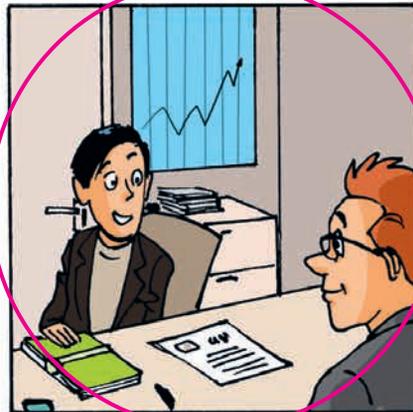
- un **curriculum vitae (CV)** qui constitue la carte d'identité professionnelle. Il débute par une accroche (ex. : agent de prévention sécurité). Il est ensuite organisé le plus souvent en quatre parties : l'état civil, la formation, l'expérience professionnelle et une rubrique divers/centres d'intérêt ;
- une **lettre de motivation** qui doit comporter :
 - l'expression de son intérêt pour l'entreprise visée,
 - ce que l'on pense apporter à l'entreprise,
 - une demande d'entretien,
 - une formule de politesse.

La dernière phase de la procédure de recrutement est l'**entretien** qui nécessite une préparation.

À vous de jouer !



Entourez les attitudes à adopter lors d'un entretien d'embauche.



Évaluation 3

Module 3
L'individu dans
son parcours
professionnel

Nom :

Prénom :

Date : / /

SITUATION

Bérénice souhaite faire évoluer sa carrière. Elle voudrait obtenir un baccalauréat accompagnement soins et services à la personne, option « à domicile », sans retourner en formation. Titulaire d'une mention complémentaire aide à domicile qu'elle a préparée après son CAP petite enfance, elle a travaillé huit ans comme

aide à domicile en contrat à durée indéterminée dans une association. Suite à un déménagement, elle a dû quitter son emploi et s'est inscrite à Pôle emploi. Demain, elle est convoquée à un entretien avec une association pour un éventuel emploi en contrat à durée déterminée.

1 Cochez le problème correspondant à la situation de Bérénice.

- Quel est le rôle de Pôle emploi ?
- Quelles démarches Bérénice doit-elle effectuer pour obtenir un entretien d'embauche ?
- Comment obtenir un baccalauréat professionnel sans retourner en formation ?

2 Renseignez le tableau à partir de la situation.

Quel est le projet de Bérénice ?	Obtenir un baccalauréat accompagnement soins et services à la personne, option « à domicile ».
Quelle activité professionnelle exerce-t-elle ?	Aide à domicile.
Depuis combien de temps exerce-t-elle cette activité ?	8 ans.

3 Indiquez le niveau de qualification de Bérénice :

- actuellement : **niveau 5** ;
- si son projet se concrétise : **niveau 4**.

4 Cochez les erreurs que Bérénice doit éviter avant et au cours de son entretien d'embauche.

- Repérer les lieux la veille de l'entretien.
- Arriver 10 minutes avant l'entretien.
- Se présenter en jogging et baskets.
- Se munir de son CV et de sa lettre de motivation.
- Couper la parole à son interlocuteur.
- Utiliser un langage familier.
- Se tenir correctement.
- Se munir d'un bloc notes.

5 Indiquez le rôle d'un curriculum vitae.

Un CV permet de se présenter et de mettre en valeur son parcours professionnel pour donner envie à l'employeur de nous rencontrer.

6 Citez deux rôles de Pôle emploi dans la situation de Bérénice.

- Mettre à disposition des offres d'emploi et des outils gratuits (téléphone, accès Internet, etc.).
- Verser les allocations d'assurance chômage.

7 À partir du document A, indiquez :

- la signification du sigle VAE ;

Validation des acquis de l'expérience.

- les conditions d'accès à la VAE.

Avoir au moins trois ans d'expérience salariée, non salariée ou bénévole en lien avec la certification visée.

DOC A La VAE : à quelles conditions ?

La validation des acquis de l'expérience est un droit ouvert à tous : salariés (en contrat à durée indéterminée ou déterminée, intérimaires...), non-salariés, demandeurs d'emploi, bénévoles, agents publics, personnes ayant exercé des responsabilités syndicales (par exemple, les délégués syndicaux). Et ce, quel(s) que soi(en)t le(s) diplôme(s) précédemment obtenu(s) ou le niveau de qualification. Une seule condition : justifier d'une expérience professionnelle (salariée ou non, bénévole...) de 3 ans en continu ou en discontinu, en rapport avec le contenu de la certification (diplôme, titre...) envisagée.

Exemple

L'épouse collaboratrice d'un artisan, chargée de la comptabilité, de la gestion et de la relation clientèle, peut obtenir – en faisant valoir son expérience dans les conditions prévues pour la VAE – un BTS d'assistante de gestion de PME-PMI.

N'entrent pas en compte dans la durée d'expérience requise les périodes de formation initiale ou continue, les stages et périodes de formation en milieu professionnel accomplis pour l'obtention d'un diplôme ou d'un titre.

Source : <http://travail-emploi.gouv.fr>

8 Indiquez et justifiez la démarche que Bérénice peut engager pour obtenir un baccalauréat professionnel Accompagnement soins et services à la personne, option « à domicile », sans formation.

Engager une démarche de VAE car elle a plus de trois ans d'expérience professionnelle en lien avec la certification qu'elle envisage.

La législation du travail

OBJECTIF : Respecter la législation du travail.



Analyser la situation

1 Cochez le problème posé dans la situation.

- Comment Gaël s'est-il blessé ?
- Sur quel texte l'employeur va-t-il s'appuyer pour sanctionner Gaël ?
- Pourquoi Gaël a-t-il eu un arrêt de travail ?

2 À partir de la situation, renseignez le tableau.

QUOI ? Quel est le problème ?	Sanction d'un salarié (Gaël).
QUI ? Qui est la personne concernée ?	Gaël.
OÙ ? Dans quel endroit le problème est-il apparu ?	Dans l'entreprise Métalo, 31 salariés.
QUAND ? À quel moment le problème est-il apparu ?	Il y a 5 jours lorsque Gaël s'est blessé à la main en portant des tôles.
COMMENT ? De quelle manière le problème est-il apparu ?	Arrêt de travail à la suite de la blessure à la main.
POURQUOI ? Pourquoi ce problème est-il apparu ?	Non port des gants de protection par Gaël.

Mobiliser les connaissances

Activité 1 Les textes de référence de la législation du travail

3 Reliez le ou les texte(s) de référence qui s'applique(nt) à chaque cas.

Le **Code du travail** est le livre de référence : il contient l'ensemble des lois, règlements et décrets qui organisent les relations de travail entre employeurs et salariés.



Les **conventions collectives** permettent de s'adapter aux spécificités des professions, voire aux caractéristiques des entreprises elles-mêmes.



Le **règlement intérieur** permet à l'employeur de fixer, dans une entreprise de 20 salariés et plus, des obligations en matière d'hygiène, de sécurité et de sanctions.



Texte qui s'applique à une entreprise d'au moins 20 salariés

Texte qui s'applique aux salariés d'un secteur d'activité

Texte qui s'applique à tous les salariés

Activité 2 La négociation collective

4 À partir du **document A**,

4.1 Nommez les signataires d'une convention collective.

L'employeur et les représentants syndicaux des salariés.

4.2 Indiquez l'objectif des négociations.

Adapter le Code du travail au secteur d'activité concerné et apporter des garanties sociales supplémentaires aux salariés.

DOC A Les conventions collectives



Une convention collective est un accord écrit qui fait suite à une négociation entre un employeur et des représentants syndicaux de salariés.



Elle couvre une branche professionnelle ou un secteur d'activité.



Elle adapte le Code du travail au secteur d'activité concerné et apporte des garanties sociales supplémentaires aux salariés.

5 À partir du **document B**, indiquez l'intérêt d'une convention collective pour le salarié.

Elle améliore les dispositions du Code du travail.

DOC B Des extraits du Code du travail et d'une convention collective

Code du travail

Tout salarié bénéficie, sur justification et à l'occasion d'événements familiaux d'une autorisation exceptionnelle d'absence de 4 jours pour le mariage du salarié, 2 jours pour le décès d'un conjoint ou d'un enfant...

Convention collective

Les salariés bénéficieront sur justification d'une autorisation exceptionnelle d'absence de 4 jours pour le mariage d'un salarié, 3 jours pour le décès d'un conjoint ou d'un enfant...

6 À partir du document C,

6.1 Indiquez :

- le nombre de salariés à partir duquel le règlement intérieur est obligatoire : 20 salariés et plus.
- le lieu où doit être affiché le règlement intérieur : dans les locaux de l'entreprise, accessible à tous.

6.2 Nommez la personne qui rédige le règlement intérieur.

Le chef d'entreprise

7 Dans le document C, surlignez la consigne qui n'a pas été respectée par Gaël et qui va lui valoir une sanction.

DOC C Un extrait du règlement intérieur de l'entreprise Métalo

Le règlement intérieur est un document écrit, rédigé par le chef d'entreprise. Il fixe les relations entre employeurs et salariés. Il est obligatoire dans les entreprises de 20 salariés et plus, et doit être affiché dans les locaux, accessible à tous.

I Champ d'application

Le présent règlement s'applique à tous les salariés permanents, apprentis, intérimaires qui doivent s'y conformer sans restriction ni réserve.

II Dispositions relatives à la discipline

Art. 1 Horaires de travail – Les salariés doivent respecter les horaires de travail affichés.

Art. 2 Accès à l'entreprise – Le personnel n'a accès aux locaux de l'entreprise que pour l'exécution de son contrat de travail.

Art. 3 Sorties pendant les heures de travail – Les sorties doivent être exceptionnelles et justifiées.

[...]

III Hygiène et sécurité

Art. 10 Hygiène – Il est interdit de pénétrer ou de demeurer dans l'établissement en état d'ivresse ou sous l'emprise de la drogue.

Art. 11 Sécurité – Les consignes en vigueur dans l'entreprise (...) doivent être strictement respectées. Les salariés sont tenus d'utiliser tous les moyens de protection individuelle (casque, gants, bottes...) ou collective mis à leur disposition.
[...]

IV Sanctions et protection des salariés

Art. 12 – Tout agissement considéré comme fautif pourra, en fonction de sa gravité, faire l'objet de l'une ou de l'autre des sanctions citées ci-après : avertissement écrit, mise à pied, rétrogradation, mutation disciplinaire, blâme, licenciement.

Art. 13 Protection des salariés – Toute sanction sera motivée et notifiée par écrit au salarié. En outre, toute sanction sera entourée de garanties de procédure. [...]

Proposer des solutions

8 Cochez le texte sur lequel l'employeur va s'appuyer pour sanctionner Gaël.

- Le Code du travail. Le règlement intérieur. La convention collective.

• Le Code du travail

C'est le livre de référence : il contient l'**ensemble des lois, règlements et décrets** qui organisent les relations de travail entre employeurs et salariés.

• La convention collective

C'est un accord écrit qui résulte de la **négociation entre un employeur et des représentants syndicaux** de salariés. Elle adapte le Code du travail au secteur concerné.

• Le règlement intérieur

Il est obligatoire dans toutes les entreprises **d'au moins 20 salariés**.

C'est un document écrit, rédigé par l'employeur. Il précise les règles relatives **à la discipline, l'hygiène, la sécurité et la défense des salariés en cas de sanction disciplinaire**. Il doit être affiché sur les lieux de travail et d'embauche.

À vous de jouer !

1 Répondez à la charade.

Mon premier sert à tirer un trait droit : **règle**

Mon second est le contraire de « dit la vérité » : **ment**

Mon troisième est le chiffre qui précède « deux » : **un**

Mon quatrième est la boisson chaude préférée des Anglais : **thé**

Mon cinquième est l'aliment le plus consommé par les Chinois : **riz**

Mon sixième se lit sur une horloge : **heure**

Et mon tout est un texte de référence de la législation du travail : **règlement intérieur**

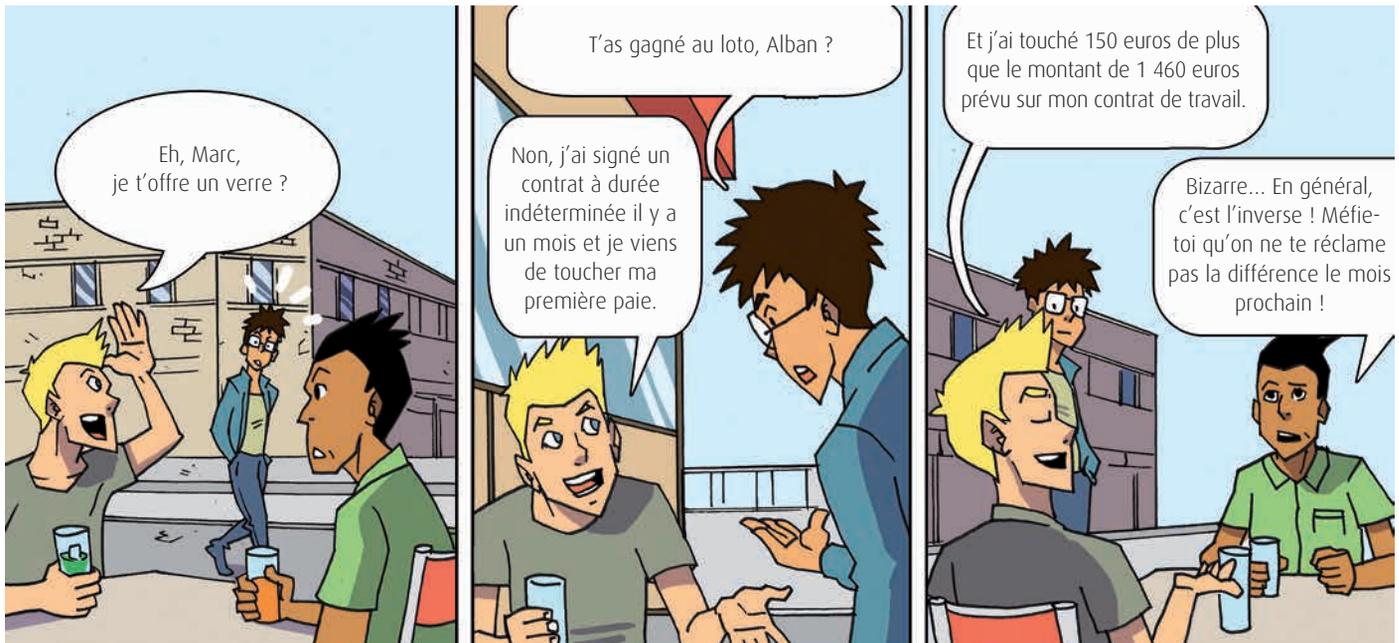
2 Retrouvez et notez une des sanctions disciplinaires inscrite dans le règlement intérieur, en associant chaque smiley à la lettre qui lui correspond.

								
A	D	E	G	I	N	O	R	T

													
R	E	T	R	O	G	R	A	D	A	T	I	O	N

Les contrats de travail et les rémunérations

OBJECTIF : Différencier les contrats de travail et caractériser les rémunérations.



Analyser la situation

1 Cochez le problème posé dans la situation.

- Que doit-on faire pour obtenir un contrat à durée indéterminée ?
- Pourquoi le montant du salaire perçu ne correspond-il pas à celui indiqué sur le contrat de travail ?
- Quelles démarches doit-on effectuer pour obtenir son bulletin de salaire ?

2 À partir de la situation, renseignez le tableau.

Qui est la personne concernée ?		Alban.
Quelle est la nature du contrat de travail signé par cette personne ?		Contrat à durée indéterminée.
Quand cette personne a-t-elle signé son contrat de travail ?		Il y a un mois.
Quel est le montant de la rémunération	prévu sur le contrat de travail ?	1 460 €.
	réellement perçu à la remise du bulletin de salaire ?	1 610 €.

Mobiliser les connaissances

Activité 1 Le contrat de travail

3 Reportez, dans les cercles du document A, le numéro correspondant aux informations obligatoires du contrat de travail.

- 1 Durée de la période de préavis
- 2 Montant de la rémunération
- 3 Identité du chef d'entreprise
- 4 Durée de la période d'essai
- 5 Lieu de travail
- 6 Nature du poste
- 7 Adresse de l'entreprise
- 8 Identité et adresse du salarié
- 9 Durée hebdomadaire du travail
- 10 Date de début du contrat
- 11 Périodicité du versement du salaire
- 12 Convention collective applicable

4 À partir du document A,

4.1 Cochez le rôle d'un contrat de travail.

- Accorder à l'entreprise des dispositions réglant les conditions d'emploi, de formation professionnelle, de travail et des garanties sociales des salariés.
- Mettre l'activité d'un salarié pour le compte et sous la direction d'un employeur contre une rémunération.

4.2 Complétez le tableau.

DOC A Un contrat de travail à durée indéterminée

Entre l'entreprise LE COUP DE PINCEAU ZA Chêne vert 49000 Angers (7), représenté par Monsieur Paul Colas (3), et Monsieur Marc Masson, 20 rue des Lilas, 49100 Angers (8).

Pour faire suite à notre entretien du 15 avril 2016, nous avons l'honneur de vous préciser les conditions de votre engagement par notre entreprise, à compter du 2 mai 2016 (10), sous réserve des résultats de la visite d'embauche.

Il a été convenu ce qui suit :

1- L'entreprise LE COUP DE PINCEAU engage Monsieur Marc Masson pour une durée indéterminée.

2- Le présent engagement ne sera définitif qu'après une période d'essai de 2 semaines (4), au cours de laquelle il sera possible tant pour Monsieur Masson que pour notre entreprise, de mettre fin au contrat, sans indemnité ni préavis, et pour tout motif.

3- Monsieur Masson occupera un poste de peintre décorateur (6) et sera amené à se déplacer sur tout le département du Maine et Loire (5).

4- En contrepartie de l'accomplissement de ses fonctions, Monsieur Masson percevra une rémunération mensuelle (11) brute de 1 465 euros (2) pour un horaire hebdomadaire de 35 heures (9),

5- Monsieur Masson s'engage à respecter le règlement intérieur de l'entreprise (remis ce jour), et plus précisément toutes les consignes et instructions relatives au travail.

6- Les relations entre les parties seront régies par les dispositions de la convention collective 1465. (12)

7- Le présent engagement pourra être résilié à tout moment sans indemnité, par les deux parties, moyennant un préavis de 1 mois (1).

Fait en double exemplaire à Angers, le 2 mai 2016.

(Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »)

L'intéressé

*Lu et approuvé
Masson*

Le chef d'entreprise

*Lu et approuvé
Colas*

Les obligations et les droits	
du salarié	de l'employeur
<ul style="list-style-type: none"> – Respecter le matériel mis à disposition pour travailler. – Respecter le règlement intérieur. – Faire son travail conformément aux instructions données. – Observer les horaires de travail. – Percevoir un salaire correspondant au travail effectué. 	<ul style="list-style-type: none"> – Veiller à ce que le salarié travaille dans des conditions de sécurité conformes à la législation. – Sanctionner un salarié qui a commis une faute. – Respecter les dispositions législatives en vigueur (Code du travail, convention collective). – Respecter tous les éléments du contrat (qualification, lieu de travail...). – Verser le salaire correspondant au travail effectué.

5 À partir du document B, cochez les spécificités de chaque contrat.

Spécificités du contrat	Nature du contrat	
	CDI	CDD
Obligatoirement écrit		X
Sans limitation de durée	X	
Perception d'indemnités de fin de contrat		X
Signé pour une tâche précise et temporaire		X
Perception d'indemnités compensatrices de congés payés		X
Indication de la date d'embauche seulement	X	

DOC B Les contrats de travail

Le contrat de travail à durée indéterminée (CDI)

Contrat sans limitation de durée, conclu à temps plein ou à temps partiel. Seul le CDI à temps plein peut être non-écrit.

Le contrat de travail à durée déterminée (CDD)

Contrat écrit, signé pour une tâche précise et temporaire. Le salarié perçoit, à l'issue du CDD, une indemnité de fin de contrat (6 à 10 % de la rémunération totale brute perçue) et une indemnité compensatrice de congés payés s'il ne les a pas pris pendant la durée du contrat (10 % de la rémunération totale brute).

6 À partir du document C,

6.1 Nommez le contrat qui s'applique dans le cadre du travail intérimaire entre le salarié intérimaire et la société d'intérim.

Le contrat de mission

6.2 Indiquez l'objectif commun au contrat de professionnalisation et au contrat unique d'insertion.

Faciliter le retour à l'emploi (réinsertion professionnelle).

6.3 Indiquez le public auquel s'adresse :

– le contrat de professionnalisation ;

Tous les jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus et les demandeurs d'emploi âgés de 26 ans et plus.

– le contrat unique d'insertion.

Les personnes, sans condition d'âge, bénéficiaires d'allocations comme le RSA.

7 Surlignez, dans le document C, la particularité, pour l'employeur, d'embaucher une personne en contrat unique d'insertion.

DOC C D'autres contrats de travail

Le contrat de travail temporaire ou contrat d'intérim

Contrat qui permet de recruter une personne pour une tâche précise et limitée dans le temps. Il est signé entre trois parties (entreprise de travail temporaire, entreprise utilisatrice et le salarié). Le salarié signe en plus un contrat de mission avec l'entreprise de travail temporaire et bénéficie des mêmes indemnités que pour le CDD.

Le contrat de professionnalisation

Contrat de formation en alternance qui s'adresse à tous les jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus et aux demandeurs d'emploi âgés de 26 ans et plus, peu qualifiés. Il associe une formation pratique en relation avec la qualification professionnelle recherchée et une formation théorique dans un centre de formation. Son objectif est de permettre l'acquisition d'une qualification professionnelle et de favoriser l'insertion ou la réinsertion professionnelle. Le contrat signé peut être un CDD ou un CDI.

Le contrat unique d'insertion (CUI)

Contrat réservé aux personnes, sans condition d'âge, reconnues par les institutions comme rencontrant des difficultés professionnelles importantes d'accès à l'emploi. Sont prioritaires les personnes bénéficiaires d'allocations comme le revenu de solidarité active (RSA). Le contrat signé peut être un CDD (sans le versement de l'indemnité de fin de contrat) ou un CDI. La personne doit être assistée d'un tuteur. L'employeur perçoit une aide financière de l'État et peut être exonéré de certaines cotisations.

Activité 2 Les formes de rémunération

8 Reportez, dans le document D, les numéros correspondant aux informations mentionnées dans le bulletin de salaire.

- | | |
|--|---|
| 1 Le nom et l'adresse de l'entreprise dont dépend le salarié | 6 Le montant du salaire mensuel brut |
| 2 Le nom et l'adresse du salarié | 7 La nature des retenues sociales sur la rémunération brute |
| 3 La période de travail à laquelle correspond le bulletin de salaire | 8 Le montant des retenues salariales |
| 4 Le nombre d'heures normales de travail effectuées | 9 Le mode de versement du salaire (chèque, virement) |
| 5 Le montant du salaire horaire brut | 10 Le montant de la rémunération nette |
| | 11 La date de versement du salaire |

DOC D Le bulletin de salaire

Entreprise ABC Menuiserie

18, route de la Pyramide
49000 Angers

N° SIRET : 233564923000 32
Code APE : 652 N
N° URSSAF : 5 420 254 515 155
Convention collective : bâtiment

Jérôme OGER

2, rue de la Libération
49100 Angers

N° de Sécurité sociale : 1 86 02 49 007 301 78
Emploi : menuisier
Coefficient : 185 Niveau II
Règlement du 30 juin 2016

Virement bancaire : compte n° 12354632000

Période du 1^{er} juin 2016 au 30 juin 2016

Salaire de base : 1 671,40 €

Heures supplémentaires : 4 heures à 125 % : 55,10 €

Avantages en nature : 120,50 €

Salaire brut total (soumis à cotisations) : 1 847 €

Horaire mensuel : 151,67 heures

Taux horaire : 11,02 €

Retenues sociales	Cotisations patronales		Cotisations salariales	
Sécurité sociale				
Assurance-maladie, maternité, décès	12,80 %	236,41 €	0,75 %	13,85 €
Assurance vieillesse	8,40 %	155,14 €	6,75 %	124,67 €
Allocations familiales	5,40 %	99,73 €		
Accident du travail	4,00 %	73,88 €		
Assurance chômage	4,00 %	73,88 €	2,40 %	44,32 €
Fonds national de garanties des salaires	0,30 %	5,54 €		
Retraite complémentaire	4,50 %	83,11 €	3,00 %	55,41 €
CSG¹ déductible			5,10 %	92,54 €
CSG + CRDS² non déductibles			2,90 %	52,62 €
(base : 98,25 % du salaire brut)				
TOTAL DES COTISATIONS		727,69 €		384,41 €
Primes non soumises à cotisation	40,40 €			
Indemnités pour frais professionnels	72,50 €			
Salaire NET à PAYER	1 575,49 €			
NET IMPOSABLE				
(Net à payer + CSG/CRDS imposable)	1 628,11 €			

Dans votre intérêt et pour faire valoir vos droits, ce bulletin doit être conservé sans limitation de durée.

1. CSG : contribution sociale généralisée 2. CRDS : contribution pour le remboursement de la dette sociale

9 À l'aide du **document D** et de vos connaissances,

9.1 Cochez la bonne réponse puis justifiez-la.

Les bulletins de salaire doivent être conservés : 2 ans 10 ans toute la vie

Les bulletins de salaire sont indispensables pour la constitution du dossier de retraite du salarié.

9.2 Renseignez le tableau.

	Définitions		Montant en euros
Salaire brut	Nombre d'heures travaillées multipliées par le taux horaire, auquel s'ajoutent les compléments de salaire (primes, indemnités, avantages en nature) avant toutes déductions de cotisations obligatoires.		1 847
Salaire net	Salaire brut diminué des cotisations salariales, augmenté éventuellement de certaines indemnités.		1 575,49
Indemnités	Sommes qui remboursent les dépenses engagées par le salarié pour son travail.		72,50
Primes	Sommes versées au salarié, dans certains cas, en fonction de la qualité de son travail, de son ancienneté, de son rendement.		40,40
Avantages en nature	Prestations fournies (biens ou services) par l'employeur à ses salariés, soit gratuitement, soit moyennant une participation du salarié inférieure à leur valeur réelle (nourriture, chauffage, logement, véhicule).		120,50
Heures supplémentaires	Heures effectuées en plus de la durée légale du travail.		55,10
Cotisations sociales	Pourcentage du salaire brut conservé par l'employeur et reversé aux organismes sociaux.	Cotisations salariales	384,41
		Cotisations patronales	727,73

10 Surlignez, dans le **document D**,

– en **bleu**, deux exemples de cotisations salariales, – en **vert**, deux exemples de cotisations patronales.

Activité 3  **Le Smic**



11 Après consultation du site <http://tinyurl.com/InseeSmic>

11.1 Précisez la signification du sigle Smic.

Salaire minimum interprofessionnel de croissance.

11.2 Indiquez le montant du Smic au 1^{er} janvier.

Au 1^{er} janvier 2016, le montant horaire du SMIC est de 9,67 euros, soit un salaire brut de 1 466,62 euros pour un horaire de 35 heures/semaine.

Proposer des solutions

12 Indiquez les éléments qui ont pu s'ajouter au salaire d'Alban et ainsi augmenter son montant.

– Avantages en nature. – Primes. – Indemnités.

• Le contrat de travail

C'est une **convention** (ou **accord**) par laquelle un salarié s'engage à effectuer un travail pour le compte et **sous la direction d'un employeur**, qui lui verse en contrepartie un **salaire**.

Ce contrat entraîne **des obligations et des droits** de la part des deux parties : respect des conventions, du règlement intérieur, des horaires, de la rémunération...

Certaines mentions doivent y figurer obligatoirement. Il existe différents types de contrat de travail :

- le **contrat de travail temporaire** (ou contrat d'Intérim) ;
- le **contrat de professionnalisation** ;
- le **contrat unique d'insertion**.

Les contrats de travail peuvent être à **durée indéterminée** (CDI), forme normale et générale du contrat qui assure la **stabilité d'emploi** au salarié, ou à **durée déterminée** (CDD).

• Les formes de rémunération

Elle prend le plus souvent la forme d'un salaire mensuel versé par l'employeur au salarié en échange du travail fourni. Le **salaire de base** peut être complété par des heures supplémentaires, des avantages en nature (repas, logement), des primes et des indemnités.

L'employeur est tenu de remettre chaque mois au salarié un **bulletin de salaire** qui le renseigne sur le décompte de son salaire. Ce bulletin de salaire constitue un **élément de preuve de l'existence du contrat de travail**, de la qualification du salarié et de ses conditions de rémunération. Le salarié doit le conserver toute sa vie car il est indispensable pour la constitution de son dossier de retraite.

• Le Smic

C'est le **salaire minimum interprofessionnel de croissance**, c'est-à-dire le salaire en dessous duquel aucun salarié de plus de 18 ans ne peut être rémunéré par son employeur. Le Smic est obligatoirement révisé chaque 1^{er} janvier.

À vous de cliquer !



Après avoir consulté le site <http://tinyurl.com/professionnalisation> :

1 Indiquez, pour l'année en cours, le montant brut en euros du :

- Smic horaire : **9,67 € (en 2016)** ;

- Smic mensuel brut (151,67 heures de travail) : **1 466,62 € (en 2016)**.

2 Précisez les deux éléments qui font varier la rémunération minimale pour un salarié qui a signé un contrat de professionnalisation.

- L'âge du salarié.

- Le niveau de qualification professionnelle du salarié.

3 Renseignez le tableau.

Salariés en contrat de professionnalisation	Montant de la rémunération (en €)
Mohamed, 19 ans, est sans qualification professionnelle.	806,64
Arthur, 24 ans, possède un baccalauréat professionnel.	1 173,29
Maxime, 49 ans, est demandeur d'emploi.	1 466,62*

* ou 85 % de la rémunération minimale prévue par les dispositions conventionnelles applicables dans l'entreprise.



Les représentants du personnel

OBJECTIF : Identifier les modalités de nomination et les rôles des représentants du personnel.



Analyser la situation

1 Cochez le problème posé dans la situation.

- Quelles démarches doit-on effectuer pour obtenir son bulletin de salaire ?
- Quel est le règlement concernant les temps de pause ?
- Quelles sont les conditions à remplir pour se présenter aux élections des délégués du personnel ?

2 À partir de la situation, renseignez le tableau.

Nombre de salariés dans l'entreprise	45 salariés.
Objet de l'élection	Élire les délégués du personnel.
Objectif du salarié qui se présente aux élections des délégués du personnel	Faire évoluer les salaires.

Mobiliser les connaissances

Activité 1 Les délégués du personnel et le comité d'entreprise

3 À partir des documents A et B,

3.1 Renseignez le tableau.

	Délégués du personnel (DP)	Comité d'entreprise (CE)
Dans quelles entreprises ?	Au moins 11 salariés.	Au moins 50 salariés.
Par qui sont-ils élus ?	Salariés âgés d'au moins 16 ans et travaillant depuis plus de 3 mois dans l'entreprise.	Salariés âgés d'au moins 16 ans et travaillant depuis plus de 3 mois dans l'entreprise.
Pour combien de temps sont-ils élus ?	4 ans.	4 ans.
Quelles sont les conditions à remplir pour être élu ?	<ul style="list-style-type: none"> - Être âgé de 18 ans au moins. - Travailler dans l'entreprise depuis un an au moins. - Ne pas avoir de lien de parenté avec le chef d'entreprise. 	<ul style="list-style-type: none"> - Être âgé de 18 ans au moins. - Travailler dans l'entreprise depuis un an au moins.

3.2 Renseignez le tableau.

Missions assurées par	DP	CE
Saisir l'inspecteur du travail	X	
Se substituer au CHSCT quand il n'existe pas dans l'entreprise	X	
Être informé sur les embauches, sur la marche générale de l'entreprise		X
Gérer les activités culturelles		X
Défendre un salarié dans le cadre d'un litige qui l'oppose à l'employeur	X	
Donner son avis sur le plan de formation de l'entreprise		X

DOC A Le comité d'entreprise (CE)

• Les entreprises concernées

Des représentants du personnel au comité d'entreprise (CE) sont élus dans toutes les entreprises d'au moins 50 salariés. Ces représentants sont élus pour 4 ans, en même temps que les délégués du personnel.

• Les conditions pour être élu au CE

Pour être candidat, il faut :

- être âgé d'au moins 18 ans ;
- travailler depuis au moins 1 an dans l'entreprise.

Un même salarié peut cumuler les mandats de représentant du personnel au comité d'entreprise et de délégué du personnel.

• Ses missions

Le CE :

- organise et développe, en faveur des salariés de l'entreprise des activités sociales et culturelles ;
- est informé et consulté sur les questions concernant l'organisation, la gestion et la marche générale de l'entreprise.

• Sa composition

Le CE est composé du chef d'entreprise ou de son représentant qui assure la présidence, de membres élus parmi les salariés de l'entreprise, ainsi que des représentants d'organisations syndicales.



DOC B Les délégués du personnel (DP)

Élus dans les entreprises de 11 salariés et plus, les délégués du personnel ont pour missions principales de présenter à l'employeur les revendications des salariés en matière d'application de la réglementation du travail et de contacter l'inspecteur du travail en cas de besoin. Dans les entreprises de moins de 50 salariés, ils assurent les missions du Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) et du CE. La durée de leur mandat est de quatre ans. Pour être élu délégué du personnel, il faut :

- être âgé d'au moins 18 ans ;
- avoir au moins une année d'ancienneté dans l'entreprise ;
- ne pas avoir de lien de parenté avec le chef d'entreprise.

Activité 2 Les syndicats

4 Dans le document C, soulignez :

- en bleu, le type d'entreprise où il peut y avoir des délégués syndicaux ;
- en vert, le rôle des délégués syndicaux dans l'entreprise.

DOC C Les syndicats

Les syndicats peuvent se constituer librement après avoir déposé leurs statuts. Une section syndicale peut se créer dans une entreprise quel que soit le nombre de salariés.

Si l'entreprise comporte au moins 50 salariés, chaque section syndicale d'un syndicat représentatif peut désigner un délégué syndical chargé de le représenter auprès de l'employeur.

Les délégués syndicaux ont donc un rôle de négociation avec l'employeur. Ils cherchent à obtenir de nouveaux droits et une amélioration des conditions de travail du salarié.

5 À partir d'une recherche sur Internet, indiquez la signification de chaque sigle.

Des exemples de syndicats			
			
Confédération générale du travail	Confédération française démocratique du travail	Force ouvrière	Confédération française des travailleurs chrétiens
.....
.....

Proposer des solutions

6 Indiquez les conditions à remplir pour se présenter aux élections des délégués du personnel.

- Être âgé de 18 ans au moins.
- Travailler dans l'entreprise depuis un an au moins.
- Ne pas avoir de lien de parenté avec le chef d'entreprise.
-
-

• Les délégués du personnel et le comité d'entreprise

	Délégués du personnel (DP)	Comité d'entreprise (CE)
Entreprises concernées	Au moins 11 salariés	Au moins 50 salariés
Durée du mandat	4 ans	
Modalités de nomination	Élu par les salariés	
Missions	<ul style="list-style-type: none"> - Présenter à l'employeur les revendications des salariés en matière d'application de la réglementation du travail. - Contacter l'inspecteur du travail en cas de besoin. 	<ul style="list-style-type: none"> - Organiser et développer, en faveur des salariés de l'entreprise, des activités sociales et culturelles. - Être informé et consulté sur les questions concernant l'organisation, la gestion et la marche générale de l'entreprise.

• Les syndicats

Dans les entreprises d'au moins **50 salariés**, les membres de chaque section syndicale peuvent désigner un **délégué syndical**.

- Le délégué syndical a un **rôle de négociation avec l'employeur**. Il cherche à obtenir de nouveaux droits et une amélioration des conditions de travail du salarié.



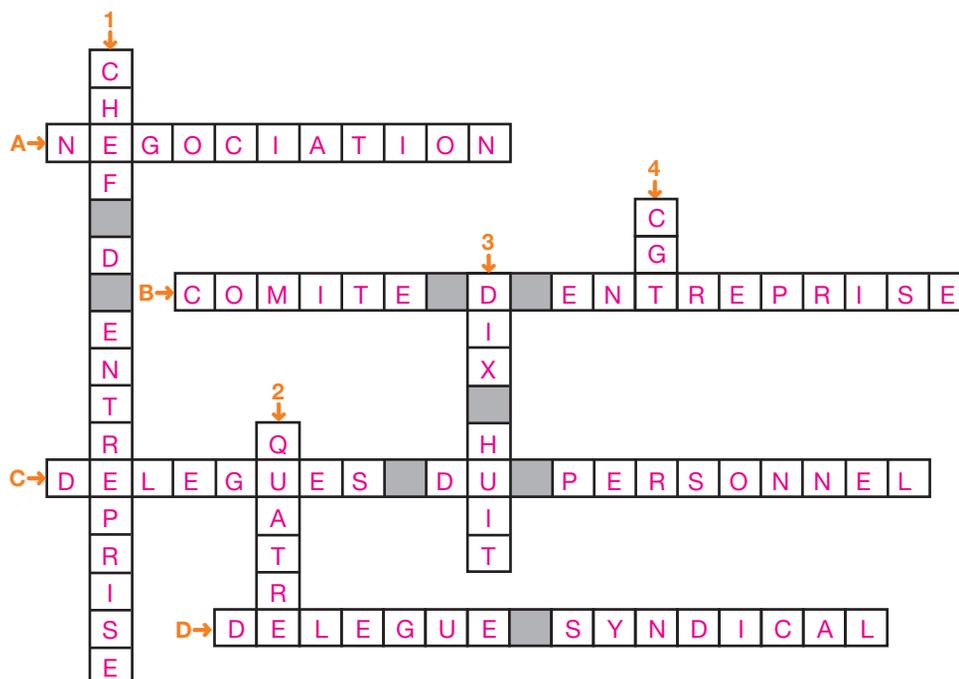
Complétez la grille de mots croisés à l'aide des définitions.

Horizontalement

- A** Rôle principal des syndicats.
- B** Obligatoire dans les entreprises de 50 salariés et plus.
- C** Obligatoires dans les entreprises de 11 salariés et plus.
- D** Désigné par chaque section syndicale dans les entreprises d'au moins 50 salariés.

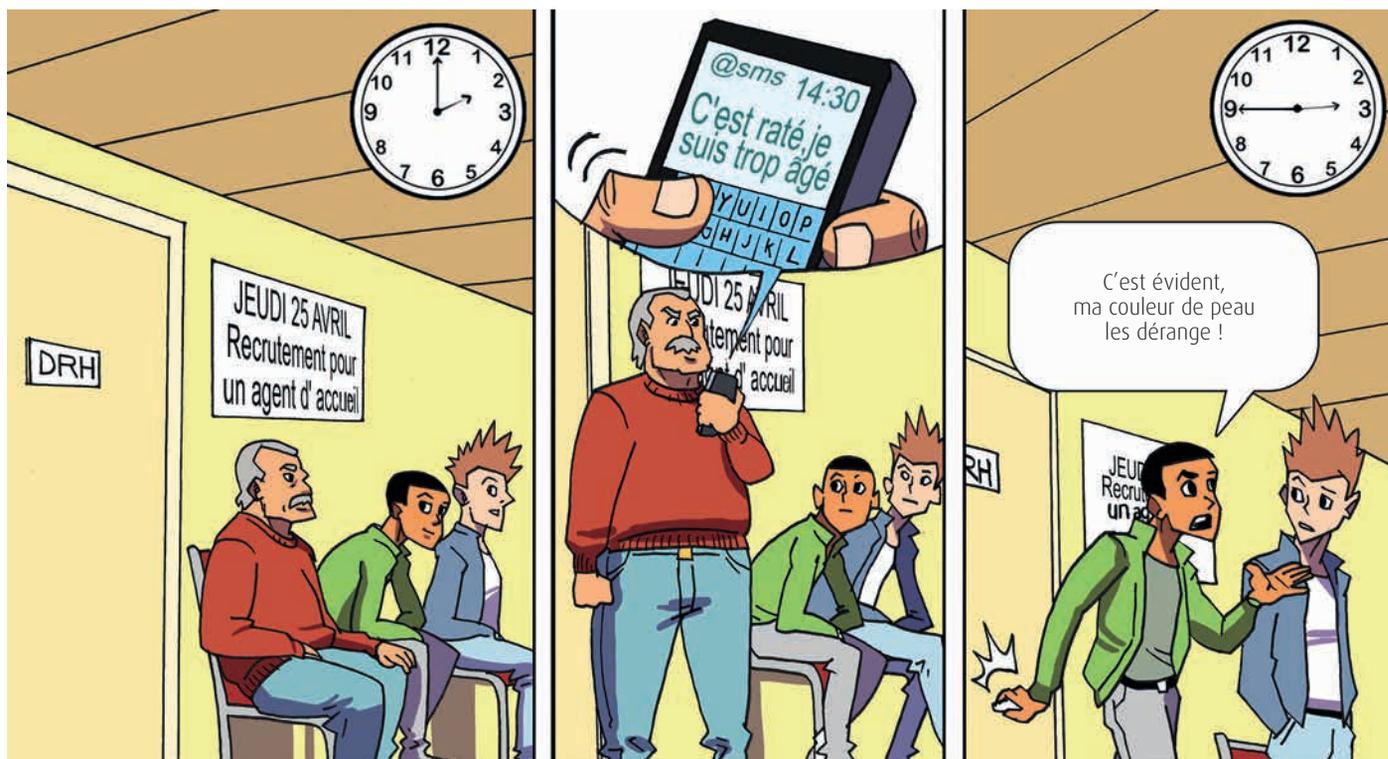
Verticalement

- 1** Préside le CE.
- 2** Durée du mandat des DP.
- 3** Âge requis pour se présenter aux élections des DP.
- 4** Sigle correspondant à la Confédération générale du travail.



Les structures de **défense**, de **protection** et de **contrôle**

OBJECTIF : Identifier les missions des structures de défense, de protection et de contrôle des salariés.



Analyser la situation

1 Cochez le problème posé dans la situation.

- Comment préparer son entretien d'embauche ?
- Quelle structure peut aider Lucien et Abdoul, victimes de discrimination ?
- Comment rédiger une lettre pour répondre à une offre d'emploi ?

2 À partir de la situation, renseignez le tableau.

Quelles sont les personnes concernées ?	Lucien 	Abdoul 
Quel est le motif de l'entretien d'embauche ?	Recrutement d'un agent d'accueil.	
Quelles sont les raisons pour lesquelles leur candidature n'a pas été retenue ?	Âge.	Couleur de la peau.

Mobiliser les connaissances

Activité 1 L'inspecteur du travail

3 À partir du document A, cochez les activités qui sont du ressort de l'inspecteur du travail.

- | | |
|--|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Verbaliser en cas de non-respect de la législation. | <input checked="" type="checkbox"/> Constater les infractions commises en matière de discrimination au travail. |
| <input type="checkbox"/> S'assurer de l'aptitude médicale des salariés. | <input checked="" type="checkbox"/> Enquêter suite à un accident grave. |
| <input checked="" type="checkbox"/> Pénétrer librement dans les entreprises soumises à son contrôle. | <input checked="" type="checkbox"/> Valider le contenu du règlement intérieur. |
| <input checked="" type="checkbox"/> Contrôler l'application du droit du travail. | <input type="checkbox"/> Intervenir dans un conflit opposant un employeur et un salarié. |
| <input type="checkbox"/> Proposer des changements de poste en cas de problème de santé. | <input checked="" type="checkbox"/> Assurer une médiation en cas de conflit individuel ou collectif au travail. |

DOC A Les rôles de l'inspecteur du travail

L'inspecteur du travail contrôle l'application du droit du travail.

Il conseille et informe les employeurs, les salariés et les représentants du personnel sur leurs droits et leurs obligations, facilite la conciliation amiable entre les parties, notamment lors des conflits collectifs.

Il constate également les infractions commises en matière de discrimination, les délits de harcèlement sexuel ou moral.

Il possède un pouvoir de décision car l'employeur doit, dans certaines situations, obtenir son autorisation avant d'agir (ex. : règlement intérieur).

Il peut enquêter sur un accident grave, pénétrer dans l'entreprise et la visiter, sans avertissement préalable. Les constats d'inspection peuvent donner lieu à des observations rappelant les règles en vigueur, des mises en demeure de se conformer à la réglementation ou des procès-verbaux pour les infractions pénales.

Activité 2 Le CHSCT

4 À partir du document B,

4.1 Indiquez :

- la signification du sigle CHSCT ;

Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail.

- le nombre de salariés nécessaire à la création d'un CHSCT.

50 salariés.

4.2 Cochez les membres du CHSCT qui participent au vote.

- | | |
|--|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Le chef d'entreprise ou son représentant | <input checked="" type="checkbox"/> Les représentants du personnel |
| <input type="checkbox"/> L'inspecteur du travail | <input type="checkbox"/> Le contrôleur sécurité de la CARSAT |
| <input type="checkbox"/> Le médecin du travail | <input type="checkbox"/> L'animateur de la sécurité au travail |

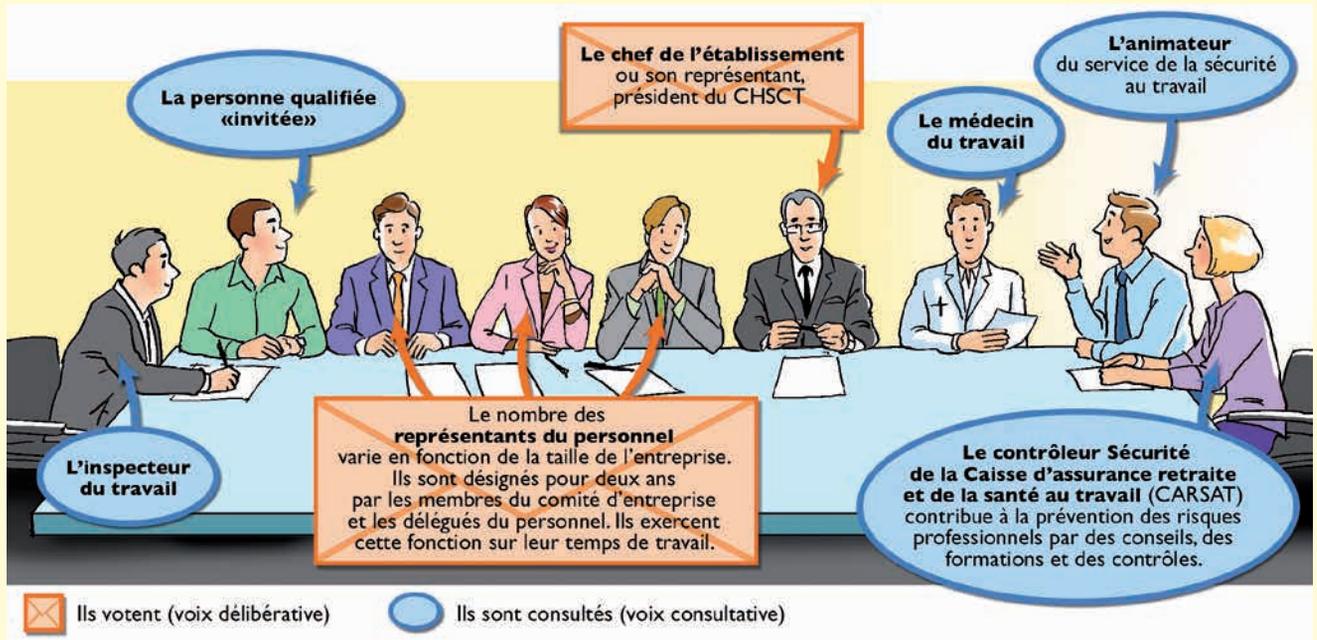
5 Soulignez, dans le document B, la fréquence des réunions du CHSCT.

6 Indiquez le rôle du contrôleur sécurité de la Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail.

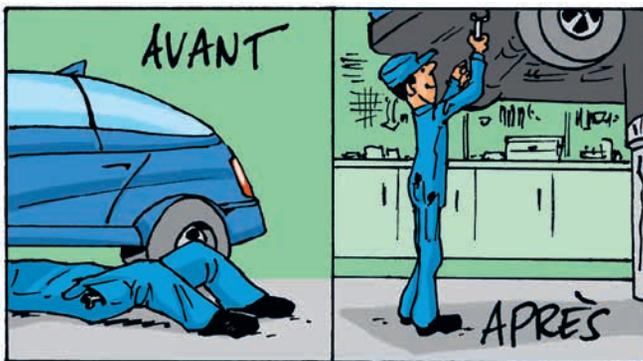
Il contribue à la prévention des risques professionnels.

DOC B Le CHSCT (Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail)

Le CHSCT est obligatoire dans les entreprises de cinquante salariés et plus. Il se réunit tous les trimestres à l'initiative du chef d'établissement, après un accident grave ou lorsque deux de ses membres en font la demande.



7 Indiquez, sous chaque illustration, une mission du CHSCT.



Améliorer les postes de travail.



Donner son avis sur le règlement intérieur de l'entreprise.



Analyser les risques aux ateliers afin de proposer des mesures de prévention.



Analyser les causes lors d'un accident du travail afin de proposer des mesures de prévention.

Activité 3 Le médecin du travail

8 Indiquez, sous chaque illustration, le rôle du médecin du travail.



Améliorer les conditions de travail des salariés.



Suivre l'état de santé
des salariés.

Activité 4 Le Défenseur des droits

9 À l'aide d'un dictionnaire et de vos connaissances, cochez la définition de la discrimination au travail.

- Fait d'attribuer une prime aux salariés en fonction des résultats de l'entreprise.
 Fait de traiter de façon inégale et défavorable certaines personnes.

10 Indiquez, pour chaque photo, la forme de discrimination.



Personne handicapée



Personne obèse



Femme enceinte



Personne de couleur

11 À partir du document C, nommez l'autorité, extérieure à l'entreprise, qui peut aider une personne victime d'une discrimination.

Le Défenseur des droits.

12 Surlignez, dans le document C, les missions de cette autorité.

DOC C Le Défenseur des droits

Le Défenseur des droits est une autorité indépendante. Il est chargé de veiller à la protection des droits et des libertés et de promouvoir l'égalité. Il est nommé par le président de la République pour un mandat de 6 ans. Il assume notamment les missions suivantes : accompagner les personnes victimes de discriminations, les aider à constituer un dossier et à trouver la procédure de défense la plus appropriée. Il peut être saisi gratuitement par toute personne se considérant victime d'une discrimination.

Activité 5 Le conseil de prud'hommes

13 À partir du document D, entourez les conflits où le conseil de prud'hommes peut intervenir.

1

Conflit entre Kevin et son employeur suite à une sanction disciplinaire jugée abusive.

2

Conflit entre Alex et son employeur qui le soupçonne de vol de matériel informatique dans l'entreprise.

3

Conflit entre les salariés syndiqués et l'employeur suite à la mise en place d'un plan social de licenciement collectif.

4

Conflit entre Fathia et son employeur suite au non paiement d'heures supplémentaires.

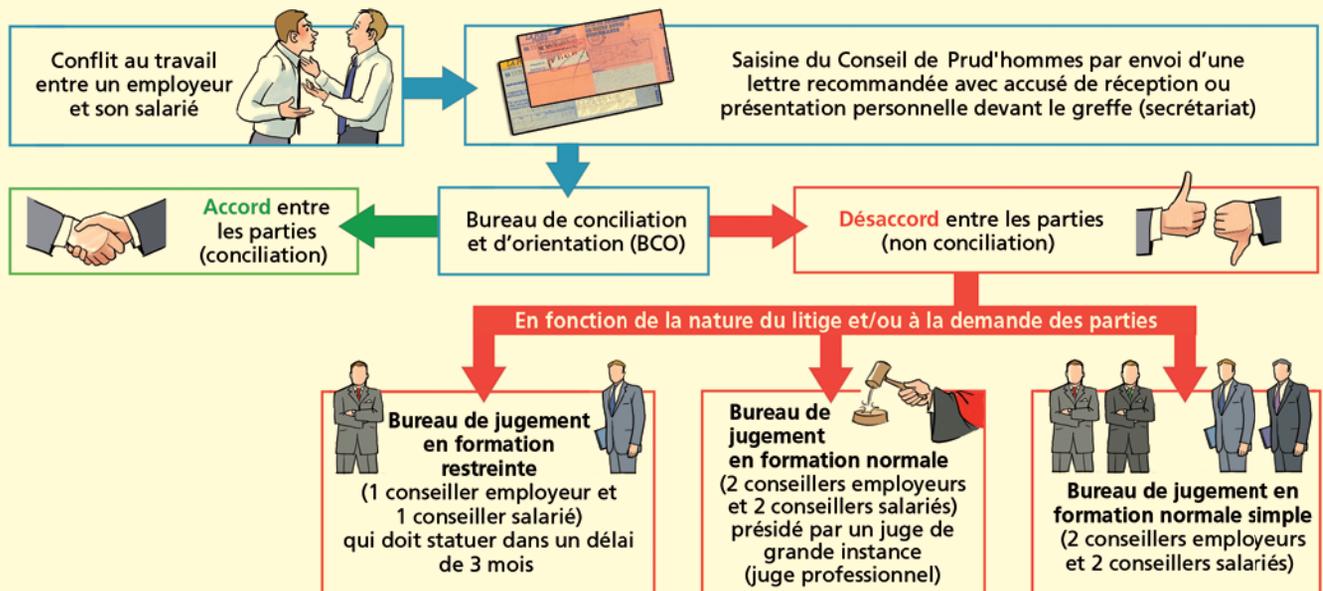
DOC D Les compétences du conseil de prud'hommes

C'est le seul tribunal compétent pour régler tous les litiges individuels liés au contrat de travail ou contrat d'apprentissage qui surviennent entre salariés et employeurs (congés payés, salaire, licenciement individuel, sanctions disciplinaires...). Il est composé de juges non professionnels, nommés conseillers prud'hommes, élus pour cinq ans par les employeurs et les salariés, à l'exception du bureau de formation normale présidé par un juge de tribunal de grande instance (juge professionnel).

14 À partir du document E, indiquez la procédure à effectuer par le salarié pour engager une action devant le conseil de prud'hommes.

Se rendre sur place au secrétariat du greffe du conseil ou lui adresser une lettre recommandée.

DOC E Les étapes d'un procès aux prud'hommes



Proposer des solutions

15 Renseignez le tableau.

Qui peut aider Lucien et Abdoul ?	Le Défenseur des droits.
Pourquoi ?	Lucien et Abdoul sont victimes d'une discrimination au travail liée à l'âge et à la couleur de la peau. Ils s'adressent au Défenseur des droits car ils ne peuvent pas avoir recours aux autres structures de défense, puisqu'ils n'ont pas de contrat de travail avec l'entreprise qui recrute.

- **L'inspecteur du travail**

Il a pour rôles de **contrôler** l'application de la législation du travail, de **conseiller** et d'**informer** les employeurs et salariés sur leurs droits et obligations, de faciliter la conciliation amiable entre les parties lors de conflits collectifs.

- **Le Comité d'hygiène de sécurité et des conditions de travail (CHSCT)**

Il est obligatoire dès lors qu'il y a **50 salariés** dans une entreprise. Il est composé du chef d'entreprise ou de son représentant et de membres du personnel désignés par les membres du comité d'entreprise et les délégués du personnel pour une durée de **deux ans**.

Le CHSCT a pour mission d'analyser les accidents du travail, de proposer des aménagements des postes de travail, de donner son avis sur le règlement intérieur, de proposer des actions de formation, etc.

- **Le contrôleur sécurité de la CARSAT (Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail)**

Il intervient dans la prévention des risques professionnels par des conseils, des formations, et des contrôles.

- **Le médecin du travail**

Il a un **rôle préventif**. Il planifie son temps de travail :

- **un tiers de temps pour une activité sur les lieux de travail** (ex. : aménagement des postes de travail...);
- **deux tiers de temps pour le suivi médical des salariés.**

- **Le Défenseur des droits**

Il est saisi en cas de **discrimination au travail**. Il traite les réclamations individuelles et soutient les victimes. Les discriminations au travail peuvent être fondées sur la race, les mœurs, l'âge, la situation de famille, le handicap, les activités syndicales, etc.

- **Le conseil de prud'hommes**

C'est le seul tribunal compétent pour **régler les litiges individuels entre employeurs et salariés** (ou apprentis) **nés du contrat de travail** ou d'apprentissage (congrés payés, salaire, licenciement individuel, durée du travail, sanctions, etc.).

À vous de cliquer !



1 À partir du site <http://tinyurl.com/DefenseurDroits>, indiquez la démarche à suivre pour saisir le Défenseur des droits.

- Par voie électronique, en remplissant le formulaire de saisine et en joignant les pièces justificatives par courrier postal.
- Par les délégués territoriaux du Défenseur des droits, en prenant rendez-vous avec l'un des délégués du Défenseur des droits : dans les points d'accueil où ils assurent des permanences (préfectures, sous-préfectures, maisons de justice et du droit).
- Par courrier, il faut adresser un courrier motivé à l'adresse suivante et y joindre les photocopies des pièces relatives à votre saisine : Le Défenseur des droits, 7 rue Saint-Florentin, 75049 Paris cedex 08.

2 Ensuite, recherchez sur le site le point d'accueil du délégué du Défenseur des droits le plus près de chez vous.



La surveillance de la **santé du salarié**

OBJECTIF : Identifier les examens médicaux et les vaccinations obligatoires.



Analyser la situation

1 Cochez le problème posé dans la situation.

- Pourquoi les accidents du travail sont-ils en hausse ?
- Quels examens médicaux les deux salariés doivent-ils passer ?
- Comment se protéger des risques d'accidents au travail ?

2 À partir de la situation, renseignez le tableau.

Quelles sont les personnes concernées ?	Monsieur Sorel, salarié de l'entreprise Durefer.	Monsieur Péan, salarié de l'entreprise Durefer.
Depuis combien de temps sont-elles salariées de l'entreprise ?	8 jours.	3 ans.
Qu'attendent ces personnes ?	Le médecin du travail.	
Pourquoi attendent-elles ?	Pour passer des examens médicaux.	

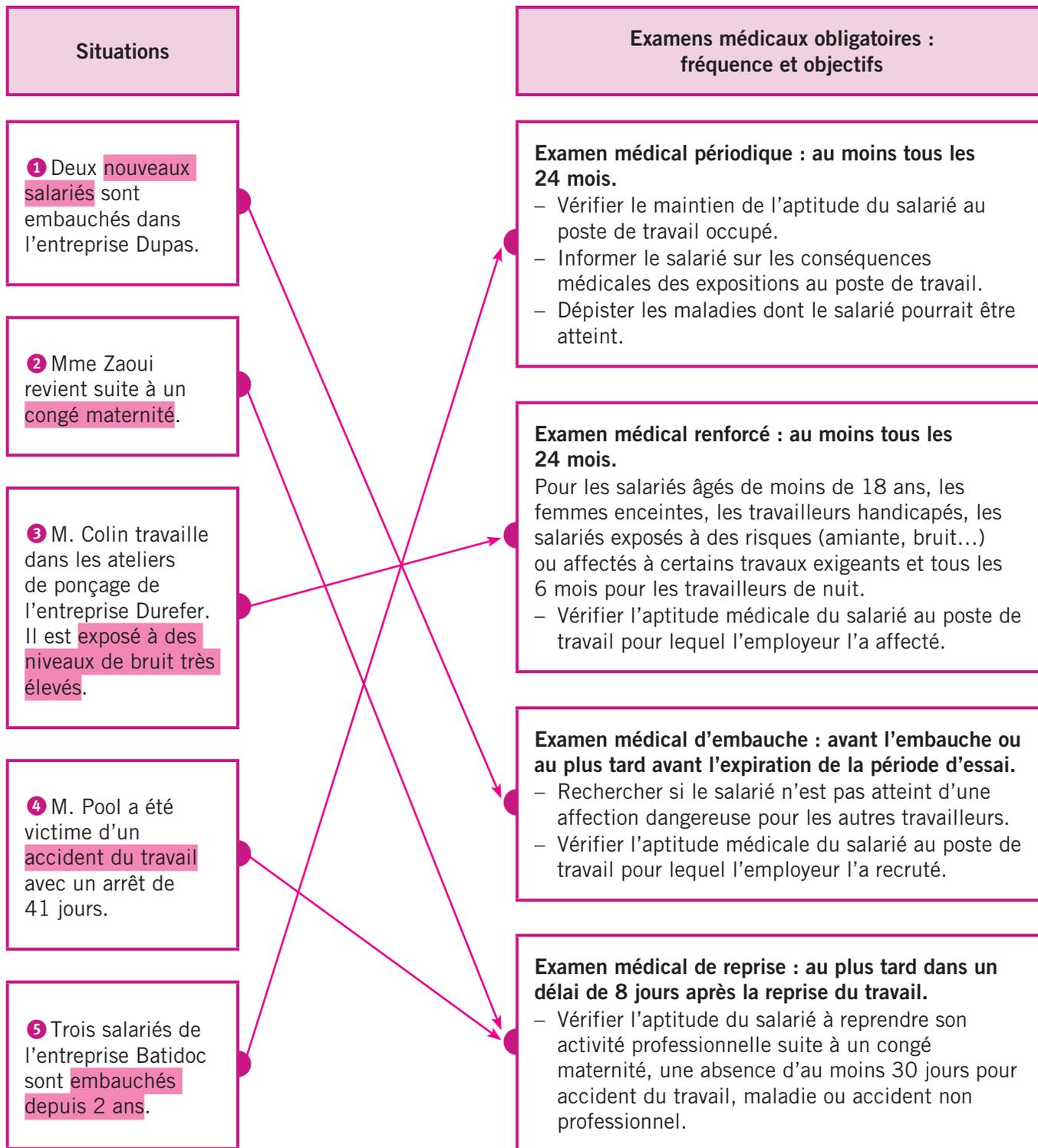
Mobiliser les connaissances

Activité 1 ▶ Les examens médicaux obligatoires

3 Après lecture des informations concernant la fréquence et les objectifs des examens médicaux obligatoires,

3.1 Reliez chaque situation à l'examen médical concerné.

3.2 Surlignez, dans chaque situation, ce qui justifie l'examen médical obligatoire.



Activité 2 Les vaccinations

4 À partir du document A et de vos connaissances, cochez, parmi les caractéristiques données, celles qui correspondent au principe de la vaccination.

- Mode d'action curatif (qui soigne).
- Fabrication par l'organisme d'anticorps spécifiques à l'antigène.
- Protection durable (quelques années).
- Injection d'anticorps spécifiques.
- Efficacité si rappels effectués.
- Protection de courte durée.
- Mode d'action préventif.
- Injection d'un micro-organisme rendu inoffensif.

5 À partir du site www.ameli-sante.fr/vaccinations/les-vaccins-en-milieu-professionnel.html, renseignez le tableau.



Secteur professionnel	Vaccinations liées à certains risques professionnels	Objectifs
<p>Les professionnels de santé</p> 	<p>La tuberculose.</p> <p>La diphtérie.</p> <p>Le tétanos.</p> <p>La poliomyélite.</p> <p>L'hépatite B.</p> <p>La typhoïde.</p>	<ul style="list-style-type: none"> – Protéger les salariés contre un risque professionnel (exposition à certains micro-organismes) en leur assurant une protection individuelle. – Immuniser les salariés et éviter qu'ils ne contaminent leur entourage.
<p>Mon secteur :</p> <p>.....</p>	<p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>	

Proposer des solutions

6 Nommez les examens médicaux que vont devoir passer les deux salariés de l'entreprise Durefer puis justifiez votre réponse.

Salariés concernés	Nom de l'examen médical	Justification
Monsieur Sorel	Embauche	Il a signé un contrat de travail il y a 8 jours.
Monsieur Péan	Reprise	Il a été arrêté 35 jours suite à un accident du travail.

• Les examens médicaux obligatoires

Les salariés bénéficient d'examens médicaux assurés par le médecin du travail :

- au moment de l'embauche : un examen médical d'**embauche** ;
- au cours de l'activité professionnelle :
 - un examen médical **périodique**, pour vérifier le maintien de l'aptitude du salarié au poste de travail occupé ;
 - un examen médical de **reprise** du travail, pour vérifier l'aptitude du salarié à reprendre son activité professionnelle suite à un congé maternité, une absence d'au moins 30 jours pour accident du travail, maladie ou accident non professionnel ;

- un examen médical **renforcé** à l'égard de certains salariés en raison de leur situation personnelle (moins de 18 ans, femme enceinte...) ou affectés à certains travaux exigeants ou à risques déterminés (amiante, bruit...).

• Les vaccinations

La vaccination a un rôle **préventif**. Le vaccin permet à l'organisme de fabriquer des **anticorps** et d'acquérir la mémoire immunitaire. Celle-ci permet à l'organisme de fabriquer des anticorps pendant des années. Une injection de rappel est nécessaire pour conserver l'efficacité du vaccin.

La vaccination en milieu professionnel a pour objectif de protéger les salariés exposés à certains micro-organismes pathogènes.

À vous de jouer !

Retrouvez les mots à l'aide des définitions et **surlignez-les** dans la grille. Une même lettre peut servir deux fois.

1 Moyen utilisé pour prévenir certaines maladies.

Vaccin

2 Personne qui réalise l'examen d'embauche.

Médecin du travail

3 Dans un vaccin, ils sont inoffensifs.

Micro-organismes

4 Produit par les globules blancs après l'injection d'un vaccin.

Anticorps

5 Injection nécessaire pour renforcer l'efficacité du vaccin.

Rappel

6 Qualificatif donné à l'examen médical obligatoire tous les 24 mois.

Périodique

7 Contraire de curatif.

Préventif

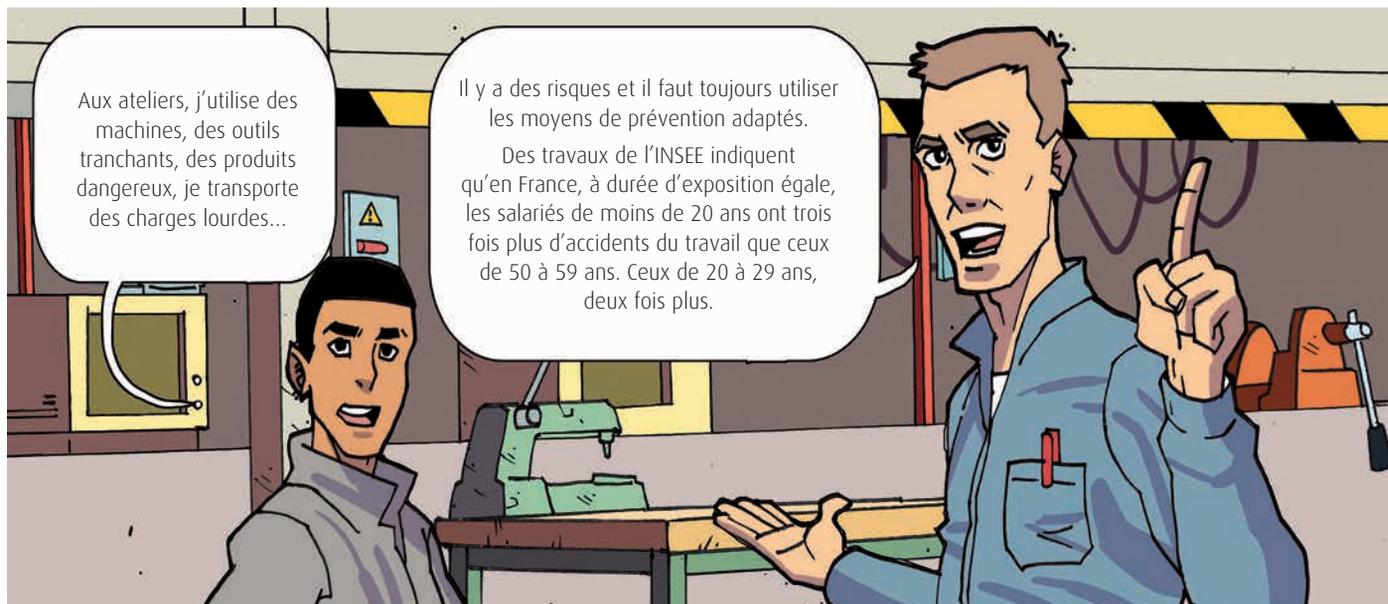
8 Qualificatif donné à l'examen médical obligatoire pour un salarié exposé à des niveaux de bruit très élevés.

Renforcé

M	I	C	R	O	O	R	G	A	N	I	S	M	E	S	V	R
T	Z	V	A	C	C	I	N	A	U	I	O	N	M	P	E	E
P	R	P	E	R	I	O	D	I	Q	U	E	S	B	R	N	N
A	R	A	D	F	H	J	U	O	P	I	T	A	A	E	F	F
S	A	T	P	A	N	T	I	C	O	R	P	S	U	V	O	O
S	R	Y	U	P	G	Y	M	N	A	S	T	U	C	E	R	R
E	L	K	C	W	E	M	P	O	U	I	L	S	H	N	C	C
M	E	R	C	I	S	L	A	N	X	F	I	E	E	T	E	E
M	E	D	E	C	I	N	D	U	T	R	A	V	A	I	L	E
K	L	M	P	R	H	J	W	X	D	E	T	R	A	F	Z	N

Les risques professionnels

OBJECTIF : Repérer et prévenir les risques professionnels.



INSEE : Institut national de la statistique et des études économiques.

Analyser la situation

1 Cochez le problème posé dans la situation.

- Comment repérer et prévenir les risques professionnels dans son secteur d'activité ?
- Comment utiliser un produit dangereux ?
- Comment choisir un équipement de protection individuelle ?

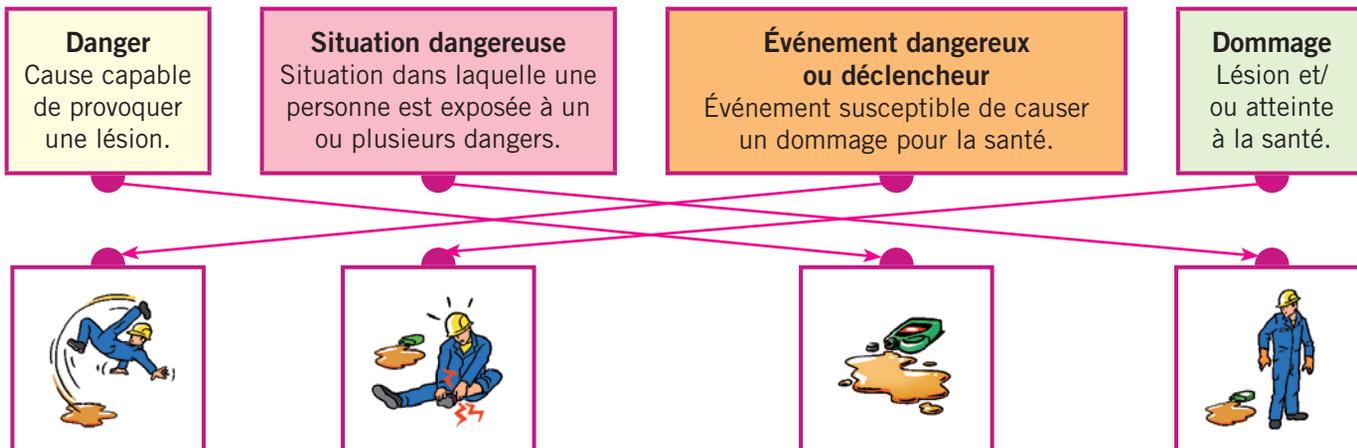
2 À partir de la situation, renseignez le tableau.

QUOI ? De quoi faut-il se protéger ?	Des risques professionnels.
QUI ? Quelle est la personne concernée ?	Élève.
OÙ ? Où faut-il se protéger ?	Aux ateliers.
QUAND ? Quand faut-il se protéger ?	Lorsqu'il travaille aux ateliers.
COMMENT ? Comment faut-il se protéger ?	En utilisant les moyens de prévention adaptés (équipements de protection individuelle).
POURQUOI ? Pourquoi faut-il se protéger ?	Pour éviter les accidents du travail.

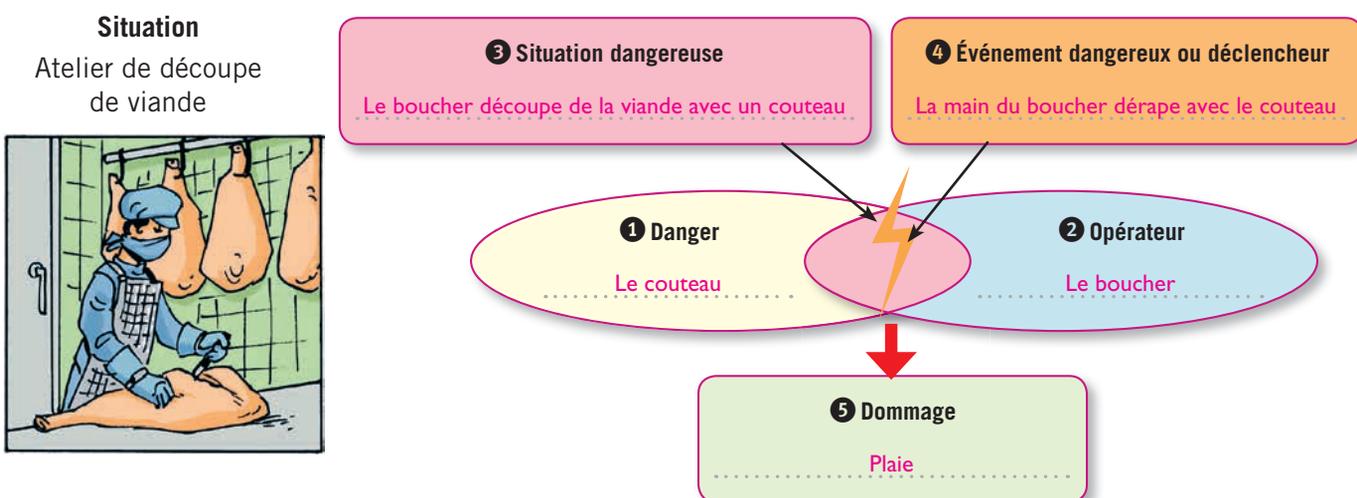
Mobiliser les connaissances

Activité 1 De l'identification du danger à l'apparition du dommage

3 Reliez chaque exemple à la définition correspondante.



4 À partir de la situation, complétez le schéma du principe d'apparition d'un dommage.



Activité 2 Les mesures de prévention

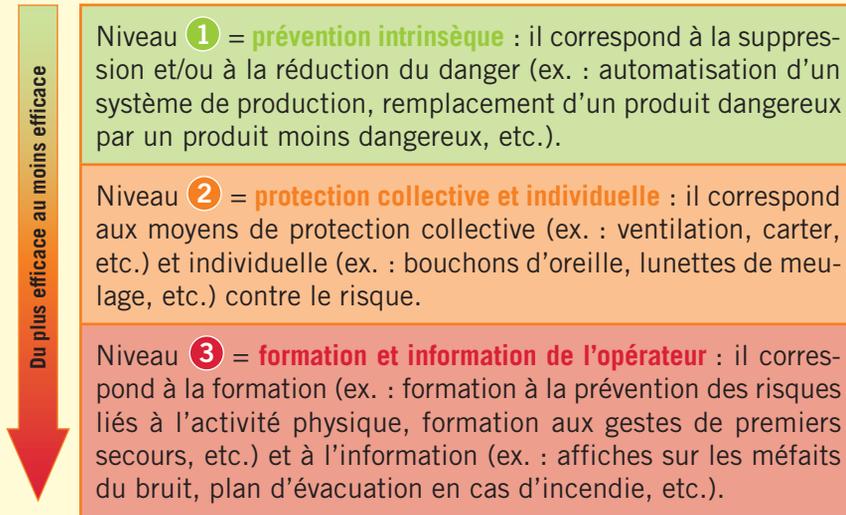
5 À partir du document A, cochez pour chaque mesure le niveau de prévention, puis complétez la liste par deux mesures adaptées à la situation « Atelier de découpe de viande ».

Mesures de prévention	NIVEAU 1	NIVEAU 2		NIVEAU 3
	Prévention intrinsèque	Protection		Formation et information de l'opérateur
		collective	individuelle	
Chaussures de sécurité			X	
Carter de protection		X		
Automatisation d'un système de production	X			
Formation aux gestes de secours				X
Gants.....			X	
Tablier.....			X	

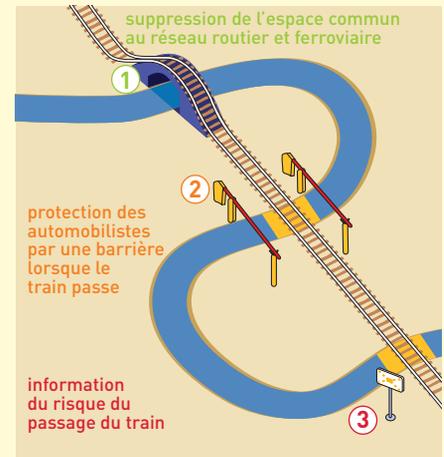
DOC A Les niveaux de prévention

Pour éviter ou supprimer les risques d'accidents du travail et de maladies professionnelles, il existe des mesures de prévention que vous utilisez aux ateliers.

Ces mesures sont classées par niveaux :



Exemple emprunté à la vie quotidienne



Proposer des solutions

- 6 Renseignez le schéma du principe d'apparition d'un dommage à partir d'un danger identifié dans votre secteur professionnel et proposez des mesures de prévention adaptées.

Le schéma du principe d'apparition d'un dommage

③ Situation dangereuse

.....

.....

④ Événement dangereux ou déclencheur

.....

.....

① Danger

.....

② Opérateur

.....

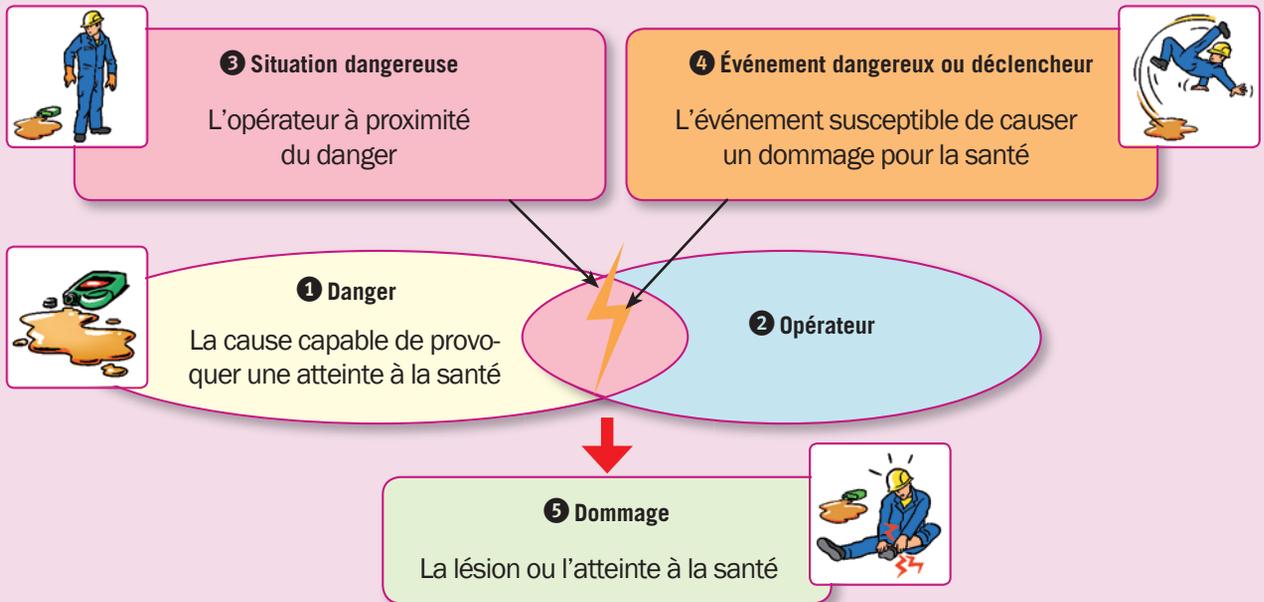
⑤ Dommage

.....

Mesures de prévention proposées

Prévention intrinsèque
Protection collective et individuelle
Formation et information de l'opérateur

• De l'identification du danger à l'apparition du dommage



• Les mesures de prévention

Lorsque les risques ont été identifiés, il faut appliquer les mesures de prévention les plus efficaces :

- prévention intrinsèque ;
- protection collective et individuelle ;
- formation et information de l'opérateur.



À vos vidéos !

Titre : À chaque produit son conditionnement
Lien : <http://tinyurl.com/NapoAventures> puis « À chaque produit son conditionnement »
Source : Napo
Durée : 1 min 09

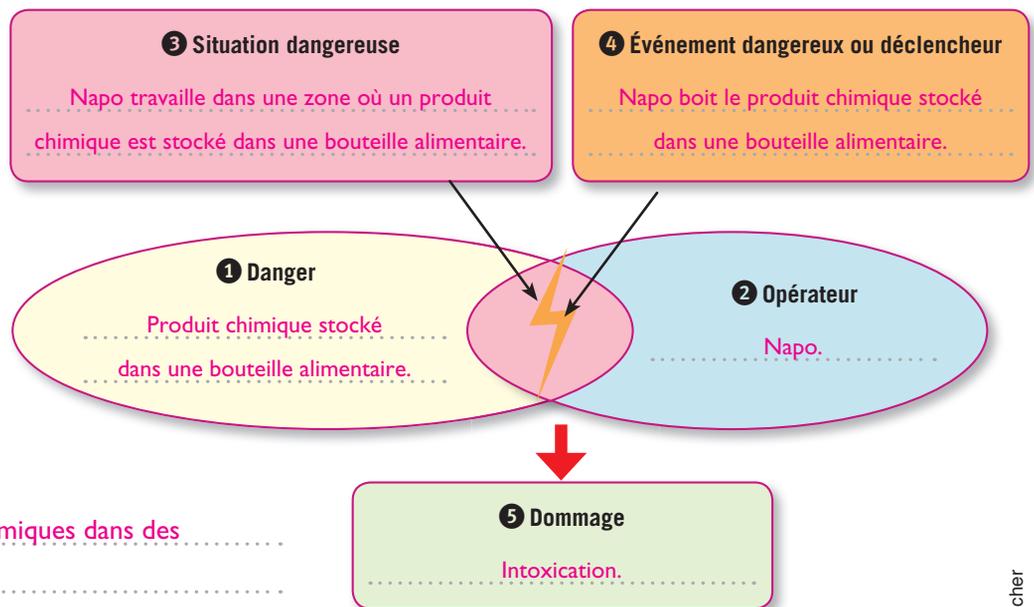


Après avoir regardé la vidéo, **répondez** aux questions.

1 Quels sont dans cette situation de travail : le danger, l'opérateur, la situation dangereuse, l'événement dangereux ou déclencheur, le dommage ?

2 Quelles mesures de prévention faut-il mettre en place pour éviter cet accident ?

- Ne pas stocker des produits chimiques dans des bouteilles alimentaires.
- Apposer une étiquette sur chaque produit chimique.



Les accidents du travail (AT) et les maladies professionnelles (MP)

OBJECTIF : Indiquer les démarches et les indemnisations lors d'AT ou de MP.

Constant est salarié depuis trois ans dans l'entreprise Bâtiplus. Actuellement, il travaille sur un chantier où dix maisons individuelles sont en cours de construction. Après la pause de dix heures, il manutentionne des parpaings afin d'approvisionner le poste de travail d'un collègue. Soudain, il glisse et se coupe profondément à la cuisse. Le médecin lui a prescrit un arrêt de travail de 14 jours et des soins infirmiers. C'est son premier arrêt de travail depuis qu'il a été embauché. Il s'interroge sur la reconnaissance de cet accident, sur les démarches à effectuer et le salaire qu'il va percevoir pendant son arrêt.



Analyser la situation

1 Indiquez le problème posé en formulant une question.

Quels sont les démarches à effectuer et le salaire perçu si l'accident de Constant est reconnu comme un accident du travail ?

2 À partir de la situation de Constant, renseignez le tableau.

QUOI ? <i>Que s'est-il passé ?</i>	Accident (coupure profonde à la cuisse).
QUI ? <i>Quelle est la personne concernée ?</i>	Constant, salarié dans l'entreprise Bâtiplus.
OÙ ? <i>Où cela s'est-il passé ?</i>	Sur un chantier.
QUAND ? <i>À quel moment cela s'est-il passé ?</i>	Après la pause de 10 heures.
COMMENT ? <i>De quelle manière cela s'est-il passé ?</i>	En glissant lors de la manutention des parpaings pour approvisionner le poste de travail d'un collègue.
POURQUOI ? <i>Pourquoi cela pose-t-il problème ?</i>	Constant ne sait pas quelles démarches effectuer et le salaire qu'il va percevoir.

Mobiliser les connaissances

Activité 1 La reconnaissance d'un accident du travail et d'une maladie professionnelle

3 À partir du document A, cochez les critères qui permettent à un accident d'être reconnu comme accident du travail proprement dit.

- Action soudaine et violente ayant entraîné une blessure.
- Maladie due à la réalisation de travaux professionnels.
- Accident survenu sur le lieu et le temps de travail.
- Accident survenu par le fait ou à l'occasion du travail.
- Accident survenu sur le trajet « domicile-entreprise ».
- Accident survenu en dehors des heures de travail.
- Salarié déclaré.
- Retraité.

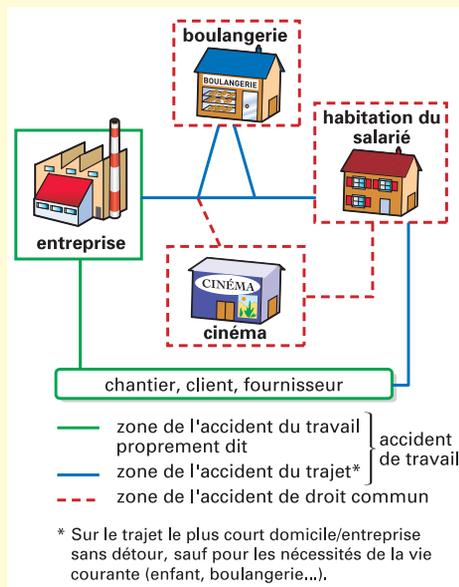
DOC A L'accident du travail

Accident du travail « proprement dit »

Accident survenu par le fait ou à l'occasion du travail, et quelle qu'en soit la cause à tout salarié travaillant à quelque titre ou en quelque lieu que ce soit pour un ou plusieurs employeurs. Il est dû à une action soudaine et violente provoquant une lésion.

Accident du trajet

Accident se produisant sur un parcours « domicile-entreprise » qui n'a pas été interrompu ou détourné pour un motif dicté par l'intérêt personnel ou étranger aux nécessités de la vie courante ou indépendant de l'emploi.



4 À l'aide du document B,

4.1 Indiquez par oui ou non si chaque critère est respecté et justifiez votre réponse.

4.2 Précisez et justifiez si la sciatique par hernie discale de M. Pascal est reconnue comme maladie professionnelle.

Les 4 critères nécessaires pour qu'une maladie soit reconnue comme **maladie professionnelle** :

- la personne est salariée ou a été salariée
- les symptômes ou la maladie sont identifiés dans un des 98 tableaux de la Sécurité sociale
- la maladie est due à la réalisation de travaux professionnels listés dans le tableau
- le délai de prise en charge et le temps d'exposition sont respectés

La sciatique par hernie discale de M. Pascal sera prise en charge au titre d'une maladie professionnelle

M. Pascal est routier depuis 3 mois. Depuis 15 jours, il est en arrêt de travail. Les examens médicaux révèlent une sciatique par hernie discale.

Oui, il est routier (salarié).

Oui, la sciatique par hernie discale figure dans le tableau 97.

Non, le métier de routier n'est pas mentionné dans le tableau.

Non, le temps d'exposition (3 mois) est inférieur à celui noté dans le tableau (5 ans).

oui non

Justificatif : parce que les critères ne sont pas respectés.

DOC B Un exemple de tableau de maladie professionnelle

Tableau n° 97 Affections chroniques du rachis lombaire provoquées par des vibrations de basses et moyennes fréquences transmises au corps entier

Date de création : 16 février 1999 (décret du 15 février 1999)

Dernière mise à jour : –

Désignation des maladies	Délai de prise en charge	Liste limitative des travaux susceptibles de provoquer ces maladies
<p>Sciaticque par hernie discale L4-L5 ou L5-S1 avec atteinte radiculaire de topographie concordante.</p> <p>Radiculalgie crurale par hernie discale L2-L3 ou L3-L4 ou L4-L5, avec atteinte radiculaire de topographie concordante.</p>	<p>6 mois (sous réserve d'une durée d'exposition de 5 ans)</p>	<p>Travaux exposant habituellement aux vibrations de basses et moyennes fréquences transmises au corps entier :</p> <ul style="list-style-type: none"> – par l'utilisation ou la conduite des engins et véhicules tout-terrain : chargeuse, pelleteuse, chargeuse-pelleteuse, niveleuse, rouleau vibrant, camion tombereau, décapeuse, chariot élévateur, chargeuse sur pneus ou chenilleuse, bouteur, tracteur agricole ou forestier ; – par l'utilisation des engins et matériels industriels : chariot automoteur à conducteur porté, portique, pont roulant, grue de chantier, crible, concasseur, broyeur ; – par la conduite de tracteur routier et de camion monobloc.

Cette colonne précise les symptômes que doit présenter le salarié.

Cette colonne indique le délai maximal entre la constatation de la maladie et la date à laquelle le salarié a cessé d'être exposé au risque (et, pour certaines maladies, le temps nécessaire d'exposition au risque).

Cette colonne liste les travaux qui peuvent provoquer une maladie.

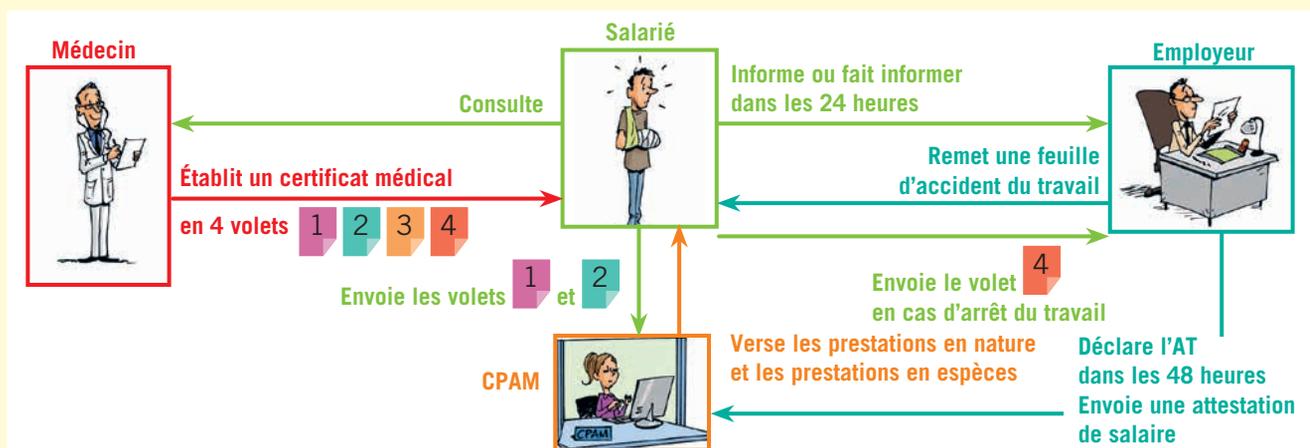
Source : INRS, TJ 19.

Activité 2 Les démarches à effectuer en cas d'AT et de MP

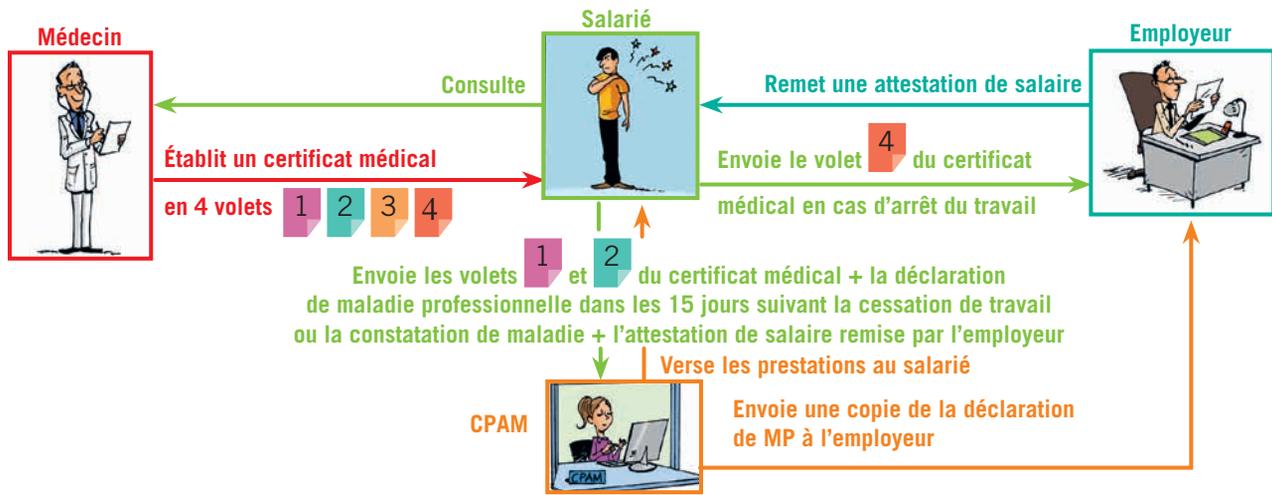
5 À partir des documents C et D, renseignez le tableau.

	Lors d'un accident du travail	Lors d'une maladie professionnelle
Personne qui effectue les démarches	L'employeur.	Le salarié.
Délai à respecter pour effectuer la déclaration	48 heures.	15 jours à partir de la cessation du travail ou à partir de la constatation de la maladie.
Destinataire de la déclaration	CPAM.	CPAM.

DOC C Les démarches pour déclarer un accident du travail



DOC D Les démarches pour déclarer une maladie professionnelle



Activité 3 L'indemnisation

6 À l'aide du document E,

6.1 Nommez les prestations qui correspondent aux remboursements des frais pharmaceutiques d'hospitalisation et de rééducation.

Les prestations en nature.

6.2 Renseignez le tableau.

	Pourcentage du salaire versé par la CPAM	Montant des indemnités journalières versées à M. Pied qui perçoit un salaire journalier de 50 euros et est arrêté 33 jours
Les 28 premiers jours d'arrêt	60 %	Indemnités perçues pour 1 j = $50 \times 60/100 = 30$ euros. Indemnités perçues pour 28 j = $30 \times 28 = 840$ euros.
À partir du 29 ^e jour d'arrêt	80 %	Indemnités perçues pour 1 j = $50 \times 80/100 = 40$ euros. Indemnité perçues pour 5 j = $40 \times 5 = 200$ euros.
Total des indemnités perçues par M. Pied		$840 + 200 = 1\ 040$ euros.

6.3 Cochez les indemnisations auxquelles donnent droit les situations A et B.

Situation A

Un couvreur réalisait avec l'aide d'un collègue une couverture en plaques ondulées en fibres-ciment en prenant appui directement sur les plaques. Soudain, l'une des plaques se brise sous son poids et il fait une chute de 4 mètres sur le sol. Atteint d'une fracture du crâne, il décède pendant son transport à l'hôpital.

- Prestations en nature
 Indemnités journalières
 Rente d'incapacité
 Rente aux ayants droit

Situation B

Une serveuse de bar à cocktail effectuait son premier jour de travail. En récupérant, de la main droite, la glace broyée dans le bocal à réception, elle a passé son majeur droit dans l'orifice d'éjection de la glace. Le mécanisme en mouvement a happé l'extrémité du doigt et a coupé la première phalange. Cet accident a entraîné plusieurs jours d'arrêt de travail et une reconnaissance d'incapacité permanente partielle.

-

DOC E L'indemnisation suite à un accident du travail (AT) ou une maladie professionnelle (MP)

L'accident du travail et la maladie professionnelle donnent droit à deux types de prestations :



- Les **prestations en nature**. Elles correspondent à la prise en charge des soins à 100 % par la Caisse primaire d'assurance maladie. Elles sont versées directement aux praticiens (médecin, pharmacien, etc.) afin d'éviter l'avance des frais par la victime d'un AT ou d'une MP.
- Les **prestations en espèces**. Elles comprennent :
 - les **indemnités journalières** qui remplacent le salaire et sont versées par la CPAM dès le lendemain de l'accident. Les 28 premiers jours, elles représentent 60 % du salaire journalier et 80 % à partir du 29^e jour ;
 - la **rente d'incapacité** qui est attribuée si la victime conserve des séquelles (exemples : amputation, paralysie...) ;
 - la **rente aux ayants-droit** qui est attribuée aux enfants ou au conjoint en cas de décès de la victime.

Proposer des solutions

7 Renseignez le tableau.

<p>Éléments de la situation de Constant qui permettent d'affirmer qu'il s'agit d'un accident du travail</p>	<ul style="list-style-type: none"> – Constant est salarié déclaré. – L'accident est survenu sur le chantier pendant ses heures de travail. – L'accident est soudain, il a glissé ; cela a entraîné une blessure (coupure à la cuisse). – L'accident est bien survenu à l'occasion du travail, alors qu'il manutentionnait des parpaings.
<p>Démarche à effectuer et délai à respecter par Constant</p>	<ul style="list-style-type: none"> – Consulte un médecin. – Informe ou fait informer son employeur dans les 24 heures. – Transmet le volet 4 du certificat médical initial à l'employeur. – Transmet les volets 1 et 2 du certificat médical initial à la CPAM.
<p>Prestations auxquelles Constant peut prétendre</p>	<ul style="list-style-type: none"> – Prestations en nature (soins infirmiers). – Prestations en espèces (indemnités journalières).
<p>Indemnités journalières perçues par Constant sachant que son salaire mensuel net est de 1 400 €, soit un salaire journalier de 46,66 € (1 400/30)</p>	<ul style="list-style-type: none"> – Indemnités journalières seront de : $46,66 \times 60/100 = 27,99$ euros. – Indemnités journalières perçues sur les 14 jours d'arrêt $27,99 \text{ euros} \times 14 = 391,86$ euros.

- **La reconnaissance d'un accident du travail et d'une maladie professionnelle**

Pour être reconnu l'accident du travail et la maladie professionnelle doivent répondre à **différents critères** :

L'accident du travail		La maladie professionnelle
« proprement dit »	de trajet	
<ul style="list-style-type: none"> - Le salarié doit être déclaré à la Sécurité sociale. - L'action doit être soudaine et violente et entraîner une blessure. - L'accident doit être survenu par le fait ou à l'occasion du travail. - L'accident doit être survenu sur le temps et le lieu de travail. 	<ul style="list-style-type: none"> - Le salarié doit être déclaré à la Sécurité sociale. - L'accident doit être survenu sur le trajet aller-retour entre l'entreprise et le lieu d'habitation ou le lieu où le salarié se rend pour prendre ses repas, sans détour, sauf pour les nécessités de la vie courante (boulangerie, crèche, etc.). 	<ul style="list-style-type: none"> - La personne est salariée ou a été salariée. - Les symptômes ou la maladie sont identifiés dans un des 98 tableaux de la Sécurité sociale. - La maladie est due à la réalisation de travaux professionnels listés dans le tableau. - Le délai de prise en charge et le temps d'exposition sont respectés.

- **Les démarches à effectuer par le salarié en cas d'AT et de MP**

Dans le cas d'un **accident du travail**, la victime consulte un médecin, informe ou fait informer son employeur dans les 24 heures.

Dans le cas d'une **maladie professionnelle**, c'est le salarié qui doit adresser une déclaration à la CPAM dans les 15 jours qui suivent la constatation de la maladie par un médecin ou la cessation de travail.

- **L'indemnisation**

Les accidents du travail et les maladies professionnelles donnent droit à **deux types de prestations** :

- les **prestations en nature** : il s'agit de la prise en charge à 100 % de toutes les dépenses entraînées par l'accident ou la maladie (médicaments, rééducation, consultations médicales...);
- les **prestations en espèces** : indemnités journalières pour compenser la perte de salaire, rente d'incapacité ou rente aux ayants-droit en cas de décès.

À vous de cliquer !



1 Connectez-vous au site www.risquesprofessionnels.ameli.fr/,

2 Cliquez sur « Recherchez les statistiques de la sinistralité par type d'activité », puis sur

Statistiques sur les accidents du travail et enfin sur « Télécharger le tableau de sinistralité

Accidents du travail 2014 par CTN et code NAF ».

3 Renseignez, pour votre secteur professionnel, le tableau.

Statistiques de l'année 201...
Nombre de salariés
Nombre d'accidents du travail
Nombre de décès
Principal siège des lésions
Nombre de maladies professionnelles

Le risque lié à l'activité physique

OBJECTIF : Prévenir le risque lié à l'activité physique.

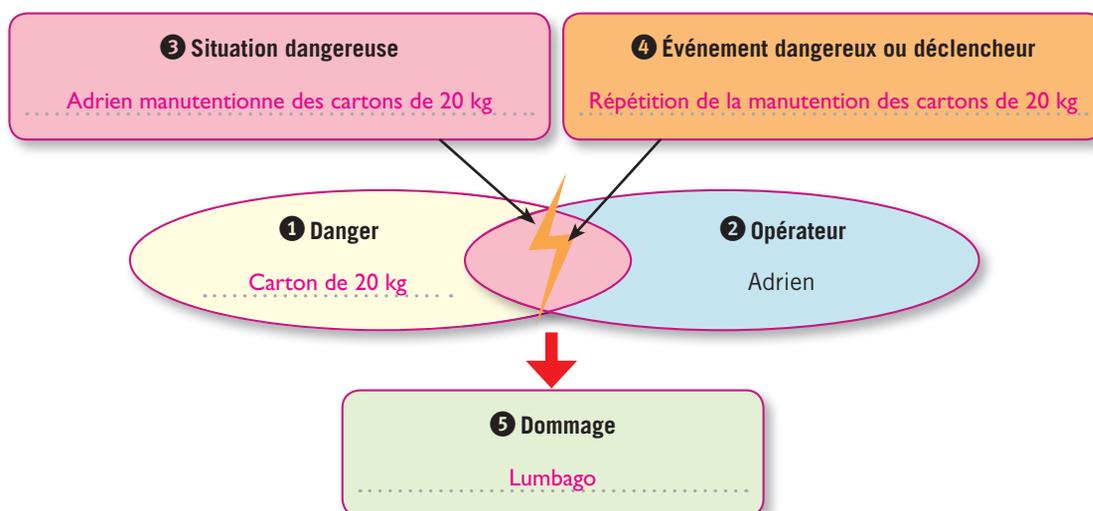


Analyser la situation

1 Cochez le problème posé dans la situation.

- Comment éviter les problèmes de lombalgies tout en exerçant son métier ?
 Comment réduire le nombre d'accidents du travail ?
 Que faire en cas d'accident du travail ?

2 À partir de la situation, complétez le schéma du principe d'apparition d'un dommage.



Mobiliser les connaissances

Activité 1 Des situations dangereuses

3 À partir du document A,

3.1 Nommez, sous chaque situation dangereuse, le facteur de risques lié à l'activité physique.



Les postures de travail contraignantes.



Les déplacements à pied.



Les efforts physiques excessifs.



Les gestes répétitifs.

3.2 Indiquez et justifiez, pour votre CAP, les principaux facteurs de risques liés à l'activité physique.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

DOC A Les facteurs de risques liés à l'activité physique

Plus de trois quarts des maladies professionnelles reconnues et la moitié des accidents du travail sont associés à des activités physiques au travail dues à :

- **des efforts physiques excessifs ou répétés** dont les risques liés aux manutentions manuelles : 1 salarié sur 10 porte des charges plus de 10 heures par semaine (1 sur 4 dans le BTP et parmi les ouvriers non qualifiés travaillant dans les services) ;
- **des postures de travail contraignantes** : 2 salariés sur 10 travaillent près de 2 heures par semaine dans des postures pénibles (bras en l'air, à genoux, en torsion, accroupi), 5 salariés sur 10 subissent au moins une contrainte posturale ou articulaire lourde ;
- **des gestes répétitifs** : 1 salarié sur 10 répète à cadence élevée et pendant plus de 10 heures par semaine des gestes identiques ;
- **des déplacements à pied** (risques de chute ou de glissade).

Source : d'après www.inrs.fr/accueil/risques/activite-physique.html

Activité 2 Des effets sur l'organisme

- 4 **Surlignez**, dans le **document B**, les effets possibles de l'activité physique au travail sur l'organisme.

DOC B Des effets possibles de l'activité physique au travail

L'activité physique intense peut être source de fatigue musculaire se traduisant par des **crampes** et des **courbatures**. Le risque traumatique, très étroitement lié à l'activité physique au travail, reste le premier risque d'accident au travail. Il peut provoquer des **atteintes lombaires**, des **plaies** et **coupures**, des **entorses**, des **fractures**, des **déchirures musculaires** ou encore des **luxations**... Les métiers manuels ou physiques (BTP, agriculture, services...) y sont particulièrement exposés.

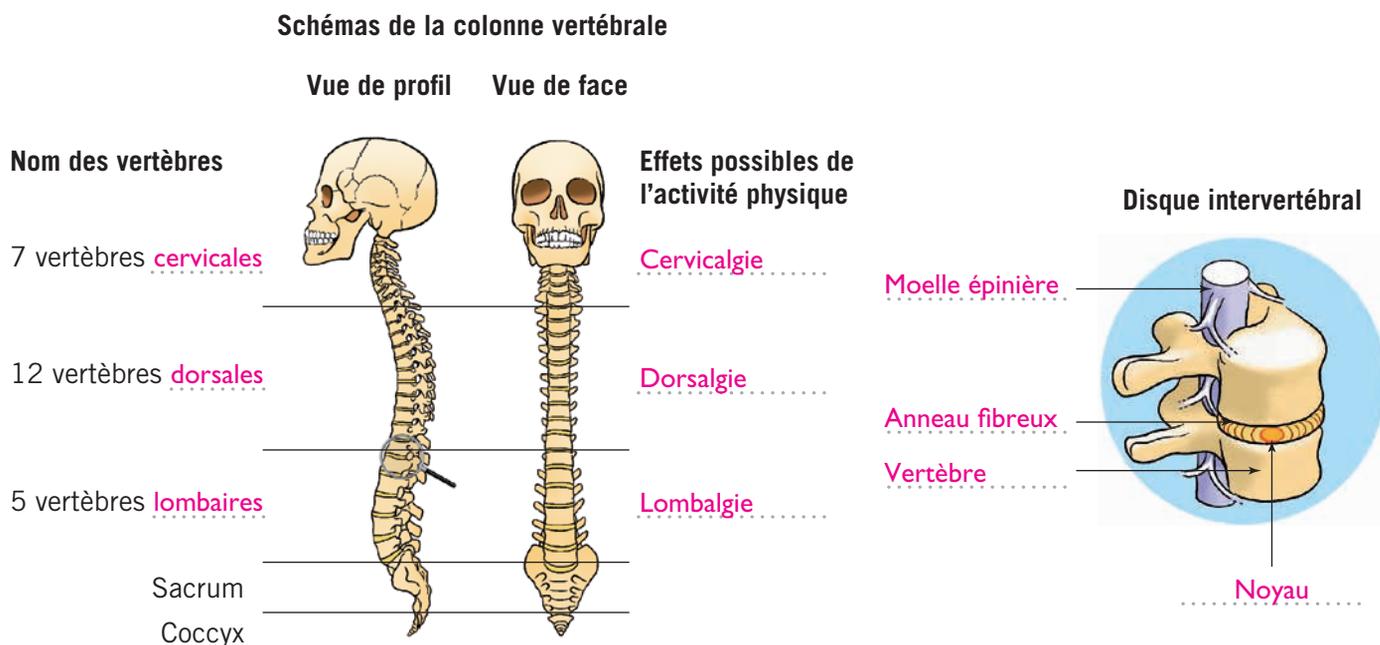
- 5 À partir du **document C**,

5.1 **Nommez** les types de vertèbres.

5.2 **Coloriez**, sur les schémas de la colonne vertébrale, les vertèbres les plus sollicitées lors de vos activités professionnelles.

5.3 **Notez** le nom des douleurs ressenties au niveau de chaque catégorie de vertèbres à partir de la liste suivante : *lombalgie, cervicalgie, dorsalgie*.

5.4 **Annotez** le schéma du disque intervertébral.



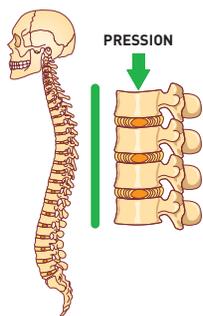
DOC C L'anatomie de la colonne vertébrale

La colonne vertébrale est un empilement de **7 vertèbres cervicales**, **12 vertèbres thoraciques ou dorsales**, **5 vertèbres lombaires** et des vertèbres soudées du sacrum et du coccyx. Chaque vertèbre se compose d'une partie massive, le **corps vertébral**, et en arrière un arc osseux qui délimite un orifice circulaire, le canal rachidien, où se loge la **moelle épinière** constituée d'un faisceau

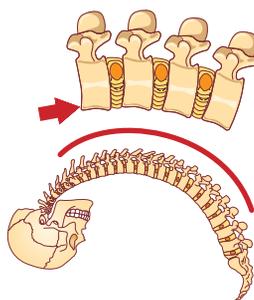
de fibres nerveuses dont les ramifications vont innerver les différentes parties du corps.

Entre chaque vertèbre, un **disque** composé d'un **noyau central gélatineux** entouré d'**anneaux fibreux** sert d'amortisseur et permet la mobilité de la colonne vertébrale.

6 À partir des illustrations, citez les deux rôles du disque intervertébral.

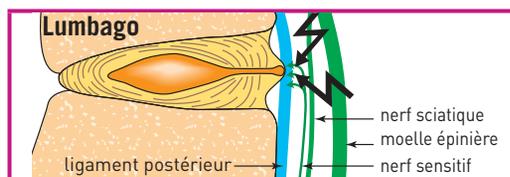


Amortir les pressions
subies par la colonne
vertébrale

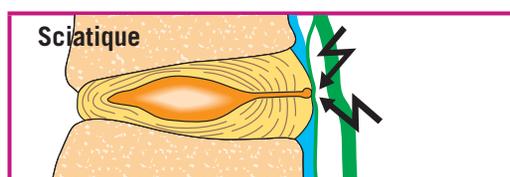


Assurer la mobilité
de la colonne vertébrale

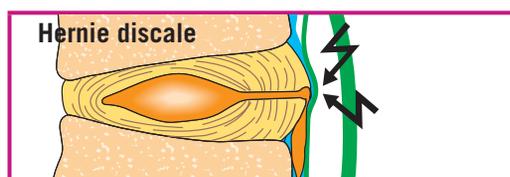
7 Reliez chaque atteinte du disque intervertébral à sa définition.



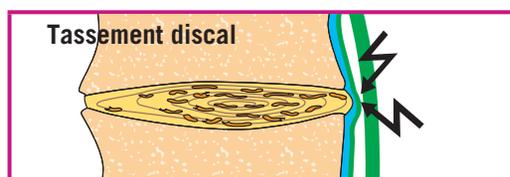
La distension de l'enveloppe périphérique du disque est importante, le contenu du noyau s'échappe à l'extérieur et comprime le nerf sciatique, voire la moelle épinière.



La déformation du disque créée par le noyau qui est chassé vers l'arrière est importante et touche le nerf sciatique.



Une partie du noyau s'infiltré dans les lamelles des anneaux fibreux détériorés. La déformation du disque irrite les nerfs sensitifs situés à la périphérie, ce qui provoque une douleur violente voire un blocage musculaire.



Le stade ultime correspond à l'éclatement du noyau : la substance gélatineuse se répand dans les anneaux fibreux, ce qui provoque un tassement du disque.

Activité 3 Des mesures de prévention

8 À partir du document D, calculez la charge maximale que peut porter un jeune de 17 ans pesant 70 kg.

Il peut porter des charges maximales de 14 kg ($70 \times 20\% = 14$ kg). Au-dessus de cette valeur, il devra être reconnu apte par le médecin du travail.

DOC D Les seuils fixés par le Code du travail pour la manutention de charges

Port des charges	
Femme	– Poids maximal de 25 kg.
Homme	– Poids maximal de 55 kg de façon habituelle. – Jusqu'à 105 kg, à condition d'avoir été reconnu apte par le médecin du travail.
Jeune de moins de 18 ans	– Poids ne devant pas excéder 20 % du poids total du jeune. – Poids excédant 20 % du poids total du jeune, à condition d'avoir été reconnu apte par le médecin du travail.

Articles R 4541.9 – R4153-52.

9 Cochez le niveau de prévention pour chaque mesure proposée dans le tableau.

Exemples de mesures de prévention	Niveau 1	Niveau 2		Niveau 3
	Prévention intrinsèque	Protection collective	Protection individuelle	Formation et information de l'opérateur
Aide à la manutention (ex. : lève-malade, chariot...)		X		
Formation aux gestes et postures				X
Automatisation des manutentions manuelles	X			
Chaussures de sécurité			X	

10 Justifiez, pour chaque illustration, le principe de sécurité démontré.

5 principes de sécurité					3 principes d'économie d'efforts
<p>1 75 kg 25 kg</p>	<p>2 pied caisse</p>	<p>3</p>	<p>4</p>	<p>5</p>	
Se rapprocher de la charge.	Écarter et décaler les pièds de chaque côté de la charge.	Fléchir les jambes .	Positionner les mains .	Fixer la colonne vertébrale .	<ul style="list-style-type: none"> – Tendre les bras – Utiliser l'appui cuisse – Utiliser l'élan.
Justifications					
Pour superposer les centres de gravité	Pour Assurer un bon équilibre.	Pour Travailler avec les muscles puissants des cuisses.	Pour Assurer une bonne prise des charges.	Pour Respecter les courbures naturelles de la colonne vertébrale.	

Proposer des solutions

11 Indiquez pour Adrien :

- la charge unitaire maximale en kilogramme qu'il peut porter : 55 kg.
- le moyen de prévention à utiliser : matériel d'aide à la manutention.

• Des situations dangereuses

Plus de trois quarts des maladies professionnelles reconnues et la moitié des accidents du travail sont liés à des activités physiques au travail dues à :

- **des efforts physiques excessifs ou répétés** dont les risques liés aux manutentions manuelles ;
- **des postures de travail contraignantes** ;
- **des gestes répétitifs** ;
- **des déplacements à pied**.

• Les effets sur l'organisme

Les effets sont principalement :

- une fatigue musculaire se traduisant par des crampes et des courbatures ;
- des traumatismes : plaies, coupures, entorses, fractures, déchirures musculaires, luxations ;
- une douleur au niveau de la colonne vertébrale. Selon le point d'origine de celle-ci, on distingue :

- les **cervicalgies**, douleur au niveau des vertèbres cervicales ;
- les **dorsalgies**, douleur au niveau des vertèbres dorsales ;
- les **lombalgies**, douleur au niveau des vertèbres lombaires qui prennent différentes formes, comme le **lumbago**, la **sciaticque**, la **hernie discale** et le **tassement discal**.

• Des mesures de prévention

Elles portent sur :

- **l'automatisation des manutentions manuelles** ;
- l'utilisation des **aides à la manutention** (chariot, lève-malade...) ;
- le port des **équipements de protection individuelle** : chaussures de sécurité... ;
- la **formation aux techniques gestuelles** lorsque les manutentions ne peuvent être évitées.

À vous de jouer !

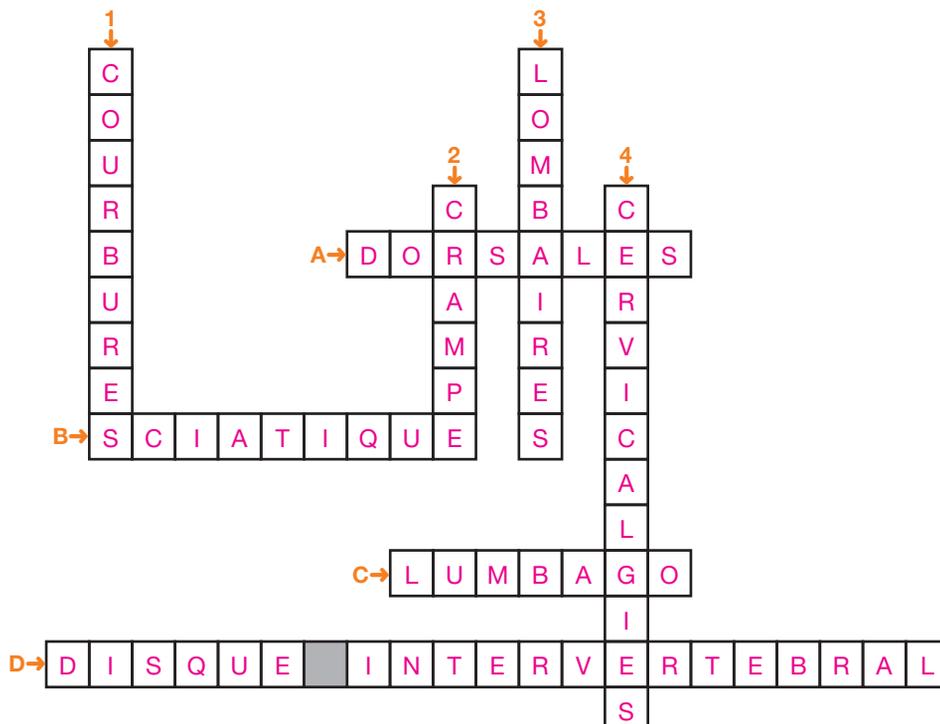
Complétez la grille de mots croisés à l'aide des définitions.

Horizontalement

- A** Nom des vertèbres situées entre les cervicales et les lombaires.
- B** Nerf comprimé lors d'une hernie discale.
- C** Déformation du disque intervertébral qui touche les nerfs sensitifs.
- D** Assure la mobilité de la colonne vertébrale.

Verticalement

- 1** Fixer la colonne vertébrale permet de les respecter.
- 2** Une conséquence de la fatigue musculaire.
- 3** Nom des vertèbres les plus sollicitées lors des manutentions manuelles.
- 4** Nom donné aux douleurs situées au niveau des vertèbres cervicales.



Les troubles musculo-squelettiques (TMS)

OBJECTIF : Prévenir l'apparition des troubles musculo-squelettiques.

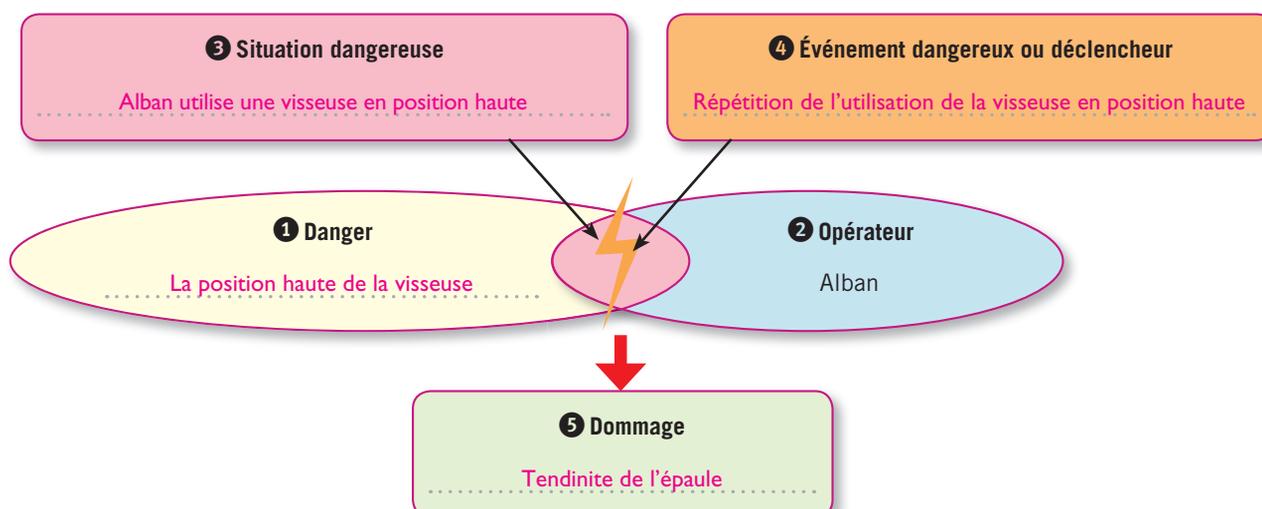


Analyser la situation

1 Cochez le problème posé dans la situation.

- Comment réduire le nombre d'arrêt de travail ?
- Comment éviter ou réduire les troubles musculo-squelettiques ?
- Comment prouver qu'Alban souffre d'une lombalgie ?

2 À partir de la situation, complétez le schéma du principe d'apparition d'un dommage.



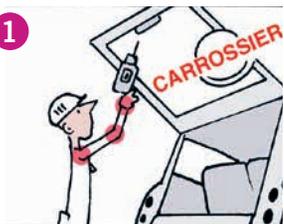
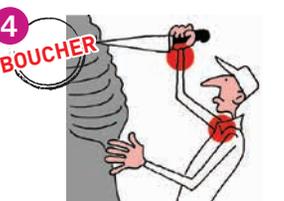
Mobiliser les connaissances

Activité 1 Des situations de travail présentant des risques de TMS

3 Surlignez, dans le document A (page 139), la définition d'un TMS.

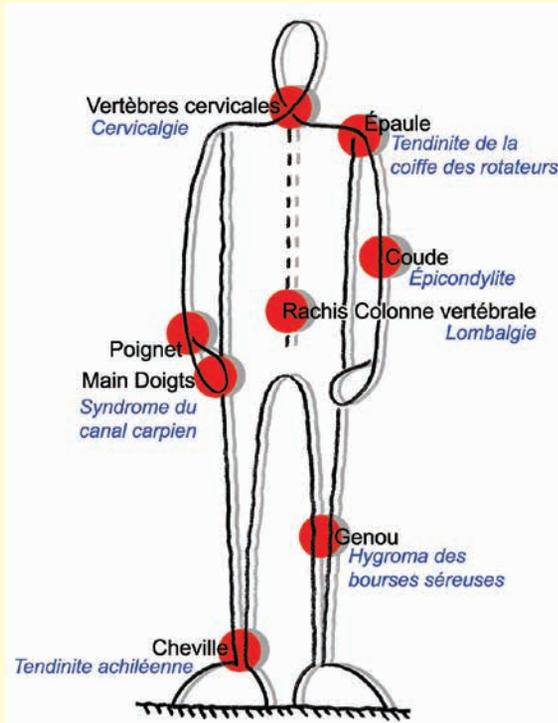
4 À partir du document A,

4.1 Complétez le tableau pour répertorier les différentes sortes de TMS et leurs causes possibles.

Dangers (causes possibles de TMS)	Situations dangereuses	Dommages : TMS	
		Localisation des atteintes	Maladies possibles
Vibrations et poids de la ponceuse.	<p>1</p>  <p>Vincent visse les bras en l'air avec une visseuse de 1,5 kg</p>	<p>Membre supérieur : Poignet, coude, épaule.</p>	<p>Tendinite. Épicondylite. Syndrome du canal carpien.</p>
Cagettes de 20 kg.	<p>2</p>  <p>Amélie manutentionne des cagettes de 20 kg.</p>	<p>Dos au niveau des vertèbres lombaires.</p>	<p>Lombalgie.</p>
Position agenouillée.	<p>3</p>  <p>Léo pose du carrelage en position agenouillée.</p>	<p>Genoux.</p>	<p>Hygroma des bourses séreuses.</p>
Mouvements répétitifs	<p>4</p>  <p>Farid désosse une carcasse en effectuant des mouvements de rotation du poignet et de l'épaule.</p>	<p>Épaule. Poignet.</p>	<p>Tendinite de la coiffe des rotateurs. Syndrome du canal carpien.</p>
	<p>5</p> <p>Situation de travail de votre secteur professionnel avec risque de TMS</p>		

DOC A Des TMS

Les troubles musculo-squelettiques désignent un ensemble d'atteintes douloureuses des muscles, nerfs, tendons, ligaments. Ils concernent principalement, les articulations.



DOC B Des facteurs aggravants des TMS

Le travail n'est plus aussi varié : je fais toujours les mêmes gestes. J'ai mal aux poignets, je m'ennuie...

Avec le stockage en chambre froide, j'ai trop mal aux doigts !

Depuis ma fracture du poignet, j'ai de plus en plus de mal à effectuer les opérations de vissage.

Depuis que j'ai du diabète, les cadences sont dures à tenir !

Conducteur d'engins de travaux publics, j'ai mal au dos, aux épaules ! Les vibrations, les charges à porter, ce n'est plus de mon âge !

Je n'ai plus le temps de déjeuner avec mes collègues. Ma charge de travail a doublé en trois ans. Je fais des erreurs... Bref, je craque !

4.2 Nommez le trouble musculo-squelettique dont souffre Alban.

Tendinite de la coiffe des rotateurs.

Activité 2 Des facteurs aggravants

5 À l'aide du document B, complétez le tableau.

Les facteurs de risques liés	Des exemples
à la tâche	<p>Facteurs biomécaniques</p> <ul style="list-style-type: none"> – Efforts excessifs – Travail statique maintenu dans le temps – Postures de travail contraignantes (position accroupie, penchée, bras levés) – Gestes répétitifs. <p>Facteurs liés à l'équipement de travail utilisé</p> <ul style="list-style-type: none"> – Outils vibrants. <p>Facteurs liés à la charge lors de manutention manuelle</p> <ul style="list-style-type: none"> – Poids des charges.
à l'environnement de travail	<ul style="list-style-type: none"> – Bruit – Éclairage – Ambiance thermique froide.
à l'organisation du travail	<ul style="list-style-type: none"> – Temps de pause insuffisant. – Cadences.
aux individus	<ul style="list-style-type: none"> – Antécédents médicaux – État de santé. – Âge.
à la perception du travail par les salariés	<ul style="list-style-type: none"> – Insatisfaction professionnelle – Monotonie du travail. – Stress.

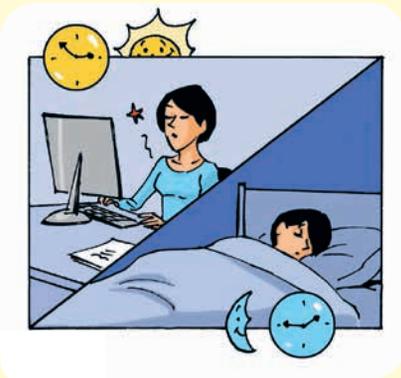
Activité 3 Les effets sur l'organisme

6 **Surlignez**, dans le **document C**, le symptôme commun à tous les TMS.

7 **Nommez** le stade qui correspond au problème d'Alban. Le stade 2.

DOC C Les effets des TMS sur l'organisme

Les **TMS** s'expriment par de la **douleur**, une fatigue musculaire localisée et persistante, et plus particulièrement pour les membres supérieurs, de la raideur, de la maladresse ou une perte de force.



Stade 1 : la douleur du membre atteint se manifeste durant le travail

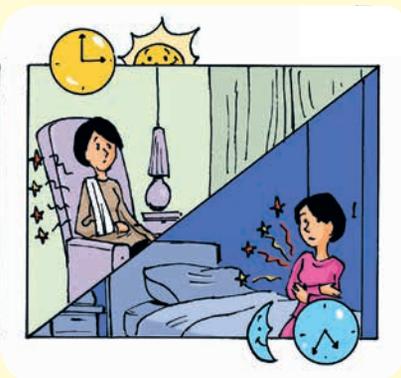
- Elle disparaît à l'arrêt du travail.
- La performance au travail n'est pas réduite.
- Cette étape peut durer plusieurs semaines.
- L'état est réversible.

Cette étape est un **signal d'alarme**.



Stade 2 : la douleur persiste après le travail

- Les capacités à effectuer le travail répétitif sont diminuées.
- Cette étape peut durer des mois.
- L'état est réversible.



Stade 3 : la douleur persiste au repos

- La douleur perturbe le sommeil.
- Les activités de la vie courante sont difficiles à effectuer.
- Cette étape peut durer des mois, voire des années.
- Des séquelles sont possibles.

Activité 4 Des exemples de prévention des TMS

8 À partir du **document D**, **reportez** sous chaque situation professionnelle dangereuse la ou les lettres correspondant à une ou des mesures de prévention adaptées.

<p>1</p> <p>CARROSSIER</p>	<p>2</p> <p>MANUTENTIONNAIRE</p>	<p>3</p> <p>CARRELEUR</p>	<p>4</p> <p>BOUCHER</p>
<p>B H I</p>	<p>C D E F</p>	<p>G</p>	<p>B</p>

• La définition

Les troubles musculo-squelettiques désignent un **ensemble d'atteintes douloureuses des muscles, nerfs, tendons, ligaments**. Ils concernent principalement les articulations.

• Les facteurs aggravants

Les TMS dépendent de facteurs de risques qui sont liés à **la tâche** (exemples : postures de travail contraignantes – position accroupie, penchée, bras levés –, gestes répétitifs, utilisation d'outils vibrants), à **l'environnement de travail** (exemples : bruit, ambiance thermique froide), à **l'organisation du travail** (exemples : temps de pause insuffisant, cadences trop rapides), aux individus (exemples : état de santé, âge) et à la **perception du travail par les salariés** (exemples : monotonie dans le travail).

• Les effets sur l'organisme

Les TMS se manifestent par une **douleur**, une **fatigue musculaire localisée et persistante**, se traduisant par des courbatures lors de la réalisation d'efforts, une perte de force, des picotements ou des engourdissements lors d'atteintes nerveuses, notamment au niveau du poignet (syndrome du canal carpien).

• La prévention

La prévention passe d'abord par une phase de **dépistage** qui a pour but de déterminer les postes à risques de TMS.

Les efforts de prévention doivent porter sur l'organisation du travail, la diminution des gestes répétitifs et des efforts (pression, rotation), la formation au poste de travail, aux gestes de compensation, aux ports de charges (gestes et postures), le choix d'équipements adaptés aux opérateurs, l'utilisation d'équipement d'aide à la manutention (équilibreuse d'outils, manipulateurs à ventouse, diable).



À vos vidéos !

Titre : Vidéo de sensibilisation sur les TMS dans le BTP

Lien : <http://tinyurl.com/preventionTMS>

Source : Anact

Durée : 5 min 09



Après avoir regardé la vidéo, **répondez** aux questions.

1 Quel pourcentage des maladies professionnelles les TMS représentent-ils dans le BTP ?

65 %

2 Quels sont les trois types de douleurs ressentis ?

– Douleurs musculaires.

– Douleurs tendineuses.

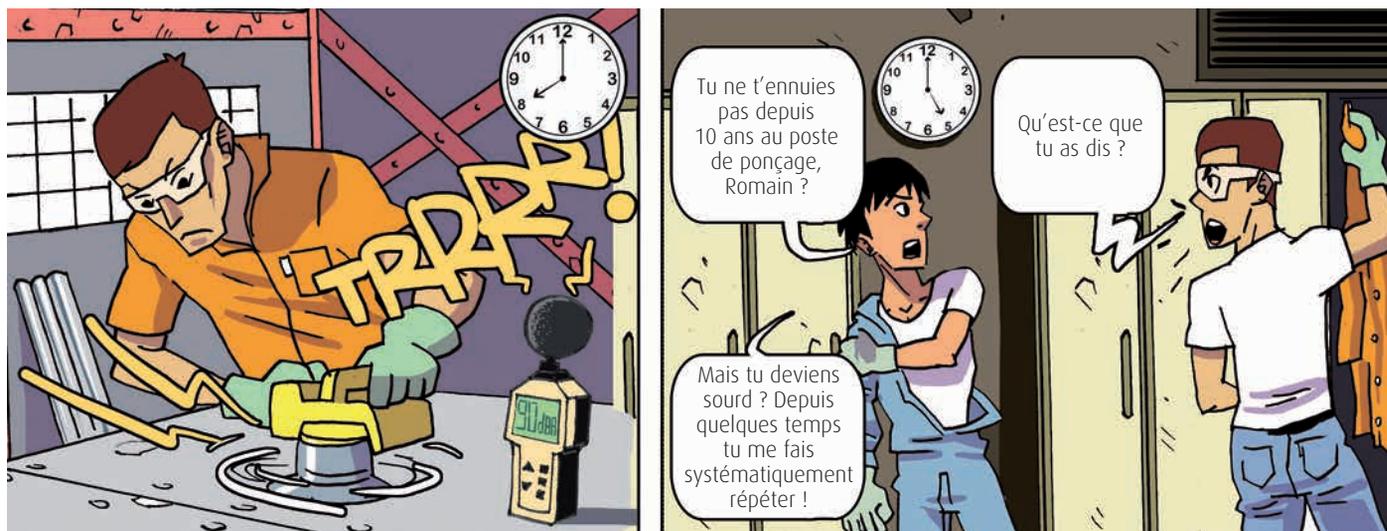
– Douleurs nerveuses.

3 Quelles sont les précautions à prendre pour les éviter ?

Étapes pour prévenir les TMS	Exemples
Préparer le chantier	– Approvisionner le chantier au plus près des postes de travail pour éviter les manutentions.
Utiliser un matériel adapté	– Utiliser des aides à la manutention (diable, chariot). – Utiliser des outils légers qui limitent les vibrations. – Utiliser les moyens de protection individuelle (chaussures de sécurité). – Entretien du matériel.
Bien porter sa charge	– Respecter les principes de port de charges (se rapprocher de la charge, écartier et décaler les pieds de chaque côté de la charge, utiliser les muscles des cuisses, garder le dos droit). – Se mettre à plusieurs pour soulever une charge.
Travailler efficacement	– Favoriser le travail en équipe. – Prévoir des pauses suffisantes. – Avoir une bonne hygiène de vie (boire de l'eau, manger équilibré, pratiquer une activité physique).

Le risque lié au bruit

OBJECTIF : Prévenir le risque lié au bruit.

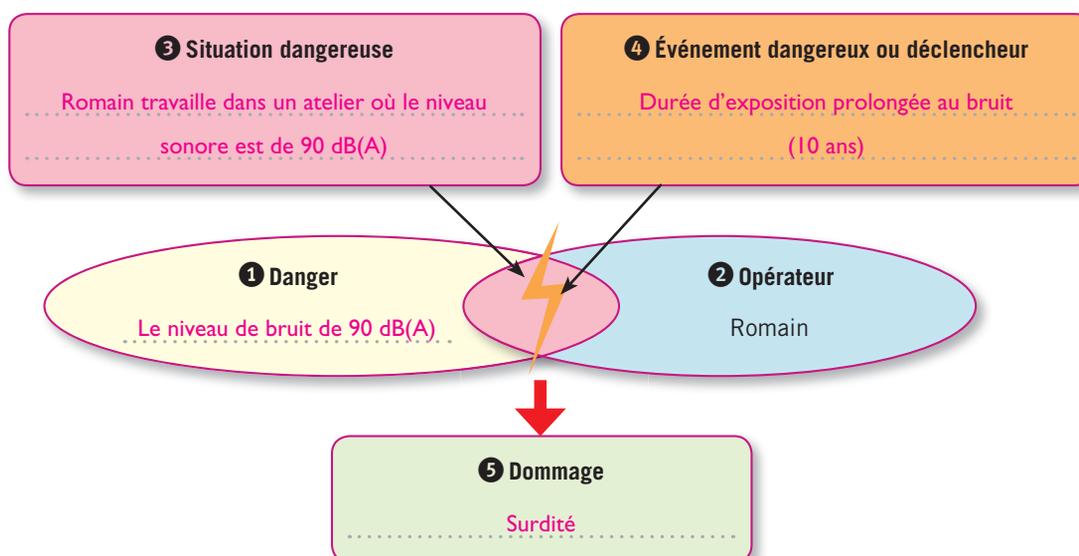


Analyser la situation

1 Cochez le problème posé dans la situation.

- Comment préserver son audition lorsque l'on est exposé à des activités professionnelles bruyantes ?
- Comment protéger son audition lors d'une explosion ?
- Comment préserver son audition en écoutant de la musique amplifiée ?

2 À partir de la situation, complétez le schéma du principe d'apparition d'un dommage.



Mobiliser les connaissances

Activité 1 Les caractéristiques du risque lié au bruit

3 À partir du document A, relevez :

- le seuil de nocivité pour une journée de travail de 8 heures :

80 dB(A).

- le seuil de la douleur :

120 dB(A).

- le seuil de la fatigue :

60 dB(A).

4 Surlignez, sur le document A, le niveau de bruit relevé dans l'atelier de Romain, puis formulez un commentaire.

Le niveau de bruit (90 dB(A)) relevé dans l'atelier de Romain est au-dessus du seuil de nocivité d'une journée de travail de 8 heures (80 dB(A)).

DOC A L'échelle du bruit en décibels (A)*

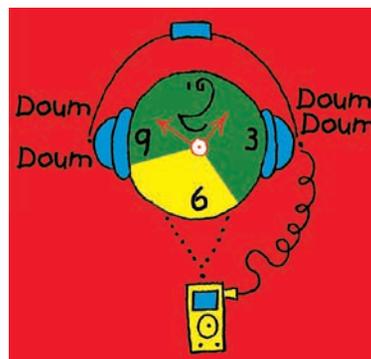
△	Exemples dans la vie quotidienne	Exemples au travail
140	Décollage d'un avion	
130	Coup de fusil	Bancs d'essai des moteurs
120	Seuil de la douleur	
110	Discothèque	Atelier de chaudronnerie
100	Passage d'un train en gare	Scies circulaires
90	Baladeur volume à fond	Ponceuses
80	Seuil légal d'une journée de travail de 8 heures	
70	Restaurant bruyant	Imprimante à aiguille
60	Seuil de la fatigue	
50	Conversation à haute voix	Grand bureau calme
40	Appartement tranquille	Petit bureau calme
30	Promenade en forêt	
0	Seuil d'audibilité	

(*) Décibel (A) = le niveau de bruit réellement perçu par l'oreille.

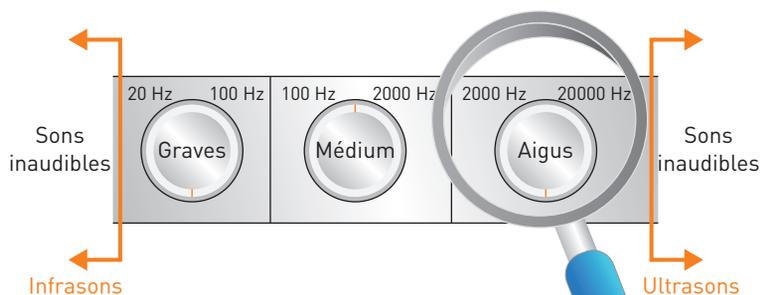
5 Indiquez, sous chaque illustration, les paramètres qui rendent le bruit dangereux pour l'homme.



Un niveau de bruit élevé.



Une durée d'exposition importante.



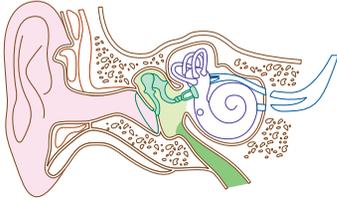
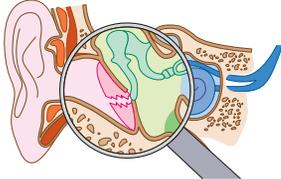
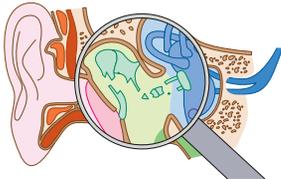
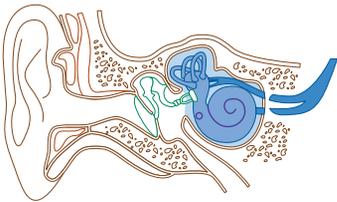
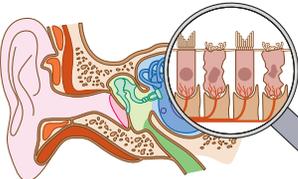
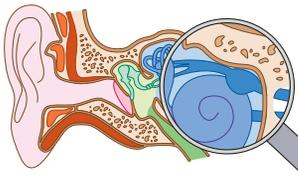
Un son aigu.



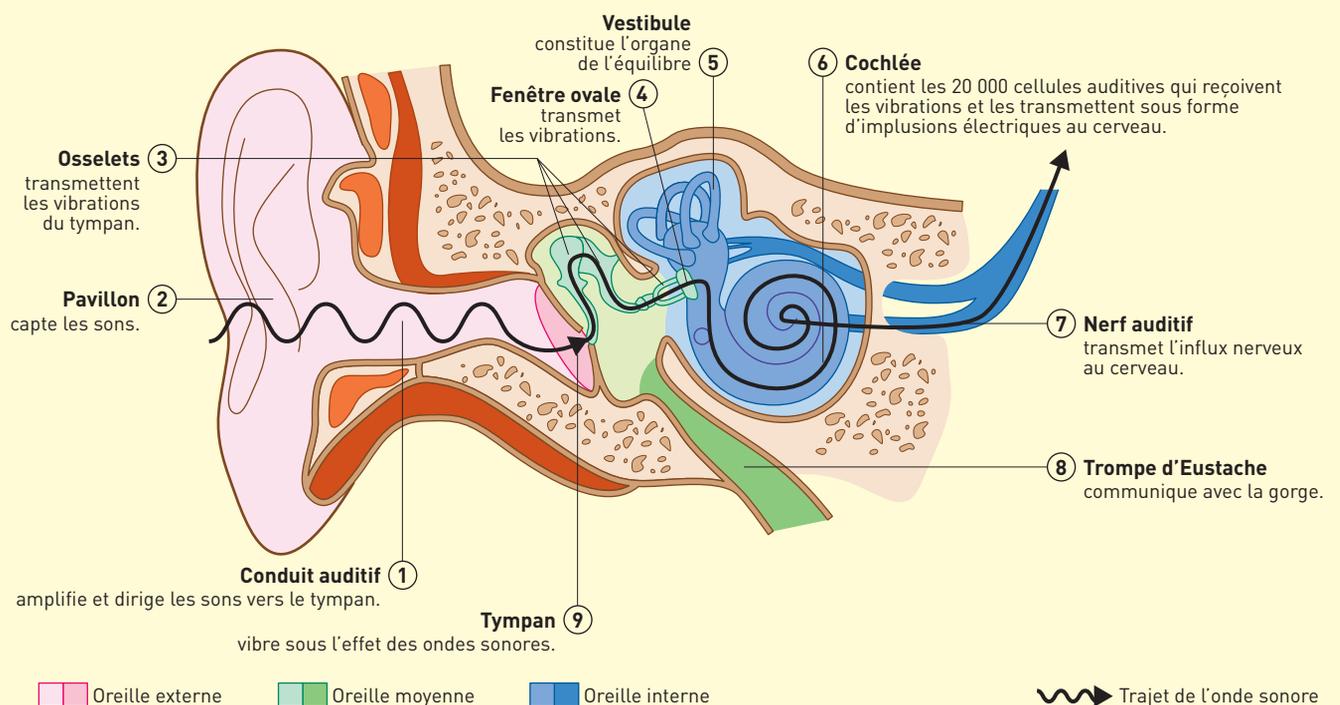
Un son impulsionnel.

Activité 2 Les effets du bruit

6 À partir du document B et des illustrations, indiquez les causes des deux types de surdité.

Les deux types de surdité	Les causes de la surdité
<p>Surdit� de transmission Elle est due � une l�sion de l'oreille externe ou moyenne. Le d�ficit porte sur les sons graves</p> 	 <p>Tympan d�chir�.</p>
	 <p>Osselets fractur�s.</p>
<p>Surdit� de perception Elle est due � une l�sion de l'oreille interne. Le d�ficit porte sur les sons aigus</p> 	 <p>Cellules auditives avec cils d�truits.</p>
	 <p>Tumeur du nerf auditif.</p>

DOC B L'appareil auditif



7 À l'aide du dictionnaire, **définissez** acouphène et hyperacousie qui sont deux conséquences possibles d'une exposition à un niveau de bruit élevé.

Acouphène



C'est une sensation auditive anormale (sifflements, bourdonnements) qui n'est pas provoquée par un son extérieur et qui est inaudible par l'entourage.

Hyperacousie



Elle se caractérise par une diminution du seuil de tolérance aux bruits d'intensité normale. Un son simplement désagréable en temps normal, comme le bruit d'une moto qui passe, deviendra intolérable pour quelqu'un souffrant de ce trouble.

8 Dans le document C, **surlignez** les effets du bruit sur l'organisme humain.

DOC C Le bruit au travail, l'ouïe n'est pas seule en danger !

Longtemps le bruit a été considéré comme n'agissant que sur l'appareil auditif. Nous savons maintenant que cette conception est fautive. Le bruit entraîne des réactions sur l'ensemble de l'organisme.

Le bruit est source de fatigue, de stress, de troubles du sommeil, d'une accélération du rythme cardiaque et d'une augmentation de la tension artérielle. On

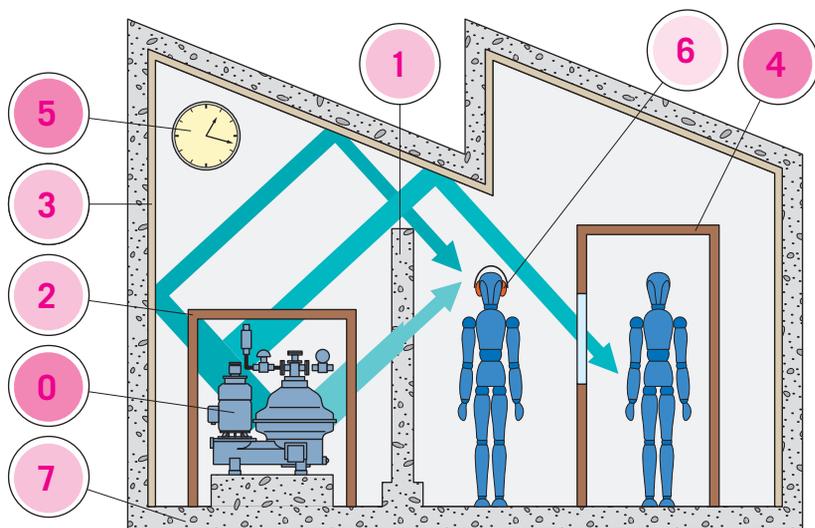
observe également chez les personnes exposées au bruit un rétrécissement du champ visuel et une difficulté à s'adapter à la vision nocturne. Au travail, il entraîne des problèmes de concentration d'où la survenue de nombreux accidents du travail. Il rend aussi la communication difficile pouvant aller jusqu'à l'isolement.

Activité 3 Les mesures de prévention

9 À partir du document D, notez dans les bulles les numéros des moyens de prévention contre le bruit.

10 Coloriez la ou les bulles correspondant aux moyens de prévention qui agissent :

- en rouge, sur l'émission du bruit ;
- en vert, sur la propagation du bruit ;
- en bleu, sur la réception du bruit.



DOC D Des moyens de prévention contre le bruit

Pour réduire le niveau sonore au travail, il existe différents moyens de prévention :

0. Modification de la machine
1. Écran
2. Encoffrement
3. Traitement acoustique
4. Isolement de l'opérateur dans une cabine
5. Réduction du temps d'exposition
6. Équipement de protection individuelle
7. Isolation antivibratile

11 À partir du **document E**,

11.1 Nommez deux autres moyens de prévention.

Signalisation des lieux à risque.

Surveillance médicale renforcée.

11.2 Indiquez à partir de quel niveau sonore l'employeur peut exiger d'un salarié le port des protections auditives.

À partir d'un niveau de bruit quotidien

de 85 décibels A ou lorsque le niveau de crête

est égal ou supérieur à 137 décibels A.

12 Sur le **document F**,

12.1 Surlignez l'information qui permet de connaître l'efficacité de la PICB.

12.2 Entourez la PICB la plus efficace.

DOC E Un extrait de la réglementation en matière de bruit

Lorsque l'exposition moyenne au bruit sur 8 heures ne peut être réduite au-dessous de 80 dB(A), ou de 135 dB(A) pour le niveau de bruit impulsionnel, l'employeur doit mettre à disposition des travailleurs des protections individuelles contre le bruit (casque antibruit, bouchons d'oreilles), les informer et les former à la problématique du bruit, proposer un examen auditif et consulter les représentants des travailleurs.

Lorsque l'exposition moyenne au bruit sur 8 heures atteint 85 dB(A) ou 137 dB(A) pour le niveau de bruit impulsionnel, l'employeur impose le port de protections individuelles, met en place une signalisation sur les lieux à risque et s'assure d'une surveillance médicale renforcée de ses employés. Il met également en œuvre des mesures techniques ou organisationnelles qui visent à réduire l'exposition au bruit (choix et agencement des machines, traitement acoustique des locaux, etc.).

DOC F Des exemples de protection individuelle contre le bruit (PICB)

	Type	Bouchon d'oreilles
	Usage	Unique
	Marque	HONEYWELL
	Indice d'affaiblissement sonore	33 dB
	Matériau bouchon	Mousse polyuréthane ultradoux et lisse
	Forme bouchon	Conique
	Taille	S
	Catégorie d'EPI	2
	Norme	EN 352-2

	Type	Casque antibruit
	Marque	HONEYWELL
	Indice d'affaiblissement sonore	31 dB
	Matériau serre-tête	Polyester enveloppe vinyle
	Serre-tête réglable	Oui
	Bandeau	Rembourré
	Matériau coquille	Polypropylène
	Compatible	Lunettes et masques

Proposer des solutions

13 Indiquez pour Romain :

- les moyens pour réduire son exposition au bruit : les bouchons d'oreilles ou casque antibruit.
- les moyens pour contrôler l'évolution de sa perte auditive : surveillance médicale renforcée car dans le cadre de son activité professionnelle il est exposé à un niveau de bruit supérieur à 85 dB(A) sur une durée de 8 heures par jour.



MEMO

25

Le risque lié au bruit

• Les caractéristiques du risque lié au bruit

La sensation sonore perçue par l'oreille se mesure en **décibels A** (dB(A)). Le seuil de **nocivité pour une journée de travail de 8 heures** est de **80 dB(A)**. Le seuil de la **douleur** est de **120 dB(A)**. Les paramètres qui rendent le bruit dangereux pour l'Homme sont :

- un niveau sonore élevé ;
- une durée d'exposition importante ;
- un son aigu ;
- un bruit impulsionnel.

• Les effets du bruit

Le bruit a des **répercussions directes sur l'appareil auditif** : fatigue auditive, acouphène, hyperacousie, surdité de transmission, surdité de perception.

Le bruit a également **d'autres répercussions sur l'organisme** : fatigue, troubles du sommeil, augmentation de la fréquence cardiaque et de la tension artérielle, stress, rétrécissement du champ visuel.

• Les mesures de prévention

La **réglementation** fixe à **80 dB(A)** le niveau légal d'exposition pendant une journée de 8 heures de travail et à **135 dB(A)** l'exposition à un bruit impulsionnel ou de crête (par exemple un coup de marteau).

La **prévention** consiste à :

- réduire le bruit à la source ;
- agir sur la propagation du bruit (éloignement, traitement acoustique du local, encoffrement de machines...);
- recourir à des protecteurs individuels contre le bruit (casque antibruit, bouchons d'oreilles).



À vos vidéos !

Titre : Tout comprendre sur le bruit
Lien : <http://tinyurl.com/comprendreBruit>
Source : INRS
Durée : 2 min 20



Après avoir regardé la vidéo, **répondez** aux questions.

1 Quel est le nombre de salariés concernés par le bruit au travail en France ?

3 000 000 de salariés.

2 Quel est le niveau de bruit qui présente un danger pour la santé, pour une journée de travail de 8 heures ?

80 décibels A.

3 Quelles sont les conséquences de l'exposition au bruit à des niveaux moyens ?

Fatigue, stress, anxiété.

4 Pourquoi les risques d'accidents augmentent-ils dans une ambiance de travail bruyante ?

Car le bruit masque les signaux, gêne la concentration et détourne l'attention.

5 Quelle est la principale conséquence d'une exposition au bruit au travail ?

La surdité professionnelle.

6 Quels sont les signes annonciateurs d'un début de surdité ?

Les bourdonnements, les sifflements d'oreille.

7 Quelle est la prévention à privilégier pour éviter l'exposition des salariés au bruit ?

La prévention collective (ex. : le capotage, l'isolation des machines bruyantes ou le traitement acoustique des locaux).

Le risque lié aux poussières

OBJECTIF : Prévenir le risque lié aux poussières.

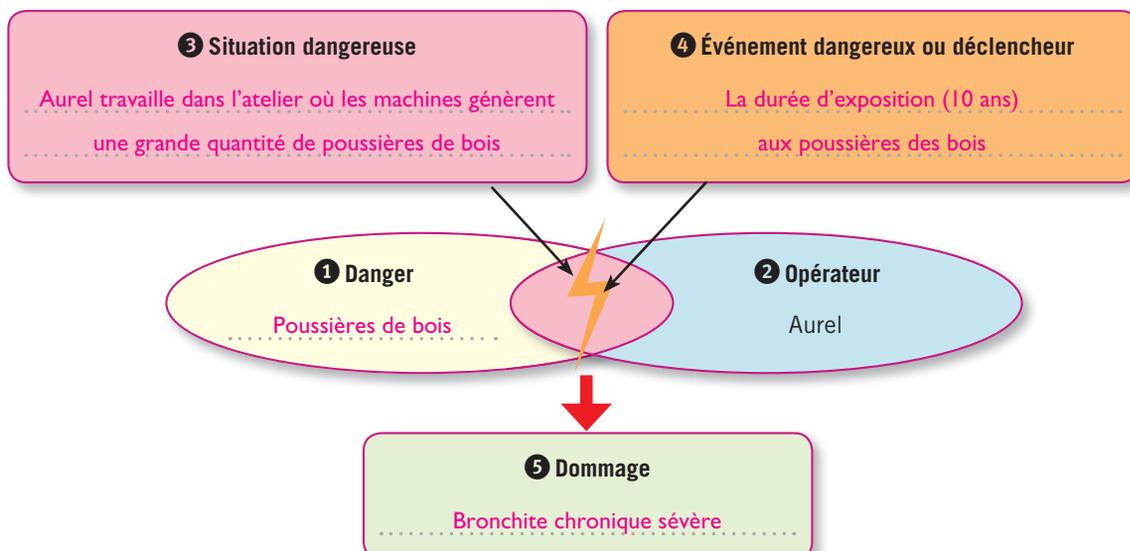


Analyser la situation

1 Cochez le problème posé dans la situation.

- Quel est le cancer provoqué par les poussières de bois ?
- Quelles sont les améliorations à apporter pour protéger les salariés exposés au risque lié aux poussières ?
- Quels sont les équipements obligatoires sur les machines dangereuses ?

2 À partir de la situation, complétez le schéma du principe d'apparition d'un dommage.



Mobiliser les connaissances

Activité 1 Les facteurs de risques liés aux poussières

3 À partir du document A,

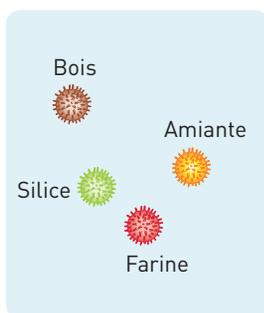
3.1 Nommez les risques provoqués par les poussières.

– Le risque d'explosion.

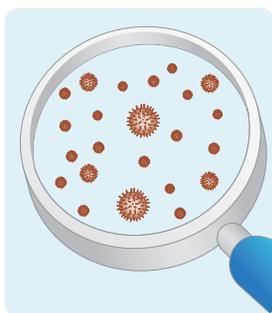
– Le risque d'incendie.

– Le risque de toxicité pour l'homme.

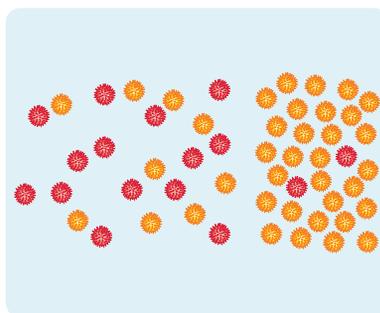
3.2 Indiquez, sous chaque illustration, le facteur qui augmente les risques liés aux poussières.



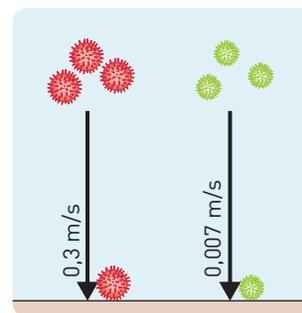
La nature
des poussières.



Le diamètre
des poussières.



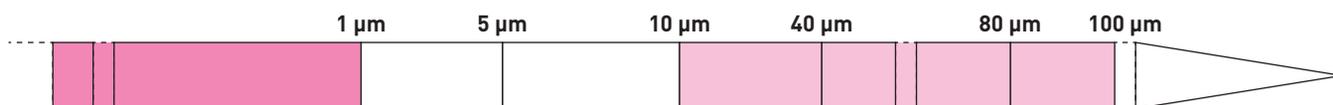
La concentration
atmosphérique.



La vitesse de chute.

3.3 Coloriez sur l'échelle de granulométrie :

- en vert, la zone qui correspond à la taille des poussières retenues au niveau des fosses nasales ;
- en bleu, la zone de danger à partir de laquelle les poussières parviennent aux alvéoles pulmonaires.



DOC A Les caractéristiques des poussières

Les poussières sont des particules solides en suspension dans l'air dont le diamètre est inférieur ou égal à 100 micromètres (μm) (0,1 mm) ou dont la vitesse de chute dans l'air est inférieure ou égale à 25 cm/s. Certaines présentent un risque d'incendie ou d'explosion selon leur concentration dans l'atmosphère et d'autres, sont considérées comme gênantes ou dangereuses pour la santé.

L'évaluation du risque pour l'homme dépend de :

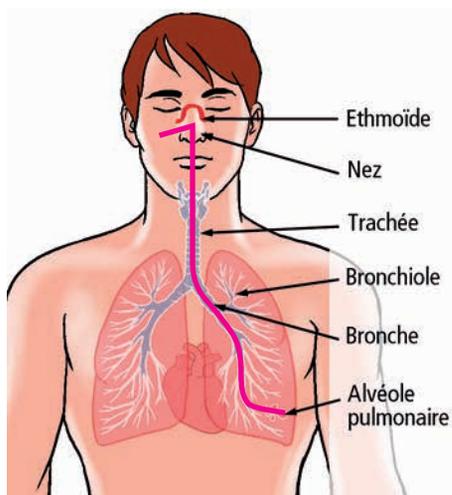
- **la nature des poussières** : on distingue les poussières inertes sans toxicité particulière qui ont pour effet une gêne respiratoire et les poussières actives c'est-à-dire toxiques (exemples : le bois par ses effets cancérigènes, la farine par ses effets allergènes).
- **leur concentration** : plus leur concentration atmosphérique dans l'air est élevée, plus le risque est important.
- **leur vitesse de chute** : plus elles sont fines, plus elles restent en suspension dans l'air ;
- **la granulométrie** : c'est-à-dire le diamètre des particules inhalées. Plus elles sont fines, plus elles sont susceptibles de se déposer le long du trajet des voies respiratoires jusqu'aux alvéoles pulmonaires :
 - de 10 à 100 micromètres : elles sont retenues au niveau des fosses nasales ;
 - de 5 à 10 micromètres : elles pénètrent dans la trachée, les bronches et les bronchioles ;
 - inférieur à 1 micromètre : elles se déposent sur les alvéoles pulmonaires.

Activité 2 Les effets sur l'organisme

4 À partir du document B,

4.1 Indiquez pour chaque organe et appareil les effets des poussières sur l'organisme.

4.2 Tracez, sur le schéma de l'appareil respiratoire, le trajet d'une poussière dont la taille est inférieure à 1 micromètre.



Organes ou appareil atteints	Effets sur l'organisme
Peau	- Eczéma. - Rougeur.
Yeux	- Conjonctivite. - Larmoiement. - Gonflement des paupières.
Os (à la base du crâne)	- Cancer de l'ethmoïde.
Appareil respiratoire	- Irritation des sinus. - Asthme. - Rhinite, fièvre, toux. - Bronchite chronique.

DOC B Les conséquences des poussières sur l'organisme

La pénétration cutanée : la majorité des signes cutanés correspond à un eczéma de contact, dont le mécanisme est allergique. Au niveau de la face, avant la rougeur de la peau, il y a souvent atteinte de la conjonctive des yeux avec des larmoiements et un gonflement des paupières.

L'inhalation dans les voies respiratoires : une partie des poussières est bloquée au niveau des sinus de la face. En effet, la muqueuse qui recouvre l'ethmoïde et les sinus a pour rôle de filtrer l'air inspiré, de le réchauffer et de l'humidifier avant qu'il ne pénètre dans la trachée puis dans les bronches. En

cas d'empoussièrément important, la muqueuse est irritée, inflammée, s'infecte facilement et peut évoluer lentement vers un cancer. Les plus fines poussières (diamètre inférieur à 1 micromètre) atteignent les alvéoles pulmonaires. La réaction immédiate est l'asthme apparaissant dans les minutes suivant l'inhalation et s'accompagnant parfois de troubles plus bénins comme la rhinite (écoulement nasal, éternuements). Quelques mois après l'exposition, d'autres symptômes peuvent apparaître : fièvre, toux, expectorations, difficultés à respirer. La bronchite chronique s'installe.

Activité 3 Les mesures de prévention

5 À partir du document C,

5.1 Indiquez la valeur limite d'exposition professionnelle à respecter par l'employeur.

1 mg/m³.

5.2 Nommez l'examen médical obligatoire.

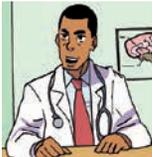
L'examen médical renforcé.

DOC C La législation sur les poussières de bois

L'employeur doit évaluer les risques d'exposition aux poussières de bois et recenser l'ensemble des travailleurs exposés afin d'établir pour chacun d'eux une fiche d'exposition consultable par l'intéressé et transmise au médecin du travail qui assure la surveillance médicale renforcée pour ces salariés.

Une valeur limite d'exposition professionnelle (VLEP) pour les poussières de bois inhalables à ne pas dépasser dans l'atmosphère des lieux de travail, mesurée sur 8 heures, est fixée à 1 mg/m³. Le respect de la valeur limite d'exposition professionnelle doit être contrôlé par un organisme accrédité, au moins une fois par an.

6 Dans le tableau, cochez le niveau de prévention pour chaque mesure proposée, en vue de limiter les émissions de poussières de bois.

Exemples de mesures de prévention	Niveau 1	Niveau 2		Niveau 3
	Prévention intrinsèque	Protection		Formation ou information de l'opérateur
		collective	individuelle	
Captage à la source par un dispositif intégré sur les machines et les équipements portatifs 	X			
Isolement des postes à poussières (cloison antipoussières) 		X		
Signalisation appropriée 				X
Raccordement à un système d'aspiration au plus proche de l'émission de poussières 		X		
Lunettes, masque respiratoire doté de filtres appropriés. 			X	
Limitation de l'accès aux zones à risque		X		
Surveillance médicale renforcée 			X	
Nettoyage régulier des locaux, des vêtements de travail avec un aspirateur équipé d'un filtre haute efficacité 		X		
Formation spécifique pour les nouveaux embauchés et les personnes susceptibles d'être exposées au risque 				X
Travail par voie humide (arrosage, humidification) 		X		

7 À partir du **document D**, indiquez dans quelle situation de travail le port du masque FFP3 est obligatoire.

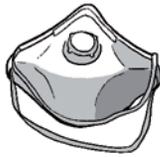
Il est obligatoire lorsque le salarié travaille dans un environnement riche en poussières très toxiques.

DOC D Les appareils de protection respiratoire

Le masque filtrant de protection respiratoire jetable doit être **adapté au type de poussières** présentes à filtrer, ce qui implique une bonne connaissance des produits utilisés et des procédés de fabrication.

Il est indispensable de bien placer le masque sur le visage et d'en vérifier l'étanchéité avant de l'utiliser, c'est la condition essentielle de son efficacité.

Il existe trois types de masque selon la spécificité du filtre :

Masque appellation FF*	Efficacité des filtres anti-aérosols**	Nature des poussières	
P1 (FFP1)	Faible : arrête 80 % des poussières	Poussières gênantes, non toxiques (soufre, laine de verre, poussière textile...)	
P2 (FFP2)	Moyenne : arrête 94 % des poussières	Poussières toxiques (bois, poussières métalliques...)	
P3 (FFP3)	Haute : arrête 99 % des poussières	Poussières très toxiques (amiante, plomb, chrome...)	

Ces caractéristiques doivent être inscrites sur le masque et sur l'emballage, et un pourtour de couleur indique la classe de filtration.

* FF : pièce faciale filtrante.

** Aérosols : suspension dans l'air de particules solides et/ou liquides.

Proposer des solutions

8 Renseignez le tableau.

Mesures de prévention à mettre en œuvre par l'entreprise Boideco		Justifications
Intrinsèque	Captage des poussières au plus près de la source.	Efficacité maximale pour réduire les émissions de poussières.
Individuelle	Port d'un masque respiratoire FFP2.	Porter un masque doté de filtres appropriés aux poussières toxiques de bois.

• Les facteurs de risques liés aux poussières

Les poussières sont des particules solides en suspension dans l'air dont le diamètre est inférieur ou égal à 100 micromètres (0,1 mm) ou dont la vitesse de chute dans l'air est inférieure ou égale à 25 cm/s. Les facteurs de toxicité dépendent de :

- la **nature des poussières** :
 - les poussières **inertes** sans toxicité particulière,
 - les poussières **actives** ou **toxiques** comme le bois par ses effets cancérigènes ou la farine par ses effets allergènes ;
 - leur **concentration** ;
 - la **granulométrie** (diamètre des particules inhalées) ;
 - leur **vitesse de chute**.
- #### • Les effets sur l'organisme

Les poussières provoquent des pathologies plus ou moins graves et atteignent divers organes :

- la peau : eczéma, rougeur ;
- les yeux : larmoiements, conjonctivite, gonflement des paupières ;

- l'os ethmoïde : cancer ;
- les voies respiratoires : rhinite, éternuements, asthme, toux, expectorations, difficultés à respirer, bronchites aiguës et chroniques, cancer des bronches et des poumons.

• Les mesures de prévention

Des mesures adaptées doivent être mises en œuvre :

- **prévention intrinsèque** : captage à la source par un dispositif intégré sur les machines et les équipements portatifs ;
- **protection collective** : limitation de l'accès aux zones à risque, raccordement à un système d'aspiration entretenu, isolement des postes à poussières ;
- **protection individuelle** : port de masque respiratoire adapté au risque, surveillance médicale renforcée ;
- **formation et information de l'opérateur** : panneau de signalisation, formation spécifique.

À vous de jouer !



Retrouvez à partir des définitions et des initiales données par le mot « poussière » les mots rencontrés au cours de ce chapitre.

- 1 Poussière qui reste en suspension dans l'atmosphère.
- 2 Les poumons en sont un.
- 3 Exprimée en micron pour la taille des poussières.
- 4 Partie du nez touchée par ce risque.
- 5 Les poussières doivent être captées au plus près d'elle.
- 6 L'explosion peut le provoquer.
- 7 Signe provoqué par les poussières.
- 8 Réaction inflammatoire allergique ou infectieuse des muqueuses de la cavité nasale.
- 9 Dans les métiers du bois, risque de cancer pour cet os du crâne situé à la racine du nez.

1	P	A	R	T	I	C	U	L	E		
2	O	R	G	A	N	E					
3	U	N	I	T	E						
4	S	I	N	U	S						
5	S	O	U	R	C	E					
6	I	N	C	E	N	D	I	E			
7	E	T	E	R	N	U	E	M	E	N	T
8	R	H	I	N	I	T	E				
9	E	T	H	M	O	I	D	E			

Le risque chimique

OBJECTIF : Prévenir le risque chimique.

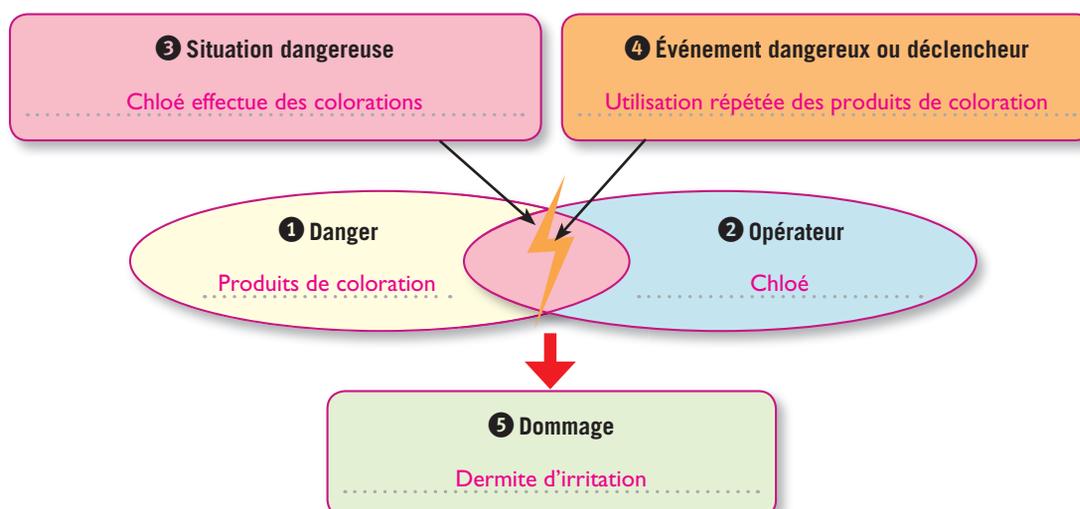


Analyser la situation

1 Cochez le problème posé dans la situation.

- Quelle démarche effectuer pour préparer un CAP coiffure ?
- Comment se protéger des produits chimiques spécifiques au métier de coiffeur ?
- Comment choisir le shampooing d'une cliente ?

2 À partir de la situation, complétez le schéma du principe d'apparition d'un dommage.



Mobiliser les connaissances

Activité 1 L'étiquetage, un moyen pour identifier le risque chimique

3 À l'aide du document A, nommez les informations figurant sur l'étiquette du produit.

Pictogramme de danger (j'altère la santé ou la couche d'ozone) 1

Pictogramme de danger (je nuis gravement à la santé) 2

Nom commercial du produit 3

Mention d'avertissement 4

Mention de danger 5

Conseils de prudence 6

Société Boncolor
1 bis, rue de la Source, 92390 Porly
Tél. : 01 23 45 67 69




TRICHLOROETHYLÈNE

DANGER

Peut provoquer le cancer.
Susceptible d'induire des anomalies génétiques.

Provoque une sévère irritation des yeux.
Provoque une irritation cutanée.
Peut provoquer somnolence ou vertiges.
Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
En cas d'exposition prouvée ou suspectée, consulter un médecin.
Éviter le rejet dans l'environnement.

N° CE 201-167-4

DOC A L'étiquetage et les 9 pictogrammes de danger

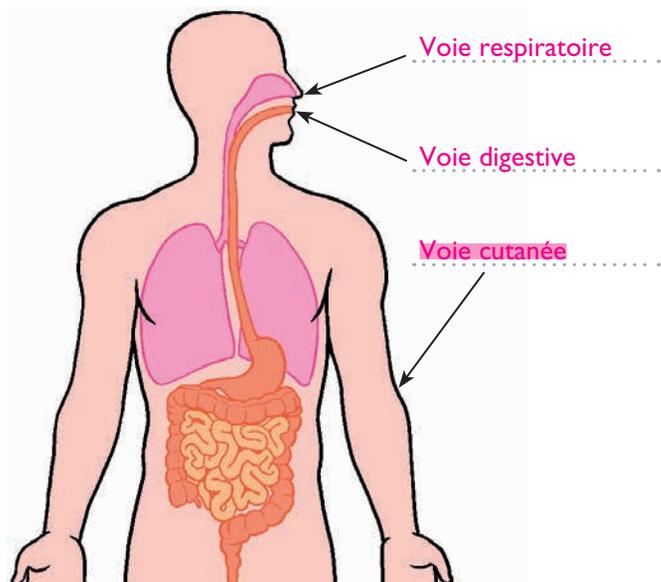
Les étiquettes sont obligatoires et doivent figurer sur le récipient d'origine et sur chacun des emballages successifs en cas de transvasement et de reconditionnement. Elles regroupent les informations suivantes :

- l'identité du fournisseur ;
- l'identificateur du produit (numéro CE, nom commercial) ;
- les conseils de prudence (ex. : « Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements ») ;
- la ou les mentions de danger (ex. : « Mortel par inhalation ») ;
- la mention d'avertissement et le ou les pictogrammes de danger suivants :

J'EXPLOSE 	<ul style="list-style-type: none"> • Je peux exploser, suivant le cas, au contact d'une flamme, d'une étincelle, d'électricité statique, sous l'effet de la chaleur, d'un choc, de frottements. 	JE SUIS SOUS PRESSION 	<ul style="list-style-type: none"> • Je peux exploser sous l'effet de la chaleur (gaz comprimés, liquéfiés...). • Je peux causer des brûlures ou blessures liées au froid (gaz réfrigérés). 	JE NUIS GRAVEMENT À LA SANTÉ 	<ul style="list-style-type: none"> • Je peux provoquer le cancer, des allergies respiratoires (asthme), modifier l'ADN, nuire à la fertilité et au fœtus, altérer le fonctionnement de certains organes.
JE FLAMBE 	<ul style="list-style-type: none"> • Je peux m'enflammer, suivant le cas, au contact d'une flamme, d'une étincelle, d'électricité statique, sous l'effet de la chaleur, d'un choc, de frottements, au contact de l'air ou au contact de l'eau si je dégage des gaz inflammables. 	JE RONGE 	<ul style="list-style-type: none"> • Je peux attaquer ou détruire les métaux. • Je ronge la peau et/ou les yeux en cas de contact ou de projection. 	J'ALTÈRE LA SANTÉ OU LA COUCHE D'OZONE 	<ul style="list-style-type: none"> • J'empoisonne à forte dose. • J'irrite la peau, les yeux et/ou les voies respiratoires. • Je peux provoquer des allergies cutanées (eczéma par exemple), somnolence et vertiges. • Je détruis l'ozone dans la haute atmosphère.
JE FAIS FLAMBER 	<ul style="list-style-type: none"> • Je peux provoquer ou aggraver un incendie, ou même provoquer une explosion en présence de produits inflammables. 	JE TUE 	<ul style="list-style-type: none"> • J'empoisonne rapidement, même à faible dose. 	JE POLLUE 	<ul style="list-style-type: none"> • Je provoque des effets néfastes sur le milieu aquatique (poissons, crustacés, algues, autres plantes aquatiques).

Activité 2 Les effets des produits chimiques

- 4 Sur le schéma, nommez les trois voies de pénétration des produits chimiques et surlignez celle concernant Chloé.



- 5 À l'aide des étiquettes des produits chimiques utilisées dans votre secteur professionnel, complétez le tableau.

Effets immédiats	<ul style="list-style-type: none"> - Vomissements. - Nausées, maux de tête. - Irritations cutanées, dermites. - Irritations des yeux. - Brûlures, asphyxie, intoxication. - Somnolence. - Vertiges. - Coma. - Perte de connaissance...
Effets à long terme	<ul style="list-style-type: none"> - Allergies. - Cancers (peau, poumons...).

Activité 3 Les mesures de prévention

- 6 Cochez dans le tableau le niveau de prévention pour chaque mesure proposée.

Exemples de mesures de prévention	Niveau 1	Niveau 2		Niveau 3
	Prévention intrinsèque	Protection collective	Protection individuelle	Formation et information de l'opérateur
Port de gants			X	
Remplacement du produit par un produit moins dangereux	X			
Affichage du risque chimique				X
Étiquetage des produits				X
Ventilation des locaux		X		

Proposer des solutions

- 7 Indiquez les mesures de prévention que Chloé doit prendre lors de l'utilisation des produits de coloration.

- Port de gants.
- Appliquer les conseils de prudence notés sur les étiquettes des produits.

• L'étiquetage, un moyen pour identifier les risques liés aux produits chimiques

Les étiquettes sont **obligatoires** et **doivent figurer sur le récipient d'origine** et sur **chacun des emballages successifs en cas de transvasement et de reconditionnement**.

Elles comportent l'identité du fournisseur, l'identificateur du produit (numéro CE, nom commercial), les **conseils de prudence**, la ou les **mentions de danger**, la **mention d'avertissement** et le ou les **pictogrammes de danger** qui sont au nombre de neuf.

• Les effets des produits chimiques

Les produits chimiques peuvent pénétrer par trois voies :

- **respiratoire** ;
- **digestive** ;
- **cutanée**.

Ils peuvent avoir des **effets** :

- **immédiats** comme vomissements, nausées, maux de tête, irritations cutanées, dermites, irritations des yeux, brûlures, asphyxie, intoxication, somnolence, vertiges, coma, perte de connaissance... ;
- **à long terme** comme allergie, cancers (peau, poumons...)

• Les mesures de prévention

La prévention du risque chimique au travail consiste à :

- remplacer un produit dangereux par un produit non dangereux ou moins dangereux ;
- utiliser les protections collectives (ventilation...);
- porter un équipement de protection individuelle (gants, masque respiratoire...);
- lire les étiquettes et plus particulièrement les pictogrammes de danger et les mentions de danger ;
- suivre une formation sur les risques chimiques.

À vous de jouer !



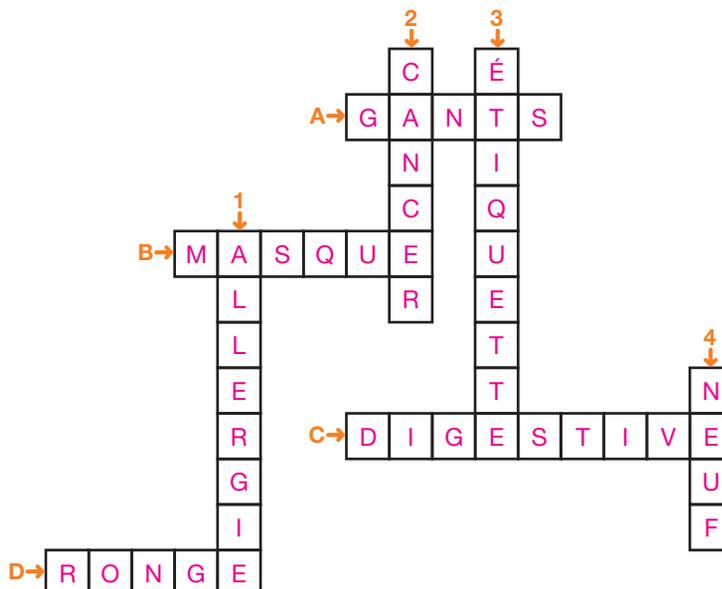
Complétez la grille de mots croisés à l'aide des définitions.

Horizontalement

- A** Protection individuelle qui limite la pénétration des produits chimiques par la voie cutanée.
- B** Protection individuelle qui limite la pénétration des produits chimiques par la voie respiratoire.
- C** Une des voies de pénétration des produits chimiques dans l'organisme.
- D** Signification du pictogramme : Je 

Verticalement

- 1 Effet à long terme de l'utilisation d'un produit chimique.
- 2 Effet possible d'un produit chimique dont le pictogramme suivant  figure sur l'étiquette.
- 3 Obligatoire sur tous les contenants des produits chimiques.
- 4 Nombre de pictogrammes de danger.



Le risque mécanique

OBJECTIF : Prévenir le risque mécanique.

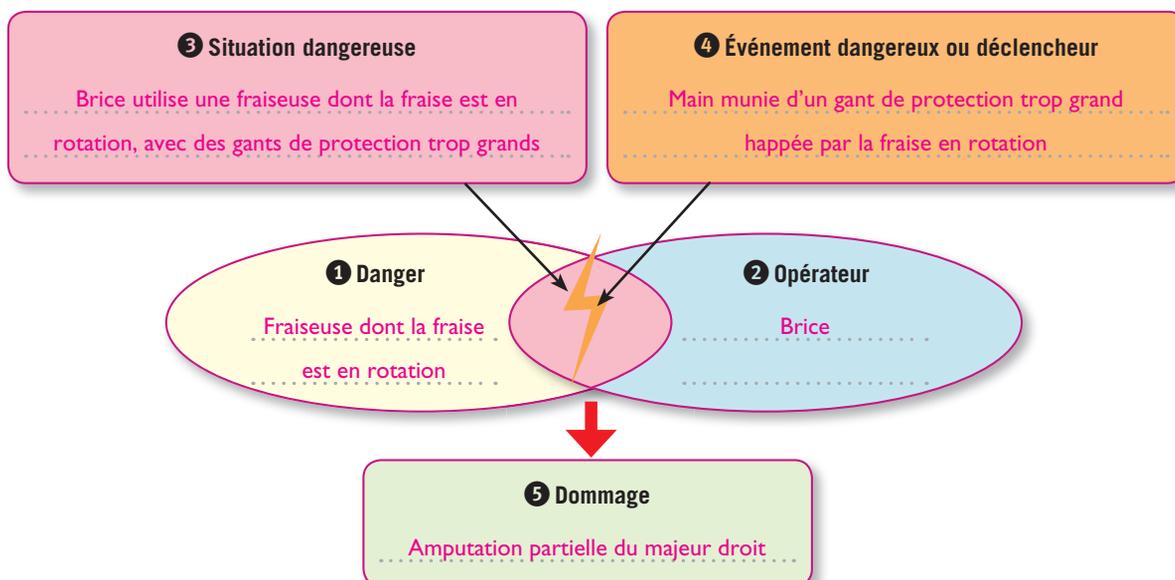


Analyser la situation

1 Cochez le problème posé dans la situation.

- Comment se protéger des risques électriques ?
- Comment porter des tôles en préservant sa colonne vertébrale ?
- Comment se protéger des risques mécaniques et de leurs conséquences ?

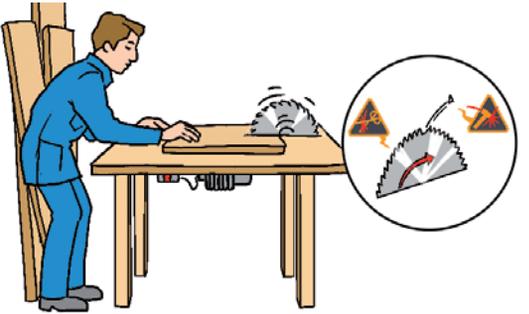
2 À partir de la situation, complétez le schéma du principe d'apparition d'un dommage.



Mobiliser les connaissances

Activité 1 Le risque mécanique dans la vie professionnelle

3 À partir du document A et des illustrations, complétez le tableau.

<p>Situation dangereuse (situation dans laquelle une personne est exposée à un danger)</p>	<p>Risque (combinaison de la probabilité d'apparition du dommage et de la gravité de ce dommage)</p>	<p>Exemples de danger dans mon secteur professionnel (cause capable de provoquer une lésion)</p>
	<p>Coupe.</p> <p>Sectionnement.</p> <p>Choc avec éléments solides.</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>	<p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>
	<p>Piqûre.</p> <p>Perforation.</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>	<p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>
	<p>Écrasement.</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>	<p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>
	<p>Happement.</p> <p>Piqûre.</p> <p>Perforation.</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>	<p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>

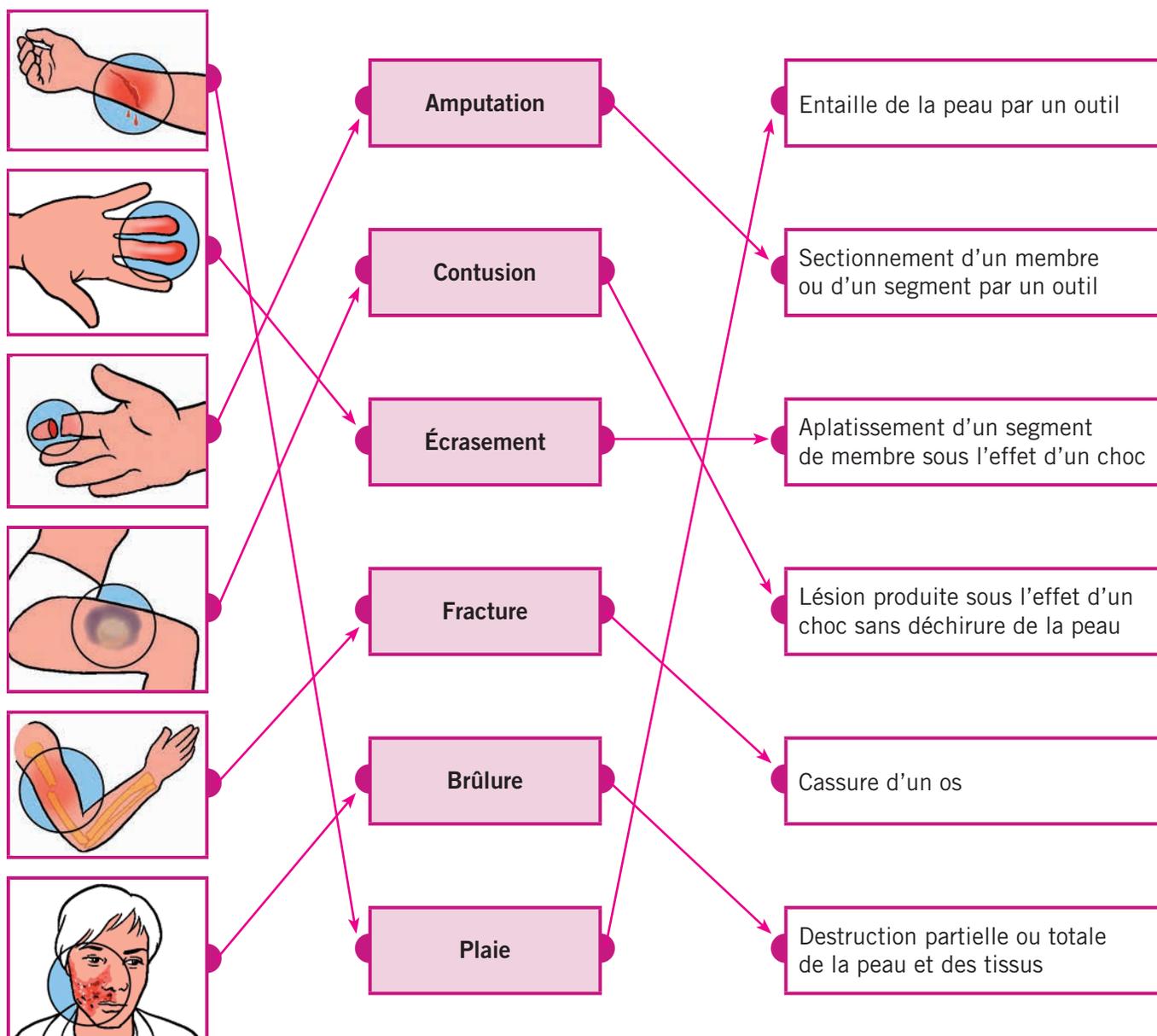
DOC A Le risque mécanique

Le risque mécanique désigne l'ensemble des facteurs qui peuvent être à l'origine d'une blessure par l'action mécanique d'éléments de machines, d'outils, de pièces, de charges, de projections de matériaux solides ou de fluides. Des exemples de risques d'origine mécanique :

	Risque d'écrasement		Risque de chocs avec des éléments solides		Risque de cisaillement, de coupure ou de sectionnement
	Risque de perforation ou de piqûre		Risque de happement, d'enroulement, d'entraînement		Risque d'abrasion, de frottement

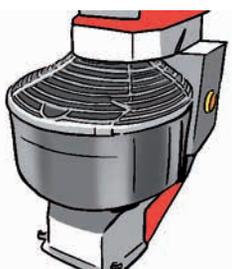
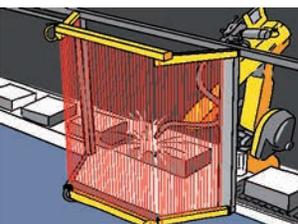
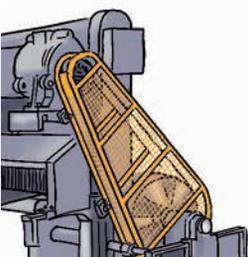
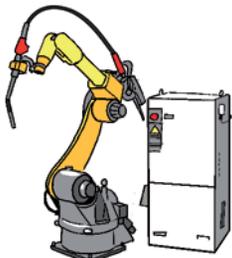
Activité 2 Les effets sur l'organisme humain

4 À partir de vos connaissances, reliez par une flèche chaque illustration à l'effet correspondant puis à sa définition.



Activité 3 Des mesures de prévention

5 Pour chaque mesure de prévention proposée, **cochez** le principe d'action visée.

Exemples de moyens de prévention	Mesure(s) visant à		
	supprimer le danger	éloigner ou créer une barrière entre l'opérateur et le danger	éviter ou réduire le dommage
 <p>Dispositif d'arrêt d'urgence</p>			x
 <p>Grille de protection pour un pétrin</p>		x	
 <p>Barrière immatérielle de sécurité (rideau optique)</p>		x	
 <p>Protecteur fixe</p>	x		
 <p>Chaussures de sécurité</p>			x
 <p>Matériel automatisé</p>	x		

6 À partir du document B,

6.1 Décoder les caractéristiques de cette paire de gants.



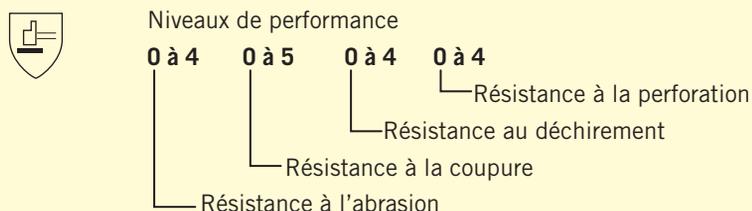
- Ce sont des gants :
- très résistants à l'abrasion ;
 - peu résistants aux coupures par lame ;
 - très résistants aux déchirures ;
 - moyennement résistants à la perforation.

6.2 Calculez la taille des gants qui vous correspond.

DOC B Les gants de protection contre le risque mécanique

La protection contre le risque mécanique est exprimée par un pictogramme symbolisant la résistance, suivi de quatre chiffres correspondant au niveau de performance des gants. Plus le chiffre est élevé, plus le gant est performant sur ce critère. Un X signifie que le gant n'a pas subi le test. Pour être conforme, les gants de protection doivent porter le pictogramme approprié accompagné des niveaux de performance et de la référence à la norme.

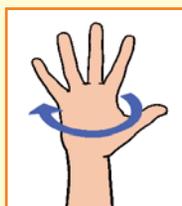
• La norme EN 388 des gants de protection (Résistance mécanique)



• La taille des gants de protection

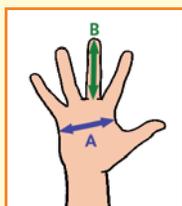
Méthode 1 :

Mesure du **tour de main**



Méthode 2 :

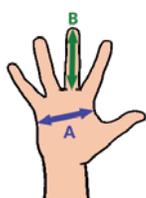
$$\frac{A + B}{2} = \text{taille des gants}$$



Tour de la main	Taille des gants
De 15 à 17 cm	Taille 5
De 17 à 19 cm	Taille 6
De 19 à 20 cm	Taille 7
De 20 à 22 cm	Taille 8
De 22 à 24 cm	Taille 9
De 24 à 26 cm	Taille 10
De 26 à 28 cm	Taille 11

Proposer des solutions

7 À l'aide des informations, calculez la taille des gants de protection adaptée aux mains de Brice.



Mesures pour la main de Brice		Calculs	Taille des gants choisie
A \longleftrightarrow	11 cm	$11 + 9 = \frac{20}{2} = 10$	10
B \longleftrightarrow	9 cm		

• Le risque mécanique dans la vie professionnelle

Le risque mécanique est présent dès lors qu'un élément matériel solide ou liquide peut entrer en contact avec une partie du corps humain et entraîner une blessure.

Il prend différentes formes : cisaillement, coupure, happement, entraînement, choc, chute...

• Les effets sur l'organisme

Les effets du risque mécanique sont :

- les amputations,
- les contusions,

- les écrasements,
- les plaies,
- les brûlures
- et les fractures.

• Les mesures de prévention

La prévention du risque mécanique consiste à :

- **supprimer le danger** : protection fixe sur les machines, poste de travail automatisé... ;
- **créer une barrière entre l'opérateur et le danger** : rideau optique, grille de protection... ;
- **éviter les dommages ou les réduire** : gants adaptés, chaussures de sécurité...

À vous de jouer !



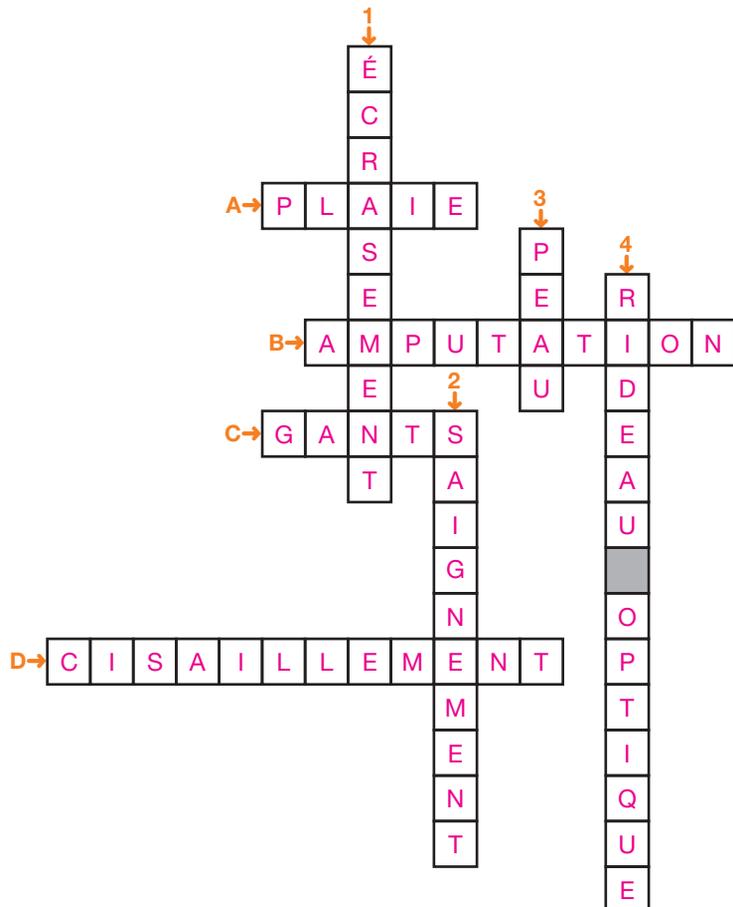
Complétez la grille de mots croisés à l'aide des définitions.

Horizontalement

- A Entaille de la peau faite par un outil.
- B Sectionnement d'un membre par un outil.
- C Moyen de protection individuelle pour les mains.
- D Un exemple de risque d'origine mécanique.

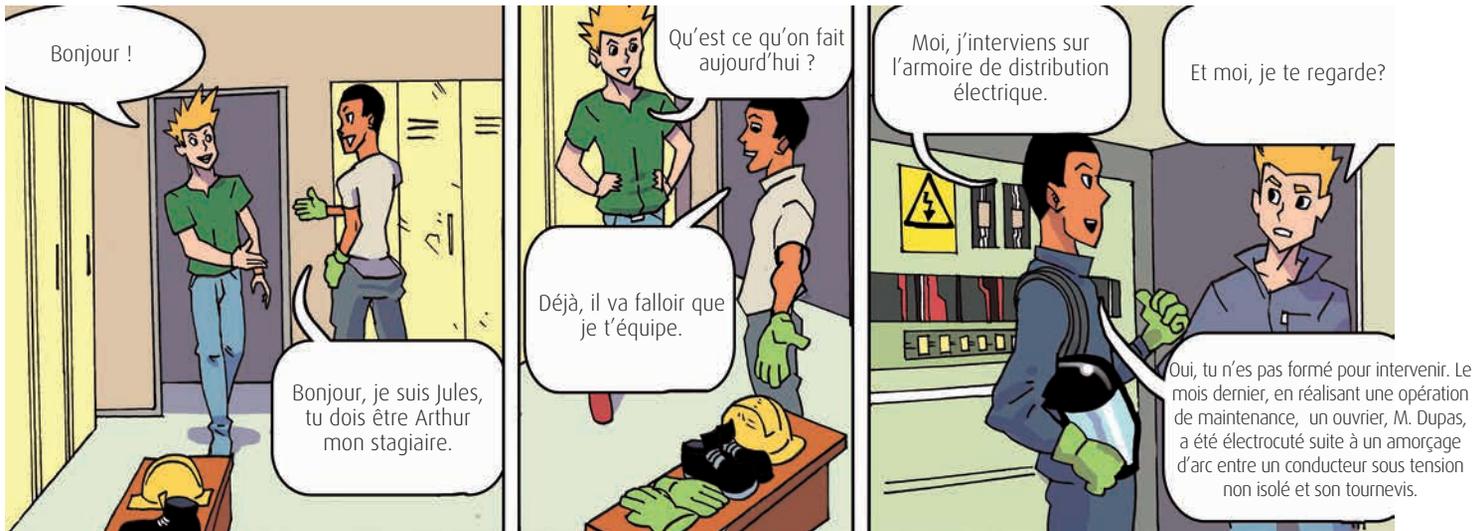
Verticalement

- 1 Aplatissement d'un membre sous l'effet d'un choc.
- 2 Écoulement de sang suite à une coupure.
- 3 Organe le plus fréquemment touché par les risques mécaniques.
- 4 Barrière entre l'opérateur et le danger.



Le risque électrique

OBJECTIF : Prévenir le risque électrique.

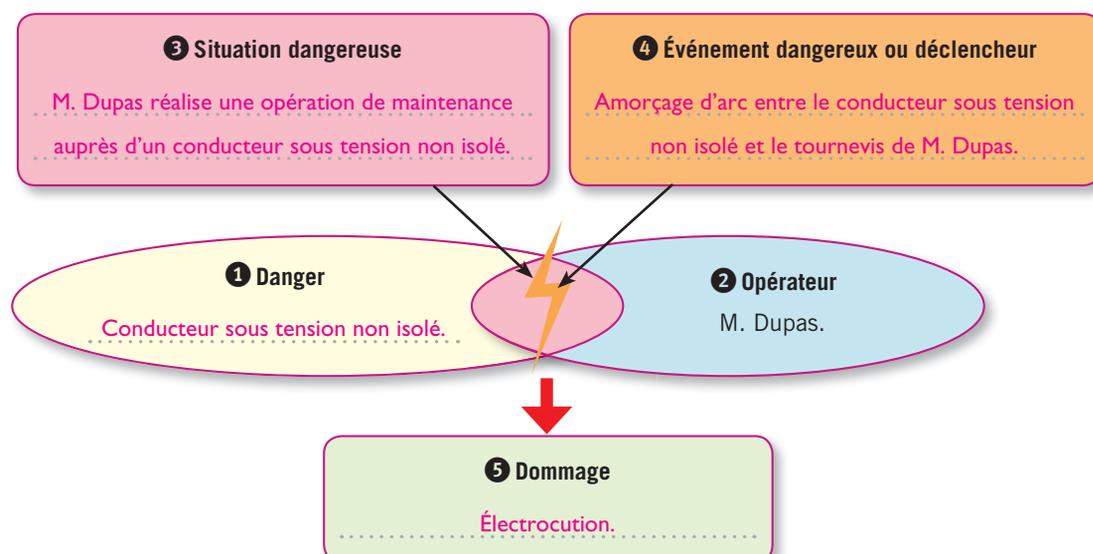


Analyser la situation

1 Cochez le problème posé dans la situation.

- Quelles sont les principales causes des accidents d'origine électrique ?
- Quelle formation Arthur doit-il avoir pour intervenir sur une armoire de distribution électrique ?
- Que faire en présence d'une personne électrisée ?

2 À partir de la situation, complétez le schéma du principe d'apparition d'un dommage.



Mobiliser les connaissances

Activité 1 Les formes d'électrisation

3 À partir du document A,

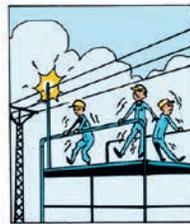
3.1 Identifiez le mode de contact pour chacune des situations et cochez la réponse exacte.



- Contact direct.
 Contact indirect.



- Contact direct.
 Contact indirect.



- Contact direct.
 Contact indirect.



- Contact direct.
 Contact indirect.

3.2 Indiquez, pour l'accident décrit dans la situation, la forme d'électrisation.

Il s'agit d'un amorçage d'arc électrique.

DOC A Les formes d'électrisation

Un opérateur peut entrer en contact avec le courant électrique par :

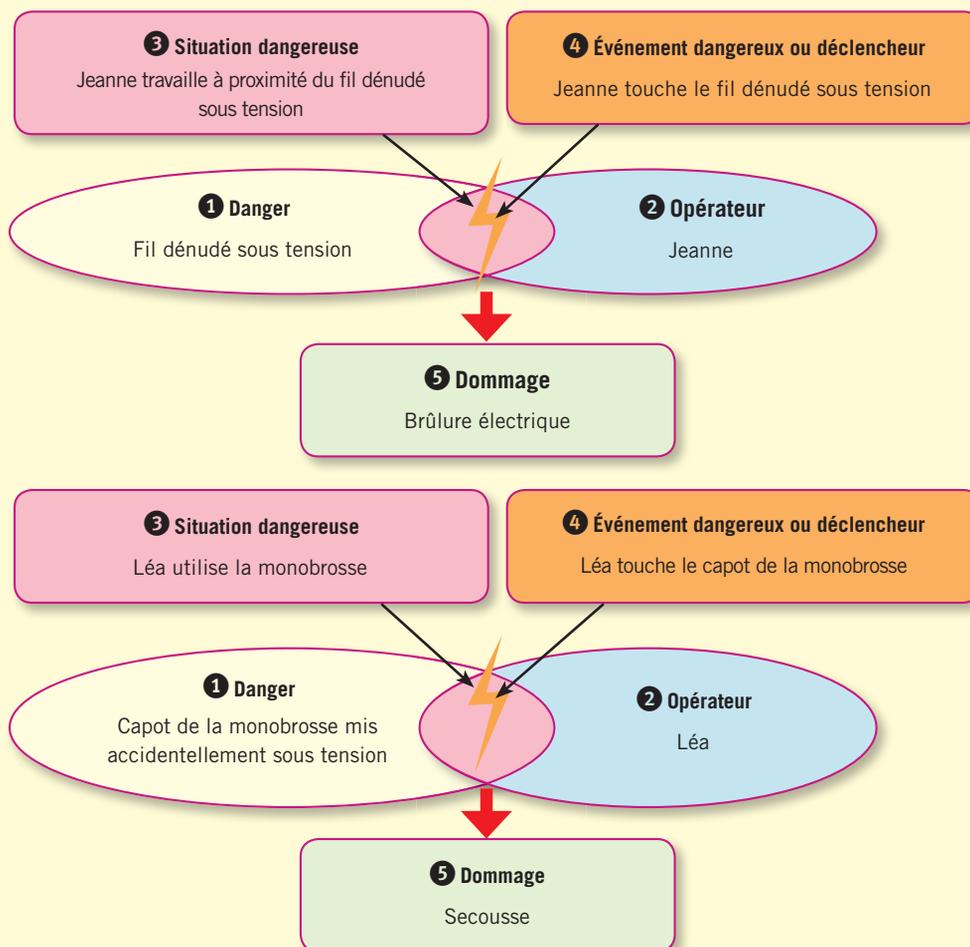
- **contact direct** : contact entre le corps et des pièces nues normalement sous tension directement ou à l'aide d'un conducteur (outil) ;



- **contact indirect** : contact entre le corps et une masse métallique mise accidentellement sous tension ;

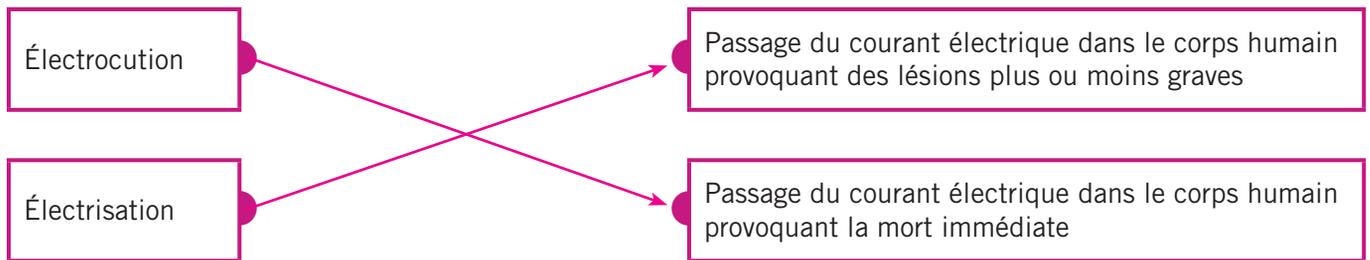


- **amorçage d'arc électrique** se produisant sans contact physique à côté d'un conducteur sous haute tension ou d'étincelle ;
 - **foudroiement**.



Activité 2 Les effets du courant électrique sur l'organisme humain

4 Reliez chaque terme à la définition correspondante.



5 Remplacez les effets du courant électrique sous l'illustration correspondante, à partir de la liste suivante : *asphyxie (tétanisation des muscles respiratoires)* – *brûlures superficielles au point de contact* – *fibrillation cardiaque (contractions désordonnées du muscle cardiaque)* – *arrêt du cœur* – *contractions musculaires (seuil de « non-lâcher »)* – *seuil de perception (picotements)*.

0,5 mA ¹	10 mA et plus	Entre 10 et 20 mA
---------------------	---------------	-------------------



Seuil de perception (picotements)



Brûlures superficielles au point de contact

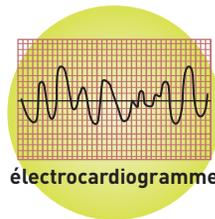


Contractions musculaires (seuil de non-lâcher)

30 mA	80 mA pendant 1 seconde ou 40 mA pendant 5 secondes	1 A
-------	---	-----



Asphyxie (tétanisation des muscles respiratoires)



électrocardiogramme

Fibrillation cardiaque (contractions désordonnées du muscle cardiaque)



Arrêt du cœur

1. Valeur de l'intensité du courant exprimée en ampère (A) ou milliampère (mA).

6 Indiquez l'intensité à partir de laquelle on parle d'électrocution et justifiez votre réponse.

À 1 Ampère, car le passage du courant à cette intensité provoque la mort du la personne.

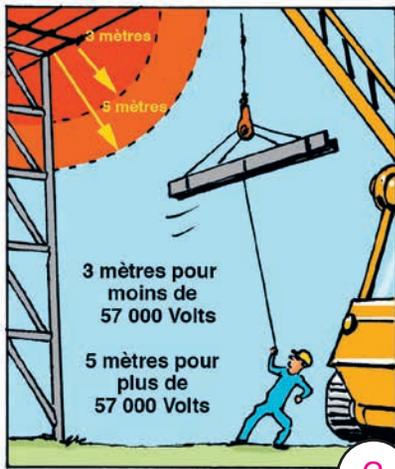
7 Cochez les paramètres électriques intervenant comme facteurs de gravité lors d'une électrocution.

- Temps de passage Âge État de la peau (mouillée, sèche) Intensité

Activité 3 Les mesures de prévention

8 Indiquez, dans la bulle, pour chaque situation de travail, le numéro du moyen de protection appliqué contre les contacts directs :

- 1 Isolation (protéger les conducteurs par des gaines isolantes).
- 2 Éloignement.
- 3 Interposition d'obstacle.



2



1



3

9 Reliez le moyen de protection contre les contacts indirects à l'illustration correspondante.



Utiliser du matériel homologué NF

Utiliser du matériel à double isolation de classe II (II)

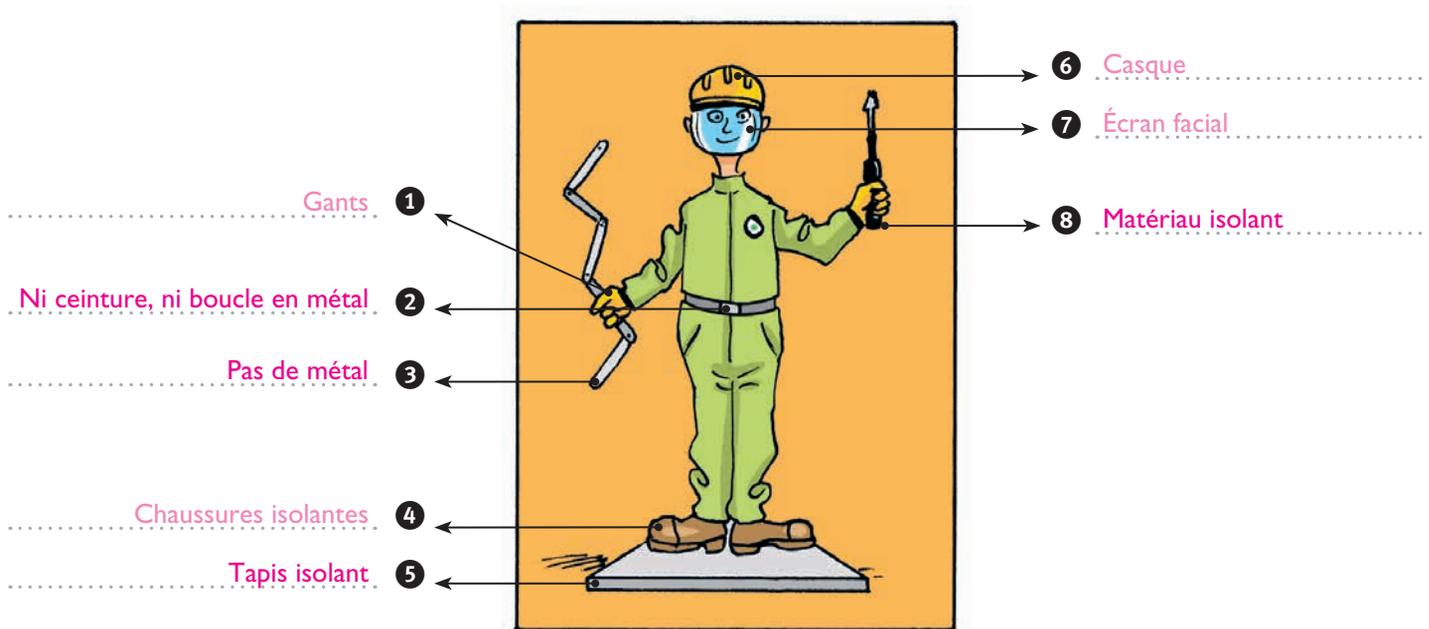
Munir les installations électriques de disjoncteur différentiel

Utiliser la très basse tension de sécurité grâce au transformateur de sécurité



10 À partir du schéma et de vos connaissances, nommez :

- en vert, les éléments de protection individuelle ;
- en bleu, les éléments de sécurité.



11 À partir du document B,

11.1 Nommez la personne qui délivre l'habilitation électrique.

L'employeur.

11.2 Précisez les objectifs de cette habilitation électrique.

- Intervenir sur ou à proximité d'une installation électrique en toute sécurité.
- Connaître la conduite à tenir en cas d'accident.

11.3 Cochez la réponse exacte.

- L'habilitation est valable à vie.
- L'habilitation est valable moyennant un recyclage.

DOC B L'habilitation électrique

Pour intervenir sur ou à proximité d'une installation électrique, il est obligatoire de posséder une habilitation électrique délivrée par l'employeur. Cette habilitation témoigne de la capacité d'une personne à effectuer des opérations en toute sécurité et de sa connaissance de la conduite à tenir en cas d'accident. Pour obtenir l'habilitation électrique, le salarié doit suivre une formation initiale. Puis, un recyclage des compétences et des connaissances est effectué tous les trois ans, et plus souvent si nécessaire. Le titulaire doit disposer du titre d'habilitation électrique pendant ses heures de travail.

12 Indiquez l'habilitation électrique correspondant à votre formation.

Proposer des solutions

13 Indiquez la formation que doit suivre Arthur pour intervenir sur une armoire de distribution électrique.

Une formation pour obtenir l'habilitation électrique.

• Les formes d'électrisation

Les principales formes d'électrisation sont le **contact direct** avec des pièces nues mises habituellement sous tension et le **contact indirect** lorsque des masses métalliques sont mises accidentellement sous tension, à la suite d'un défaut d'isolement.

• Les effets du courant électrique sur l'organisme

L'**électrisation** correspond au passage du courant électrique dans le corps humain provoquant des lésions plus ou moins graves.

L'**électrocution** désigne la mort immédiate consécutive à l'électrisation.

Des paramètres électriques tels que l'**intensité** et la **durée de passage** du courant influent sur la gravité d'une électrocution.

Le courant électrique provoque de **graves effets** sur l'organisme : contractions musculaires, paralysie respiratoire, fibrillation cardiaque, mort.

• Les mesures de prévention

Ce sont :

- pour les **contacts directs** : l'utilisation d'un isolant, l'éloignement, la mise en place d'obstacles, l'armoire ou coffre fermé à clé ;
- pour les **contacts indirects** : l'emploi d'une très basse tension de sécurité, l'utilisation des appareils avec une double isolation, des mises à la terre des masses avec coupure automatique de l'alimentation.

Pour intervenir sur une installation électrique, il est nécessaire de posséder une **habilitation électrique** délivrée par l'employeur. Cette habilitation est la reconnaissance d'une qualification.

À vous de jouer !

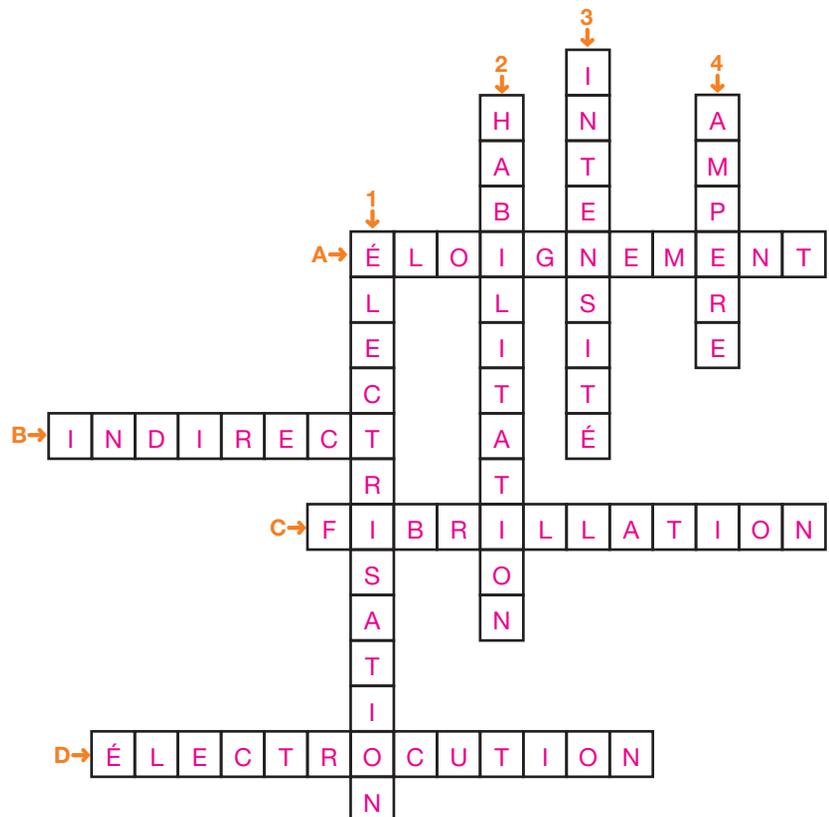
Complétez la grille de mots croisés à l'aide des définitions.

Horizontalement

- A Moyen de prévention contre les contacts directs.
- B Mode de contact lorsque des masses métalliques sont mises accidentellement sous tension.
- C Activation désordonnée des fibres du muscle cardiaque.
- D Passage du courant électrique dans le corps humain provoquant une mort immédiate.

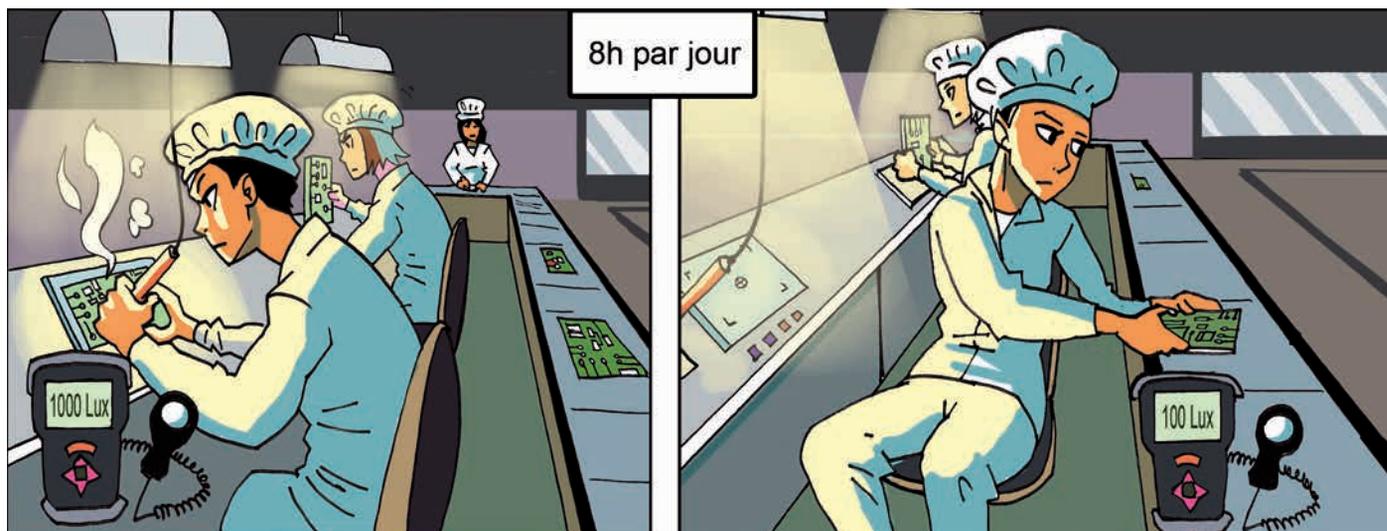
Verticalement

- 1 Passage du courant électrique dans le corps humain provoquant des lésions plus ou moins graves.
- 2 Reconnaissance d'une qualification par l'employeur pour intervenir sur une installation électrique.
- 3 Un des paramètres qui caractérise le courant électrique.
- 4 Unité de l'intensité du courant électrique.



Le risque lié à l'éclairage

OBJECTIF : Prévenir le risque lié à l'éclairage.

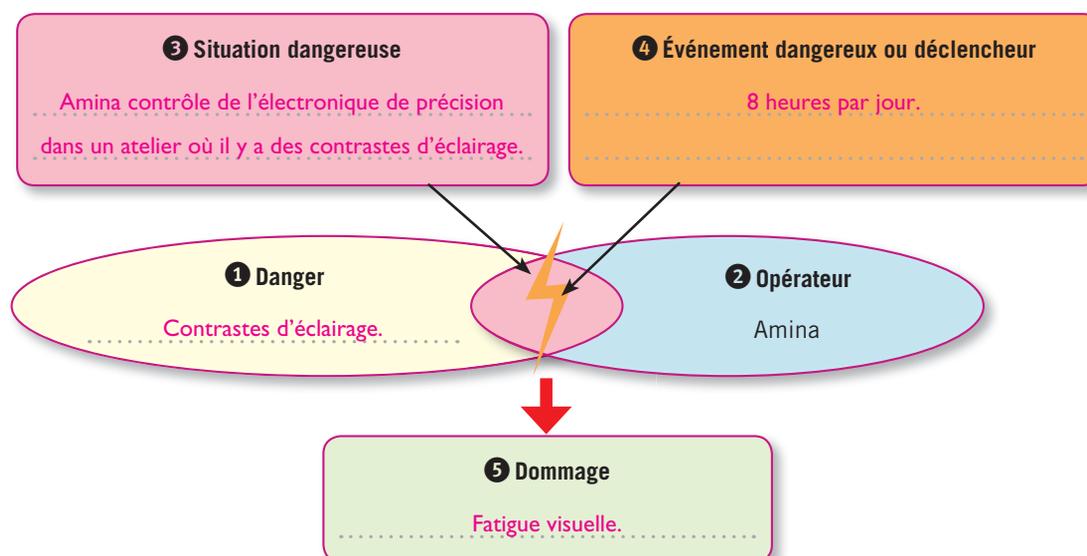


Analyser la situation

1 Cochez le problème posé dans la situation.

- Quelles sont les caractéristiques des différents types de lampe ?
- Comment éviter la fatigue visuelle ?
- Comment mesurer le niveau d'éclairage à un poste de travail ?

2 À partir de la situation, complétez le schéma du principe d'apparition d'un dommage.



Mobiliser les connaissances

Activité 1 Les sources de lumière

3 Nommez les deux sources de lumière présentes sur l'illustration.

– La lumière naturelle.

– La lumière artificielle.

4 À partir du document A,

4.1 Indiquez l'unité de mesure de l'éclairement. Le lux.

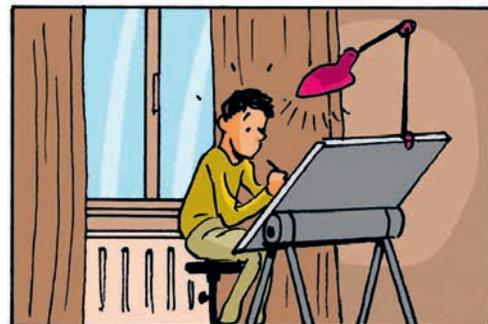
4.2 Relevez le niveau d'éclairement minimal recommandé par le Code du travail :

– pour des activités de mécanique de précision : 600 lux.

– pour un vestiaire : 120 lux.

4.3 Formulez un commentaire.

Plus le travail est précis, plus le niveau d'éclairement est élevé.

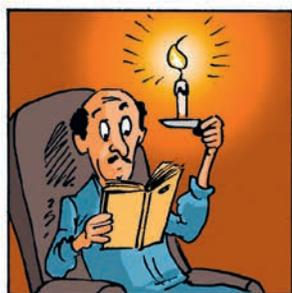


DOC A Les recommandations du Code du travail en matière d'éclairement

Locaux affectés au travail	Niveaux d'éclairement minimal recommandés
Vestiaires, sanitaires	120 lux
Mécanique moyenne, dactylographie, travaux de bureau	200 lux
Travail de petites pièces, bureaux de dessin	300 lux
Mécanique fine, gravure, comparaison de couleurs, dessin difficile, industrie du vêtement, travail sur écran, lecture	400 lux
Mécanique de précision, électronique fine, contrôles divers	600 lux
Tâche très difficile dans l'industrie ou en laboratoire	800 lux

Activité 2 Des situations dangereuses

5 Sous chaque situation dangereuse, nommez le danger.



Éclairage insuffisant.



Zone d'éblouissement.



Contraste trop important
entre les différentes zones de travail.

Activité 3 Les effets sur l'organisme humain

6 À partir du document B, complétez le tableau.

Effets sur les yeux	<ul style="list-style-type: none"> - Fatigue visuelle - Baisse de l'acuité visuelle - Diminution du champ visuel - Brûlures - Larmoiements - Rougeurs - Picotements
Autres effets sur l'organisme	<ul style="list-style-type: none"> - Douleurs cervicales - Maux de tête - Vertiges

DOC B Des témoignages d'opérateurs



Activité 4 Des mesures de prévention

7 Surlignez les mesures de prévention qui agissent :

- en vert, sur l'éclairage ; - en rouge, sur la vision ; - en bleu, sur le poste et l'organisation du travail.
- Préférer l'éclairage indirect.
- Alternier des tâches à prédominance visuelle et des tâches moins contraignantes pour la vision.
- Contrôler et corriger les défauts de vision.
- Choisir des luminaires type réflecteur, diffuseur moins éblouissant.
- Entretenir régulièrement les luminaires.
- Aménager des pauses.
- Installer les postes de travail latéralement par rapport aux fenêtres.
- Éviter les contrastes.
- Utiliser des matériaux de finition mats pour éviter l'éblouissement.
- Respecter le niveau minimal d'éclairement indiqué par le Code du travail.
- Utiliser des couleurs claires pour les revêtements.

Proposer des solutions

8 Renseignez le tableau.

		Poste de travail	Général dans l'atelier	
Niveau d'éclairement	dans la situation d'Amina	1 000 lux	100 lux	
	minimal recommandé par le Code du travail	600 lux	$\frac{\text{Local}}{3} > 330 \text{ lux}$	Seuil limite = $\frac{\text{Local}}{5} < 200 \text{ lux}$
Commentaire et mesure proposée	Le niveau d'éclairement général de l'atelier est très en dessous du minimum recommandé. Celui du poste d'Amina est supérieur à celui recommandé, d'où un contraste très important. Il doit être réduit en augmentant le niveau d'éclairement de l'atelier conformément au minimum recommandé.			

• Les sources de lumière

Les **deux sources lumineuses** sont l'éclairage **naturel** (soleil) et l'éclairage **artificiel** (lampes). La quantité de lumière reçue par une surface ou un objet correspond à l'**éclairement**, il se mesure en **lux**. Plus la tâche est précise, **plus le niveau d'éclairement minimal** précisé par le **Code du travail** est élevé.

• Des situations dangereuses

Une zone de travail avec un **niveau d'éclairement insuffisant**, une zone d'**éblouissement** et la présence de **contrastes** présentent des dangers pour les salariés.

• Les effets sur l'organisme humain

Un éclairage non adapté peut entraîner, au niveau des **yeux** : fatigue visuelle, brûlures, larmoiements,

rougeurs et picotements. Il peut également être source de douleurs cervicales, maux de tête et vertiges.

• Des mesures de prévention

Pour prévenir les risques liés à un mauvais éclairage, il convient d'agir sur trois domaines :

- **l'éclairage** (exemples : préférer l'éclairage indirect afin de limiter les risques d'éblouissement, respecter les niveaux d'éclairement minimal précisés par le Code du travail...);
- **le poste et l'organisation du travail** (exemple : alterner des tâches à prédominance visuelle et des tâches moins contraignantes pour la vision...);
- **la vision** (exemples : corriger les défauts de vision, contrôler périodiquement la vue...).

À vous de jouer !

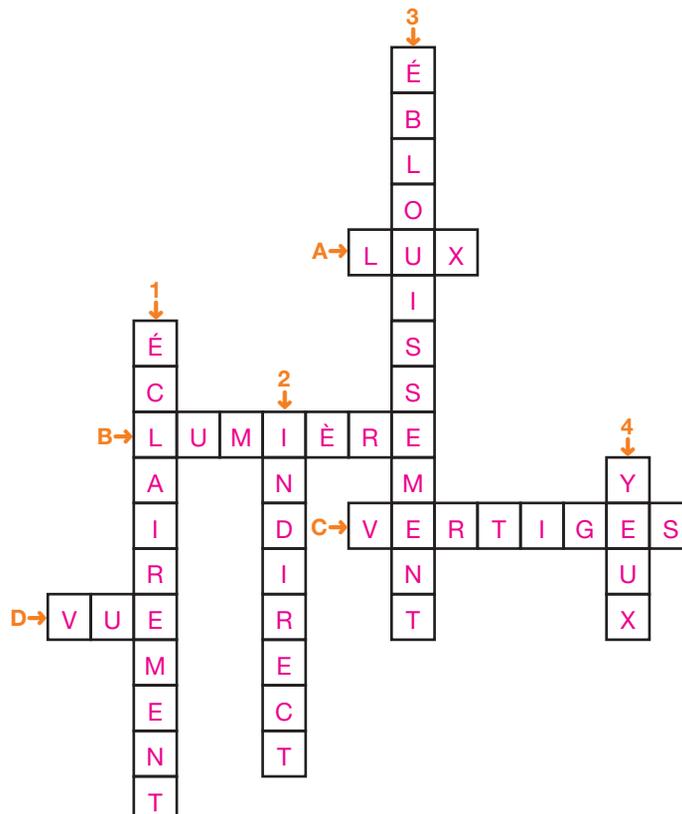
Complétez la grille de mots croisés à l'aide des définitions.

Horizontalement

- A** Unité de mesure du niveau d'éclairement.
- B** Peut être artificielle ou naturelle.
- C** Effets d'un éclairage non adapté sur l'organisme humain.
- D** Doit être contrôlée régulièrement.

Verticalement

- 1** Quantité de lumière reçue par une surface ou un objet.
- 2** Mode d'éclairage qui limite l'éblouissement.
- 3** Un des dangers lié à la lumière.
- 4** Organes atteints par un éclairage non adapté.



Le risque incendie

OBJECTIF : Agir face à un incendie.

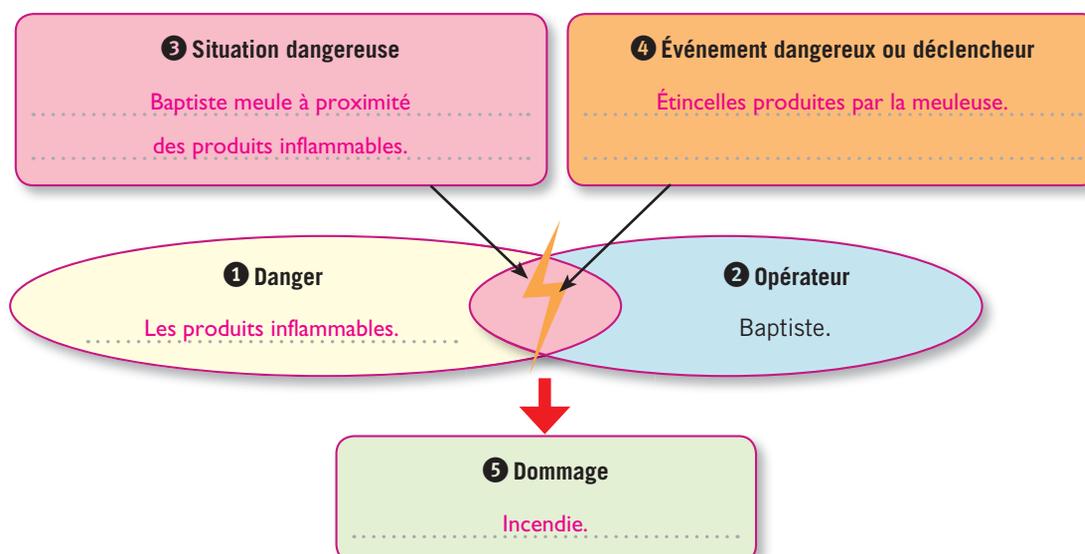


Analyser la situation

1 Cochez le problème posé dans la situation.

- Qu'est-ce qu'un produit inflammable ?
- Quelles mesures prendre pour éviter un incendie ?
- Quelles sont les causes d'un incendie ?

2 À partir de la situation, complétez le schéma du principe d'apparition d'un dommage.



Mobiliser les connaissances

Activité 1 Le mécanisme de la combustion

3 **Surlignez, dans le document A, les trois éléments à réunir pour déclencher un incendie et reportez-les sur le triangle de feu.**



DOC A Le triangle du feu

L'incendie est une réaction chimique de combustion qui se développe sans contrôle dans le temps et l'espace et qui résulte de la combinaison de trois éléments :

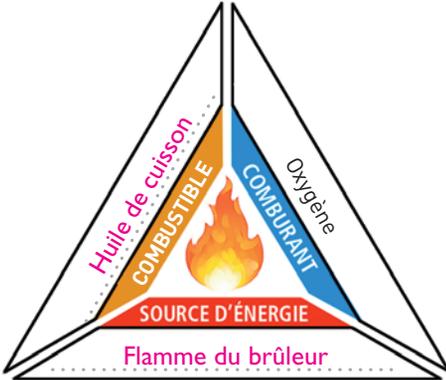
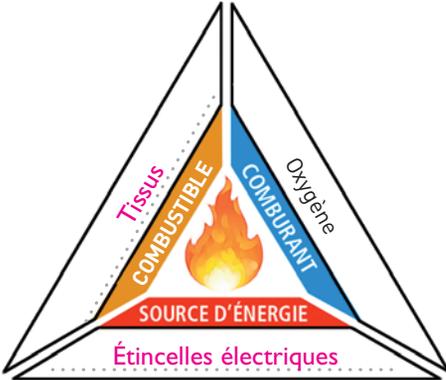
- un **combustible** : corps qui a la particularité de brûler ;
- un **comburant** : corps simple qui, mis en présence d'un combustible, permet et entretient la combustion (le plus répandu est l'oxygène) ;
- une **source d'énergie** : quantité de chaleur nécessaire pour démarrer la combustion. Elle peut être d'origine électrique, chimique, rayonnante, mécanique, solaire, thermique.

L'élimination d'un de ces trois éléments arrête immédiatement le feu.

4 **Renseignez le tableau.**

Éléments pouvant être à l'origine d'un incendie dans votre milieu professionnel	
Combustible
Comburant
Source d'énergie

5 **Nommez, pour chaque situation, dans le triangle de feu correspondant, le combustible et la source d'énergie susceptibles de provoquer un incendie.**

Situation 1	Situation 2
 	 

Activité 2 Les effets d'un incendie sur l'organisme humain

6 À partir du document B, renseignez le tableau.

Causes	Effets sur l'organisme humain
Fumées Gaz	<ul style="list-style-type: none"> - Asphyxie liée à la baisse du taux d'oxygène - Intoxication due aux produits de combustion (monoxyde de carbone)
Chaleur Flammes	<ul style="list-style-type: none"> - Brûlures - Problèmes oculaires
Effondrement des structures	Blessures plus ou moins graves

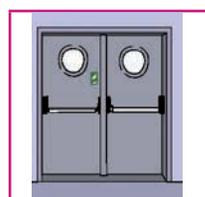
DOC B Les effets d'un incendie sur l'homme

Les principaux effets d'un incendie sur l'homme sont liés :

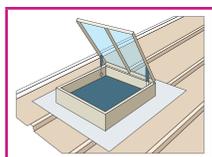
- aux **fumées** et aux **gaz** ; les fumées agissent par asphyxie liée à la baisse de la concentration en oxygène de l'air, et les gaz provoquent une intoxication par les produits de combustion, notamment le monoxyde de carbone ;
- à la **chaleur** et aux **flammes** qui causent surtout des brûlures. L'effet lumineux des flammes constitue également un danger pour les yeux ;
- à l'**effondrement des structures** ; leur fragilisation peut provoquer des blessures plus ou moins graves.

Activité 3 Des dispositifs de sécurité incendie obligatoires à la conception des locaux

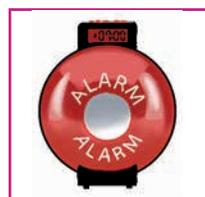
7 Reliez le dispositif de sécurité incendie au rôle correspondant.



Porte coupe-feu automatique



Exutoire de fumées



Signalisation réglementaire

Évacuer une partie des fumées et des gaz de combustion afin de maintenir praticable le chemin destiné à l'évacuation du public et limiter les effets toxiques des fumées

Baliser les cheminements et issues de secours empruntés pour évacuer les lieux

Éviter la propagation du feu, de la chaleur et des fumées durant un temps donné

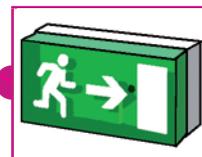
Détecter les émanations de fumée dans l'air puis émettre un signal sonore afin d'avertir d'un début d'incendie

Prévenir les occupants d'évacuer les lieux par un signal sonore

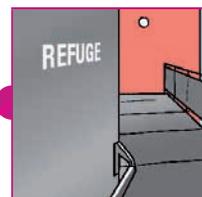
Permettre aux personnes en situation de handicap de se réfugier dans un espace d'attente sécurisé



Détecteur automatique de fumée

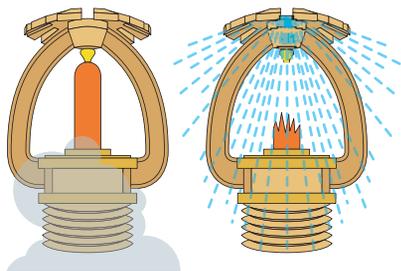


Signalisation réglementaire visuelle



Espace d'attente sécurisé pour les personnes en situation de handicap

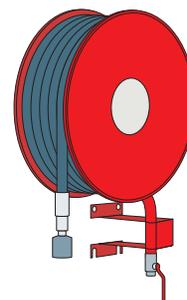
8 Entourez le matériel d'extinction de première intervention dont vous disposez à l'atelier.



Sprinklers



Extincteur



Robinet d'incendie armé

9 Après observation d'un extincteur dans votre établissement, complétez les informations données :

- la capacité d'extinction :
- le type de feux sur lesquels l'extincteur peut agir :
- l'adresse du fabricant :
- la date de vérification de la conformité :

Activité 4 La formation et l'information du personnel

10 Indiquez, sous chaque illustration, le type d'information et de formation à mettre en place.



.....
 Informer les salariés sur le risque incendie dans l'entreprise.



.....
 Former le personnel afin qu'il prenne connaissance des consignes, du plan d'évacuation des locaux et qu'il identifie la signalétique.



.....
 Former le personnel à l'utilisation d'un extincteur de façon efficace et en toute sécurité.



.....
 Former le personnel par des exercices d'évacuation qui lui permettent de se familiariser avec les dispositifs d'alarme, les issues de secours et les points de ralliement.

Activité 5 La conduite à tenir en cas d'incendie

11 À partir du document C, indiquez, sous chaque illustration, la conduite à tenir à l'émission du signal d'alarme.



Sortir rapidement dans le calme en suivant les consignes d'évacuation pour rejoindre le point de rassemblement.



Répondre à l'appel.

DOC C L'alarme

L'alarme est un avertissement donné par l'entreprise au personnel par un signal sonore et/ou visuel. C'est l'ordre d'évacuer obligatoirement, rapidement et dans le calme l'établissement en suivant les consignes d'évacuation jusqu'au point de rassemblement, en s'assurant que tout le personnel a quitté les lieux. Il informe d'un danger généralement invisible ou inodore de l'endroit où l'on se trouve.



12 Entourez le numéro d'appel à composer pour alerter les sapeurs-pompiers.

15

18

17

Proposer des solutions

13 Renseignez le tableau.

	Éléments à l'origine de l'incendie dans la situation	Mesures de prévention pour éviter un incendie
Combustible	Les produits chimiques inflammables.	Prévoir un local de stockage particulier pour les produits chimiques inflammables.
Comburant	Le dioxygène de l'air.	
Source d'énergie	Les étincelles produites par la meuleuse.	Délimiter les zones de meulage en utilisant des rideaux de meulage (par ex.).

• Le mécanisme de la combustion

Trois composantes sont nécessaires au déclenchement d'un feu :

Un **combustible** + un **comburant** + une **source d'énergie**

L'élimination d'un de ces trois éléments arrête immédiatement le feu.

• Les effets d'un incendie sur l'organisme humain

Les principaux effets d'un incendie sur l'homme sont liés :

- aux **fumées** et aux **gaz** qui provoquent une **asphyxie** et/ou une **intoxication** ;
- à la **chaleur** et aux **flammes** qui engendrent principalement des **brûlures**. L'effet lumineux des flammes constitue également un danger pour les yeux ;

- à l'**effondrement des structures** qui provoquent des blessures plus ou moins graves.

• Les dispositifs de sécurité incendie

Ils doivent être mis en place lors de la conception et de l'aménagement des locaux :

- un **dispositif de désenfumage** (exutoire de fumée) ;
- **des portes coupe-feu** ;
- **des installations de détection** (détecteur de fumée) ;
- **une signalisation visuelle et sonore** ;
- un **matériel d'extinction de première intervention** (extincteur, sprinklers).

Une **formation** et une **information** sur l'utilisation des extincteurs et des exercices d'évacuation des lieux (plan d'évacuation, signalétique de sécurité) sont mis en place.

• La conduite à tenir en cas d'incendie

Il faut supprimer, au plus vite, une des trois composantes du triangle du feu (à l'aide d'un extincteur par exemple) mais si le feu prend de l'ampleur il faut respecter les étapes suivantes :

Donner l'alarme	En criant, en téléphonant ou en déclenchant le réseau alarme incendie
Alerter les sapeurs-pompiers	Appeler le 18
Évacuer	Évacuer les lieux sans délai et dans le calme, en suivant les consignes d'évacuation et en se dirigeant vers les sorties de secours jusqu'au point de rassemblement
S'assurer que tout le personnel a quitté les lieux	Faire l'appel



À vos vidéos !

Titre : Comment utiliser un extincteur ?
Lien : <http://tinyurl.com/Extincteur>
Source : Pratik's
Durée : 1 min 22



Après avoir regardé la vidéo, **répondez** aux questions.

1 Quelles sont les quatre étapes à mettre en œuvre avant de pouvoir éteindre un début d'incendie ?

- Prendre la lance en main.
- Retirer la goupille tenue par un plomb.
- Mettre l'extincteur sous pression.
- Tester l'extincteur.

2 Où faut-il viser pour agir efficacement sur un début d'incendie ?

- À la base des flammes.

3 Que faut-il faire à la fin de chaque intervention ?

- Faire remplir l'extincteur et le faire vérifier par le fabricant.

Le risque lié à la charge mentale

OBJECTIF : Prévenir le risque lié à la charge mentale.

Témoignage de Lucien, 59 ans

« J'ai du mal à m'endormir quand je pense au travail qui m'attend le lendemain. Je dois de plus en plus mener de front différentes tâches, ce qui m'empêche de prendre mes pauses. J'ai du mal à m'adapter aux nouvelles technologies numériques, et je trouve que le patron et les collègues ne m'aident pas vraiment à affronter les difficultés que je rencontre. Je fais des heures supplémentaires pour respecter les temps qui me sont impartis et celles-ci ne sont pas forcément prises en compte. Je suis fatigué de travailler toujours dans l'urgence, je déprime... »



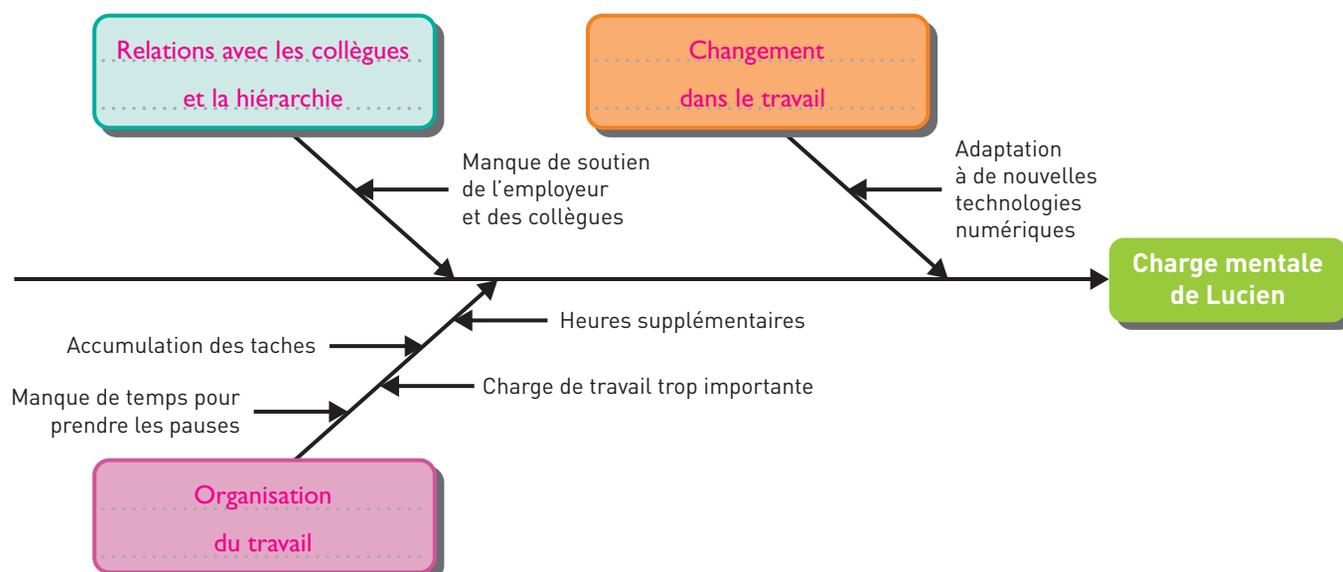
Analyser la situation

1 Cochez le problème posé dans la situation.

- Comment les heures supplémentaires doivent-elles être rémunérées ?
- Pourquoi Lucien doit-il utiliser de nouvelles technologies numériques ?
- Comment remédier au stress lié à la charge mentale de Lucien ?

2 À partir de la situation, attribuez, à chaque famille de causes du diagramme d'Ishikawa, le titre qui lui correspond :

Relations avec les collègues et la hiérarchie – organisation du travail – changement dans le travail.



Mobiliser les connaissances

Activité 1 La charge mentale au travail

3 Surlignez, dans le document A, la définition de la charge mentale au travail.

4 À partir du document A, renseignez le tableau.

	Activités physiques	Activités mentales
Exemples d'activités	<ul style="list-style-type: none"> – Se déplacer – Saisir un texte 	<ul style="list-style-type: none"> – Mémoriser un code – Respecter les signaux visuels
Activités prises dans votre secteur professionnel	<p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>	<p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>

DOC A La charge mentale au travail

La charge mentale est l'ensemble des ressources que le salarié doit mobiliser pour effectuer un travail qui associe à la fois une activité physique (ex. : soulever une charge) et une activité mentale (ex. : mémoriser un code). La charge mentale est liée à la tâche demandée (rendement, temps imparti...), à l'organisation du travail (travail posté...), aux relations avec l'entourage (tensions entre collègues, non-reconnaissance du travail par la hiérarchie, harcèlement moral...). Une charge mentale trop importante peut conduire à un état de stress négatif pour l'opérateur.

Activité 2 Le stress

5 Surlignez, dans le document B, la définition du stress.

DOC B Le stress : de l'alarme à l'épuisement

Le stress est une réaction normale de l'organisme qui cherche à s'adapter à une situation nouvelle. C'est un facteur de stimulation qui peut devenir négatif si la réponse de l'organisme n'est plus adaptée. Face à un événement inattendu de la vie, l'organisme passe par trois phases.

1 PHASE D'ALARME Effets immédiats du stress	2 PHASE DE RÉSISTANCE Effets du stress d'une heure à plusieurs jours	3 PHASE D'ÉPUISEMENT Effets du stress de plus d'un mois
<p>Elle se traduit par une décharge d'adrénaline (hormone libérée par les glandes surrénales) avec accélération du rythme cardiaque, augmentation du débit sanguin, de la fréquence respiratoire et de la transpiration, dilatation des pupilles, afflux de sang vers les muscles et le cerveau, redressement des poils. Toutes les ressources sont mobilisées pour que l'organisme s'adapte rapidement.</p> <p><i>À ce stade, l'individu fait face.</i></p>	<p>Si la situation stressante se prolonge, des douleurs musculaires, des spasmes, des maux de tête, des troubles du sommeil, des brûlures d'estomac... se manifestent.</p> <p><i>À ce stade, l'individu fait toujours face, mais dans une situation de tension.</i></p>	<p>L'organisme finit par ne plus avoir la capacité de faire face. Les défenses immunitaires s'affaiblissent. Une grande fatigue chronique s'installe, voire un état dépressif pouvant mener jusqu'au suicide.</p> <p><i>À ce stade, l'individu ne fait plus face.</i></p>
		

6 À partir du document B,

6.1 Citez trois manifestations physiques du stress qui préparent le corps à l'action.

- Accélération du rythme cardiaque – Augmentation du débit sanguin – Dilatation des pupilles

6.2 Nommez trois conséquences du stress à long terme.

- Grande fatigue chronique
 – État dépressif
 – Affaiblissement des défenses immunitaires



Activité 3 Des mesures de prévention

7 Cochez les mesures de prévention mises en œuvre par le salarié ou par l'employeur.

Mesures de prévention du risque lié à la charge mentale prises par	le salarié	l'employeur
Observer une bonne hygiène de vie (se relaxer, pratiquer un sport, opter pour une alimentation saine et équilibrée...)	X	
Adapter le travail demandé aux capacités et aux ressources des salariés		X
Faciliter le dialogue et les échanges entre tous les acteurs de l'entreprise		X
Assurer la formation des salariés aux nouvelles technologies		X
Se faire suivre sur le plan médical et/ou psychologique	X	
Donner la possibilité aux salariés de participer aux actions de changement qui affecteront leur travail		X
Mettre en place une cellule d'écoute au sein de l'entreprise		X

Proposer des solutions

8 Proposez, pour chaque famille de causes du diagramme d'Ishikawa (page 181), un moyen de prévention.

Famille de causes	Moyen de prévention collective au niveau de l'entreprise
Organisation du travail	Adapter le travail demandé aux capacités et aux ressources des salariés
Changement dans le travail	Donner la possibilité aux salariés de participer aux actions de changement qui affecteront leur travail
Relations avec les collègues et la hiérarchie	Faciliter le dialogue et les échanges entre tous les acteurs de l'entreprise

9 Indiquez à Lucien deux moyens de prévention individuelle.

- Observer une bonne hygiène de vie (se relaxer, pratiquer un sport, opter pour une alimentation saine et équilibrée...)
 – Se faire suivre sur le plan médical et/ou psychologique.



MEMO

32

Le risque lié à la charge mentale

• La charge mentale au travail

C'est l'ensemble des ressources que **le salarié** doit mobiliser pour effectuer un travail. Elle est liée à de nombreux facteurs : organisation du travail, relations avec l'entourage, environnement de travail...

Les conséquences de la charge mentale sont diverses : **physiques** (troubles cardiovasculaires, migraines...) et/ou **psychiques** (dépression, crise d'angoisse...), **comportementales** (troubles de l'alimentation, isolement social).

• Le stress

C'est une manifestation de la charge mentale. Il survient lorsqu'il y a un déséquilibre entre les ressources de l'individu et les contraintes.

Il se manifeste en trois phases :

- la phase d'**alarme** ;
- la phase de **résistance** ;
- la phase d'**épuisement**.

• Les mesures de prévention

Les mesures **collectives** visent à réduire les facteurs de risques liés à la charge mentale :

- adapter le travail demandé aux capacités et aux ressources des salariés ;
- donner la possibilité aux salariés de participer aux actions de changement qui affecteront leur travail ;
- faciliter les échanges et le dialogue entre tous les acteurs de l'entreprise ;
- former les salariés à la gestion du stress...

Les mesures **individuelles** consistent pour le salarié à :

- observer une bonne hygiène de vie (se relaxer, pratiquer un sport, opter pour une alimentation saine et équilibrée...);
- se faire prendre en charge médicalement ou psychologiquement.



À vos vidéos !

Titre : Les mécanismes du stress au travail
Lien : <http://tinyurl.com/mecanismesStress>
Source : INRS
Durée : 2 min 23



Après avoir regardé la vidéo, **répondez** aux questions.

1 Quelles substances sécrète le corps pour faire face au stress ?

Il sécrète des hormones.

2 Quel est le rôle de ces substances ?

Préparer l'organisme à se mettre en action lorsqu'il se sent menacer ou qu'il doit faire face à un enjeu important.

3 Quelles sont les premières réactions de l'organisme face à un stress ponctuel ?

Transpiration et accélération du rythme cardiaque.

4 Quelles sont les réactions de l'organisme face à un stress chronique ?

- au bout de quelques jours : troubles du sommeil, problème de concentration ;

- au bout de quelques mois : maux de dos, maladies cardiovasculaires, dépression.

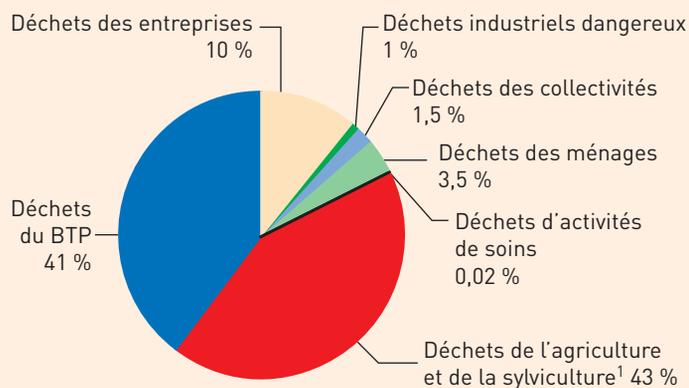
5 Quelle est la première étape pour prévenir le stress au travail ?

Il faut s'interroger sur les sources (l'origine) du stress.

Les déchets

OBJECTIF : Participer à la protection de l'environnement.

Tous les secteurs professionnels sont concernés de près ou de loin par les problématiques de gestion, de collecte, de traitement, de valorisation ou d'élimination des déchets... La France produit 868 millions de tonnes de déchets répartis de la manière suivante :



Source : <http://www.senat.fr>

1. Entretien et exploitation rationnelle des forêts.



Analyser la situation

1 Cochez le problème posé dans la situation.

- Comment limiter la production de déchets dans mon secteur professionnel ?
- Quel est l'impact de la pollution automobile sur l'air ?
- Pourquoi les ressources naturelles de la planète s'épuisent-elles ?

2 À partir de la situation, renseignez le tableau.

Quantité de déchets produits/an	868 millions de tonnes.
Secteurs professionnels concernés	Tous les secteurs professionnels.
Secteur à l'origine de la plus grande production de déchets	L'agriculture et la sylviculture.

Mobiliser les connaissances

Activité 1 Les déchets

3 Cochez la catégorie à laquelle appartient chaque déchet.

	Déchets inertes (DI)	Déchets industriels banals (DIB)	Déchets industriels dangereux (DID)
Acier		X	
Gravats	X		
Bouteille vide de white spirit			X
Tube au néon			X

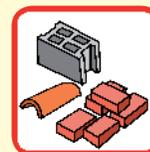
DOC A Les déchets produits par les entreprises

• **Qu'est-ce qu'un déchet ?**

« Déchet : toute substance ou tout objet, ou plus généralement tout bien meuble, dont le détenteur se défait ou dont il a l'intention ou l'obligation de se débarrasser » Article L541-1-1 du Code de l'environnement

• **Quelles sont les trois grandes catégories de déchets produits par les entreprises ?**

– **Les déchets inertes (DI) :** déchets qui ne subissent aucune modification physique, chimique ou biologique importante. Ils ne se décomposent pas, ne brûlent pas et ne produisent aucune autre réaction physique ou chimique. Ils sont essentiellement issus du secteur du bâtiment et des travaux publics : déblais, gravats...



– **Les déchets industriels banals (DIB) :** déchets qui ne sont pas inertes, mais ne présentent aucun caractère toxique ou dangereux. Ils sont assimilables aux ordures ménagères ; il s'agit du carton, du papier, du bois, des plastiques, des métaux...



– **Les déchets industriels dangereux (DID) :** déchets qui présentent une ou plusieurs des propriétés suivantes : explosif, comburant, inflammable, irritant, nocif, toxique, cancérigène, corrosif, infectieux, toxique pour la reproduction, mutagène, écotoxique. D'une façon générale, ils sont dommageables pour l'homme et l'environnement. Ex. : les huiles, les solvants, les tubes au néon, les batteries, les piles, les bombes aérosols... Par extension les emballages de ces produits, même vides, sont considérés comme DID.



Ne pas mélanger différentes catégories de déchets :

- un déchet inerte souillé par un DIB devient un DIB ;
- un DIB souillé par un DID devient un DID.

Activité 2 L'impact des déchets sur l'environnement

4 À partir du document B et de vos connaissances, indiquez l'impact de la production de déchets sur l'environnement.

- Pollution de l'eau, de la terre, de l'air avec des émissions de CO₂.
- Épuisement des ressources naturelles.

DOC B Les déchets et l'environnement

Pour fabriquer 1 tonne de verre, il faut puiser dans les ressources naturelles : environ 700 kilogrammes de sable, 200 kilogrammes de calcaire et 300 kilogrammes d'autres matières premières minérales. La consommation d'énergie, voilà le grand point faible du verre par rapport au plastique. Il requiert des fours dont la température s'élève jusqu'à 1 500 degrés. Résultat : la fabrication de 1 tonne de verre engloutit

l'équivalent de 105 kilogrammes de fioul. Très lourds, les produits emballés dans du verre mobilisent aussi plus de camions pour leur transport, et donc davantage de carburant. Au cours de son cycle de vie, une bouteille de 1 litre en verre génère donc 345 grammes de CO₂.

Abandonnée dans la nature une bouteille en verre mettra 4 000 ans pour disparaître.

Activité 3 L'organisation de la gestion des déchets dans le milieu professionnel

5 À partir du document C,

5.1 Indiquez :

- la nature des déchets concernés par le bordereau de suivi : Les déchets industriels dangereux (DID).....
- l'intérêt de cette mesure : Cette mesure constitue une preuve de l'élimination des déchets DID pour le producteur responsable........

5.2 Citez les particularités du circuit des déchets industriels dangereux.

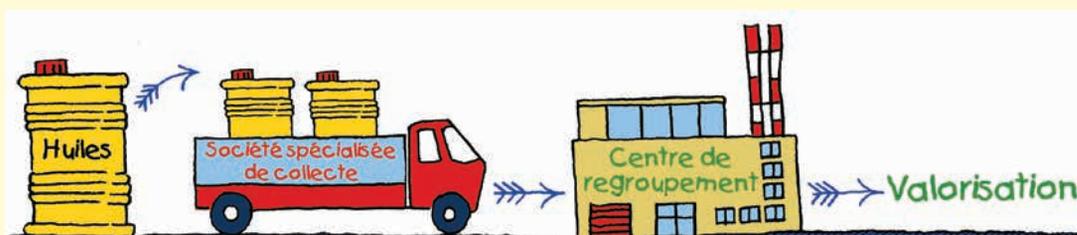
- Collecte des déchets par une société spécialisée......
- Acheminement vers un centre de regroupement......

DOC C Le circuit des déchets industriels

Déchets industriels banals (DIB)



Déchets industriels dangereux (DID)

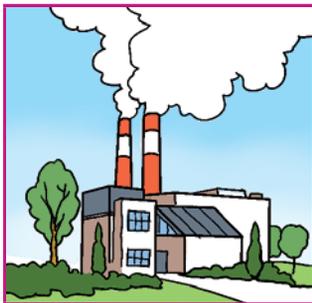


Pour les déchets industriels dangereux, un des éléments à fournir et qui va suivre le déchet tout au long de son circuit d'élimination ou de traitement est le bordereau de suivi des déchets. Il constitue une preuve de leur élimination pour le producteur responsable. Il comporte des indications sur la provenance des déchets, leurs caractéristiques, les modalités de

collecte, de transport et d'entreposage, l'identité des entreprises concernées et la destination des déchets. La valorisation est un terme générique qui recouvre : la valorisation matière (c'est-à-dire le réemploi, la réutilisation, la régénération et le recyclage), la valorisation biologique et la valorisation énergétique des déchets.

6 Reliez chaque traitement des déchets à la description correspondante, puis **soulignez**, pour chaque type de traitement, les exemples de valorisation des déchets (c'est-à-dire leur nouvelle utilisation).

INCINÉRATION



RECYCLAGE



COMPOSTAGE



CENTRE DE STOCKAGE



Laisser fermenter des déchets organiques pour produire le compost utile en agriculture et en jardinage.

Enfouir des déchets ménagers pour fabriquer et récupérer du biogaz pour produire de l'électricité ou de la chaleur.

Brûler des déchets non recyclables pour récupérer l'énergie qui sert à chauffer les logements et produire de l'électricité.

Transformer certains emballages pour leur donner une nouvelle vie : les bouteilles en plastique deviennent tuyaux et même pulls polaires...

Activité 4 Des logos pour informer

7 Dans le document D, encadrez les logos qui permettent d'identifier la nature des matériaux.

DOC D Les différents types de logos

	Ces deux logos reconnaissent la qualité d'usage du produit ainsi que la limitation de ses impacts sur l'environnement.		La boucle de Möbius (Norme internationale ISO 14021) signifie que le produit ou l'emballage est recyclable.
			Lorsque cette boucle est accompagnée d'un pourcentage, elle signifie que ce produit ou cet emballage contient des matières recyclées (exemple : 65 % de matières recyclées).
	Pictogrammes d'identification des matériaux		Le « point vert » signifie que le producteur contribue financièrement à un dispositif (Eco-emballages ou Adelphe) aidant les communes à développer des collectes sélectives des déchets d'emballages afin de les valoriser. Il ne présume pas du recyclage effectif du produit qui le porte.

Activité 5 Les mesures collectives et individuelles pour respecter l'environnement

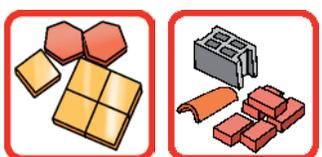
8 Pour chaque mesure de prévention, **cochez le principe d'action visée**, puis **soulignez** :

- en **bleu**, les mesures individuelles ;
- en **vert**, les mesures collectives.

	Mesure de prévention visant à		
	réduire la quantité de déchets	réduire la nocivité et/ou améliorer le caractère valorisant	informer
Prendre en charge le financement de la fin de vie des produits (collecte et traitement)		X	
Rapporter le produit au distributeur (ex. : pile)		X	
Informers le consommateur sur les filières de déchets			X
Renforcer « l'écoconcept » des nouveaux produits par une conception et une fabrication facilitant leur recyclage et limitant les substances polluantes l'environnement	X		
Afficher et facturer une écoparticipation correspondant au coût de collecte et de recyclage du produit de façon lisible		X	
Limiter les emballages	X		
Donner une seconde vie à nos vieux objets en les déposant auprès des associations		X	
Trier ses déchets		X	

Proposer des solutions

9 Renseignez le tableau pour votre secteur professionnel.

Déchets dans mon secteur professionnel	Organisation de la collecte des déchets	Mesures de prévention
DI 
DIB 
DID 

• Les déchets

On distingue **trois catégories** de déchets :

- les **déchets inertes (DI)** (gravats) ;
- les **déchets industriels banals (DIB)** (papier) ;
- les **déchets industriels dangereux (DID)** (huile).

• L'impact des déchets sur l'environnement

Les déchets sont élaborés à partir de **matières premières prélevées sur la planète**. **Ces ressources peuvent s'épuiser**. Le rejet des déchets dans le milieu naturel contribue à **polluer** notre environnement : **l'air, le sol et l'eau**, sources de nuisance pour l'Homme.

• L'organisation de la gestion des déchets dans le milieu professionnel

Afin de préserver l'environnement, les déchets peuvent être valorisés de différentes manières :

- **recyclage** pour transformer le matériau (carton, plastique, verre) d'un emballage usagé (boîte, flacon, bouteille) ou d'un objet (ordinateur, téléviseur...) pour fabriquer de nouveaux objets ;

- **incinération** pour réduire leur volume et utiliser l'énergie pour chauffer des logements ou alimenter des logements en électricité ;
- **compostage** pour produire du compost ;
- **stockage** avec récupération des jus et des biogaz pour produire de l'électricité et de la chaleur.

• Des logos pour informer

Des **logos** peuvent être apposés sur les produits ou emballages pour informer les utilisateurs sur les possibilités de recyclage des produits.

• Les mesures collectives et individuelles pour respecter l'environnement

Pour limiter l'impact des déchets sur l'environnement, il est nécessaire de :

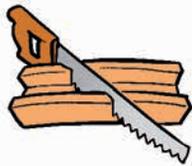
- **réduire leur quantité ;**
- **réduire leur nocivité et/ou améliorer leur caractère valorisant ;**
- **informer sur leur possibilité de valorisation.**

À vous de jouer !



1 Retrouvez les mots du chapitre dans les rebus suivants :

1



INCINÉRATION



DÉCHET

2 Reconstituez la phrase à l'aide des définitions.

- 1 État de fatigue intense.
- 2 Le contraire d'une matière synthétique.
- 3 La terre en est une.

La production de déchets entraîne un **1 épuisement** des ressources **2 naturelles** de la **3 planète**

Évaluation 4

Nom :

Prénom :

Date : / /

SITUATION

Olivia travaille depuis 15 ans comme aide à domicile dans la société Family Service. Elle s'occupe de personnes à mobilité réduite qui nécessitent un accompagnement à la vie quotidienne, notamment au moment du lever et du coucher. Elle effectue ainsi à domi-

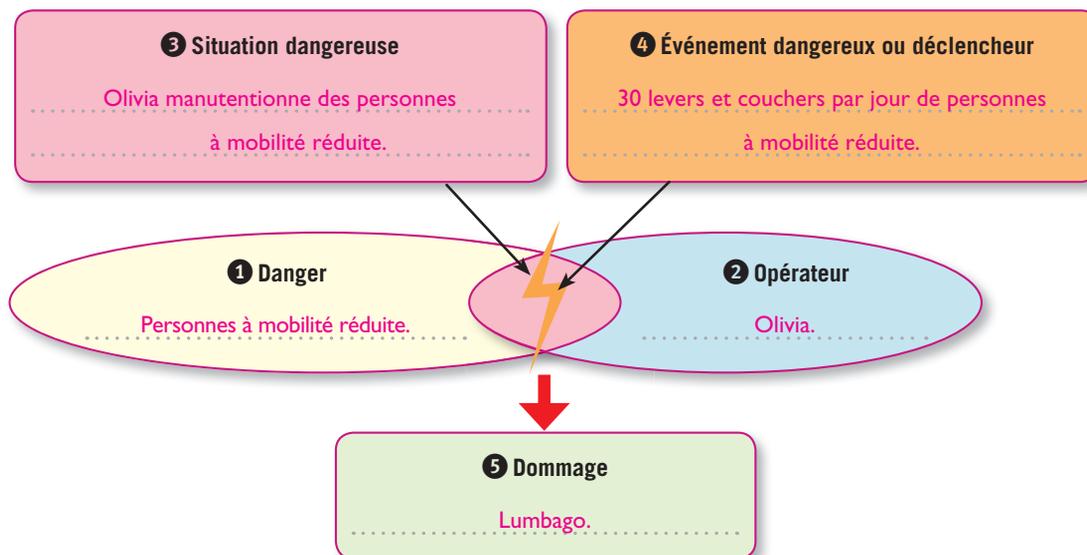
cile 30 levers et couchers par jour sans aide technique.

Lors de la manutention d'une personne à mobilité réduite, elle ressent une douleur brutale dans le bas du dos. Le médecin consulté constate un lumbago et lui prescrit un arrêt de travail de 10 jours.

1 Cochez le problème posé dans la situation.

- Comment préserver son dos lorsqu'on doit soulever des personnes à mobilité réduite ?
- Quel diplôme obtenir pour travailler comme aide à domicile ?
- Comment définir une maladie professionnelle ?

2 À partir de la situation, complétez le schéma du principe d'apparition d'un dommage.



3 À partir de la situation,

3.1 Cochez le type d'accident dont il s'agit.

- Accident du travail proprement dit
- Accident du trajet
- Accident de droit commun

3.2 Justifiez votre réponse.

- Il s'agit d'un accident du travail :
- car il est survenu sur le temps et le lieu du travail,
 - à la suite d'une action soudaine et violente ayant entraîné une blessure,
 - survenu dans le cadre du travail,
 - Olivia est salariée déclarée par la société Family Service.

4 Nommez l'organisme qui prend en charge les frais occasionnés par l'accident d'Olivia.

La Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM).

5 Parmi la liste des prestations dont peut bénéficier Olivia, entourez les prestations en espèces.

Prise en charge des
frais pharmaceutiques

Prise en charge des
analyses médicales

Indemnités
journalières

Prise en charge des
frais de médecin

Rente
d'incapacité

6 Indiquez la somme qu'Olivia doit verser au pharmacien à la suite de son accident, sachant que le coût des médicaments s'élève à 142 euros.

Elle ne verse rien puisque les soins sont pris en charge à 100 % par la CPAM.

7 Calculez le montant des indemnités journalières versées à Olivia qui perçoit un salaire journalier de 51 euros.

$$\frac{51 \times 60}{100} = 30,60 \text{ euros}$$

$$30,60 \times 10 = 306 \text{ euros}$$

8 Complétez le schéma de la colonne vertébrale à partir des mots suivants : lombaires - cervicales - dorsales.

9 Entourez la zone douloureuse pour Olivia.

Schémas de la colonne vertébrale

Vue de profil Vue de face

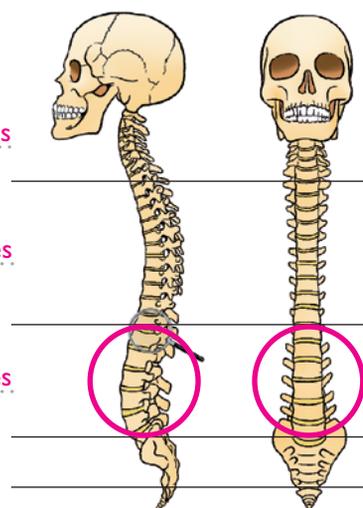
7 vertèbres cervicales

12 vertèbres dorsales

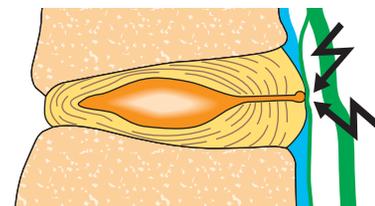
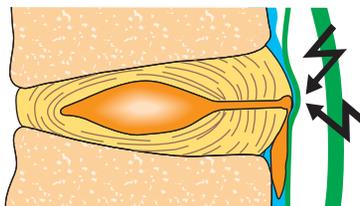
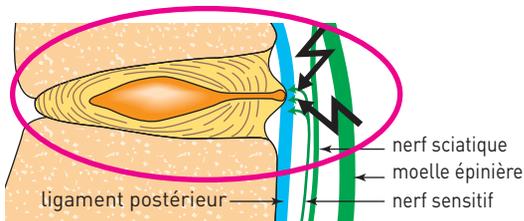
5 vertèbres lombaires

Sacrum

Coccyx



10 Encadrez le schéma correspondant au lumbago d'Olivia.



11 Proposez deux solutions pour préserver le dos d'Olivia lorsqu'elle manutentionne une personne à mobilité réduite.

- Disposer d'aide technique (lit médicalisé, lève-patient mobile ou au sol...).

- Bénéficier d'une formation adaptée à la manutention de personnes.

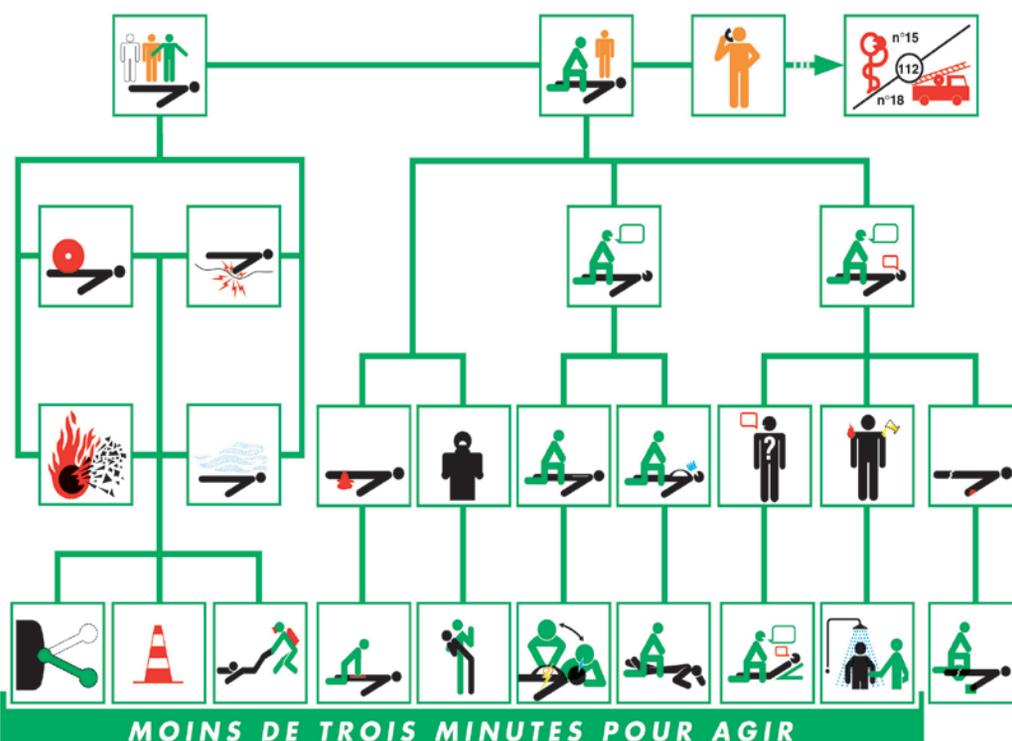
Fiches secourisme



Fiches établies d'après le Guide des données techniques et conduites à tenir (en vigueur depuis avril 2014)

Fiche 1	Protéger	194
Fiche 2	Examiner	195
Fiche 3	Faire alerter ou alerter	197
Fiche 4	Secourir : La victime saigne abondamment	198
Fiche 5	Secourir : La victime s'étouffe	199
Fiche 6	Secourir : La victime se plaint d'un malaise	200
Fiche 7	Secourir : La victime se plaint de brûlures	201
Fiche 8	Secourir : La victime se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements	202
Fiche 9	Secourir : La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment	203
Fiche 10	Secourir : La victime ne répond pas, mais elle respire	205
Fiche 11	Secourir : La victime ne répond pas et ne respire pas	207

Plan d'intervention du SST :



MOINS DE TROIS MINUTES POUR AGIR

Résultat à atteindre : **éviter un nouvel accident**

Protéger

- Je me pose les questions suivantes avant d'accéder à la victime pour ne pas m'exposer moi-même, les témoins ou la victime à un ou des danger(s) :

- Que s'est-il passé ?
- Persiste-t-il un ou des dangers ?

OUI

- Je **supprime** le(s) danger(s).

Danger contrôlable ?

NON

- J'**isole** le(s) danger(s).

et/ou

- Je **soustrais** la victime à(aux) danger(s) (manœuvre exceptionnelle).

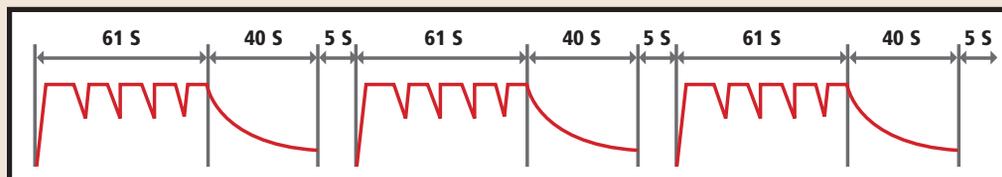
et/ou

- Je **continue à isoler** la zone d'intervention et j'**alerte** les secours spécialisés qui pourront agir sur le(s) danger(s).

Cas particulier

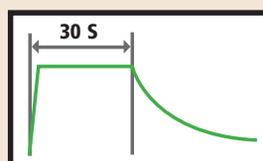
Alerte et protection des populations

- Lorsque j'entends le **signal** émis par des sirènes, annonçant un **danger immédiat** :



- je me mets à l'abri en me rendant dans un local étanche ;
- je m'informe en écoutant la radio (réseau France Bleu) ou en regardant la télévision (réseau France Télévision) ;
- je ne vais pas chercher mes enfants à l'école ;
- je ne fume pas, j'évite toute flamme ;
- je ne téléphone pas pour ne pas encombrer le réseau ;
- je m'assure que mon entourage a reçu et exécuté ces consignes.

- Lorsque j'entends le **signal de fin d'alerte**, le danger est écarté :



Résultat à atteindre : **déduire les actions à mettre en œuvre**

Examiner

La victime
saigne-t-elle
abondamment ?

La victime
s'étouffe-t-elle ?

La victime
répond-elle ?

Pourquoi examiner ?

- J'examine la victime pour :
 - **déterminer le résultat à atteindre** et en **déduire les gestes de secours** (ou actions) à mettre en œuvre ;
 - **transmettre ces informations aux secours spécialisés**, pour qu'ils puissent organiser leur intervention.

Comment examiner ?

- J'**observe** la victime et me **pose systématiquement 4 questions** : la victime saigne-t-elle abondamment ? s'étouffe-t-elle ? répond-elle ? respire-t-elle ?
- Je recherche les saignements abondants éventuels en observant la victime et son environnement, en respectant sa position et en lui parlant.
- Je repère le comportement de la victime.
Si elle s'étouffe, elle :
 - porte brutalement ses mains à sa gorge ;
 - ne peut plus parler ;
 - ne peut plus crier s'il s'agit d'un enfant ;
 - n'émet aucun son ;
 - ne peut plus respirer ;
 - s'agite.



Pour un adulte ou un enfant :

- Je **pose une ou des questions simples** à la victime :
 - que s'est-il passé ?
 - comment ça va ?
 - m'entendez-vous ?
 - où avez-vous mal ?

En cas de non-réponse à ces questions : je lui **secoue doucement l'épaule** ou lui prends la main et lui **demande d'exécuter un ordre simple** (ex. : « serrez-moi la main », « ouvrez les yeux »).



Pour un nourrisson :

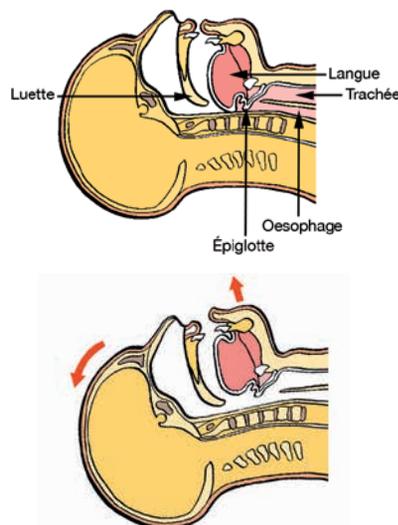
- Je **fais du bruit**, par exemple en tapant des deux mains, puis je **stimule** l'enfant **au niveau des mains**.

La victime respire-t-elle ?

Je poursuis l'examen si la victime ne répond pas :

Pour un adulte ou un enfant (victime sur le dos) :

- Je bascule doucement la tête en l'inclinant vers l'arrière et simultanément j'élève le menton pour entraîner la remontée de la langue du fond de la gorge et ainsi permettre le passage de l'air.



Pour un nourrisson :

- Je ramène la tête en position neutre et j'élève simultanément le menton.
 - Je me penche, durant 10 secondes, sur la victime et place mon oreille et ma bouche au-dessus de sa bouche tout en gardant son menton élevé.
 - Je regarde se soulever le ventre et/ou la poitrine de la victime.
 - J'écoute les bruits normaux ou anormaux (sifflement, ronflement...) de la respiration.
 - Je perçois avec ma joue le flux d'air expiré par le nez et la bouche de la victime.



Cas particulier

La victime est sur le ventre

- Si la victime ne répond pas, je la mets sur le dos pour ensuite vérifier si elle respire.

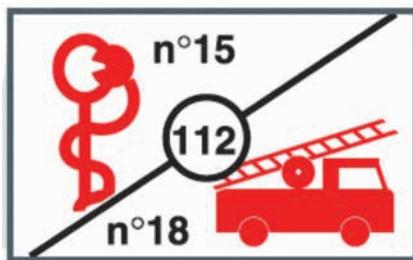
Faire alerter ou alerter

Résultat à atteindre : transmettre les informations nécessaires pour l'intervention des secours

Faire alerter ou alerter

Qui dois-je faire alerter ou alerter ?

- Suivant le lieu où je me trouve, je fais alerter ou j'alerte :
 - les personnes prévues dans l'organisation des secours de l'entreprise ;
 - les moyens de secours **externes à l'entreprise** :
- **le SAMU (15)** : problème urgent de santé ou avis médical ;
- **les pompiers (18)** : demande de secours ;
- **le 112** : numéro d'appel européen des services de secours mis en place afin que toute personne en Europe puisse contacter les secours.



Comment dois-je alerter ?

- Je choisis la personne la plus apte à déclencher l'alerte et je lui précise les éléments du message à transmettre :
 - ▶ l'identité de l'appelant ;
 - ▶ le numéro d'appel ;
 - ▶ le lieu de l'accident (adresse, atelier, étage...) ;
 - ▶ la nature de l'accident (explosion, électrisation...) ;
 - ▶ le nombre de victimes ;
 - ▶ l'état de la ou des victime(s) ;
 - ▶ les actions déjà engagées.
- Je lui précise les consignes pour une bonne transmission du message :
 - ▶ répondre aux questions posées par les services de secours ;
 - ▶ ne jamais raccrocher le premier ;
 - ▶ revenir rendre compte au SST ;
 - ▶ aller au devant des secours pour les guider jusqu'à la victime.
- Si je suis seul, je donne l'alerte moi-même.

Résultat à atteindre : **arrêter le saignement**

Protéger



Examiner



Secourir



Faire alerter ou alerter

Cas particuliers

Saignement de nez

Vomissements ou crachats de sang

Autres saignements

- Je vois le sang couler abondamment.
- Je repère l'origine du saignement.

- Je **comprime immédiatement** l'endroit qui saigne avec les doigts ou la paume de ma main protégée en interposant si possible une épaisseur de tissu propre recouvrant totalement l'endroit qui saigne.
- J'**allonge** la victime pour éviter une détresse circulatoire.
- Je **vérifie l'efficacité du geste**.



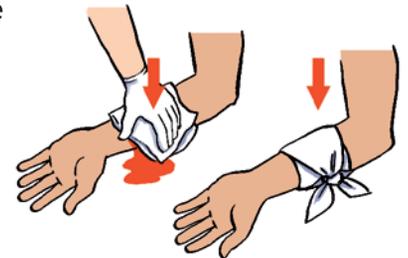
- Je **fais alerter** les secours médicalisés (**SAMU : 15**).

- Je **maintiens cette compression** jusqu'à l'arrivée des secours tout en surveillant l'état de la victime et en la couvrant.

- Si je **dois me libérer** afin d'effectuer une autre action (geste vital sur la ou une autre victime ou alerte à donner si je suis seul sans téléphone portable) :

▶ je remplace ma compression manuelle par un **pansement compressif** ;

▶ si le saignement persiste, je reprends la compression manuelle par-dessus le pansement compressif ou je demande à la victime de poursuivre la compression.



- J'assois la victime, tête penchée en avant. Je lui demande de se moucher vigoureusement, puis de comprimer ses narines avec deux doigts, pendant 10 minutes sans relâcher.

- Je vois du sang sortir de la bouche.

- J'alerte immédiatement le SAMU (15).

- J'installe la victime dans la position où elle se sent le mieux et je la surveille. Je conserve, si possible, les vomissements ou crachats pour les montrer aux secours médicalisés.

- J'allonge la victime et je demande un avis médical.

Résultat à atteindre : **permettre à la victime de respirer**

Protéger



Examiner



Secourir



Faire alerter ou alerter

Cas particuliers

Chez une femme enceinte ou une personne obèse

Chez un nourrisson

- Je vois la victime porter ses mains à sa gorge brutalement.
- Je pose une question et constate que la victime :
 - ▶ ne peut plus parler ;
 - ▶ ne peut plus crier s'il s'agit d'un enfant ;
 - ▶ n'émet aucun son ;
 - ▶ ne peut plus respirer ;
 - ▶ s'agite.

- Je laisse la victime dans la position où elle se trouve.
- Je désobstrue les voies aériennes en effectuant de **1 à 5 tapes vigoureuses dans le dos entre les deux omoplates** avec le talon de la main ouverte pour déclencher un réflexe de toux.
- Si je constate que les **5 tapes** dans le dos sont **inefficaces**, je réalise pour l'adulte et l'enfant **1 à 5 compressions abdominales**.
- En cas d'**inefficacité**, je **renouvelle l'enchaînement des 5 tapes dans le dos et des 5 compressions abdominales jusqu'à l'expulsion du corps étranger**.
- Après expulsion du corps étranger, j'installe la victime dans la position où elle se sent le mieux et je la surveille.
- Je demande un avis médical.



- Devant l'impossibilité d'encercler l'abdomen de la victime avec les bras, je remplace les compressions abdominales par des compressions thoraciques.
- Je donne **1 à 5 tapes dans le dos**.
- Si les **5 tapes** dans le dos sont inefficaces, je réalise **1 à 5 compressions thoraciques**.



Résultat à atteindre : **éviter l'aggravation et prendre un avis médical**

Protéger

Examiner

Secourir

Faire alerter ou alerter

Cas particulier

Prise habituelle de médicament ou de sucre

- Je constate que la victime se plaint d'un **malaise**.
- Je mets la victime au **repos immédiatement** en l'**allongeant**. En cas de gêne respiratoire, je l'installe en position demi-assise ou la laisse dans la position qu'elle adopte spontanément.
- Je rassure la victime.
- Je recherche les signes présentés par la victime :
 - elle ressent une douleur dans la poitrine ;
 - elle ressent une douleur abdominale intense ;
 - elle présente brutalement un ou plusieurs des signes suivants :
 - ▶ une faiblesse ou une paralysie soudaine unilatérale ou bilatérale de la face, du bras ou de la jambe ;
 - ▶ une diminution ou une perte de vision unilatérale ou bilatérale ;
 - ▶ une difficulté de langage ou de compréhension ;
 - ▶ un mal de tête sévère, soudain et inhabituel, sans cause apparente ;
 - ▶ une perte de l'équilibre ;
 - ▶ une instabilité de la marche ou des chutes inexplicables ;
 - elle a du mal à respirer, à parler ou ne peut plus parler du tout ;
 - elle est couverte de sueurs abondantes ;
 - elle a froid ;
 - elle présente une pâleur intense.



- J'**écoute**, je **questionne** la victime et son entourage afin d'obtenir des renseignements utiles :
 - quel âge a-t-elle ?
 - est-ce la première fois ?
 - quel est le type de douleur ?
 - où a-t-elle mal ?
 - depuis combien de temps a-t-elle ce malaise ?
 - a-t-elle été récemment malade et/ou hospitalisée ?
 - suit-elle un traitement ?

- Je **prends un avis médical** immédiatement et transmets précisément ce que j'ai observé et entendu.
- Je surveille l'état de la victime.

- À la demande de la victime, ou sur consigne du médecin préalablement alerté, j'aide la personne à prendre son traitement, en respectant les doses prescrites.
Je donne du sucre à la personne qui en demande spontanément.

Résultat à atteindre : éviter l'aggravation de la brûlure

Protéger



Examiner



Secourir



Faire alerter ou alerter

- Je détermine l'origine de la brûlure : thermique ou chimique.

Brûlures thermiques	Brûlures chimiques
<ul style="list-style-type: none">■ Je refroidis la victime le plus tôt possible en arrosant la surface brûlée à l'eau du robinet tempérée (15 à 25 °C) à faible pression.■ Je retire les vêtements de la victime sans ôter ceux qui adhèrent à la peau.■ Je fais alerter ou j'alerte.■ Je mets la victime au repos.■ Je surveille l'état de la victime.	<ul style="list-style-type: none">■ Je rince abondamment la partie imprégnée de produit chimique à l'eau courante tempérée (15 à 25 °C) à faible pression jusqu'à l'obtention d'un avis médical.■ Je déshabille la victime en me protégeant (ne pas oublier les chaussures et chaussettes).■ J'alerte ou je fais alerter en précisant le nom du produit chimique en cause.■ Je surveille l'état de la victime.

Cas particuliers

Brûlures électriques

- J'arrose la zone brûlée visible à l'eau courante.
- Je demande un avis médical.
- Je suis les consignes données par le médecin.
- Je surveille l'état de la victime.

Brûlures internes par ingestion ou inhalation

- Je place la victime en position semi-assise pour faciliter sa respiration.
- Je demande un avis médical et précise la nature du produit en cause (garder l'emballage et le produit restant).
- Je surveille l'état de la victime.

Secourir

La victime se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements

Résultat à atteindre : éviter l'aggravation du traumatisme supposé

Protéger



Examiner



Secourir



Faire alerter ou alerter

- Je constate que la victime :
 - se plaint d'une douleur vive ;
 - se plaint d'une difficulté ou d'une impossibilité de bouger ;
 - présente un gonflement ou déformation visible.

Traumatisme au niveau du dos, de la tête ou de la nuque	Traumatisme lié à un coup sur la tête	Traumatisme au niveau d'un membre
<ul style="list-style-type: none"> ■ Je ne mobilise en aucun cas la victime. ■ Je conseille fortement à la victime de ne faire aucun mouvement, en particulier de la tête. ■ Je fais alerter ou alerte les secours. ■ Je surveille l'état de la victime. 	<ul style="list-style-type: none"> ■ J'observe l'apparition des signes suivants : <ul style="list-style-type: none"> ▶ agitation ou prostration ; ▶ absence de souvenir de l'accident ou propos incohérents ; ▶ maux de tête persistants ; ▶ diminution de la force musculaire ou engourdissement ; ▶ vomissements. ■ Je demande à la victime de s'allonger. ■ Je demande un avis médical. ■ Je surveille l'état de la victime. 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Je conseille fermement à la victime de ne pas mobiliser le membre atteint. ■ Je fais alerter ou alerte les secours. ■ Je respecte les recommandations données par les secours.

Résultat à atteindre : **éviter l'aggravation de la plaie**

Protéger



Examiner



Secourir

- Je dois **distinguer si la plaie est grave ou simple**. Une plaie grave dépend de plusieurs critères :

Le mécanisme d'apparition de la plaie	<ul style="list-style-type: none">- Par projectile- Par injection dans la peau d'un liquide sous pression- Par piqûre accidentelle avec un matériel de soin- Par outil- Par morsure- Par objet tranchant
Son aspect	<ul style="list-style-type: none">- Avec présence d'un corps étranger- Écrasée- Membre sectionné
Sa localisation	<ul style="list-style-type: none">- Au cou, à l'œil ou à la face- À proximité d'un orifice naturel- Au thorax- À l'abdomen
Ses conséquences	<ul style="list-style-type: none">- La victime n'arrive plus à bouger l'extrémité de son membre (en aval de la plaie)- La victime a des sensations anormales (fourmillements, sensation de froid...)
Les antécédents médicaux de la victime	<ul style="list-style-type: none">- Certaines maladies peuvent être un facteur aggravant

Plaie simple

- Je me lave les mains avec de l'eau et du savon.
- Je nettoie la plaie à l'eau courante avec du savon en prenant les mesures pour éviter le contact sanguin.
- Je rince à l'eau claire.
- Je sèche la peau.
- J'utilise un antiseptique.
- Je protège par un pansement.
- Je demande à la victime si elle est vaccinée contre le tétanos, la date de son dernier rappel et ses éventuels antécédents médicaux et lui conseille de consulter un médecin si sa vaccination n'est pas récente.
- Je demande à la victime de surveiller sa plaie.
- Je me lave à nouveau les mains avec de l'eau et du savon.

Secourir



**Faire
alerter
ou
alerter**

Plaie grave

Au thorax, à l'abdomen, à l'œil	Membre sectionné
<ul style="list-style-type: none"> ■ J'installe la victime en position d'attente : <ul style="list-style-type: none"> ▶ Plaie au thorax  <ul style="list-style-type: none"> ▶ Plaie à l'abdomen  <ul style="list-style-type: none"> ▶ Plaie de l'œil : position allongée, yeux fermés, tête immobile. <ul style="list-style-type: none"> ■ J'alerte ou je fais alerter les secours. ■ Je surveille la victime. 	<ul style="list-style-type: none"> ■ J'allonge la victime et je protège le moignon. ■ Je récupère le segment sectionné. ■ Je l'enveloppe dans une compresse, puis le place dans un sac plastique propre fermé de façon étanche. ■ Je place le sac contenant le segment dans un second sac plastique contenant de l'eau fraîche, ou mieux de l'eau et des glaçons, que je confie aux secours dès leur arrivée. <ul style="list-style-type: none"> ■ J'alerte ou je fais alerter les secours. ■ Je surveille la victime.

Secourir

La victime ne répond pas,
mais elle respire

Fiche
Secourisme

10

Résultat à atteindre : permettre à la victime de continuer à respirer

Protéger



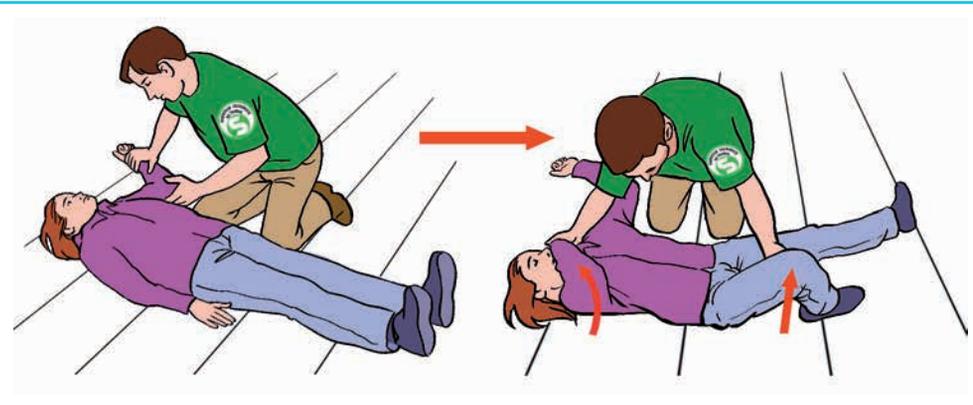
Examiner



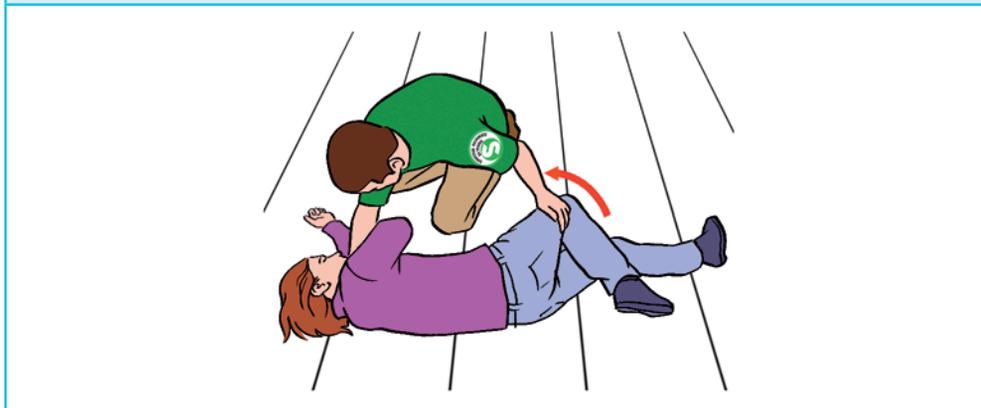
Secourir

- Je constate que la victime ne répond pas aux questions et aux stimulations, mais présente des signes visibles de respiration.
- Je place la victime sur le côté, en **position latérale de sécurité (PLS)**, pour permettre l'écoulement des liquides vers l'extérieur et éviter que la langue ne chute dans le fond de la gorge.

1. Je prépare la mise sur le côté de la victime.



2. Je mets la victime sur le côté.



**Faire
alerter
ou
alerter**

**Cas
particuliers**

Le nourrisson

L'enfant

La femme enceinte

**La victime
traumatisée**

**La victime présentant
des convulsions**

3. Je stabilise la victime sur le côté.



4. J'ouvre la bouche de la victime.



- Je vais **alerter** immédiatement si je n'ai pas obtenu l'aide d'un témoin pour le faire.
- Je surveille l'état de la victime.

- Je place le nourrisson qui ne répond pas et qui respire **sur le côté dans mes bras**.
- Je place l'enfant sur le côté, en **position latérale de sécurité (PLS)**.
- Je mets la femme enceinte en position latérale de sécurité de préférence **sur son côté gauche**, pour éviter l'apparition d'une détresse par compression de certains vaisseaux sanguins de l'abdomen.
- Je mets la victime présentant des lésions du thorax, d'un membre supérieur ou inférieur en position latérale de sécurité, autant que possible **sur le côté atteint**.
- Je ne **touche pas la victime** et **j'écarte tout objet dangereux** pendant la durée des convulsions. À la fin de celles-ci, je procède à l'examen de la victime et, si nécessaire, je la mets en **position latérale de sécurité**.

Résultat à atteindre : assurer une respiration et une circulation artificielles

Protéger

Examiner

Faire alerter ou alerter

Secourir

- Je ne perçois aucun souffle, pendant les 10 secondes que dure la recherche de respiration ; je n'entends aucun bruit, et ni le ventre, ni la poitrine de la victime ne se soulèvent.

En présence d'un témoin :

- Je **demande immédiatement au témoin d'alerter** les secours (15), et de m'apporter un **défibrillateur** si possible.
- **J'allonge si nécessaire la victime sur le dos**, et si possible sur **un plan dur**.
- Je **pratique immédiatement une réanimation cardio-pulmonaire en alternant 30 compressions thoraciques, puis 2 insufflations** en attendant le défibrillateur. Les compressions thoraciques sont réalisées avec le talon de la main au centre de la poitrine sur la moitié inférieure du sternum. Elles consistent en une **poussée verticale de 5 à 6 cm à une fréquence de 100 à 120 par minute**. La durée de l'insufflation est d'une seconde.



- Je poursuis la réanimation cardio-pulmonaire jusqu'à :
 - ▶ la mise en œuvre du défibrillateur ;
 - ▶ le relais par les services de secours ;
 - ▶ la reprise d'une respiration normale de la victime.

En l'absence d'un témoin :

- Je préviens immédiatement le SAMU (15) et me munis d'un défibrillateur s'il est à portée de main.

Cas particulier

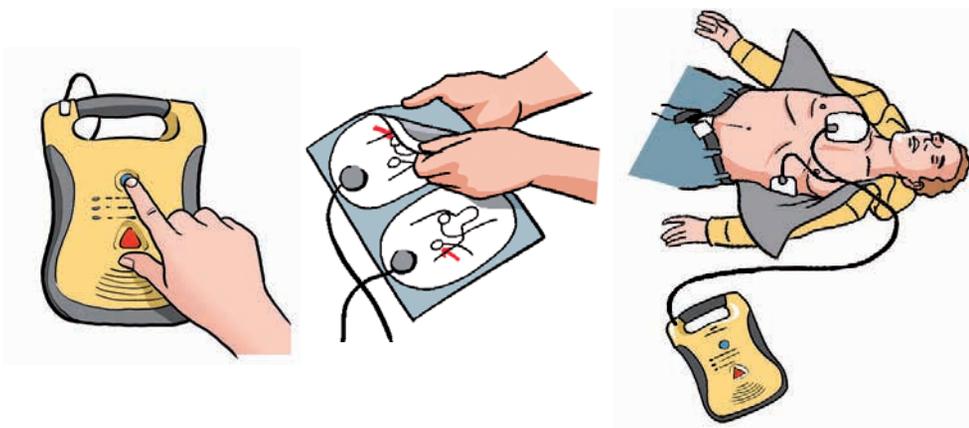
La victime est âgée de moins de 8 ans

- Je débute la réanimation cardio-pulmonaire en commençant par **5 insufflations**, puis j'alterne avec **30 compressions et 2 insufflations**.

Le défibrillateur automatique externe (DAE)

■ L'utilisation du défibrillateur automatique externe

- J'appuie sur le bouton « marche-arrêt ».
- Je suis les indications vocales et/ou visuelles données par l'appareil.
- Je mets en place les électrodes, conformément au schéma sur l'emballage, sur le thorax nu et sec de la victime. Si je constate une cicatrice et perçois un boîtier sous la peau à l'endroit où je dois poser l'électrode (côté droit de la victime), je colle l'électrode à une largeur de main au-dessous de la bosse/cicatrice.
- Je connecte les électrodes.
- Je m'assure que personne ne touche la victime pendant l'analyse du rythme cardiaque.



Si le défibrillateur annonce :

► qu'un choc est indiqué et demande de se tenir à distance de la victime :

- je m'assure que personne ne touche la victime et annonce à haute voix « écarter-vous » ;
- j'appuie sur le bouton « choc » ou je laisse déclencher le choc ;
- je débute ou reprends sans délai la réanimation cardio-pulmonaire jusqu'à l'arrivée des secours ou la reprise de respiration et continue à suivre les recommandations du défibrillateur jusqu'à l'arrivée des secours.

► qu'un choc n'est pas nécessaire :

- je débute ou reprends sans délai la réanimation cardio-pulmonaire et continue à suivre les recommandations du défibrillateur jusqu'à l'arrivée des secours.

Nom de l'élève : Note sur .../30, soit .../10

Prénom de l'élève : Coefficient : 1

Date de déroulement de la situation : / / Durée de la situation : 1 heure

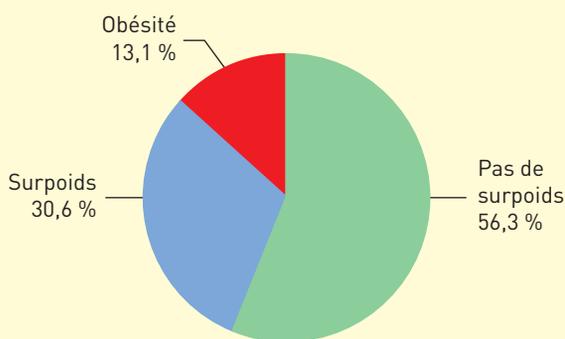
CAP Prévention Santé Environnement Modules 1, 2 et 3

Ce sujet est présenté sous la forme d'un cahier-réponse

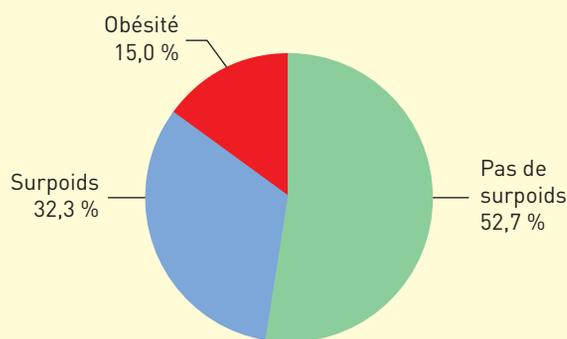
Situation 1

Dans la salle d'attente du médecin, Juliette relève dans un magazine les statistiques suivantes.

Statistiques pour l'année 2006



Statistiques pour l'année 2012



Source : ObEpi-Roche 2012 : enquête nationale sur l'obésité et le surpoids.

1 Cocher le problème posé dans la situation 1.

/ 0,25 pt

- Quelle doit être la fréquence des visites chez le médecin ?
- Comment prévenir le surpoids ?
- Quel est le montant de la consultation chez le médecin ?

2 À partir de la situation,

/ 1,5 pt

2.1 Renseigner le tableau.

Année	Pourcentage de la population française		
	sans surpoids	en surpoids	obèse
2006	56,3	30,6	13,1
2012	52,7	32,3	15,0

/ 1 pt

2.2 Formuler un commentaire.

En France, en 6 ans, le pourcentage de personnes en surpoids a augmenté de 1,7 % et le pourcentage de personnes obèses de 1,8 %.

/ 0,5 pt

3 Définir la ration alimentaire.

C'est la quantité d'aliments à consommer en 24 heures pour être en bonne santé.

/ 0,75 pt

4 Citer trois facteurs qui font varier la ration alimentaire.

– L'âge. – Le sexe. – L'activité physique.

5 À partir du document A et de vos connaissances,

/ 0,5 pt

5.1 Indiquer la valeur énergétique (en kilojoule) pour une tranche de rôti de porc cuit.

243 kJ.

/ 1,25 pt

5.2 Renseigner le tableau.

Les constituants alimentaires du rôti de porc	Les besoins alimentaires		
	énergétiques	constructeurs	fonctionnels
Graisses (acides gras saturés)	x		
Glucides (sucres)	x		
Fibres alimentaires			x
Protéines	x	x	

/ 1 pt

6 Proposer un menu équilibré tout en conservant la tranche de rôti de porc.

Il faut que dans le menu proposé on retrouve :

– des fruits et légumes cuits ou crus ; – un produit laitier ;
– un féculent.

7 À partir du document A,

/ 0,5 pt

7.1 Cocher le canal de distribution qui correspond à cet achat, puis justifier la réponse.

Canal court Canal direct Canal long

Il s'agit du canal long car il y a deux intermédiaires.

/ 1 pt

7.2 Indiquer :

– la date limite de consommation :

08/01/14.

– la température de conservation :

entre 0 °C et + 4 °C.

/ 2 pts

7.3 Reporter, dans le tableau, la nature des informations numérotées sur l'étiquette.

/ 1,5 pt

7.4 Surligner, dans le tableau, les informations obligatoires figurant sur l'étiquette.

	Informations figurant sur l'étiquette
1	Numéro de lot de fabrication
2	Dénomination du produit
3	Quantité de produit
4	Liste des ingrédients
5	Valeurs énergétique et nutritionnelle
6	Nom ou raison sociale du fabricant
7	Poids net
8	Code-barre

8 Entourer, sur le document A,

- en bleu, l'information représentant une marque de salubrité européenne ;
- en rouge, le logo attestant l'assurance d'une production sans additif chimique de synthèse, ni utilisation de pesticides.

DOC A L'étiquette d'un produit alimentaire acheté en grande surface

1

2

3

4

5

6

7

8

U bio

Rôti de Porc cuit
Qualité supérieure
ISSU DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

4 Tranches

RÔTI DE PORC CUIT AU FOUR DE QUALITÉ SUPÉRIEURE ISSU DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE
Ingrédients : Carré de porc*, eau, sel, dextrose* de maïs, arômes naturels, ail*, poivre*, conservateur : nitrite de sodium, antioxydant : ascorbate de sodium.
***Ingrédient issu de l'agriculture biologique.**

Valeurs énergétiques et nutritionnelles moyennes :
Pour 100 g : énergie : 607 kJ - 144 kcal / Graisses : 4,0 g dont acides gras saturés : 1,6 g / Glucides : 0,5 g dont sucres : 0,5 g / Fibres alimentaires : traces / Protéines : 26,5 g / Sel : 1,3 g.
Pour 1 tranche de 40 g : énergie : 243 kJ - 58 kcal / Graisses : 1,6 g dont acides gras saturés : 0,6 g / Glucides : 0,2 g dont sucres : 0,2 g / Fibres alimentaires : traces / Protéines : 10,6 g / Sel : 0,5 g.

Doit être conservé entre 0°C et +4°C.
Conditionné sous atmosphère protectrice.
A consommer rapidement après ouverture.
A consommer jusqu'au / N° de lot : voir ci-dessus.

Viande de Porc Française
Fiers de nos éleveurs

FR-BIO-10
Agriculture France

AB
AGRICULTURE BIOLOGIQUE

Les Porcs Bio de France

Les Magasins U contribuent au développement de l'agriculture biologique française.
Notre viande de porc U bio est issue d'un partenariat avec "Les Porcs Bio de France", association de plus de 150 producteurs répartis sur l'ensemble du territoire français.

Barquette fabriquée à partir de 25% minimum de plastique recyclé.
Participe à la réduction de l'émission de gaz à effet de serre.

Pour nous contacter :
N° Cristal 09 69 36 69 36
magasinsu.com
Distribué par : Système U
BP 30159 - 94533 Rungis Cedex

Le tri c'est facile !
Jetez les emballages avec les déchets ménagers.

Poids net : **160g**

FR 22.277.007 CE
EMB 22262A

3 256223 446850 >

/ 1,5 pt

9 À partir du document B, compléter les mots croisés à l'aide des définitions.

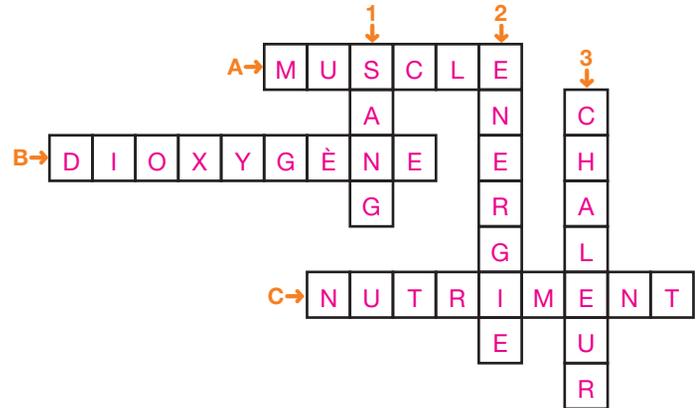
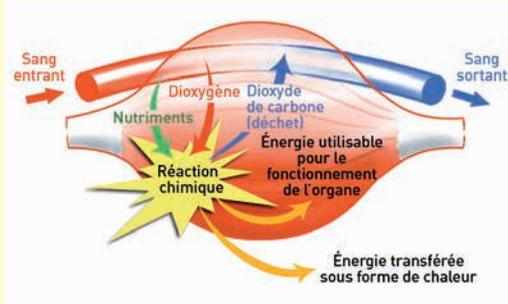
Horizontalement

- A Se contracte au cours d'un effort physique
- B Gaz échangé entre organe et sang
- C Le glucose en est un

Verticalement

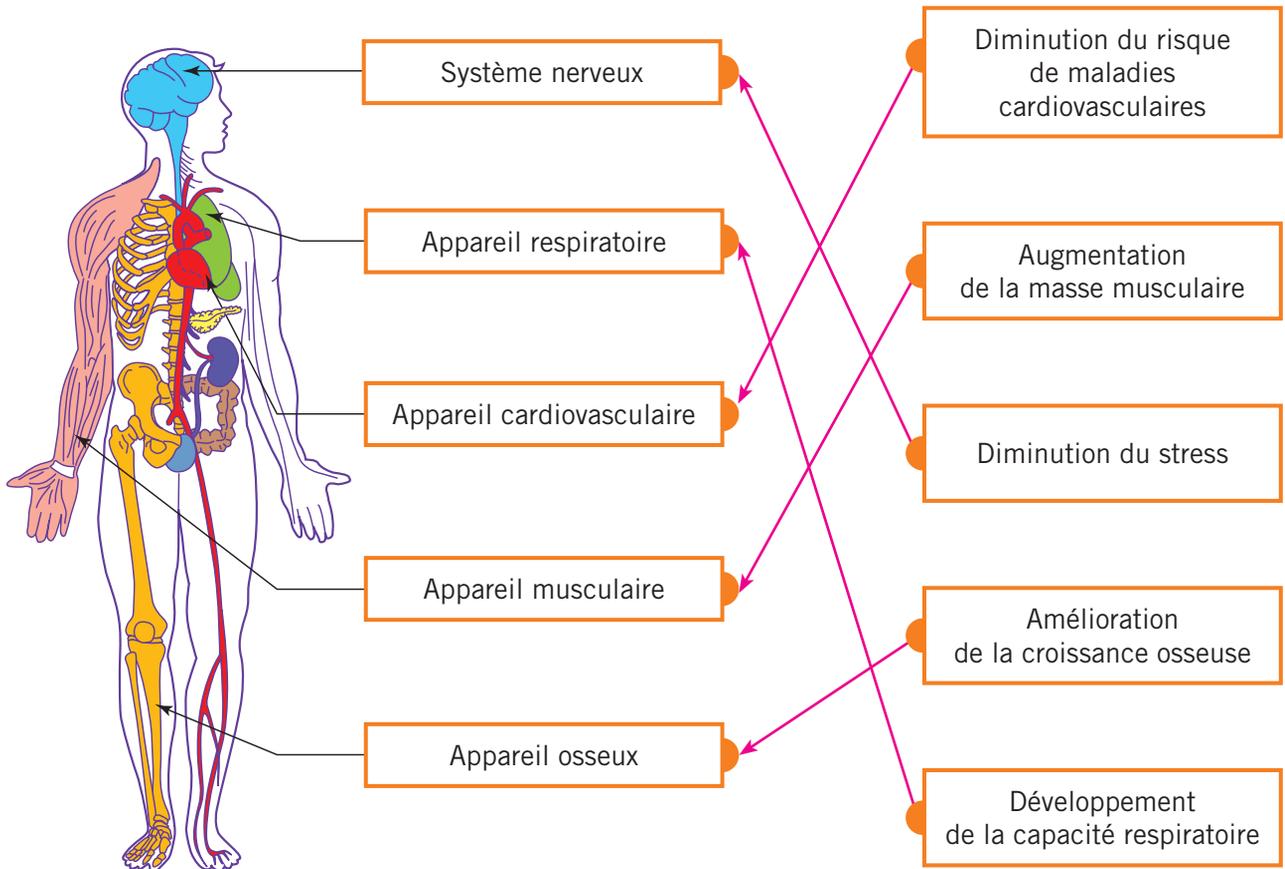
- 1 Transporte le glucose et le dioxygène
- 2 Libérée au cours d'une réaction chimique dans le muscle
- 3 Dégagée au cours d'un effort

DOC B L'utilisation du glucose et du dioxygène par un organe



/ 1,25 pt

10 Relier un bienfait de l'activité physique à chaque appareil ou système ciblé.



/ 1 pt

11 Proposer deux solutions pour prévenir le surpoids de Juliette.

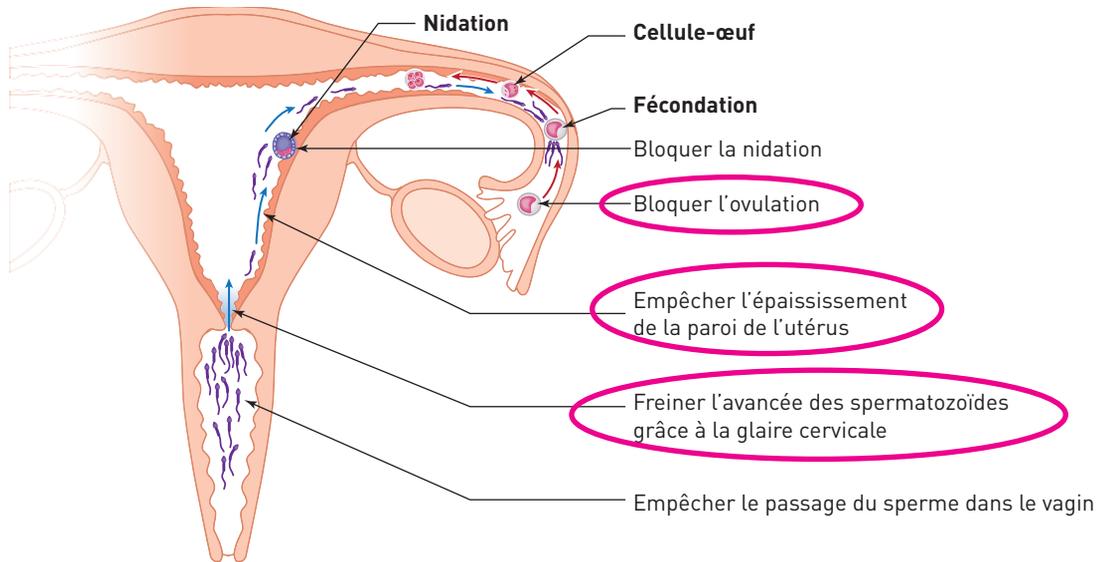
- Avoir une alimentation équilibrée.
- Pratiquer une activité physique.

Situation 2

Juliette, 17 ans, a oublié pendant deux jours consécutifs de prendre sa pilule alors qu'elle a eu une relation sexuelle non protégée. Elle anxieuse à l'idée d'être enceinte ou d'avoir contracté le sida.

12 Sur le schéma, entourer les modes d'action de la pilule.

/ 0,75 pt



13 Définir la contraception d'urgence.

/ 1 pt

C'est une méthode de contraception utilisée juste après un rapport sexuel non ou mal protégé, dans le but de diminuer le risque de grossesse non désirée et d'éviter une interruption volontaire de grossesse.

14 Indiquer la signification du sigle IST.

/ 0,25 pt

Infection sexuellement transmissible.

15 Renseigner le tableau.

/ 1,25 pt

	Situation 1	Situation 2	Situation 3
Transmission possible d'une IST	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
Voies de transmission (en cas de réponse oui)	Voie sexuelle	Voie foeto-maternelle	

16 Indiquer la conduite à tenir par Juliette en cas :

/ 1 pt

– d'oubli de la pilule :

Prendre la contraception d'urgence (ou pilule du lendemain) dans les 3 jours ou la pilule du surlendemain dans les 5 jours qui suivent la prise de risque.

– de risque d'infection par le virus du sida :

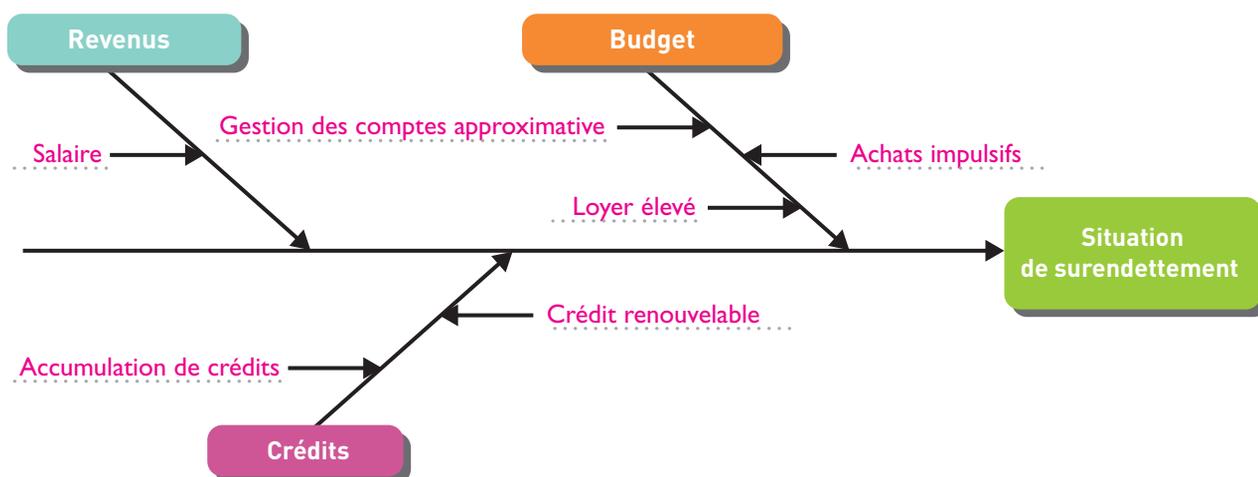
Se rendre aux urgences dans les 48 heures après la prise de risque.

Situation 3

Lucas, titulaire d'un CAP peintre-applicateur de revêtements depuis 4 ans, est à la recherche d'un nouvel emploi en CDI dans la région du Maine-et-Loire. Il touche actuellement un salaire mensuel net de 1 700 euros. Chaque mois, il paie un loyer élevé de 510 euros. Il tient des comptes approximatifs et fait souvent des achats impulsifs qu'il règle par crédit. Il apprécie le confort, et le crédit renouvelable est devenu une solution toute trouvée pour régler ses frais. Depuis deux mois, il ne parvient pas à rembourser ses différents crédits d'un montant de 320 euros et a épuisé toute la réserve d'argent dont il disposait.

/ 1,5 pt

17 À partir de la situation 3, renseigner le diagramme d'Ishikawa.



/ 1 pt

18 À l'aide du document C, calculer le taux d'endettement actuel de Lucas et formuler un commentaire.

$$\frac{320 + 510}{1700} \times 100 = 48,8 \%$$

Le taux d'endettement de Lucas est de 48,8 % alors qu'il ne devrait pas être supérieur à 33 % des revenus pour ne pas être dans une situation de surendettement.

DOC C Le calcul du taux d'endettement

$$\text{Taux d'endettement} = \frac{(\text{Remboursement mensuel du crédit} + \text{loyer})}{\text{Revenus}} \times 100$$

/ 0,75 pt

19 Proposer des solutions pour aider Lucas à surmonter sa situation de surendettement.

- Établir un budget prévisionnel.
- Ne plus contracter de crédit.
- Annuler la carte de crédit renouvelable.

/ 0,75 pt

20 Nommer :

- une structure d'aide à l'emploi que Lucas peut solliciter pour obtenir des adresses d'entreprises susceptibles d'être intéressées par sa candidature.

Pôle emploi.

– deux outils d'aide à la recherche d'emploi.

– Les annonces dans la presse.

– Les différents sites sur Internet.

21 À partir du document D,

/ 2 pts

21.1 Renseigner le tableau.

	Annnonce A	Annnonce B
Localisation	Brest	Angers
Nature du poste	Peintre en bâtiment	Peintre en bâtiment
Profil (niveau d'études, expérience)	2 ans d'expérience, Bac Expérience en peinture sur bois intérieur et extérieur	3 à 4 ans d'expérience, CAP Formation de peintre applicateur de revêtements
Qualités requises	Soigneux et méticuleux	Minutieux et habile
Type de contrat	CDD	CDI
Exigences particulières	Permis B Véhicule souhaité	Permis B Véhicule souhaité

21.2 Cocher l'annonce correspondant le mieux à la situation de Lucas.

/ 0,25 pt

Annnonce A Annnonce B

21.3 Justifier ce choix.

/ 0,5 pt

CDI, niveau CAP, Angers Maine-et-Loire.

DOC D Des offres d'emploi

Annnonce A

PEINTRE BATIMENT H/F BREST

Brest, Finistère

Nous recherchons pour un CDD un peintre bâtiment h/f avec minimum 2 ans d'expérience sur un même poste. Mission à pourvoir rapidement. Chantiers sur le secteur de Brest et alentours. Vous effectuerez des travaux de peinture sur bois intérieur et extérieur.

Vous êtes soigneux et méticuleux. Clientèle de particuliers.

Permis B et véhicule souhaité. Expérience en peinture sur bois intérieur et extérieur.

Niveau requis : Bac
www.beepjob.com

Annnonce B

PEINTRE BATIMENT H/F ANGERS

Angers, Maine et Loire

Nous recherchons pour un CDI un peintre bâtiment h/f avec minimum 3 à 4 ans d'expérience. Vous êtes chargé(e) de la rénovation de logements particuliers ou professionnels, de la préparation des supports (ponçage...) avant la mise en peinture (intérieur, extérieur).

Vous êtes minutieux et habile.

Formation de peintre-applicateur de revêtements exigée Niveau CAP.

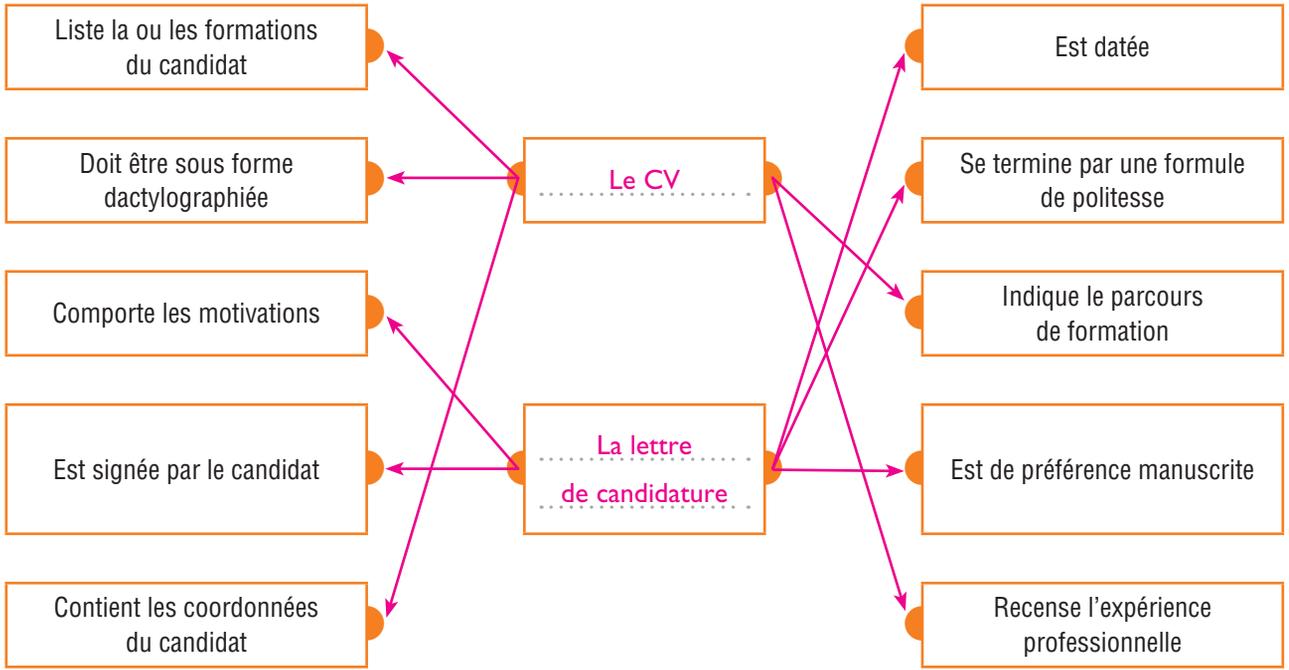
Rémunération suivant compétences.

Permis B et véhicule souhaité.

CV + lettre de motivation
www.hpeinture@sfr.fr

/ 2,5 pts

22 Nommer les deux documents que Lucas doit fournir, puis relier par une ou plusieurs flèches les caractéristiques de chaque document.



/ 0,5 pt

23 Entourer les attitudes à adopter lors de la recherche d'un emploi.



Seconde situation d'évaluation – partie 1

CCF
2^e année
CAP

La **partie 2** est une évaluation pratique prenant en compte les résultats obtenus lors de la formation de base au secourisme ou du recyclage SST, sur 2 points.

Nom de l'élève : Note sur .../24, soit .../8

Prénom de l'élève : Coefficient : 1

Date de déroulement de la situation : / / Durée de la situation : 1 heure

CAP Prévention Santé Environnement Module 4

Ce sujet est présenté sous la forme d'un cahier-réponse

Situation 1

Raoul, agent de propreté et d'hygiène, a signé un CDI avec l'entreprise Tounet, 54 salariés. Depuis 8 jours, il est affecté à l'entretien ménager d'un bloc sanitaire d'un aéroport. Ayant épuisé certains produits d'entretien, il va demander un réapprovisionnement à son chef d'équipe responsable du local de stockage. Celui-ci, occupé par ailleurs, lui donne la clé du local en lui demandant d'aller lui-même chercher ce dont il a besoin. Raoul se sert et met un produit détartrant acide en poudre dans un récipient vide puis il verse par-dessus du concentré d'eau de Javel. Ce mélange provoque une réaction chimique dégageant des vapeurs nocives que respire Raoul lui occasionnant une atteinte pulmonaire sévère. Il a un arrêt de travail de 15 jours.

1 Cocher le problème posé dans la situation 1.

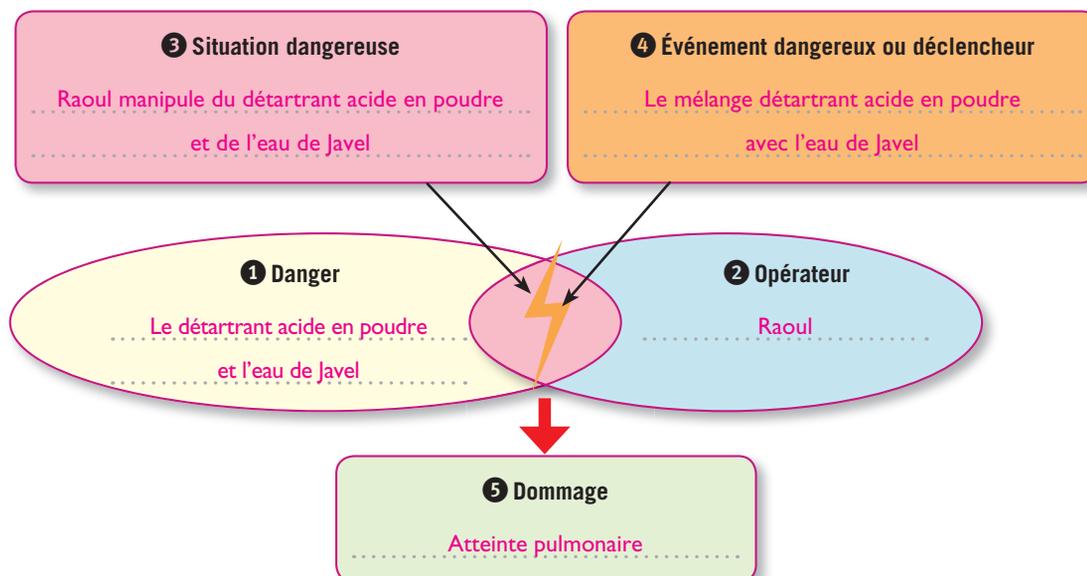
/ 0,25 pt

- Comment conditionner les produits chimiques ?
- Comment utiliser les produits chimiques en toute sécurité ?
- Quelle est la définition d'un produit chimique ?

2 À partir de la situation 1,

/ 2,5 pts

2.1 Compléter le schéma du principe d'apparition d'un dommage.



/ 0,5 pt

2.2 Nommer la voie de pénétration du produit chimique dans l'organisme de Raoul.

La voie respiratoire.

/ 1 pt

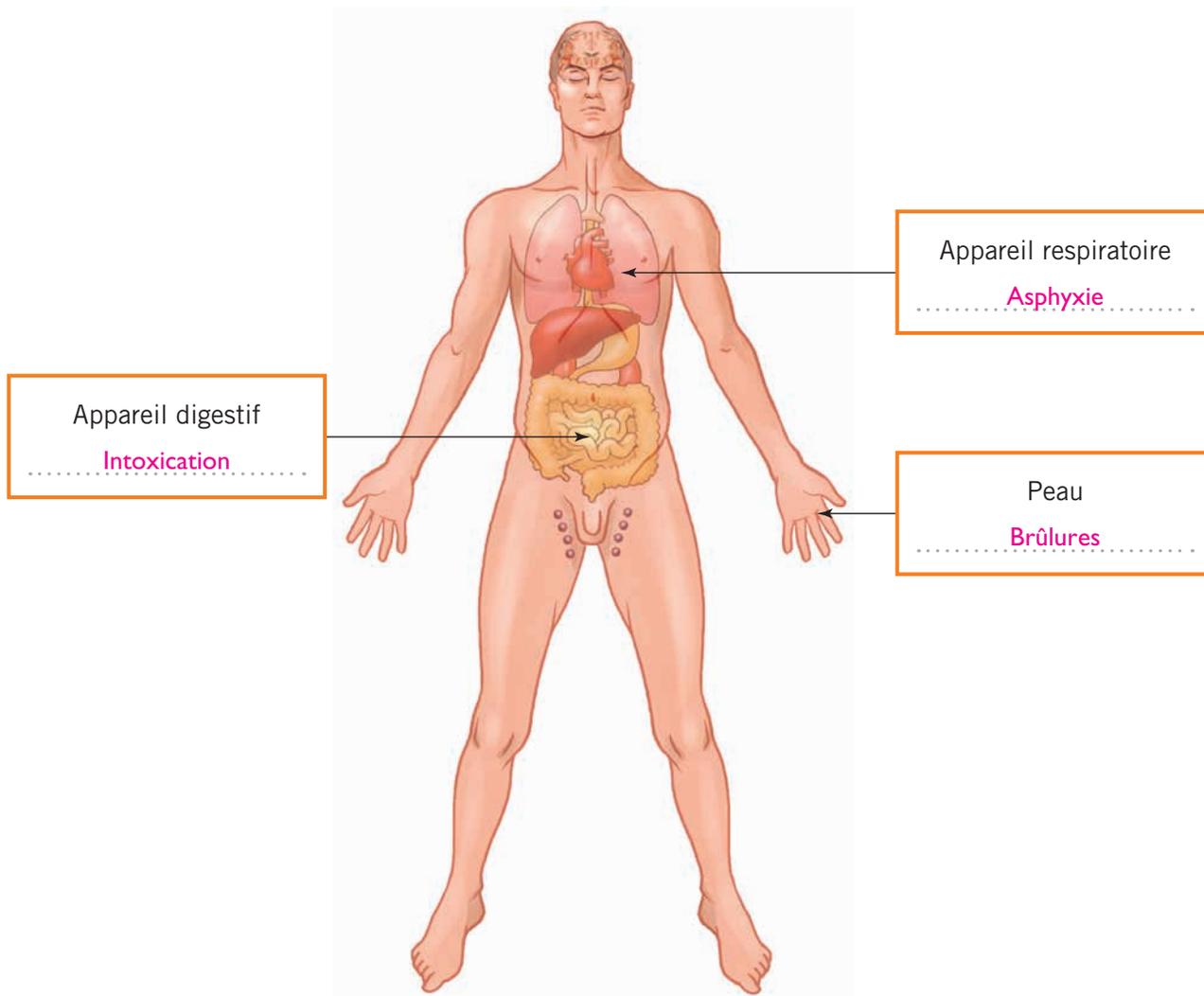
3 Citer deux autres voies de pénétration des produits chimiques.

– La voie digestive.

– La voie cutanée.

/ 1,5 pt

4 Indiquer, pour chaque appareil ou organe, un effet possible des produits chimiques.



5 À partir du document A,

/ 0,5 pt

5.1 Indiquer l'information que n'a pas observée Raoul.

Ne pas utiliser en combinaison avec d'autres produits, au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.

/ 1,5 pt

5.2 Reporter, dans le tableau, le numéro correspondant aux informations données par l'étiquette du produit chimique.

N°	Informations données par l'étiquette
6	Pictogramme de danger (j'altère la santé)
5	Conseils de prudence (prévention)
2	Nom du produit
1	Nom et adresse du fabricant
3	Mention d'avertissement
4	Mention de danger

DOC A Une étiquette de produit chimique



6 À partir de la situation, indiquer s'il s'agit d'un accident du travail ou d'une maladie professionnelle et justifier la réponse.

/ 2 pts

Il s'agit d'un accident du travail car :

- il est survenu sur le temps et le lieu du travail ;
- il fait suite à une action soudaine et violente ayant entraîné une blessure ;
- il est survenu à l'occasion du travail ;
- Raoul est salarié dans l'entreprise Tounet.

7 Indiquer les démarches à effectuer par le salarié.

/ 1 pt

- Consulter un médecin.
- Informer ou faire informer son employeur dans les 24 heures.

8 Nommer l'organisme qui prend en charge les frais occasionnés par l'accident de Raoul.

/ 0,5 pt

La Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM).

9 Calculer le montant total des indemnités journalières versées à Raoul sachant que l'indemnité journalière est calculée sur la base de 60 % du montant du salaire journalier qui est de 51 euros.

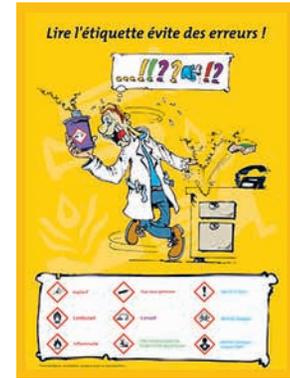
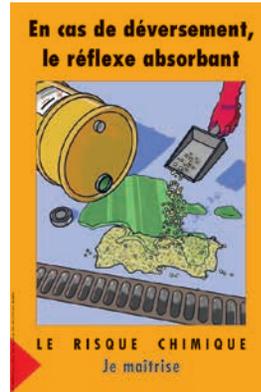
/ 1 pt

$$\frac{51 \times 60}{100} = 30,60 \text{ euros.}$$

$$30,60 \times 15 = 459 \text{ euros.}$$

/ 0,25 pt

10 Entourer l'affiche qui semble la plus appropriée pour informer les salariés des risques liés aux mélanges de produits chimiques.



Source : Graphito création
www.graphito.fr

/ 0,5 pt

11 Proposer une solution pour éviter le renouvellement de cette situation.

Lire avec attention les étiquettes d'information des produits chimiques.

12 Suite au dommage subi par Raoul, le CHSCT de l'entreprise Tounet s'est réuni.

/ 0,5 pt

12.1 Indiquer la signification du sigle CHSCT.

Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail.

/ 0,5 pt

12.2 Indiquer les conditions de création d'un CHSCT dans une entreprise.

Le CHSCT est obligatoire lorsqu'il y a 50 salariés dans l'entreprise.

/ 1,5 pt

12.3 Énoncer deux missions du CHSCT.

– Donner son avis sur le règlement intérieur.

– Participer à l'aménagement des postes de travail.

– Analyser les causes lors d'un accident du travail...

13 À partir du document B et de vos connaissances,

/ 0,5 pt

13.1 Indiquer la signification du sigle CDI.

Contrat à durée indéterminée.

/ 1 pt

13.2 Indiquer pour Raoul deux obligations liées à la signature du contrat.

– Effectuer le travail en respectant les horaires.

– Respecter le règlement intérieur.

/ 0,25 pt

13.3 Nommer la visite médicale que doit passer Raoul.

La visite médicale d'embauche.

/ 1 pt

13.4 Énoncer un rôle de cette visite médicale.

Elle permet de vérifier si le salarié est médicalement apte au poste de travail auquel l'employeur envisage de l'affecter.

14 Nommer l'acteur de la prévention qui va assurer cette visite médicale.

/ 0,5 pt

Le médecin du travail.

15 Indiquer la raison pour laquelle l'entreprise Tounet est dans l'obligation d'avoir un règlement intérieur.

/ 1 pt

L'entreprise Tounet a un règlement intérieur car elle emploie plus de 20 salariés.

16 Cocher deux rubriques obligatoires du règlement intérieur.

/ 1 pt

- Dispositions relatives à l'hygiène et à la sécurité.
- Dispositions relatives à la perte d'emploi.
- Dispositions relatives aux sanctions et à la protection des salariés.
- Dispositions relatives au changement de qualification professionnelle.

DOC B Le CDI de Raoul

Entre l'entreprise Tounet, 18 rue des peupliers, 49000 Angers, représentée par Monsieur Patrick Coulon et Monsieur Raoul Masson, 20 rue des vignes, 49100 Angers.

Pour faire suite à notre entretien du 10 septembre 2016, nous avons l'honneur de vous préciser les conditions de votre engagement par notre entreprise, à compter du 22 septembre 2016, sous réserve des résultats de la visite d'embauche.

Il a été convenu ce qui suit :

- 1 – L'entreprise Tounet engage Monsieur Raoul Masson pour une durée indéterminée.
- 2 – Le présent engagement ne sera définitif qu'après une période d'essai de 2 semaines au cours de laquelle il sera possible tant à Raoul Masson qu'à notre entreprise de mettre fin au contrat sans indemnité ni préavis et pour tout motif.
- 3 – Raoul Masson occupera un poste d'agent d'entretien et sera affecté principalement à l'aérogare de Marce dans le département du Maine-et-Loire.
- 4 – En contrepartie de l'accomplissement de ses fonctions, Raoul Masson percevra une rémunération mensuelle brute de 1 465 euros pour un horaire hebdomadaire de 35 heures.
- 5 – Raoul Masson s'engage à observer le règlement intérieur de l'entreprise (remis ce jour), toutes les consignes et instructions relatives au travail.
- 6 – Le présent engagement pourra être résilié à tout moment sans indemnité, par les deux parties, moyennant un préavis de 1 mois.

Fait en double exemplaire à Angers le 10 septembre 2016

L'intéressé,

Le chef d'entreprise

Signature :

Signature :

Masson

Coulon

Situation 2

Chimirec, le spécialiste du traitement de déchets issus de l'industrie chimique, a inauguré une installation de valorisation énergétique sur son site de Javené (Ille-et-Vilaine). Celle-ci est capable de traiter 20 000 tonnes de déchets par an. Ces déchets serviront à produire du combustible de substitution énergétique, permettant ainsi d'économiser 8 000 tonnes équivalent pétrole (TEP). CHIMIREC valorise ainsi en combustible plus de 50 % des déchets collectés sur le site de Javené tels que les résidus de peinture, les boues d'hydrocarbures, les colles et mastics, les emballages souillés, etc.

17 À partir de la situation 2,

/ 0,25 pt

17.1 Indiquer la quantité de déchets traités par an par Chimirec.

20 000 tonnes de déchets par an.

/ 0,25 pt

17.2 Cocher le type de déchets valorisés par l'entreprise Chimirec.

Déchets inertes

Déchets industriels banals

Déchets industriels dangereux

/ 2 pts

18 Compléter le tableau puis entourer comment les déchets traités dans l'entreprise Chimirec sont valorisés.

Nom du traitement subi par les déchets	Description du traitement	Exemple de valorisation des déchets (nouvelle utilisation)
Recyclage	Certains emballages sont transformés pour leur donner une nouvelle vie	Tuyaux Pull polaire Nouveaux cartons
Incinération	Les déchets non recyclables sont brûlés pour réduire leur volume et récupérer l'énergie	Énergie pour chauffer des logements
Compostage	Les matières organiques sont mises en tas pour qu'elles se décomposent naturellement. Des micro-organismes se chargent de cette transformation	Compost

/ 0,75 pt

19 Cocher la signification de chaque logo.



- Le produit est en acier.
- Le produit est recyclable.
- Le produit est en aluminium.



- Le produit est recyclé.
- Le produit est recyclable.
- Le fabricant du produit a versé une certaine somme à Eco-emballages ou à Adelphe pour montrer qu'il participe à la valorisation des déchets d'emballages ménagers.



- Le produit ou l'emballage contient des matières recyclées.
- Le produit ou l'emballage est recyclable.
- Le produit est en matière plastique.

Sigles

AB	Agriculture biologique
AMAP	Association pour le maintien d'une agriculture paysanne
ANPAA	Association nationale de prévention en alcoologie et addiction
ARS	Agence régionale de santé
AT	Accident du travail
CARSAT	Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail
CDAG	Centre de dépistage anonyme et gratuit
CDD	Contrat à durée déterminée
CDI	Contrat à durée indéterminée
CE	Comité d'entreprise
CFA	Centre de formation pour apprentis
CPF	Compte personnel de formation
CHSCT	Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail
CIDDIST	Centre d'information, de dépistage et de diagnostic des infections sexuellement transmissibles
CIF	Congé individuel de formation
CPAM	Caisse primaire d'assurance maladie
CPEF	Centre de planification ou d'éducation familiale
CRDS	Contribution pour le remboursement de la dette sociale
CSG	Contribution sociale généralisée
CUI	Contrat unique d'insertion
CV	Curriculum vitae
DAE	Défibrillateur automatique externe
DDCSPP	Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations
DDM	Date de durabilité minimale
DDPP	Direction départementale de la protection des populations
DGAL	Direction générale de l'alimentation
DIB	Déchet industriel banal
DID	Déchet industriel dangereux
DLC	Date limite de consommation
DP	Délégué du personnel
EAD	Ethylotest antidémarrage
INC	Institut national de la consommation
InVS	Institut de veille sanitaire
IST	Infection sexuellement transmissible
LDD	Livret de développement durable
LEP	Livret d'épargne populaire
LOA	Location avec option d'achat
MILDECA	Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives
ML	Mission locale
MP	Maladie professionnelle
MUS	Mission des urgences sanitaires
PAIO	Permanence d'accueil d'information et d'orientation
PEL	Plan d'épargne logement
PICB	Protection individuelle contre le bruit
PRAP	Prévention des risques liés à l'activité physique
PSC1	Prévention et secours civique de niveau 1
Smic	Salaire minimum interprofessionnel de croissance
TIP	Titre interbancaire de paiement
TMS	Trouble musculo-squelettique
VAE	Validation des acquis de l'expérience
VIH	Virus de l'immunodéficience humaine
VLEP	Valeur limite d'exposition professionnelle

Mise en page : STDI

Paris - Mai 2016 - 01 - MH-IH-CL-DL/EP

Imprimé en France par Dupliprint